

**Association Française des Études Canadiennes
(A. F. E. C.)**

**1981
10**



**ETUDES CANADIENNES
CANADIAN STUDIES**

*REVUE INTERDISCIPLINAIRE DES ÉTUDES
CANADIENNES EN FRANCE*

ASSOCIATION FRANÇAISE D'ÉTUDES CANADIENNES

A.F.E.C.

MAISON DES SCIENCES DE L'HOMME D'AQUITAINE

Domaine Universitaire 33405 TALENCE - France

L'ASSOCIATION FRANÇAISE D'ÉTUDES CANADIENNES s'est constituée à Paris, le 13 mai 1976. Elle a pour but la promotion des études canadiennes en France. Elle est ouverte à toute personne physique ou morale, qui désire œuvrer dans ce sens, quelle que soit sa profession ou sa nationalité. L'Association Française d'Études Canadiennes est pluridisciplinaire, et elle organise des colloques pluridisciplinaires (Bordeaux 16 - 19 mars 76), géographie (Paris, 14 décembre 76), histoire (Paris, 18 janvier 77), littérature (Paris, 9 - 10 décembre 77), colloque juridique (Bordeaux, 25 - 26 novembre 78), littérature (Paris, 27 octobre 79), démographie historique (Paris, 29 - 30 octobre 79), Colloque Louis Hémon (Brest, 21 - 22 novembre 80).

COMPOSITION DU BUREAU

- Président* : Pierre GEORGE (Université de Paris I, géographie)
Vice-Présidents : Auguste VIATTE (École Polytechnique fédérale de Zurich, littérature)
Jean-Hervé DONNARD (Université de Grenoble III, littérature)
Secrétaire général : Pierre GUILLAUME (I.E.P. de Bordeaux, histoire contemporaine)
Secrétaire-trésorier : Jean-Michel LACROIX (Université de Bordeaux III, anglais).
Resp. publications : Pierre SPRIET (Université de Bordeaux III, anglais).

La cotisation 81 à l'AFEC (\$ 22, £ 11, ou 90 Francs) comprend le service d'ÉTUDES CANADIENNES 1981, n^{os} 10 et 11 (juin et déc. 81), du *Bulletin d'information* (5 n^{os} par an) et de l'annuaire de l'Association. Comme toute association à buts non lucratifs, l'AFEC accepte les cotisations de soutien, de montant libre, et accueille ainsi des membres d'honneur.

Les cotisations sont à faire parvenir :

à Jean-Michel LACROIX, 6 rue Jean-Racine 33170 Gradignan, France.
(sous forme de chèque postal ou bancaire).

AVANT-PROPOS

Ce numéro 10 de notre revue devait initialement être consacré à la seule publication des Actes du Colloque Louis Hémon qui s'est récemment tenu à Brest. Mais pour être en mesure de proposer à la fin de 1981 un numéro à caractère thématique comme ce fut le souhait de notre dernière assemblée générale, il nous est apparu nécessaire de joindre aux Actes du colloque un certain nombre de contributions retenues par le comité de lecture et qui sont le reflet direct des activités de l'Association, de ses membres et des collaborateurs de la revue qui travaillent dans des domaines très divers.

Outre les notes de lectures et la revue des revues, ce numéro présente aussi un rapide bilan des études canadiennes en France de 1975 à 1981 qui vient heureusement compléter un ensemble certes volumineux mais, nous l'espérons, riche de substance.

P.SPRIET
J.M.LACROIX

SOMMAIRE

AVANT-PROPOS	1
I - PRÉSENTATION DU COLLOQUE DU CENTENAIRE DE LA NAISSANCE DE LOUIS HÉMON	5
Allocution de Jean Balcon	5
Allocution de Pierre George	7
Allocution de R. de Chantal	11
Allocution de Lydia Hémon	13
PREMIERE SEANCE : LOUIS HÉMON ET LES SIENS	15
Georges-Michel THOMAS La famille Hémon	15
D. LAURENT Le père de Louis Hémon et la chanson populaire bretonne	21
Gilbert LEVESQUE Louis Hémon, aventurier ou philosophe	27
DEUXIEME SÉANCE : L'OEUVRE DE LOUIS HÉMON	35
Pierre CHARRETON Avec Louis Hémon : aux sources de la littérature sportive	35
Discussion	43
André GUYON Le déracinement dans l'œuvre de Louis Hémon	47
Discussion	58
Jean-Claude VERNEX L'espace canadien dans <i>Maria Chapdelaine</i>	63
Discussion	70
Bernard DUCHATELET Énigmatique Maria	73
Discussion	77
Claude MULLER La langue de <i>Maria Chapdelaine</i>	83
Discussion	96
TROISIEME SÉANCE : "MARIA CHAPDELAINE" AU CANADA	97

A. GUILCHER	
Les pays de Maria Chapdelaine	97
Jean MARMIER	
<i>Maria Chapdelaine</i> et l'avenir	99
Auguste VIATTE	
<i>Maria Chapdelaine</i> lue par les Québécois : Fluctuations d'une influence	109
Aurélien BOIVIN	
Louis Hémon et les romanciers québécois : influence et récupé- ration du discours	113
Intervention de R. de CHANTAL	125
Jacques VIER	
J'ai relu <i>Maria Chapdelaine</i>	127
Jean CHAUSSADE	
Les Acadiens au temps de Louis Hémon	133
II - ARTICLES	
S. J. KIRSCHBAUM	
Nationalisme et multiculturalisme au Canada	139
J. LÉGARÉ	
Le programme de recherche en démographie historique de l'Université de Montréal	149
D. E. WILLMOTT	
Voluntary Associations and Canadian Democracy	183
M. C. PICCIONE et J. M. LACROIX	
Entretien avec Michel Tremblay	203
P. COLLET	
Les états divisés du monde de Monique Bosco	209
B. G. BOSSANNE	
A Canadian voice within an text : Rudy Wiebe's <i>The Temptations of Big Bear</i>	223
III - COMPTES RENDUS	235
IV - REVUE DES REVUES	253
V - J. M. LACROIX	
Bilan des études canadiennes en France (1975-1981)	261

PRESENTATION DU COLLOQUE DU CENTENAIRE DE LA NAISSANCE
DE LOUIS HÉMON
BREST, 21-23 NOVEMBRE 1980

ALLOCUTION DE JEAN BALCOU

Université de Bretagne Occidentale Brest

Lorsque G.M. THOMAS, qui aura bien mérité des lettres en Bretagne, m'a proposé de mettre sur pied un colloque Louis Hémon, je ne soupçonnais pas quelles joies m'attendaient. J'ai, bien entendu, commencé par relire *Maria Chapdelaine* dont le souvenir était en moi comme un dur ciel blanc étoilé de noms magiques. Et, dès les premières notes, j'ai senti ma gorge se nouer. Je me sentais pris par une lente et violente tourment de pureté. Je ne connaissais, je l'avoue, que vaguement Louis Hémon dont je savais qu'il était né à Brest, qu'il avait écrit, surtout à cause du film avec Gérard Philippe, *Monsieur Ripois*, qu'il s'était, paraît-il, intéressé à la boxe, qu'un jour il partit au loin, très loin, au pays du Québec, et qu'il fit, avant d'être tué par un train quelque part dans la neige, un best-seller. Je ne sais pourquoi je pensais à Rimbaud. Même au physique il lui ressemblait ; "homme aux semelles de vent" comme lui ; et comme à lui encore, quoi donc voulait trancher cet acier bleu de l'œil, quoi donc pourrait satisfaire à cette formidable tension du corps, de l'âme ? "Ce ne peut être que la fin du monde en avançant". Mais alors en son cœur, où François Paradis vient de mourir où sa mère meurt, des voix grondent, de quel fond surgies ? Car il faut bien que ne soit pas interrompue la dure trame, puisque la terre regermera.

En rédigeant ce simple roman de *Maria Chapdelaine*, Louis Hémon savait-il qu'il arrimait à jamais le Finistère au Canada ? C'est pourquoi, à Brest qui se souvient, ceux de là-bas ont voulu répondre. Ils n'étaient certes pas nombreux, vu le moment et la distance. Mais quel symbole ? Merci à M. Le Ministre de Chantal qui marqua si hautement nos journées : on pourra lire, outre une intervention au Colloque, les mots qu'il sut dire au dévoilement de la plaque à la maison natale. Merci à MM. Gingras et Winter, de l'Ambassade du Canada à Paris, dont le concours fut essentiel. Merci encore à MM. Levesque, Boivin et Bourgeois. Le premier a apporté ses images pour nous montrer Péribonka, l'horizon de son "aventurier-philosophe". Le second est plus qu'une bibliothèque à lui seul. Quant au troisième il a monté ici une exposition à faire rêver. Comment oublier, par exemple, au milieu des vitrines et des étalages, au milieu de toutes ces éditions, sur un coin de table, la mallette ramassée près du convoi fatal et dont le cuir fauve rougeoyait ? Comment oublier cette soirée où plus de six cents spectateurs ont applaudi le film de J. Duvivier qui, malgré l'usage

et les maladresses d'expression n'a pas, en définitive, tellement vieilli ?

Est-ce parce que la Municipalité et l'Université avaient, comme on dit, bien fait les choses ? Est-ce parce que le président P.George a inspiré l'ensemble des travaux de sa chaleureuse compétence ? Toujours est-il que ces heures couraient trop vite. La Marine nationale nous offrit une promenade en rade sous une pluie dont nous ne sentions plus que l'allégresse. Car je crois que de part et d'autre, entre nous persiste le même défi. A moins qu'il ait suffi qu'un grand écrivain donnât le branle en tirant de ce rassemblement enfin en lui du vieux pays et du pays neuf l'universelle musique des minoritaires. . . à laquelle nos contemporains redeviennent sensibles. Je pense en particulier, au témoignage de sympathie que nous adressa, à cette occasion, F.Truffaut. Cest lui qui nous a soufflé l'idée de créer, de concert avec nos collègues du Lac Saint-Jean, une "Société des amis de Louis Hémon".

Cette courte présentation introduit les communications entendues au colloque. Elles ont été groupées en trois séances dirigées par les Professeurs Le Gallo, Quesnel et Guilcher, et centrées sur trois thèmes : Louis Hémon et les siens, l'œuvre de Louis Hémon, *Maria Chapdelaine* au Canada. L'essentiel des débats qui ont suivi les communications a été retranscrit mais il n'a pas été possible de le faire intégralement. Qu'intervenants et lecteurs veuillent nous en excuser. Ils en auront du moins la substance.

P.J. Hélias, l'auteur de *Cheval d'Orgueil*, n'a pu mener à terme son enquête sur "Louis Hémon et la Bretagne". Seuls les présents eurent le plaisir de l'entendre évoquer les vacances bretonnes du jeune Louis, les virées à bicyclette avec, en corollaire, la vision "cycliste" du paysage, et cette fascination pour les îles, Ouessant, Bréhat où il errait, précisera-t-on, en compagnie d'un sourd-muet.

Déjà Louis Hémon s'évade, nous échappe. Puissent ces contributions nous aider à le retrouver, pour le mieux connaître. Nous les dédions à Mme Lydia Hémon, sa fille. Elle participa aux journées brestoises avec un sentiment qu'elle qualifia de "jubilation". Ce que nous prendrons d'abord pour un encouragement.

ALLOCUTION DE PIERRE GEORGE, PRÉSIDENT DE L'A.F.E.C.

C'est un honneur et une très grande satisfaction pour le président de l'Association française d'études canadiennes d'être appelé à présider le Colloque international organisé en hommage à la mémoire de l'écrivain *breton* Louis Hémon et à son œuvre *canadienne*, personnifiée par *Maria Chapdelaine*. Que la municipalité de Brest, l'Université de Bretagne Occidentale, la Société d'Etude de Brest et du Léon, le Comité Louis Hémon, à qui revient l'initiative de ce colloque en soient chaleureusement remerciés.

Permettez aussi au Président du Colloque de dire sa joie de voir cette manifestation honorée par le haut patronage de M. l'Ambassadeur du Canada à Paris, de M. le Ministre français de la Culture et de la Communication et d'un Comité d'honneur prestigieux et par la présence de M. Le Ministre De Chantal et de M. le Conseiller culturel de l'Ambassade du Canada à Paris, Gilles Gingras, de se féliciter aussi de l'ouverture de l'Exposition dont le Gouvernement canadien a bien voulu assurer le transfert et la présentation à Brest conjointement avec les documents rassemblés à Brest.

Cette réunion d'histoire littéraire et d'amitié franco-canadienne à propos d'un écrivain français et de son œuvre, tenue en présence de sa fille Madame Lydia Hémon est un évènement, à la fois en soi, et dans le cheminement patient de l'Association qui s'est donné pour mission de promouvoir toutes les occasions de recherches et de débats susceptibles de développer les liens culturels entre le Canada et la France. A cet égard nous sommes particulièrement reconnaissant à nos collègues canadiens, MM. A.Boivin et Gilbert Lévesque d'avoir fait le voyage pour être des nôtres pendant ces trois jours. Mais il faut rappeler aussi que ce colloque est le second volet de l'hommage rendu à Louis Hémon et à son œuvre. Et nous sommes particulièrement sensibles à l'initiative prise par l'Association "Québec-France" au mois d'août dernier pour célébrer le souvenir de Louis Hémon à Péribonka. C'est avec l'émotion et une vive reconnaissance que nous évoquons aujourd'hui les cérémonies d'un caractère exceptionnel qui, pendant cinq jours, ont rassemblé sur les rives du Lac Saint-Jean des foules telles qu'il est hors de question de pouvoir en réunir ici, bien que nos pays de l'Ouest, et tout particulièrement la Bretagne, soient, du fait de l'histoire, les dépositaires du message d'éternelle amitié et de profonde communion culturelle entre la France et le Canada dont le souvenir de Louis Hémon, des deux côtés de l'Océan, est le vivant symbole.

Il n'est pas surprenant qu'en cette extrémité du continent, "finis terrae", les hommes forts aient toujours cherché à savoir ce que cachait la limite apparente de leur univers, l'ouverture ou l'impasse. C'est la recherche de Louis Hémon

au fond des terres et au fond des âmes. Après son séjour en Angleterre, il traverse l'Atlantique, ne s'arrête guère dans les villes, ni à Montréal, ni à Québec. Il gagne la "frontière", le front pionnier des défricheurs, au nord du lac Saint-Jean, dans les vallées de la Péribonka et de la Mistassini, là où finit la lande de bruyères et de "bleuets" - les myrtilles - pour faire place à la forêt d'épinettes et de bouleaux qui s'étend sur plus de 600 kilomètres au nord jusqu'à la limite des terres dénudées de l'Arctique. A l'époque où Hémon s'y installa, c'était le "bout du monde": un îlot de colonisation agricole enfermé dans la cuvette du lac Saint-Jean, une manière d'immense clairière naturelle que la forêt cerne de tous côtés : 200 kilomètres pour gagner l'estuaire du Saint-Laurent par le fjord de la Saguenay, 250 kilomètres pour atteindre Québec, au sud, à travers la grande forêt accidentée qui deviendra le Parc des Laurentides, au nord et à l'est le désert forestier. Les chemins s'achèvent en impasse. Point de pont sur des rivières torrentueuses que l'on ne franchit qu'en hiver sur la glace. Les chantiers de bois sont beaucoup plus loin, au sud, du côté du fleuve et des pistes, en Mauricie, à Grand'Mère, à Shawinigan, à Trois Rivières. Les démographes parleraient d'un isolat, et c'est bien, en fait, la vie d'un de ces isolats que Louis Hémon a décrite dans *Maria Chapdelaine*. Comment des hommes épris de liberté au point de s'arracher à la vie relativement sûre des grands espaces défrichés peuvent-ils s'enfermer dans un ghetto où ils perdent la plus grande partie de leurs libertés ? C'est l'un des problèmes posés par ce drame simple de l'"enclavement" auquel a voulu échapper François Paradis pour s'affranchir de l'espace. Mais la loi de la nature, comme celle de la société, est intangible : il ne faut pas "s'écarter". Tout se referme sur le microcosme de la famille et du voisinage immédiat. Est-ce pour cela qu'on est allé si loin et cela vaut-il la peine d'y rester ?

A l'échelle historique, c'est l'image de l'impasse de la colonisation ininterrompue des terres impossibles qui avait suscité l'enthousiasme du géographe français Raoul Blanchard à l'époque du curé Lavelle et du gouvernement Duplessis, la mise en cause des grands espoirs de l'aventure courageuse. Mais c'est aussi la glorification du maintien de l'identité culturelle, de l'attachement à un patrimoine emporté avec soi, que l'on enracine à force de labeur dans de nouveaux territoires conquis sur la nature sauvage.

Sur le plan philosophique, c'est la leçon de la vie paysanne. Tout est lutte pour survivre, et ce sont les femmes qui assument la sauvegarde et la continuité de la vie : c'est la mère Chapdelaine qui aide son mari pour qu'il "fasse de la terre", pour qu'il crée l'enclos de culture nécessaire pour asseoir la famille sur un terroir nourricier : c'est Maria qui se résignera, au delà de son chagrin d'amour, à prendre homme pour que la terre ne meure pas et que les générations se succèdent.

Et où tout cela se situe-t-il ? au "pays de la neige" comme aurait dit Maurice Genevoix ; cet autre extraordinaire conteur français du pays canadien, un pays merveilleusement décrit dans sa rudesse d'il y a cinquante ans, au temps des chevaux, des interminables randonnées à "raquettes" dans les forêts où les oiseaux se taisent l'hiver, au temps des longues veillées où l'on se racontait des histoires sans fin, pour tromper l'heure, avant que chacun regagne sa maison dans la tourmente.

Comme dans la vie quotidienne, chacun accomplit dans la banalité des gestes et des actes qui, en eux-mêmes, sont hors de la banalité. Le récit est tout simple parce que l'auteur a su s'intégrer à ses personnages qu'il nous rend familiers après en avoir fait ses familiers. C'est le milieu de ceux qui repoussent les limites de l'espace conquis et dominé, de ceux qui affrontent le froid, le blizzard, tout semblables à ceux qui se battent avec la mer.

Le combat individuel du défricheur est désormais abandonné. Les "rangs" se sont dépeuplés, la forêt a repris pied sur les champs délaissés, mais les pionniers sont toujours au combat. Ils ont bâti les barrages et les usines des vallées de la Manicouagan et de la Rivière aux Outardes, encore plus loin au nord. Ils sont aujourd'hui sur un des plus grands chantiers du monde, celui des travaux gigantesques de la Baie James. La fin des terres domptées n'est pas le bout du monde. Il y a toujours quelque chose à vaincre et à conquérir même là où tout paraissait s'arrêter devant des obstacles insurmontables. On ne dit plus maintenant: "Au pays de Québec, rien ne doit mourir et rien ne doit changer", comme dans la plainte du rêve de Maria Chapdelaine, mais "Rien ne doit mourir, tout doit changer". Devant les grandes œuvres du présent, au seuil de tant de vastes espaces à ausculter dans leurs profondeurs, comme dans leurs souffles saisonniers, on peut bien dire, comme Maria Chapdelaine : "Alors, je vais rester ici tout de même".

ALLOCUTION DE RENE DE CHANTAL*

*Ministre des Affaires Culturelles et
de l'Information à l'Ambassade du Canada à Paris*

Dans cette ville balayée par les vents du large et ouverte sur la mer océane, j'imagine volontiers le jeune Louis Hémon rêvant aux grands départs et se réci-tant peut-être *Oceano Nox* :

Oh ! combien de marins, combien de capitaines,
Qui sont partis joyeux pour des courses lointaines,
Dans ce morne horizon se sont évanouis !

Mieux encore je le vois sous les traits de cet enfant dont nous parle Baudelaire :

Pour l'enfant, amoureux de cartes et d'estampes,
L'univers est égal à son vaste appétit.
Ah ! que le monde est grand à la clarté des lampes !
(. . .)
Un matin nous partons, le cerveau plein de flamme,
Le cœur gros de rancune et de désirs amers,
Et nous allons, suivant le rythme de la lame,
Berçant notre infini sur le fini des mers.

Je pense à vous, Louis Hémon , dans votre bateau qui vous emporte vers le Canada. Je pense à vous, marins et colons bretons, qui l'aviez précédé depuis des siècles dans ces nefes fragiles chargées de vos espoirs, ces navettes qui sur la chaîne des vagues allaient tisser la trame de notre histoire commune.

Et comme dans nos ceintures fléchées certaines couleurs tranchent sur d'autres, l'épisode Louis Hémon - Maria Chapdelaine court dans notre histoire littéraire de ce siècle comme un trait de feu, un météore fulgurant qui, parti de cette Bretagne qui le vit naître, alla s'abîmer dans la mer de nos forêts.

Pour marquer ce destin singulier, des Canadiens venaient il y a 55 ans poser ici une plaque pour indiquer la maison qui le vit naître le 12 octobre 1880. La folie des hommes a détruit cette maison et cette plaque, comme a été brutale-ment interrompue la vie et l'œuvre de celui que nous honorons aujourd'hui. Mais

* Allocution prononcée lors du dévoilement d'une plaque en l'honneur de Louis Hémon à Brest, le 23 novembre 1980.

plus durable et plus intangible, l'œuvre souveraine de Louis Hémon continue sereinement de vivre à l'abri des accidents du destin, là où plus rien ne peut l'atteindre : dans nos cœurs.

ALLOCUTION DE LYDIA HEMON*

Monsieur l'Ambassadeur,
Monsieur le Maire, Messieurs les Adjointes,
Monsieur le Président, de l'Université de Bretagne Occidentale,
Monsieur le Président, et Messieurs les Membres du Comité du Centenaire
Mesdames, Messieurs,

Je vous remercie vivement de votre présence et de votre sympathique participation à cette célébration du centième anniversaire de la naissance de mon père, Louis HEMON, et je remercie spécialement aussi les amis canadiens de la mémoire de mon père, qui sont venus de si loin pour cette circonstance.

Récemment, j'ai relu toute son œuvre, le plus objectivement possible, et je me plais à voir qu'il ne fut pas l'homme d'un seul livre. Soit dit en passant, je ne reconnais à personne le monopole de l'interprétation de *Maria Chapdelaine*, et encore moins de la personnalité de son auteur. Je conseillerais à tous de relire l'admirable *Bouclier canadien français* de Dalbis, ou la très belle préface de mon cher vieil ami Mgr Savard pour l'édition Fides. On ne dira jamais rien de mieux compris et de mieux ressenti. Vouloir prendre, par exemple, le récit de *Monsieur Ripois* comme autobiographique, serait dénier à l'écrivain toute imagination et tout don de synthèse et méconnaître les raisons profondes de son départ de Londres.

Je n'insisterai pas davantage, les absents ne pouvant se défendre. Non, il ne fut pas l'homme d'un seul livre et je constate avec plaisir la diversité de cette œuvre trop brève. Je rêve parfois à ce qu'il aurait donné s'il avait vécu plus longtemps. On peut néanmoins le découvrir à travers ses premiers livres, socialisant certes, mais sceptique sur "le grand chambardement" de la société.

Ce qui me frappe, c'est la nette évolution d'esprit et de ton entre l'ironie de *Colin-Maillard* ou des nouvelles telles que "La Foire aux vérités" ou "Celui qui voit les dieux", et *Maria Chapdelaine*. Peut-être était-il agacé par certaines formes extérieures du protestantisme, de l'Armée du salut par exemple, même s'il en estimait certainement la sincérité.

Dans *Maria Chapdelaine*, il n'y a aucune ironie profonde, mais un grand respect des croyances d'autrui. Il y a même plus que du respect : il est plus ému qu'il ne l'a peut-être su lui-même, il était plus imprégné de christianisme par sa famille, et son milieu, qu'il n'en avait probablement conscience.

* Allocution prononcée à l'Hôtel de Ville de Brest le 23 novembre 1980.

Quelle évolution spirituelle la guerre de 1914-1918 aurait-elle entraîné chez lui comme chez tant d'autres ? On ne peut répondre, mais la question peut être posée. Autre question sans réponse : qu'aurait-il écrit sur la Bretagne, comme se le sont souvent demandé certains comme Le Goffic, François Ménez, Chassé, Dupouy ? Mais d'autres ont pris la relève et avec quel bonheur !

Je suis heureuse, en un sens, que sa carrière littéraire s'achève sur *Maria Chapdelaine*. Louis Hémon a aimé avec reconnaissance la survivance française au Québec et il y a aimé la nature, même dans sa dureté. C'est tout. Je suis heureuse qu'il ait travaillé au rapprochement entre la France et le Canada qui m'est si cher.

Pour terminer, permettez-moi une anecdote : l'été de 1920, des amis parisiens, qui avaient connu mon père très jeune, étaient en Bretagne. Chez eux, la sœur de mon père et moi, tout enfant, avons rencontré Daniel Halévy, qui s'enquit avec insistance des retards répétés de publication de *Maria Chapdelaine* par Payot, et obtint de ma tante de soumettre le manuscrit à Grasset. C'est ainsi qu'il me plaît de me souvenir que c'est au Ris-en-Ploarès devant l'un des plus beaux sites bretons, ma baie de Douarnenez, que se joua le sort de *Maria Chapdelaine*.

PREMIERE SEANCE DE TRAVAIL

LOUIS HEMON ET LES SIENS

PRÉSIDENT : Y. LE GALLO, Université de Brest, Directeur du Centre de
Recherche Bretonne et Celtique.

LA FAMILLE HÉMON

par Georges-Michel THOMAS

Président du Comité Louis Hémon.

Après une enfance et une adolescence bourgeoises passées dans un milieu familial littéraire, Louis HEMON ne pouvait échapper à la morsure du démon de l'écriture. Jugez plutôt : un père poète, auteur de traités de littérature et de pédagogie, un oncle, Louis, poète et journaliste, un oncle, Prosper, historien de la période révolutionnaire, un oncle, Charles, grand voyageur, auteur de souvenirs et jusqu'à son frère aîné, Félix, dont une œuvre posthume, "Sur le Yang-Tsé, journal d'une double expédition pendant la campagne de Chine (1900-1901), parut chez Delagrave en 1904.

Cette famille remarquable – le "père" LE BAIL, le député, en l'évoquant n'a-t-il pas fait une plaisante allusion aux quatre AYMONT de la légende, en parlant des "Quatre fils Hémon" – cette famille donc, bien que donnée souvent comme Quimpéroise était en fait originaire de Locronan.

Là, vint au monde, en 1767, Nicolas-Marie HEMON, futur maître cordonnier, fils de Guillaume qui devait décéder à Quimper, le 22 juillet 1780, et de Marie Françoise LE GALL.

Nicolas épousa, le 3 octobre 1791, à Saint-Mathieu de Quimper, Marie-Reine MESSANOT, fille d'un commerçant quimpérois, mort en Belgique de ses blessures, alors qu'il était engagé volontaire (1).

De cette union naquirent trois filles : Marie-Renée, Zéphirine, Marie-Perrine et un garçon, Nicolas-Marie, comme son père (20 floréal an IX), lequel nous intéresse particulièrement.

D'abord instituteur à Quimper, puis professeur de français, latin et grec, il attendit l'âge de quarante ans pour convoler avec une accorte jeune fille de vingt ans, Marie Mathurine TILLY, originaire d'Uzel, dans les Côtes-du-Nord. Bien jeune, elle avait rejoint à Quimper, son oncle, l'abbé TILLY, professeur de

physique au collègue pendant quarante ans, puis prêtre constitutionnel, lequel descendait de Julien René TILLY, noble homme, sieur de Langle, en Mesléac (2).

Sept enfants naquirent de cette union : Louis (1844-1814), avocat, journaliste, député puis sénateur ; Prosper (1846-1918), conseiller de préfecture et historien ; Félix (1848-1916), Inspecteur général de l'Instruction publique ; Charles (1854-1907), administrateur des colonies ; Marie (1850-1936), épouse DOUDET ; Louise (1852-1907), épouse LE BRETTON, puis BUZARE.

Marie DOUDET, dont les fusains et les crayons ne manquaient pas de qualité, mit son dévouement au service d'œuvres quimpéroises luttant contre la misère. Sa sœur Louise, née le 3 décembre 1852, épousa, en premières noces, le 10 août 1869, Jules Emmanuel LE BRETTON, né à Chateaulin, mais résidant à Port-Launay, fils du docteur LE BRETTON. Restée veuve, elle s'unit, le 27 janvier 1879, à Arthur BUZARE, un nom qui a frappé Marcel PROUST lors de son séjour à Beg-Leil et que l'on retrouve dans *Jean Santeuil*. Percepteur à Fouesnant, Arthur BUZARE, à sa mort, fera don au département de son beau domaine de Bréhoulou pour y créer une Ecole d'Agriculture. Son épouse l'avait précédé dans la tombe, le 13 juin 1907, spécifiant, dans son testament : "Je tiens essentiellement à avoir l'enterrement des pauvres, avec une messe basse, sans chant. Le jour de mes obsèques, il sera distribué aux familles les plus nécessiteuses de Fouesnant, la somme de 100 francs...".

LOUIS, LE POLITIQUE

Mais il faut avouer que les "quatre frères Hémon" ont laissé plus de traces dans l'histoire, qu'elle soit politique ou littéraire, que leurs sœurs.

L'aîné, Louis, né à Quimper, Place Terre-au-Duc, le 24 février 1844, fut le type du tribun républicain passionné, au verbe vigoureux. Alors qu'il était dans la trentaine, un chroniqueur le présentait ainsi : "blond, aux cheveux drus et bien plantés, à l'œil penseur, au front large, hanté par la réflexion et dominé par la volonté".

Inscrit au barreau de Quimper, après des études de droit, en 1866, adversaire de l'Empire, fût-il libéral, il fonda en 1872, le premier journal républicain, "Le Finistère", rédigeant le leader, reprenant dans des brochures les études les plus importantes comme "La chasse dans le Finistère" (1897), "La question cléricalle dans le Finistère" (1898), "Pour la langue bretonne" (1903), "Deux Républiques" (1906), "Le Séminaire de Quimper" (1910). Sa collaboration au "Finistère" dura jusqu'en 1902 (3).

Mais cela ne l'empêcha pas de taquiner la Muse et de collaborer dès 1867 à la "Gazette rimée", puis au "Parnasse Breton" où il célébra, dans un poème, la grâce et le charme des belles Fouesnantaises.

Lors de la guerre de 1870, bien que réformé pour une maladie de cœur, il s'engage dans les mobiles et part pour Paris avec le 4ème bataillon du Finistère, faisant le coup de feu pendant le siège de la capitale.

Après un premier échec électoral, il obtient aux législatives de février 1876, 7219 voix contre 5458 à son adversaire conservateur Du Marnay. Il restera député jusqu'au 6 janvier 1912 avec une interruption de quatre années, d'octobre 1885 à septembre 1889, après avoir été battu au scrutin de liste.

Le 1er août 1886, il représente le canton de Fouesnant au Conseil général et le restera jusqu'à sa mort.

Il entre au Sénat le 7 janvier 1912 et décède le 4 mars 1914, sans avoir pu faire montre de ses qualités au Palais du Luxembourg (4).

Sa vie politique, comme sa vie privée, fut toute droite, passant sans accroc à travers des scandales de l'époque – scandales financiers, trafics des décorations – honorant le Palais Bourbon de son éloquence sobre mais persuasive.

PROSPER, L'HISTORIEN

La sobriété fut aussi la qualité essentielle de l'historien Prosper Hemon qui collabore aux *Annales de Bretagne*, au *Fureteur Breton*, aux Mémoires de la Société Archéologique du Finistère et de la Société d'Emulation des Côtes-du-Nord.

Sous le titre de "Notes et Documents" il publia de nombreuses études dont "François Delaizire", "Les prêtres assermentés dans les Côtes-du-Nord", les "Chouans dans les Côtes-du-Nord", "La légende de Le Roux du Chef du Bois", travaux dont des compilateurs comme Lenôtre surent tirer profit.

En deux volumes, il traita de "Carhaix et le district de Carhaix pendant la Révolution" (1912-1920), présenta "Les derniers montagnards en Bretagne" dans le *Bulletin de la Société Archéologique du Finistère* (1917, 1918, 1919) ainsi qu'un catalogue bibliographique des œuvres de Luzel (1895). Dans les *Annales de Bretagne* de 1913, il fit paraître une biographie de Jacques Queinnec, député du Finistère à la Convention et aux Cinq-Cents (5).

Après des études de droit, Prosper Hémon, né à Quimper en 1846, y revint en tant que conseiller de préfecture après avoir tâté au journalisme. Muté à Saint-Brieuc, il y fit carrière et y prit une retraite studieuse.

Il avait épousé une dame CHARRUEL, née LE HARS, sœur du maire de Quimper qui avait déjà deux enfants et qui lui en donna deux autres, Anne et Hervé.

CHARLES, LE COLONIAL

Né en 1854, Charles malgré le veto de sa famille, s'engagea à dix-huit ans dans l'artillerie coloniale, attiré par des horizons nouveaux, trait de caractère que l'on retrouvera chez ses neveux, Félix et Louis.

Quand il quitta l'armée avec le grade de maréchal-des-logis-chef, il prépara un concours pour entrer dans la Trésorerie militaire. Recu, il fit carrière en Tunisie et en Algérie où décéda, à Laghouat, à l'âge de 27 ans, sa jeune épouse, Désidérata Angiolina Rossellini.

Il participa à la campagne du Tonkin comme payeur intérimaire du corps expéditionnaire du général Négrier. Puis, nous le trouvons payeur particulier de la Trésorerie d'Afrique et plus tard, administrateur des Colonies. Miné par le même mal que son épouse, il décède à Quimper, le 11 février 1907 et est enterré au cimetière Saint-Marc.

FELIX, LE PEDAGOGUE

Ne respectant pas l'ordre chronologique des naissances des frères Hémon, nous avons gardé pour la fin Félix, père de Louis Hémon. Il vit aussi le jour à Quimper le 30 septembre 1848, et, après de brillantes études littéraires, entreprit une brillante carrière universitaire. Agrégé en 1873, il épousa Louise LE BRETON, originaire de Pleyben, où son père, ancien médecin de marine, exerçait son art. Républicain, le docteur Charles LE BRETON fut élu à l'Assemblée législative en mai 1849, avec 22765 voix sur 86649 votants, devançant BIZET, maire de Brest, de la Villemarqué et LE HARS, de Quimper.

Bien qu'il se soit contenté de prêter son nom à la liste, et sans aucune campagne électorale, payant simplement sa quote-part d'affiches, il est encore élu aux élections complémentaires du 2 juillet 1871, avec le docteur MORVAN, de Lannilis, Louis ROUSSEAU, ingénieur des Ponts-et-Chaussées, et Théophile de POMPERY, de Rosnœn. A Brest, cette liste recueillit 91 % des suffrages (6).

Félix Hémon enseigne tout d'abord à Bourges où naît un fils, Félix (7 mars 1875), puis à Rennes, la même année où sa fille Marie voit le jour, le 17 mai 1877. Il y prononce, le jour de la distribution des prix un discours axé sur la Bretagne et son histoire (7).

Le jeu des mutations le conduit à Brest au début de l'année scolaire 1878. Il s'installe avec son épouse au 33 de la rue Voltaire, et dans le lycée que dirige M.Bousicaux, il a pour confrère et ami, l'historien LANGERON, dont le fils deviendra Préfet de police (8).

Le 4 août 1879, en présence de M.GUAY, préfet du Finistère, et de M.LOIRET, Inspecteur d'Académie, il prononce le discours de distribution des prix, entrant ainsi dans son sujet : "Breton, de quoi parlerais-je à des Bretons sinon de la Bretagne ?"

Il quitte Brest pour Paris en 1882. Son fils Louis, né le 12 octobre 1880 a alors deux ans. Félix enseigne d'abord au Lycée Charlemagne, puis à Louis-le-Grand. En 1889, il devient chef de cabinet du Ministre de l'instruction publique, Armand Fallières, mais le climat de la vie publique n'a sans doute pas d'attrait pour cet homme d'études puisqu'il revient à l'enseignement et est nommé Inspecteur d'Académie à Paris (1895), puis Inspecteur Général (1903). Son activité pédagogique le conduit à écrire de nombreux articles dans les revues spécialisées, ce qui ne l'empêche pas de publier des travaux littéraires sur les œuvres de la Fontaine (Delagrave, 1894), La Rochefoucauld (Oudin, 1896), un important Cours de Littérature, chez Delagrave et un *Bersot et ses amis* (Hachette, 1911) (9).

Félix Hémon dont la santé est chancelante, revient à Quimper en juin 1916. Il y décède le 10 novembre suivant. Son épouse ne s'éteindra que le 25 mars 1945.

Après des études de droit, son fils aîné, Félix, opte pour le Commissariat de la Marine dont l'école est à Brest. Par les lettres adressées à sa famille et conservées aux Archives du Finistère, on suit sa vie brestoïse, puis ses divers embarquements. Commissaire de 2ème classe, il fait une fatale campagne en Extrême-Orient et revient mourir à Brest le 20 Avril 1901.

Marie, elle, restera célibataire. Avec sa mère, elle élèvera Lydia, la fille de Louis Hémon, et décèdera le 13 février 1964, âgée de 87 ans, au Val-de-Grâce, à Paris, mais sera enterrée à Quimper.

Quand à Louis Hémon, des voix plus autorisées que la mienne évoqueront ici l'œuvre et le destin tragique.

NOTES

1. *Archives municipales de Quimper, Etat-Civil, Communication de M. Glorenec.*
2. *Arch. départementales du Finistère, 102 J 1.*
3. *Pierre Avez, "Les quatre frères Hémon", Dépêche de Brest, 16 et 25 février 1933.*
4. *Arch. départ. du Finistère, 102 J 58.*
5. *Notice nécrologiques in Bulletin de la Société Archéologique du Finistère, 1918, pp. X-XII.*
6. *Arch. municipales de Brest, Dossiers élections.*
7. *Arch. départ. du Finistère, 102 J 4 et 102 J 17.*
8. *A. De Lorme, Histoire du Collège de Joinville et du Lycée de Brest, Brest : Uzel, 1907.*
9. *Comme son frère Louis, Félix avait commencé par taquiner la Muse. Avant même d'entrer à l'Ecole Normale Supérieure, il était en correspondance avec Victor Hugo. Celui-ci ayant reçu ses vers lui répondait en ces termes : "Vous me comprenez, et vous me le dites en strophes ardentes. Je viens de faire pleurer le vieux groupe de proscrits indomptables en lisant vos vers superbes" (lettre du 15 juillet 1867, citée par Allan Mac Andrew dans sa thèse sur Louis Hémon).*

LE PERE DE LOUIS HEMON ET LA CHANSON POPULAIRE BRETONNE

par D.LAURENT
CNRS

Georges-Michel Thomas vient de nous présenter les Hémon, cette brillante famille quimpéroise qui se distingua de façon si remarquable dans les domaines des lettres et de la politique en Bretagne dans la deuxième moitié du siècle dernier. Il nous a parlé de Félix, le père de Louis, qui, après avoir enseigné cinq ans à Brest, fut nommé à Paris Inspecteur d'Académie puis Inspecteur Général des Lettres.

On ignore souvent le rôle qu'il joua et l'engagement qu'il prit personnellement dans un débat qui ébranla très fortement les lettres bretonnes à partir des années 1870 : je veux parler de la querelle sur l'authenticité du *Barzaz-Breiz* de Th. Hersart de La Villemarqué.

On connaît les faits : en 1839 était publié à Paris chez Charpentier et chez Delloye un ouvrage qui apparut bientôt en Bretagne comme l'événement littéraire le plus important du siècle (après, il faudra attendre *le Cheval d'Orgueil...*), le *Barzaz-Breiz*. L'ouvrage se présentait comme une collection de chants recueillis par l'auteur— un jeune élève de l'École des Chartes, âgé de 24 ans et originaire de Quimperlé— dans la tradition orale bretonne : en tout une cinquantaine de pièces classées en trois sections inégales dont la plus importante, en nombre comme en qualité, était celle des chants historiques.

On y trouvait, ouvrant le recueil, l'imprécation sauvage d'un barde païen du Vème siècle, *Gwenc'hlan*, deux chants sur Merlin, le célèbre prophète de l'ancienne littérature celtique, une sorte de confession d'Héloïse, l'amante d'Abélard, peinte sous les traits d'une sorcière. . . , et ainsi de suite tout au long de l'histoire de la Bretagne jusqu'aux événements de la Révolution encore toute proche.

L'accueil fut enthousiaste, le succès immédiat tant en Bretagne qu'à Paris et même à l'étranger. Le philologue allemand Ferdinand Wolf proposa la méthode suivie par La Villemarqué en exemple à tous les collecteurs de chants populaires présents et à venir (et quand on sait l'avance qu'avait l'Allemagne en ce domaine à cette époque, on mesure l'importance du compliment !). Des traductions— au moins partielles— du recueil furent publiées en Angleterre, en Allemagne, en Suède, en Pologne.

Six ans plus tard, en 1845, La Villemarqué donne au public une nouvelle édition, enrichie de 33 titres. Il a étendu ses recherches à de nouveaux terroirs, en particulier la Haute Cornouaille, et livre le résultat de ses nouvelles découvertes : une trentaine de ballades historiques qui auraient été composées à des dates s'échelonnant du IV^{ème} siècle à la chouannerie. Parmi elles, les fameuses "Séries" – un dialogue entre un druite et un enfant en 12 questions et réponses qui prétendent résumer l'essentiel de l'enseignement druidique –, un chant sur la submersion de la ville d'Is vers l'an 450, un hymne guerrier en l'honneur du soleil, un cycle de cinq chants à la gloire du chef breton Morvan, rival de Louis le Débonnaire, un poème racontant comment, en 841, le roi Nomenoë libéra les Bretons du lourd tribut qu'ils payaient aux Francs et comment il les chassa hors de Bretagne.

Jusque vers 1865-66 - 20 ans après la parution de cette seconde édition -, l'accueil continue d'être sans réserves. En 1858, La Villemarqué qui avait alors 43 ans, entre triomphalement à l'Institut. Il fait autorité en matière de littérature celtique et sa réputation est considérable.

C'est à l'occasion de la troisième refonte de son recueil, en 1867, que les doutes sur l'authenticité des chants du *Barzaz-Breiz* apparaissent officiellement. Au Congrès interceltique de Saint-Brieuc, en octobre 1867, la Villemarqué – qui était avec Charles de Gaulle (l'oncle du Général) – l'organisateur du Congrès, se voit invité à faire connaître ses sources. Il se dérobe et se contente de déclarer :

Pour ce qui est des chansons bretonnes, je n'ai rien à dire, rien à ajouter sinon que j'ai cherché loyalement, sincèrement la vérité historique et philologique en confrontant les divers textes.

Le jour même de l'ouverture du Congrès, Le Men, archiviste du Finistère, un ami de la famille Hémon, met en vente auprès des congressistes un ouvrage où il s'en prend avec un rare violence à l'auteur du *Barzaz-Breiz* qu'il accuse ouvertement de faux. Les deux années suivantes en 1868 et 1869, la querelle gagne les revues critiques parisiennes : la *Revue Archéologique* et la *Bibliothèque de l'Ecole des Chartes*. La Villemarqué ne dit rien.

Entre temps, en 1868, avait paru l'ouvrage de Luzel, *Gwerziou Breiz Izel*, où il donnait les textes dûment référencés de quatre-vingt-douze chants de type historique qu'il avait lui-même recueillis et qui constituaient autant d'éléments de comparaison avec les chants de La Villemarqué. Au nom justement des différences séparant les deux recueils, les critiques se firent de plus en plus insistantes. Ainsi un historien briochin, Anatole de Barthélémy, écrit :

Rien n'est décourageant comme d'avoir à s'appuyer en matière historique sur des documents que l'on croit authentiques et dont on reconnaît plus tard la brillante futilité (1),

et de même d'Arbois de Jubainville, chartiste distingué lui aussi :

M. de La Villemarqué s'est proposé de restituer ces poésies défigurées, pensait-il, par l'ignorance et le temps. Il a oublié de nous dire comment il procédait. Il ne le sait pas lui-même. Son imagination a été son seul guide. M. de La Villemarqué a donc fait une grande chose. Mais il l'a faite en poète plutôt qu'en érudit. Le temps est venu de compléter son œuvre, de donner au critique une place à côté du poète, de substituer aux pastiches des textes scientifiquement établis (2).

La guerre de 1870, si meurtrière pour les soldats bretons, amena une certaine accalmie dans la polémique. Mais cette pause fut de courte durée et c'est à ce moment que Félix Hémon entra en scène. Il avait 24 ans lorsque le Congrès annuel des Sociétés Savantes se tint à nouveau à St-Brieuc en 1872 et les organisateurs avaient inscrit au programme la question qui agaçait tant les esprits en Bretagne et dans le monde des historiens et des Chartistes : "faire l'histoire authentique des chants populaires bretons".

Luzel, qui était en train de préparer l'édition de son deuxième volume des *Gwerziou* prit la question posée comme une invitation personnelle et prépara un mémoire sur le sujet.

Après avoir passé en revue les chants du *Barzaz-Breiz* et les avoir comparés à ceux qu'il avait lui-même publiés en 1868, il classa les premiers, ceux du *Barzaz-Breiz*, en deux catégories : les pièces entièrement fabriquées par La Villemarqué (une vingtaine, selon lui) et celles qu'il avait seulement remaniées, et il conclut ainsi : "Le Barzaz-Breiz est faux historiquement - il est encore faux philologiquement", dans la mesure où la langue en a été profondément retouchée. A cette double accusation, Luzel proposait de voir un mobile : le patriotisme de l'auteur, désireux de doter la Bretagne d'une littérature ancienne vraiment nationale. Luzel terminait son mémoire en ces termes :

Il est temps que chaque genre soit défini et délimité et que l'on proscrive radicalement l'imagination du domaine de l'histoire.

L'émoi fut grand à St-Brieuc lorsque Luzel lut son rapport. Il l'avait auparavant communiqué à La Villemarqué qui, du coup, avait renoncé à venir au Congrès bien qu'il y ait été annoncé : il se refusait une nouvelle fois à intervenir

lui-même . C'est alors qu'un libraire quimpérois, J. Salaün, qui connaissait bien Luzel mais était politiquement du bord opposé (il collaborait au journal royaliste *L'Océan*), décida de voler au secours de l'auteur du *Barzaz-Breiz* avec la ferme intention, annoncée publiquement, d' "éteinter" Luzel. Il publia en effet dans *L'Océan* trois articles scandalisés où la flamme patriotique blessée et la passion l'emportaient sur la riqueur critique.

Et c'est alors qu'intervint Félix Hémon avec une hauteur de vues bien plus grande. Il venait de sortir brillamment de l'Ecole Normale Supérieure. Il avait toute la fougue et la combativité de la jeunesse et ses opinions républicaines solidement affirmées, le placèrent d'emblée, aux côtés de Luzel, son ancien maître au Collège de Quimper.

Dans son premier article de *L'Océan*, le 21 octobre 1872, Salaün, en fulminant contre le travail de sape et de démolition de trop de ses contemporains, faisait part de la tristesse qui s'était abattue sur lui à la lecture du pamphlet de Luzel : comment un esprit conscient pouvait-il ainsi s'attaquer à un livre admirable qui faisait la gloire de la Bretagne et l'admiration de l'Europe ? "Pour ma part - affirmait-il ingénûment - aurais-je eu la main pleine de preuves contre l'authenticité du *Barzaz-Breiz*, ma main ne se serait pas ouverte". Ses trois articles étaient du même style.

Félix Hémon se fit un malin plaisir d'y répondre dans les colonnes du *Finistère*—l'organe des radicaux quimpérois que venait de fonder son frère Louis— en deux articles où il faisait preuve d'une autre qualité d'analyse et de rigueur critique que son adversaire. Il y démontait avec habileté l'engrenage où s'était laissé prendre La Villemarqué pour avoir défriché trop tôt un domaine qui n'avait pas encore de règles précises. Il montrait qu'il s'agissait maintenant de science et non de littérature et faisait valoir les méthodes différentes utilisées par Luzel. Félix Hémon revint à nouveau sur cette question quinze ans plus tard, en 1887, dans une série d'articles de la *Nouvelle Revue* intitulée "Les races vivaces". Deux longs articles de critique littéraire étaient consacrés à la Bretagne et il en profitait pour revenir en quatorze pages sur la question de l'authenticité du *Barzaz-Breiz* et sur les problèmes méthodologiques soulevés par la comparaison des deux recueils.

Avec encore plus de vigueur mais tout autant de clairvoyance et de brio, il y dénonçait "certains apologistes" (il est clair qu'il visait, Salaün, son contradicteur de 1872) "qui, dans cette question scientifique, ont vu une question politique, presque une question sociale" (3). C'est bien là en effet que se situait la ligne de partage.

Aujourd'hui, plus d'un siècle après qu'a éclaté publiquement la querelle du *Barzaz-Breiz*, les esprits ne sont toujours pas tout à fait calmés et les passions politiques continuent, des deux côtés, à peser d'un poids injustifié sur les jugements et les raisonnements de ceux qui s'intéressent à l'œuvre de La Villemarqué qu'ils soient fidèles à Salaün ou inconditionnels de Luzel. Pourtant la science a progressé et la documentation aussi : on possède aujourd'hui les éléments qu'avaient vainement cherchés les critiques du siècle dernier : les originaux des collectes effectuées sur une période de plus de cinquante années — de 1833 à 1892 — par La Villemarqué ; c'est-à-dire les éléments qui seuls peuvent permettre une juste appréciation du travail de l'auteur du *Barzaz-Breiz*. Ces documents donnent raison à Félix Hémon : ils font valoir sa clarté de jugement, sa prudence et son sens critique.

Mais en même temps, et de manière assez inattendue, ils montrent sans doute possible que La Villemarqué avait effectivement recueilli dans la tradition vivante de son temps beaucoup des éléments de ces pièces prestigieuses qui devaient faire la gloire du *Barzaz-Breiz*. Nul plus que Félix Hémon n'aurait pu s'en réjouir, lui qui avouait dans l'un de ses articles de 1872 "préférer un fragment d'Alisens ou d'Ogies le Danois à toute la *Henriade*", ou encore "un pêle-mêle de rochers et d'arbres à la plus belle allée dessinée par Le Nôtre", lui qui souhaitait tant savoir "ce qu'avaient chanté nos pères à La Villemarqué et la façon dont ils l'avaient chanté".

NOTES

1. *Revue archéologique*, décembre 1868.
2. *Bibliothèque de l'École des Chartes*, décembre 1869.
3. *Nouvelle Revue*, 1887, p.502.

LOUIS HEMON, AVENTURIER OU PHILOSOPHE ?

par Gilbert LEVESQUE

Ecrivain québécois

Le centenaire de la naissance de l'auteur de *Maria Chapdelaine* fait qu'on aura dit beaucoup de choses de Louis Hémon. L'homme fait parler. Il est à la fois sujet d'admiration, de polémique, de contreverses.

Voyageur anonyme,
Secret comme un tombeau
Dans ce pays surgi
des plus profondes solitudes
(le lac St-Jean)
Il franchirait sans le savoir
les étapes de son destin (1).

Qu'il ait été, selon l'expression de Mgr Victor Tremblay, "chasseur de nouveau par tempérament", voilà qui peut se concevoir. Par ailleurs, la présente année que je viens de passer en la compagnie de l'écrivain breton m'a fait goûter sa discrétion attachante. C'est pourquoi, l'interrogeant, je me suis bien gardé de conclure.

Je sais seulement que c'est lui d'abord qui sut exprimer un jour "avec un heureux mélange de virilité et de tendresse la profonde fidélité des colons du Québec aux traditions héritées de la Vieille France" (2). En des termes clairs et sans ambiguïté, il désignerait comme par devant notaire, la clause de notre héritage : garder vivante la mémoire du passé .

Je vois d'ici l'être de liberté que fut Louis Hémon, esquissant d'un air moqueur "le sourire supérieur d'une personne d'expérience" (3); et laissant transpirer quelque peu ce qu'il est convenu d'accepter comme "l'orgueil secret de la race élue" (4).

Breton d'origine, il est né, lui aussi, d'une race fière. Fierté qui apparaît dès le jeune âge, à Brest, où il voit le jour. Au fil des ans, elle l'accompagne. Et s'il se fait une amie de son orgueil, elle est aussi son cri, son chant. Pourtant, dès que celui-ci prend conscience de la vie frêle des hommes et des choses, ce cri qu'il porte en lui - sans trop de surprise, d'ailleurs - il a toutes les peines du monde à le comprimer. C'est sans doute pour cela que son personnage Mike O'Brady, dans *Colin-Maillard*, avait la curieuse habitude de s'énumérer parfois

mentalement, l'une après l'autre, et avec une attention scrupuleuse, "toutes les raisons qu'il avait d'être heureux" (5). Instinctif autant qu'optimiste, Louis Hémon apprit à regarder à travers l'obscurité avec tendresse (6).

Mon approche personnelle avec Louis Hémon, je l'ai voulue honnête, sensible, à la mesure d'une discrétion qui m'était suggérée. Ne pouvant interroger l'homme directement, je me suis donc tourné du côté des personnages. Mais c'est certainement en passant par la fille que je devais rencontrer le père.

Lors de l'entretien qu'elle m'accorde, Lydia Hémon, me parle de son grand-père Félix avec beaucoup d'affection. D'ailleurs, il est aisé de la comprendre après qu'elle m'eut indiqué sur le mur une magnifique sanguine signée F.Cormon . Il s'agit de Fernand Piestre dit Cormon, peintre français, ami de la famille. Le portrait représente l'homme songeur. Et la mimique du faciès laisse tôt reconnaître l'Inspecteur Général de l'Instruction Publique : fier, quelque peu hautain. Retenons seulement que la paternité responsable de ce dernier dut essuyer quelques charges si l'on songe que Louis fit des études assez fantaisistes. Particulièrement à l'époque où il fréquentait le Lycée Louis-le-Grand. Tantôt à la tête, tantôt à la queue (ou presque) de la classe, il proclamait en famille : "Qu'est-ce qu'une place de composition comparée à l'éternité" (7). Déjà, devant nous, se révèle le philosophe. Et parce qu'il est conséquent avec lui-même, quelques années plus tard, il sera en mesure d'écrire : "Quand le monde est couleur de nuages et de boue, j'allume ma fidèle pipe et je me raconte à moi-même des histoires : l'histoire détaillée de toutes les choses heureuses qui ne pourront manquer d'arriver un jour ou l'autre ; comme cela ne coûte rien. . . je corse la dose. . . et je m'accorde à moi-même assez de félicités pour effacer tous les mauvais jours". Comme s'il avait voulu prouver jusqu'où ses capacités pouvaient l'entraîner, il ajoute sagement : ces félicités , "si elles ne venaient pas, ce serait déjà quelque chose de les avoir attendues avec confiance jusqu'à la fin" (8). En attendant, Louis Hémon n'hésitera devant aucune exigence pour correspondre à sa raison de vivre. Raison-témoin qui a nom LIBERTE !

La pratique du sport sera vraisemblablement chez lui, le moyen d'étancher cette soif qui apparaît si grande au regard du chercheur. Selon Maurice Schmit, ancien secrétaire de l'Association des Anciens élèves du Lycée Louis-le-Grand, à Paris, Hémon dans le sport, "ne recherche pas tant les championnats que la discipline qui en découle" (9). Dans une nouvelle qu'il publiera le 3 février 1906, l'auteur de *Maria Chapdelaine* déclare admirer et chercher l'équilibre parfait et cet état de force harmonieuse qui rend semblable aux dieux. Lui-même attribue son bon équilibre, qu'il n'hésite pas à citer en exemple, au fait qu'il ne se préoccupe de rien. Ce qui incite Nicole Deschamps à se demander "si Hémon ne trouvait

pas dans l'épanouissement physique une sécurité affective dont il avait absolument besoin, une façon peut-être d'endiguer une sensibilité trop vive". Quoi qu'il en soit, cela n'empêchera nullement Louis Hémon de poursuivre sa courte vie, en aventurier ou en philosophe. Epris de liberté, il n'hésitait pas à passer des heures entières dans le creux d'un rocher, les yeux fixés sur la vague (10) : parcourir le monde et le décrire, tel serait son rêve (11).

Jacques de Marsillac, l'un de ses très rares amis, nous présente Louis Hémon comme correspondant assez bien au personnage que notre esprit tente d'évoquer à sa guise. Le futur auteur de *Maria Chapdelaine* reçoit ici ses premières lettres de noblesse :

Hémon, une des créatures les plus droites qu'on puisse imaginer. Il était affublé d'une confiance dans l'honnêteté d'autrui, dure comme le granit de son pays. . . Comme il aimait la vie et le vaste monde avec tous ceux qui le peuplent, il avait les sentiments les plus délicats, la noblesse de pensée et la droiture dont on rêve pour ceux qu'on aime (12).

S'il lui est presque physiquement impossible de faire des confidences, ce sont là ses mots, Louis Hémon n'est pas sans soupçonner pour autant que, dans la famille, on le tient pour un raté. Ce qui ne l'empêche nullement de ne pas perdre de vue l'essentiel. Cinq jours avant de quitter Londres dont il commençait à avoir sérieusement soupé, il adresse une lettre à sa mère dans laquelle il lui confie : "Je ne perds pas une bribe de confiance". Louis Hémon possède des affinités avec son personnage Pat, dans *Battling Malone*, qui était toujours prêt à parier son dernier shilling sur sa propre chance.

Poursuivant la lecture de la lettre du 7 octobre 1911, on peut s'attarder à ce commentaire pour le moins judicieux que Louis adresse à sa mère :

Tout ne va pas comme dans les contes de fées ; il y a bien des choses qui me donnent l'air d'un déséquilibré, ce qui n'a pas d'importance. Et d'autres, qui me donnent l'air d'un paresseux et d'un incapable, ce qui est plus ennuyeux.

Confiant, Louis l'est d'abord dans sa vocation : "travailler, tout juste pour vivre, et poursuivre son idéal littéraire". Après tout, la vie ce n'est pas l'argent. Ce n'est pas travailler tous les jours, dit-il, du matin au soir. La vie, c'est aller ici et là, c'est voyager, c'est observer, c'est respirer un peu de liberté, c'est pénétrer l'âme d'autrui sous différents climats" (13). Quelle leçon merveilleuse où Hémon nous invite à "redescendre, degré par degré, vers la simplicité de la création primitive" (14). Et son rêve se poursuit et le nôtre l'accompagne.

Désireux de voir de près des métiers généralement considérés comme humbles, Hémon quitte Liverpool, le 12 octobre 1911, soit le jour même de son trente-et-unième anniversaire de naissance. Il s'embarque sur le *Virginian* qui le dépose, six jours plus tard, à Québec (15). QUEBEC ! où Hémon reconnaît la musique des mots français et l'accent du terroir (16).

Dans le célèbre roman qu'il va bientôt nous laisser, puisque lui-même est arrivé à la saison avancée, Hémon remarque que

partout, l'automne est mélancolique, chargé du regret de ce qui s'en va et de la menace de ce qui s'en vient ; mais, poursuit-il, sur le sol canadien, il est plus mélancolique et plus émouvant qu'ailleurs ; et pareil à la mort, d'un être humain que les dieux rappellent trop tôt, sans lui laisser sa juste part de vie (17).

Comment de ne pas nous émouvoir devant une telle prémonition ?

Nous savons que le séjour de Louis Hémon à Péribonka sera relativement court ; de juillet à décembre 1912. Or, dans sa lettre du 5 septembre 1912, de Péribonka, Hémon écrit : "Ce qui me plaît ici, c'est que les manières sont simples et dépourvues de toutes affectations". Cette simplicité des gens de la terre, de laquelle il se réclame, il ne pouvait que la communiquer à son œuvre. C'est sans doute pour cela que depuis, elle a peu vieilli. C'est certainement cette même simplicité débonnaire de la langue, si savamment exprimée, qui consacre et le génie et l'œuvre de l'écrivain.

A cet effet, citons un témoignage de notre plus virulent pamphlétaire : Valdombre. S'appuyant sur le fait qu'il est extrêmement difficile pour un écrivain canadien, de continuer ou de répéter le romancier français, en employant les règles du roman traditionnel, il ira jusqu'à déclarer à Québec, dans une conférence : "Louis Hémon a tout pris ; ils nous laisse à peine quelques souches" (18).

Claude-Henri Grignon, que l'on reconnaît sous ce pseudonyme (l'auteur de *Un homme et son péché*), n'a jamais été un adepte des compliments dithyrambiques. Je prends pour exemple ce reproche qu'il adresse à Hémon : "Il a doré le décor" (dans le sens de fixer une dorure) ; plus que cela, il a doré notre langage. Et pourtant, dans sa même critique de *Maria Chapdelaine* le Lion du Nord confessera que "la beauté et la véracité des dialogues sont capables d'émouvoir les cœurs et les esprits les plus durs". Mieux encore, il avouera que c'est là, justement, dans ses dialogues, que Louis Hémon se montre le plus vrai.

S'il n'aimait pas écrire de lettres, Louis en a pourtant envoyé beaucoup. Mais enfin, pourquoi a-t-il tant aimé changer d'adresse ? Soucis financiers ou autres, il est douteux, comme le mentionne Madame Deschamps, que Louis Hémon échappe jamais tout à fait à sa légende. Même ses lectures demeurent pour nous un profond mystère. "Adolescent, il avait aimé Victor Hugo jusqu'à en réciter tout haut des passages dans sa chambre.". Lorsqu'à Montréal, au mois d'avril 1913, il reçoit enfin *Les filles de la pluie*, un roman qu'il avait commandé depuis un bon moment, voyons sa surprise : ce n'est pas un exemplaire mais deux qu'il trouve sur sa table ; ce qui lui fait dire à Bonne Poule, sa sœur Marie : deux exemplaires du même livre, ça me donne la sensation de la vie à grandes guides.

La vie à grandes guides, cela veut dire quoi pour Hémon ? A cela Monsieur Ripois pourrait répondre que "quelques heures de bon temps donnent parfois une illusion de vie large et joyeuse". Mais, pour l'auteur de *La belle que voilà*, c'est autre chose. La vie à grandes guides, c'est aussi l'angoisse qu'il faut surmonter. L'angoisse telle qu'il l'a décrit lui-même "lourde comme la couverture de plomb des cauchemars, décourageante comme un fléau auquel "on n'échappe pas" (19).

Ce qui me fascine chez Louis Hémon, c'est que chaque coup dur semble vouloir consolider davantage ses positions et contribuer à maintenir en équilibre son éternel optimisme. Capable à ses heures de sagesse et de prudence, en quittant Londres en 1911— Londres où il vient de vivre quelques années troublantes— il ne s'engagera dans le futur qu'avec précaution, "en tâtonnant, de peur surtout de se faire mal à lui-même, mais un peu aussi de peur de faire mal aux autres, parce qu'il sait qu'il pourrait souffrir par eux" (20). Sagesse que cela ! Et qui n'est rien d'autre qu'une volonté de survivre. C'est pourquoi Louis Hémon se charge lui-même de nous rappeler qu'il n'a pas fait qu'aimer la vie mais qu'il a su en rire. A sa manière.

Au lendemain de la lecture de *Colin-Maillard*, j'ai souvenance de m'être senti perplexe. *Colin-Maillard*, convient beaucoup plus à un jeu qu'au titre d'un ouvrage. J'avoue sans peine que son seul titre m'en a fait retarder la lecture. Et pourtant, grâce à ce livre, je devrai toujours à Mike O'Brady, personnage central de ce roman, de s'être chargé de me faire comprendre l'intention cachée de son auteur. Colin-Maillard, un jeu ? Un jeu que l'on refuse d'admettre ; auquel surtout, on ne veut pas se voir identifier. Alors qu'à tous moments, à la Grande Première du Quotidien, on nous compte toujours parmi la distribution.

Colin-Maillard, c'est le jeu de la grâce et de la volonté ; de la lutte sauvage et sourde que dispute le courage face à l'abandon. C'est l'agaçante hésitation

entre l'épineux compromis et la solution véritable. C'est enfin toute la différence du monde entre l'ange et la bête qui veillent en nous : irréconciliables parce que trop différents. Mais c'est aussi, hélas, l'évidence d'un combat perpétuel à livrer.

Au milieu de cet enfer, Mike O'Brady, alias Louis Hémon. Je prends ici pour appui, ce que Julien Green, académicien français, à déjà dit de lui-même : "Je suis tous mes personnages". Or, Mike O'Brady-Louis Hémon se demande s'il doit accepter l'heureux ménage des contradictions ; lui, dont "la complète indépendance qu'un homme digne de ce nom doit tenir comme un privilège se veut plus précieuse que le pain" (21).

Louis Hémon n'aura pas trop de cette indépendance, si précieuse pour un écrivain, afin de mettre à nu le clair-obscur qui s'attache à la question métaphysique dont, secrètement, il est si soucieux. A cet égard, il faut lire quelques-unes des nouvelles parues dans *La Belle que voilà*. Entre autres, "La foire aux vérités" - un titre que l'on envie - et "Celui qui voit les dieux".

Indigné du peu de reconnaissance qu'ont manifesté jusqu'à ce jour les fils d'Adam, le romancier fera dire au vieil Hydleman, boutiquier de l'est de Londres : "Ça paraît vraiment dommage de gaspiller le royaume des cieus pour des hommes qui se trouvent parfaitement satisfaits de vivre ici-bas comme des pourceaux" (22).

Est-ce pour conserver intact le sens mytérieux de ce qui reste incompris que Louis s'est préparé à quitter le continent, conservant dans son cœur le secret espoir que ce sens-là lui serait conservé ? Qui le dira ? En terre d'Amérique, dans ce qui fut jadis la Nouvelle France, il découvrira, à son grand regret, peut-être, que partout où il devra se rendre de par le vaste monde qu'il aime tant, il sera toujours appelé à se heurter à "la stupidité prodigieuse des gens obtus". Et parce qu'il n'a pas d'autre choix que celui qui s'impose de lui-même, il requiert les services de Mike O'Brady pour être l'instrument-clé d'une justice immanente. Ah ! le beau geste : franc, rationnel, compensatoire. Attitude que des versés en psychologie étiquetteront sans doute au dossier comme relevant de la sublimation. Qu'importe le diagnostic final, puisque tout est provisoire ! Ce qu'il nous faut savoir c'est que Louis Hémon, aventurier ou philosophe, avec toute la lucidité qu'on lui connaît, a décidé de survivre à lui-même en s'avouant, s'acceptant et se reconnaissant d'une manière définitive comme un être de liberté. Et là, il me plaît de l'imaginer dans la peau de son jumeau, François Paradis, à qui il fait regarder le plancher, sans répondre, un peu honteux peut-être de ses goûts déraisonnables.

Aventurier ou philosophe, Hémon sut passer sous silence ce qui inspira *Maria Chapdelaine* et ses autres écrits. Discret et fier, comme sa Lizzie Blakeston, le personnage attachant de *La belle que voilà*, Hémon emportera avec lui en terre, un grand secret plein d'orgueil ; quelque chose comme les restes d'une personne de haute naissance qui aurait vécu en exil et dont, même après sa mort, il serait interdit de révéler le nom.

Je laisse à Daniel Halévy, le préfacier de *Battling Malone*, le soin de rendre un dernier hommage à celui que d'aucuns considèrent encore comme "le plus insaisissable des êtres" :

Rien n'est moins fondé que l'opinion qui fait de Louis Hémon l'homme d'un livre ; il était, comme Dickens ou George Sand..., et j'ajoute : ou comme chez-nous, Gilles Vigneault et Félix Antoine Savard, l'homme d'un poème innombrable, et de ce poème nous avons plusieurs chants.

Il reste de lui
une valise égarée
et son maigre butin
un musée et un livre
qui sert sa gloire
et qui a fait le tour du monde ! (23).

NOTES

1. *Georgette Lacroix, poète québécois, "A la mémoire de Louis Hémon", poème inédit.*
2. *Guy Sylvestre, Panorama des lettres canadiennes françaises, Québec, 1964, p.7.*
3. *L. Hémon, Colin-Maillard, Paris : Grasset, 1924, p.22.*
4. *Ibid., p.19.*
5. *Ibid., p.16.*
6. *L. Hémon, Battling Madone, Paris : Grasset, 1925, p.139.*
7. *A. Ayotte, V. Tremblay, L'Aventure Louis Hémon, Montréal : Fides, 1974, p.46.*

8. *L. Hémon, Lettres à sa famille, Montréal : PUM, 1968, p.149.*
9. *Ayotte & Tremblay, ibid., p.49.*
10. *Ibid., p.84.*
11. *Ibid., p.101.*
12. *Ibid., p.83*
13. *Ibid., p.340.*
14. *Damase Potvin, Le Roman d'un roman, Québec : Ed. du Quartier Latin, 1950, p.185.*
15. *Louvigny de Montigny, La Revanche de Maria Chapdelaine, Montréal : Ed. de l'ACF, 1937, p.9.*
16. *Ayotte & Tremblay., ibid., p.140.*
17. *L. Hémon, Maria Chapdelaine, Paris : Nelson, 1944, p.121.*
18. *Valdombre, Les Pamphlets de....., n° 4 (mars 1938), pp.155-168.*
19. *L. Hémon, Monsieur Ripois et la Némésis, Paris : Grasset, Coll. "Les Cahiers Verts", 1950, p.257.*
20. *L. Hémon, M.Ripois, ibid., p.315.*
21. *L.Hémon, Colin-Maillard, p.6.*
22. *L.Hémon, Colin-Maillard, p.84.*
23. *Georgette Lacroix, ibid.*

Note de l'éditeur : la première séance de travail se termina par l'intervention improvisée de P.J. HÉLIAS sur L.Hémon et la Bretagne.

DEUXIEME SÉANCE DE TRAVAIL

L'OEUVRE DE LOUIS HÉMON, PRESIDENT : M.QUESNEL,
Président de l'Université de Bretagne Occidentale

**AVEC LOUIS HEMON, AUX SOURCES DE LA LITTERATURE A THEME SPORTIF :
"BATTLING MALONE, PUGILISTE"**

par Pierre CHARRETON
Université de Saint-Etienne

Lorsque j'ai eu l'imprudence de répondre favorablement à l'invitation de mon ami André Guyon à venir parler ici de Louis Hémon dans la perspective de mes travaux sur le thème du sport dans la littérature française, j'ignorais qu'il existât un article signé Charles Chassé, dans la revue *Bretagne*, avril 1935, qui était intitulé : "Louis Hémon précurseur de la littérature sportive". Je craignais que l'herbe ne m'eût été déjà coupée sous les pieds. Heureusement pour moi la lecture de l'article en question m'a rassuré. Il n'y est fait allusion qu'aux articles et aux nouvelles publiés par l'écrivain dans les quotidiens sportifs *Le Vélo* et *L'Auto*. Chassé dégage brièvement et d'ailleurs justement le sens et le rôle du sport dans la vie de Louis Hémon, mais ne mentionne même pas *Battling Malone, pugiliste*, qui reste de loin l'œuvre majeure à thème sportif de l'écrivain.

Quant à moi, j'ai choisi de ne dire à peu près rien de la vie sportive de l'auteur, car les ouvrages de Mc Andrew, puis d'Alfred Ayotte et Victor Tremblay proposent sur ce point de biographie de très nombreux éclaircissements et témoignages . De même, de propos délibéré, je ne ferai que mentionner ici en commençant la conception proprement éthique que l'écrivain avait du sport. Tous les commentateurs ont eu raison d'insister sur ce point : la compétition organisée, les performances, les records, voilà qui ne passionnait guère Hémon. Il se faisait du sport une plus haute idée. Il le pratiquait d'une manière qui ne fait sans doute pas les champions, mais probablement mieux. On peut être sûr que dans son article du *Vélo* du 12 févr. 1904, "Histoire d'un athlète médiocre", c'est son histoire qu'il raconte. Mais cette "médiocrité", qu'il faut prendre au sens étymologique, comme Jean Prévost dans un chapitre de *Plaisirs des Sports* intitulé "Médiocrité heureuse", a sa contrepartie morale :

Vint un jour où il s'aperçut qu'il n'avait pas donné son effort en vain et que, pour avoir lutté désespérément, faibli parfois et pourtant continué, il était venu singulièrement près de sa chimère. A défaut de médailles, il avait gagné à sa montée tenace la force tranquille et la simplicité.

J'en resterai donc là sur ce sujet, de même que je ne dirai rien sur *Maria Chapdelaine*, encore qu'on puisse y déceler un goût de l'aventure sportive. Je vais m'attacher essentiellement à la nouveauté et à la postérité de *Battling Malone, pugiliste*, dans la littérature à thème sportif. Puisque tous les critiques et biographes ont souligné l'apport nouveau de ce thème, chez Louis Hémon, en matière de morale, je voudrais mettre plutôt en lumière un Louis Hémon précurseur dans la peinture sociale et plus encore dans le domaine de l'esthétique et de la poésie du sport.

Hémon n'est pas l'inventeur de la chronique à thème sportif. Jules Vallès avant lui, et lui aussi de Londres, avait envoyé en France des articles sur les mœurs sportives, courses de chevaux, lutteurs, boxeurs, etc., en 1876 et 1877, articles accessibles aujourd'hui dans le recueil *La Rue à Londres*. Cependant le cas de Louis Hémon reste exceptionnel en ce sens qu'on peut vraiment prétendre qu'il est venu à la littérature par le biais de ses chroniques dans la presse sportive qui lui valurent deux prix, en 1904 dans *Le Vélo*, et 1906 dans *L'Auto*.

Il faut aussi reconnaître que *Battling Malone* ne constitue pas l'acte de naissance du roman à thème sportif dans la littérature française. Il existait déjà à la fin du XIX^{ème} siècle et au début du XX^{ème}, un certain nombre de romans construits autour de la destinée d'un champion. Pour donner brièvement quelques exemples, je citerai *Ompdrailles, le tombeau des lutteurs*, de Léon Cladel (1879), *Ramuntcho* de Pierre Loti (1897), dont le héros est un champion de pelote basque, *Le Recordman* de Rémy Saint-Maurice (1898), *Alphone Marcaux*, du fameux Henri Desgrange (1899) qui allait fonder le journal *L'Auto*, ancêtre de *L'Equipe*, *Claude Lenoir* de Théodore Chèze (1907), ou encore, en 1911, donc exactement à la même époque que *Battling Malone*, *Nicolas Bergère, joies et déconvenues d'un jeune boxeur*, de Tristan Bernard, l'humoriste passionné de boxe et qui fut directeur du vélodrome Buffalo.

Les romans les plus intéressants sont ceux dans lesquels le sport n'est pas coupé de la vie, et où l'auteur nous fait pénétrer par ce biais dans un "milieu" donné, avec un souci de réalisme dans la peinture de ces mœurs alors nouvelles. Ce type de roman, dont l'histoire s'inscrit dans un cadre historique et géographique bien connu de l'auteur, et met en œuvre une réalité sociale et sportive qui lui est familière, a des chances de susciter l'intérêt du lecteur parce que l'écrivain, du fait qu'il connaît du dedans ce dont il parle, ne se contente pas d'une description superficielle, anecdotique, ou purement pittoresque.

C'est évidemment et éminemment le cas de Louis Hémon dans *Battling Malone*, que je n'hésiterai pas à placer nettement au-dessus des romans que je viens de citer, car ces derniers sont ou simplement honnêtes ou réellement

médiocres. Non seulement l'écrivain a pratiqué avec assiduité plusieurs sports, en plus de la marche qui était son exercice favori, mais il a aussi fréquenté avec assiduité les salles de boxe, notamment à Londres. On en trouve d'ailleurs des échos dans *Colin-Maillard*. Dans *Battling Malone*, la description du public de Whitechapel et de l'atmosphère qui règne autour du ring est tout à fait saisissante. L'auteur a été très sensible à l'esthétique particulière qui se dégage du spectacle sportif. Dans un article du *Vélo*, il s'indigne de ce que les Français qu'ils a emmenés dans la salle du "Wonderland" sont incapables de percevoir "la formidable beauté du combat".

Battling Malone ne fut publié qu'en 1925, mais a été écrit à Londres au moment où un jeune boxeur français mince, élégant et virevoltant commençait une carrière qui allait être éblouissante : j'ai nommé Georges Carpentier. Ce dernier a prêté ses traits à Serrurier qui, à la fin du roman, battra Malone aux points grâce à son art de l'esquive.

Ainsi le premier thème social traité dans ce roman se rapporte au chauvinisme et au nationalisme qui s'expriment et s'exaspèrent à l'occasion des manifestations sportives. On sent que Louis Hémon est fier, au fond, de ce que les Français, grâce à Carpentier, soient arrivés à en remonter aux Anglais sur leur terrain de prédilection. Mc Andrew a d'ailleurs bien senti qu'il y avait dans *Battling Malone* "une idée de réhabilitation de la France". L'écrivain avait été mortifié de voir que les Anglo-Saxons, dans leur orgueil, n'avaient pas pris au sérieux les efforts des Français en matière de boxe ou de football-rugby, et même les avaient tournés en ridicule. On sent percer cette amertume dans plusieurs chroniques publiées dans *Le Vélo* en 1904-1905.

Devant la menace que représentent les progrès des Français, un aristocrate, Lord Westmount, fonde une sorte d'association destinée à découvrir et entraîner de nouveaux talents pour en faire des champions. Lorsque sera programmée la rencontre avec Serrurier, vers la fin du roman, Lord Westmount recevra des lettres contenant cette injonction aussi vigoureuse que laconique : "Rossez le Français !". La question de la fierté nationale est donc au centre des préoccupations de ces aristocrates qui veulent conserver à tout prix l'hégémonie britannique symbolisée et comme garantie par les succès sportifs. Ce thème allait connaître une grande fortune dans les essais, nouvelles, romans et même les poèmes de la littérature sportive.

Le deuxième thème majeur, qui allait, lui, encombrer littéralement les "romans sportifs", nous fait aborder la problématique "Sport et amour", compliquée ici par la question du professionnalisme et de la différence sociale. *Battling Malone* comporte la peinture des illusions d'une jeune "vedette" du sport tirée

brutalement de son milieu social et projetée sans préparation au fafte de la gloire et de la notoriété. Malone, né dans les bas-fonds londoniens, a jusqu'ici mené une rude vie de chapardages, de bagarres, de petits emplois éphémères. Il est un jour remarqué par Lord Westmount grâce au punch étonnant qu'il manifeste au cours d'une rixe. Son mentor l'installe bientôt dans ses quartiers d'entraînement et avec ses amis vient quotidiennement juger de ses progrès.

Il est un jour accompagné de sa sœur Lady Hailsham, et cette rencontre causera la perte de Malone : "Une histoire comme il y en a dans les livres... voilà ce qui lui arrivait. Il se trouvait miraculeusement transporté dans le monde aristocratique et merveilleux dont parlent les journaux du soir". Lady Hailsham s'affiche bientôt en compagnie de Malone qui représente pour elle "un de ces mâles puissants et hardis, proches de la nature, devant lesquels les femmes s'émeuvent et frissonnent un peu". Le boxeur est pour elle comme un de ses animaux favoris, qu'elle aime à flatter de la main. De plus, il entre dans le comportement de la jeune femme un goût du scandale et de la provocation : il ne lui déplaît pas d'effarer la bonne société.

Dans sa naïveté Malone s'imagine avoir désormais franchi les barrières sociales qui le séparaient de ces sphères brillantes. Il est naturel que la simplicité du héros et la soudaineté de son ascension ne lui aient pas permis d'acquérir l'expérience qui lui eût sans doute épargné le drame final. Après quelques victoires prometteuses, arrive le match contre Serrurier qui se termine à l'avantage de ce dernier. Malone au désespoir erre dans les rues et finit par entrer chez Lady Hailsham. Dans une prière touchante d'inconscience et de maladresse, il la demande en mariage. L'éclat de rire brutal de la jeune femme provoque en lui un terrible sentiment d'humiliation. Tout ce qu'il y avait dans son cœur d'amour aveugle et d'adoration se mue en exaspération. Fermant la portée à clé, il marche sur Lady Hailsham qui, affolée, le tue d'un coup de revolver. Allan Mc Andrew fait à mon avis un contre-sens sur ce dénouement qu'il juge "mélodramatique". Sans doute n'a-t-il pas lu beaucoup de "romans sportifs" car ceux-ci, généralement, ne lésinent pas sur le romanesque à bon marché. Il me semble qu'au contraire Hémon, en l'occurrence, par la brièveté et la discrétion du récit, est parvenu à éviter ce piège dans lequel sont tombés tant d'auteurs médiocres. Cette fin se teinte d'un pathétique qui n'est pas exprimé, mais qui naît spontanément de la violence des situations et de la puissance des sentiments.

Montherlant, dans *Earinus*, tire de cette histoire l'idée suivante : "Toute valeur virile est diminuée par la femme". Cela me paraît contestable, car cette remarque trahit plutôt une obsession de Montherlant lui-même à l'époque du *Songe* et des *Olympiques* qu'elle ne traduit une signification du roman. Hémon évite justement de tomber dans ce qui sera le lieu commun le plus prolifique de

la littérature sportive : l'opposition entre les "plaisirs" de l'amour et la "forme" du champion, l'antinomie entre l'ordre du sport et l'ordre de l'éros, en termes montherlantiens : entre le "corps" et la "chair". A peine cette question est-elle suggérée, discrètement, au détour d'un chapitre, lorsque Lord Westmount reproche à sa sœur de détourner le boxeur du but vers lequel doivent tendre tous ses efforts. Or on ne compte pas les romans qui développent, avec plus ou moins de bonheur, l'intrigue amoureuse du roman sportif en insistant sur cette antinomie entre les deux ordres. Par exemple, dans un genre populaire, *L'Hercule du Nord*, de Léon Ville, la plupart des romans de Robert Dieudonné, ceux de Jacques Chabannes, de Jacques Mortane, André Reuze, Henri Decoin, etc. A un niveau plus relevé et plus ambitieux, *Petit Louis, boxeur*, de Charles-Henri Hirsch, *Le Songe*, de Montherlant, ou *La Chair est forte*, d'Henri Chabrol.

Donc Hémon traite, je le répète, avec une discrétion et un art de la litote digne d'éloges un thème qui va bientôt se cristalliser en une véritable mythologie dont le roman sportif orchestrera les variantes, oscillant entre "La Belle et la Bête", ou "Hercule et Omphale". Ce pouvoir fascinant, extravagant, de la femme, la femme faible, sur l'homme fort, suscitera l'exaspération de certains auteurs; il n'est pas étonnant que Montherlant ait tiré dans ce sens son interprétation de *Battling Malone*.

Laissons maintenant ces aspects du thème sportif pour aborder des questions d'ordre esthétique traitées par Louis Hémon avec une puissante originalité. L'émergence du sport dans la société a eu en matière d'esthétique corporelle des conséquences tout à fait considérables. Dans le roman du XIXème siècle, chez un Balzac, un Stendhal, le jugement de beauté intéresse tout principalement le visage, ainsi que certains éléments tels que le "port" de la tête, ou la finesse des attaches et des extrémités qui constituent ce que Jean Prévost nomme des "signes de race", et qui ont toujours peu ou prou partie liée avec l'éros. Par exemple le portrait de Lucien au début des *Illusions perdues* est caractéristique à cet égard. De plus la beauté est rehaussée et servie par la coiffure, les vêtements les accessoires, dont la nécessité introduit cette "gravité dans le frivole" évoquée par Baudelaire à propos du dandy.

Or la littérature sportive vient révolutionner cet état de choses. Le visage perd de son importance, comme Montherlant ne cesse d'en faire la remarque. On s'attache désormais au corps dévêtu pour l'exercice. On a peine à imaginer quel bouleversement dans les représentations a pu surgir de cette possibilité toute nouvelle de se dévêtir en dehors de l'intimité du lit ou de la salle de bains. Le développement du sport a changé le regard posé par l'homme sur son propre corps. En 1914, Georges Rozet – qui avait été le premier à introduire la bicyclette dans la vénérable Ecole de la rue d'Ulm – estime, dans son ouvrage

Les fêtes du Muscle, que désormais le corps humain pourra être décrit "avec une précision anatomique, avec une vigueur géométrique et mécanique qui le magnifient, le haussent littérairement". S'il formule cet avis au futur, c'est qu'il ne peut savoir que Louis Hémon a déjà réalisé sa prédiction.

En effet *Battling Malone* nous propose l'une des premières descriptions systématiques du corps humain qui, bien que située au cœur d'un roman, ne doit rien à l'éros et ne recule pas devant les termes techniques nécessaires à la précision. On ne peut se dispenser de lire cette page :

Lord Westmount, l'air satisfait, contemplait le torse de Pat Malone comme s'il l'avait sculpté de ses propres mains.

C'était un torse dont l'aspect déconcertait au premier abord, comme s'il eût été anormal. Les épaules étaient larges, le thorax profond ; mais ce qui frappait surtout, c'était un développement inusité de certains muscles, et l'aspect d'autres muscles qui, d'ordinaire pleins et charnus sur la plupart des corps d'athlètes, semblaient chez Pat Malone rétrécis en lanières, réduits aux dimensions de fortes courroies, dont ils paraissaient avoir également la résistance sans limites.

Les deltoïdes, pectoraux et dorsaux, atteignaient des dimensions qui eussent été remarquables même chez un poids lourd très fortement construit, et ils formaient ainsi à la hauteur des épaules une sorte de cuirasse circulaire de muscles formidables, très détachés, saillant en relief au moindre effort, dont les faisceaux entrelacés cachaient l'ossature du thorax et des épaules. Au-dessous de cette ceinture puissante le reste du torse paraissait s'amincir brusquement ; les flancs étaient secs ; les plaques musculaires de l'abdomen se dessinaient comme des écailles de tortue, et tout le long des côtes et des reins chaque torsion faisait surgir sous la peau des faisceaux de lanières et de câbles. Les triceps étaient moyens, les biceps presque nuls, de sorte que les bras paraissaient grêles, mais grêles à la manière des pattes de certains animaux, qui ne font que servir d'outil aux muscles épais des épaules - grêles et irrésistibles comme le sont les pistons d'acier qu'une machine fait jaillir. (Edition Grasset, 1925, pp.74-75).

L'antinomie supposée de la technicité et de la "littérarité" se trouve ici abolie du fait que la désignation des muscles et des parties du corps par leur nom savant ne confère aucunement au texte l'allure d'un cours d'anatomie, mais participe au contraire, avec le rythme, le choix des images et des comparaisons, à une vivante symphonie. Montherlant a rendu hommage à l'audace et à l'originalité de cette description, cela à plusieurs reprises et d'une manière très explicite. Voici un exemple, tiré de son ouvrage posthume *Mais aimons-nous ceux que nous aimons ?* : "L'étude des milieux de la boxe par un écrivain véritable, et le détaillé morphologique d'un corps de boxeur, me semblèrent choses très nouvelles dans une œuvre écrite avant 1911". Montherlant y admire surtout le "lyrisme appuyé sur de la précision technique". Il tient tellement à

cette page qu'il l'a fait reproduire en annexe à l'ouvrage en question. Il s'y réfère d'ailleurs pour justifier certains textes des *Olympiques* et tout le chapitre du *Songe* où l'héroïne, Dominique, se détaille devant la glace.

De plus il faut remarquer que l'esthétique impliquée par la description du corps de Malone ne doit rien à ce qui constitue une véritable scie de la littérature sportive, à savoir la référence à la statuaire grecque. Je pourrais remplir un livre de citations ayant trait au fameux "canon grec", antique et nouvelle norme de la beauté cultivée dans les salles des gymnastique et sur les terrains de sport. Montherlant s'y était laissé prendre, lui qui, dans *Les Olympiques*, s'écriait : "Il est le canon parfait, pour l'homme et pour la femme. Si peu qu'on s'en éloigne, on se trompe".

Or Hémon écrit au contraire : "Comparé aux beaux athlètes grecs que le marbre a fait vivre parmi nous, Pat Malone eût semblé disproportionné, monstrueux". Cependant son corps est parfaitement adapté à l'exercice spécifique de la boxe : les connaisseurs sont seuls capables d'apprécier cette beauté particulière que les profanes auraient jugée disgracieuse. On voit apparaître dans la suite du texte, où Malone est comparé aux "animaux spécialisés et sélectionnés pour un effort unique", un critère fonctionnel qui correspond en somme à cette remarque de Mikel Dufrenne dans sa *Phénoménologie de l'expérience esthétique* : "Le contraire du beau n'est pas le laid....C'est l'avorté pour l'œuvre qui prétend être objet esthétique".

Ainsi, une quinzaine d'années avant Jean Prévost dans son chapitre de *Plaisirs des Sports* intitulé "Nous changerons de statues", Louis Hémon avait eu l'intuition d'une relativité de l'esthétique corporelle correspondant à une spécificité fonctionnelle. Hémon semble se ranger par avance aux côtés de Giraudoux dans la controverse qui opposa ce dernier à ceux qui récusaient la spécialisation sportive, parce qu'elle menait selon eux à la laideur, et qui prônaient "la recherche de l'homme complet". Giraudoux leur répond, dans un article de *La Revue hebdomadaire* de septembre 1920 : "La langue française a été améliorée non point par les écrivains complets, Vaugelas ou Jean-Baptiste Rousseau, mais par ceux qui ont eu des manies, comme Montaigne, des tics, comme Rabelais, et dont le style frappait par ses déformations". Pourquoi, interroge l'écrivain, n'en serait-il pas de même dans le domaine du sport et du corps ? Or Louis Hémon avait fort bien senti qu'en l'espèce, la moyenne statistique et le bon goût académique ne constituaient pas de bons critères. Son intuition le conduisit à des vues beaucoup plus réalistes et plus riches que le rêve des chantages inconditionnels du canon grec.

Je terminerai en évoquant le thème sans doute le plus fécond abordé dans *Battling Malone*, et qui correspond à cet avertissement de Jean Prévost : "Venu aux sports, tu noues avec ton corps une alliance nouvelle.... Ecoute-le, prends garde à lui.

L'athlète en effet entretient avec son corps des relations privilégiées, raffinées, dont le profane ne peut avoir idée. Cette reconquête du corps est source de joie, car elle donne accès à ce qui restait jusqu'ici *terra incognita*, elle offre la clé de tout un univers de sensations. Avant le sport, le corps ne connaissait en somme que deux états : la bonne santé, état neutre où le corps ne se manifeste pas, et la maladie, où il se rappelle à nous douloureusement. Or la littérature sportive, et Louis Hémon parmi les premiers, a redécouvert deux états dans lesquels le corps nous avertit de sa présence d'une manière positive : ce sont, au-delà du simple bien-être, l'allégresse pour ainsi dire animale, et, plus haut encore, ce que les sportifs nomment la "forme", et Giraudoux "les sommets de l'extrême santé."

L'allégresse naît au moment où le corps manifeste un trop-plein de forces qui cherche à s'assouvir, une énergie qui demande à se dépenser pour être satisfaite. C'est ce qu'on pourrait appeler *un sentiment vif des fonctions vitales*. Le lieu commun "éclater de santé" trouve ici sa source. L'homme jouit de redécouvrir l'animalité qui sommeillait en lui. Malone à l'entraînement est "joyeux comme un jeune barbare qui sort d'une tuerie". Il frappe "avec une férocité joyeuse, tout entier à sa tâche, absorbé par ce jeu de massacre où sa violence natale pouvait se donner libre cours". Son exubérance s'excite en somme toute seule, par la seule vertu de la dépense corporelle. A ce stade encore primitif de sa préparation, n'ayant pas encore appris le "noble art", il laisse sa nature s'en donner à cœur joie. Et devant ce spectacle l'auteur s'écrie : "L'état physique d'un jeune athlète sain, et en parfaite condition, est une sensation unique au monde et si splendide que toutes les voluptés momentanées s'effacent devant elle". Pat Malone, comme il est dit du jeune "Jérôme" dans la nouvelle qui porte ce titre, retourne "vers la simplicité de la création primitive". Cette sensation et cette idée sont aussi le sujet principal de certaines chroniques, comme "La nuit sur la route et sur l'eau", dans *L'Auto* du 9 novembre 1911. Louis Hémon nous relate cette expérience exaltante dans une analyse d'où monte un chant d'allégresse et de plénitude. Il y a puisé un plaisir qui, dit-il, "s'adresse à l'être primitif qui est en nous et qui se réveille, délicieusement étonné de se retrouver face à face avec la terre nue".

C'est là un thème parmi les plus neufs et les plus originaux de la littérature sportive, touchant à la *poétique* du sport, et qui devait être illustré bientôt par les maîtres du genre : Montherlant, Giraudoux, Jean Prévost,

Maurice Genevoix, Marcel Berger, plus près de nous Gilbert Prouteau ou Georges Magnane, et même le Camus de *Noces* ; un thème qui prend chez les plus grands une signification existentielle profonde, et qui correspond à deux postulats essentielles du bonheur : la parfaite adéquation de l'homme à lui-même, et l'absorption de l'homme au sein du monde. La littérature sportive, à la suite de Louis Hémon, nous propose une restauration de l'harmonie de l'homme avec la nature, et même un retour dans la fraîcheur et l'innocence natives du premier Jardin, ce que Giraudoux exprimera ainsi : "Le sport est l'histoire mimée des premiers âges du monde".

Deux mots pour conclure. Je dirai simplement que pour toutes ces raisons Louis Hémon mérite bien le titre de précurseur ; mais il n'est pas seulement précurseur de la "littérature sportive" au sens étroit de l'expression, dans la mesure où elle se contente souvent de décrire le sport en tant que phénomène. Chez notre écrivain le sport n'est pas un ingrédient destiné à pimenter ou à colorer anecdotiquement les thèmes traditionnels : il introduit des modifications profondes dans les représentations, il a des incidences sur tous les domaines essentiels de la vie. Je ne veux pas prétendre que *Battling Malone* soit une oeuvre géniale. C'est cependant à coup sûr l'oeuvre d'un "écrivain véritable". Quand un Montherlant juge l'auteur en ces termes en témoignant de son admiration, ce n'est pas nous qui allons lui chicaner ou lui contester ce titre.

Enfin, pour atteindre en terminant à plus de généralité, un tel roman nous conduit à concevoir que la vraie création artistique ne reste pas à la remorque de l'histoire des mœurs et des idées, dont l'oeuvre littéraire est loin de constituer seulement le "reflet". La sensibilité nouvelle, le bain idéologique inédit diffus dans certains aspects encore souterrains de la culture et de la mentalité d'une époque, la littérature les fait surgir au jour, les révèle, les développe et les impose.

C'est en ce sens que *Battling Malone* est beaucoup plus qu'un simple reportage "romancé" sur les mœurs sportives britanniques, sur les milieux de la boxe et certaines sphères de la bonne société londonienne au début du siècle. Chez les vrais créateurs, et Louis Hémon en fait partie, la littérature s'affirme comme le creuset où se forgent les aspirations de l'époque, l'espace où se dessine le visage, et aussi, en l'occurrence, le corps de l'homme à venir.

DISCUSSION

Président QUESNEL

Je vous remercie d'avoir souligné cette importance de Louis Hémon romancier attaché à l'univers du sport que je m'étais permis de signaler hier et d'avoir si clairement su le relier à Camus, Camus qui disait dans *La Peste* à propos des bains de mer (en Méditerranée bien sûr !) que "même pour de futurs morts c'est un plaisir digne . . .". Mesdames, vous

n'avez pas été sans remarquer que pour une fois un torse est exalté et qui n'est pas le vôtre... C'est une rare revanche.

A.GUYON

Dans le combat entre Malone et le champion noir, on perçoit au début dans l'antagonisme des deux hommes un relent de racisme. Mais à force de se taper dessus, il me semble qu'il naît une sorte de fraternité entre les combattants. Le blanc et le noir ne sont-ils pas alors plus proches l'un de l'autre que l'homme du peuple blanc et la lady blanche ?

P.CHARRETON

Oui, c'est tout à fait exact. Le racisme latent est celui que Louis Hémon a respiré dans les salles de boxe qu'il aimait fréquenter. Dans cette confrontation il y a une sorte d'amour qui naît du combat, comme Montherlant l'a analysé dans un autre domaine, à propos de la taumachie, entre l'homme et la bête, amour qu'il a aussi mis en lumière dans certains poèmes des *Olympiques* sur la boxe. C'est vrai, l'antagonisme initial est dépassé par ce biais.

J.P.GEORGE

Il faut mettre l'accent sur la négritude de ce Sam Langdon. Cela participe de la vie élégante (mélange des boxeurs et des gens du monde). Avant son combat contre le nègre Pat Malone envoie un mot à la lady et lui dit : "Je le rosserai en pensant respectueusement à vous". J'ai apprécié le parallèle que vous avez établi entre l'éros et le sport. Il y a là un jeu de miroirs entre la symbolique sexuelle du combat et l'histoire de Malone avec la jeune femme.

P.CHARRETON

Qu'il s'agisse d'un noir, cela ne me paraît pas essentiel en l'occurrence, car on reconnaît ici un thème constant de la littérature sportive : c'est en somme l'équivalent de l'ancien "tournoi" transposé dans la modernité ; on porte les couleurs de sa dame. D'ailleurs on peut encore retrouver ce jeu de miroirs dans le combat avec Serrurier : Serrurier échappe constamment à Malone qui frappe dans le vide, ce qui l'exaspère : il y a une analogie avec ce qui se produit entre Malone et Lady Hailsham.

J.P.GEORGE

Le fait que Sam Langdon soit un "nègre" me paraît tout de même important. Par ailleurs il existe un article de Montherlant dans *Les Nouvelles Littéraires* du 6 février 1926 intitulé je crois : "Un précurseur du roman sportif". Je trouve que *Battling Malone* comporte un côté "futuriste".

P.CHARRETON

Cet article est repris avec quelques petites modifications dans **Earinus, troisième Olympique**, et aussi dans l'ouvrage posthume **Mais aimons-nous ceux que nous aimons ?**, qui comporte quelques fonds de tiroirs. . .

J.BALCOU

Je me permets d'ajouter à cet exposé un passage de "Louis Hémon peint par lui-même" paru dans **Le Vélo**, 8 mai 1904 :

Né à Brest – 12 octobre 1880 – naissance accompagnée d'aucun phénomène météorologique – venu à Paris à l'âge de deux ans – en chemin de fer (je n'étais pas encore sportif). Donne dès l'enfance des signes de combativité athlétique, assillant à coup de pied dans les jambes les adversaires dont la taille, le poids et l'allonge m'interdisaient un jeu plus classique. – Jeunesse terne – dix ans d'externat dans un lycée noir – études sans éclat – toute combativité disparaît devant la lente oppression du thème grec. Baccalauréat – Faculté de droit – jours meilleurs – bicyclette – tous les jours de 5 à 7 heures du matin dans le Bois derrière tandem – Vélodrome – Bouhours, Michael, Morin, Jacquelin – Initiation au sport ; puis football et course à pied au Racing – genou foulé onze fois – précautions – Escrime – salle Césari-Vinet – atmosphère athlétique – MM. Strehly, Bally, Doyen, etc. – poids et haltères – aviron – Société Nautique – Basse-Seine – Sers la patrie – un an – Chartres – peleton très sportif – Hamond – Cagninacci – Chautemps – Schmidt – Drevet un an plus tard Londres – Polytechnic Boxing Club – London Rowing Club – Culture physique.

Le reste est encore à venir .– Je pèse 62 kilos, 1 m 68 – 1 m 02 tour de poitrine – 35 de biceps. – Suis annamitologue (diplômé Langues orientales), n'en tire aucun bénéfice mais un immense orgueil.

De plus je voudrais poser une question : existe-t-il un rapport entre le film **Gentleman Jim** et **Battling Malone** ?

P.CHARRETON

Je connais ce film de Raoul Walsh mais je ne crois pas qu'il soit inspiré par le roman de Louis Hémon ; il doit s'agir simplement d'un thème analogue.

Mme HÉMON

Il y a eu un projet de film de Marcel Lherbier sur **Battling Malone**, mais il n'a pas été réalisé.

J:P.GEORGE

Il faut insister sur la relation entre le roman sportif, le "kitsch" et le "futurisme". Sur le plan littéraire on remarque l'extrême rapidité et concision du récit. Cela tourne très

vite. Le texte est aussi très visuel et construit par succession de plans. Je suis d'accord sur votre interprétation de la fin du roman.

P.CHARRETON

On peut trouver que le dénouement est "mélodramatique", mais il n'est pas traité d'une manière mélodramatique. Il existe tout un courant du roman américain qui correspondra au courant inauguré par **Batling Malone**. C'est un roman très méconnu, eu égard à sa valeur. Il faudrait le rééditer.

LE DÉRACINEMENT DANS L'OEUVRE DE LOUIS HEMON

par André GUYON

Université de Bretagne Occidentale

Un bref épisode de *Maria Chapdelaine* me fait songer à ces miniatures ou tableaux du XV^{ème} siècle où l'on voit figurer, agenouillé dans un coin, le donateur. Ou plutôt n'est-ce pas l'auteur même, Louis Hémon, que l'on devine, à la grande veillée organisée chez Ephrem Surprenant, au milieu de ces trois Français émigrés au Canada après avoir été, le père, accordeur de pianos, les fils, employés de magasin ou de bureau ? Dans ces trois personnages fatigués, il semble qu'on retrouve quelque chose de l'auteur, du moins les mobiles qui l'ont poussé à quitter Londres pour le Canada, en octobre 1911 : "la lassitude du trottoir et du pavé, de l'air pauvre des villes ; la révolte contre la perspective sans fin d'une existence asservie" (1). Or, pour expliquer le découragement de ces hommes qui, à la différence de Louis Hémon, se sont jetés sans préparation dans l'aventure, et "ont quitté la seule vie pour laquelle ils fussent faits", le romancier conclut : "Il n'y a pas que les paysans qui puissent être des déracinés" (2).

Ce simple épisode, cette allusion ironique aux conférenciers de l'époque "prêchant sans risque l'évangile de l'énergie et de l'initiative, de la vie saine et libre sur le sol fécondé" (3) pousse à s'interroger sur l'arrière-fond culturel de *Maria Chapdelaine*. A qui Louis Hémon pense-t-il quand il ironise ainsi ? On sait que le déracinement a été une réalité de la vie sociale et un thème important de la littérature au XIX^{ème} siècle : Julien Sorel, à son procès, se présente comme un paysan qui a voulu sortir de sa misérable condition ; plus tard Jules Vallès dira sa nostalgie pour les paysans de son enfance, "Soulevant à peine leurs sabots qui ont l'air de souches, (...) la peau comme de l'écorce, et des veines comme des racines d'arbres" (4) ; mais c'est Barrès qui impose vraiment ce thème à la réflexion avec son roman de 1897, *les Déracinés*, dans lequel il explique la dégradation nationale par la rupture des liens avec la province natale et nourricière. Au début du XX^{ème} siècle enfin, nombreux sont les étudiants qui entendent le message de Tolstoï invitant à reprendre contact avec la terre.

Mais, fait remarquer Louis Hémon, "il n'y a pas que les paysans qui puissent être des déracinés" (5). Ils sont déracinés, d'un cadre de vie, ces trois Français citadins qui ont rompu avec la ville, la ville qui peut être un milieu de vie et de sensibilité, Jules Romains l'a redécouvert et rappelé à partir de 1904. Déracinée d'un style de vie, la pathétique mère Chapdelaine, à qui l'esprit aventureux de son mari a toujours interdit la vie sédentaire, l'installation de ses rêves. Déracinée surtout, déracinée de sa passion, déracinée d'elle-même : Maria. Toute

sa vie s'était nouée autour d'un amour, aboutissement d'un passé, ouverture vers un avenir. En cet amour, dit l'auteur, toute sa vie poussait "comme une gerbe" (6). François Paradis disparu, la vie de Maria semble retourner au néant. Et si la mesure paysanne la préserve du désespoir, néanmoins "elle ne peut aller plus avant", pense-t-elle. "Comment vivre ?", pour reprendre la question du héros d'Alain Fournier, quand on a perdu ses raisons de vivre ?

Ces déracinements et ces frustrations absolues font tout le pathétique de ce roman et son actualité continuée. "L'enracinement est peut-être le besoin le plus important et le plus méconnu de l'âme humaine", écrivait Simone Weil en 1943 (7). Et c'est autour de ce thème, autour de cette interrogation que toute l'œuvre de Louis Hémon nous semble avoir poussé : "Comment vivre quand a été tranché un lien vital ? Comment retrouver la vitalité quand on a perdu ses racine ? Comment se retrouver soi-même ?".

La hantise de la désappropriation intérieure se manifeste d'abord sous le mode de la révolte individuelle contre l'ordre social, de 1903 à 1909 — de 23 à 29 ans —, les six premières années de ce séjour en Angleterre où il travaille comme secrétaire bilingue dans des bureaux d'affaires.

En 1904 il écrit — et parfois publie — de nombreux récits allègres à la gloire du sport. Dans le sport, ce n'est pas la gloire qu'il cherche, mais une purification de l'être : comme le "Bateau ivre" qui se lave dans les tempêtes" des taches de vin bleu et des vomissures", le sportif de Louis Hémon se lave "jusqu'au cœur de la fatigue et de l'ennui du jour, et des pensées mauvaises de la Cité " (8). Le sport permet de retrouver la sève des vertus primitives — camaraderie, intimité de la nature, effort — qui remontent irriguer la personne. Cette passion du sport suppose une répulsion absolue pour l'emprise de la société. S'il nous promet d'acquérir, par la pratique de telle nage, "l'air d'un cachelot fonçant sur sa proie" (9), c'est que la société lui apparaît comme un grand zoo d'animaux bien dressés : "Au nord, l'opinion publique ; à l'Ouest, les Principes républicains ; à l'Est, la déférence hiérarchique ; et au Sud, la Sagesse intangible d'une bourgeoisie mal lavée" (10). Là on s'en va à la mort, "sans avoir connu de la vie autre chose qu'une forme hideusement défigurée par les préjugés séculaires et de mesquines ambitions " (11). Encore Rimbaud : "la vraie vie est ailleurs". Ainsi le sport sera le moyen de récupérer un être premier exproprié par la société. Si la révolte de Louis Hémon est nette, la solution qu'il envisage reste sage : il s'agit, par le sport, de se faire une autre vie à côté de cette vie aliénée pour se consoler de cette aliénation.

Louis Hémon a-t-il perçu le caractère juvénile et limité de cette révolte ? 1905 marque une pause sensible dans sa production, en même temps qu'un

récit de cette même année, récemment publié par *Les Cahiers de l'Iroise*, "Le Tam-tam", exprime une exigence nouvelle de jeune artiste qui ne veut pas se payer de mots et de rêves mais veut véritablement créer. Il ouvre alors les yeux à la réalité anglaise et sa révolte s'attise.

Ses personnages privilégiés désormais seront des déracinés, des immigrés tombés à Londres entre les pattes du Lion britannique : l'enfant du Lancashire, l'Irlandais Mike O'Brady, le fils d'Irlandais Patrick Malone, des Français, un Belge, un Maltais, les matelots chinois, l'Australien, le vieux juif qui a fui les pogroms de Pologne, forment un monde marginal où fermentent le regret, l'insatisfaction, l'injustice subie. Pour la femme océanienne exilée à Londres, "l'angoisse des damnés qui songeaient au Paradis ne pouvait être plus terrible que la tristesse de ceux qui songeaient à leur île, dans le froid des rues boueuses, entre les hautes maisons grises, sous un ciel chargé de pluie" (12). Apparaît ainsi la nostalgie d'un paradis originel dans lequel on pourrait être soi, où l'on verra peut-être quelque souvenir du Beg-Meil des vacances de Louis Hémon, le souvenir breton rejoignant le rêve polynésien, comme chez Gauguin, dans une même recherche d'un éden naturel.

Louis Hémon évoque ainsi tout un prolétariat livré à l'indifférente machine industrielle qui domine le monde et broie le pauvre, aux brutalités des hommes, aux apâtements de l'hiver et du chômage. Et il multiplie les mots incisifs pour dire la frustration, l'aliénation essentielle de ce prolétariat. Les uns, comme l'Irlandais, pensent à leurs ancêtres "dépouillés" (13), à leur pays : "d'un côté les possesseurs légitimes affamés et en haillons ; de l'autre les spoliateurs, prospères, faisant paître leur bétail sur le sol que quittaient les populations décimées" (14) ; une sourde révolte revendique alors "les richesses longtemps séquestrées". D'autres, avec leur pays, ont perdu la foi de leurs ancêtres, remplacée par une religion sévère qui leur demande de sacrifier l'amour, leur dernier soutien. Frustration plus profonde enfin, qui les plonge dans une quasi-inexistence, on leur a tranché la parole : "on ne leur avait appris que juste assez de mots pour exprimer leurs pensées de tous les jours, et ... ils ne connaissaient pas de paroles qui pussent dire leur navrement hébété, le ressentiment sourd que leur inspirait la force des choses, la dureté du sort..." (15). Cette masse prolétaire, c'est "la foule des submergés de l'East End" (16), ou, plus saisissant encore, c'est le "peuple dépossédé" (17).

Du fond de cette désolation, naît parfois un sursaut. La jeune ouvrière Lizzie Blakestone se découvre un vrai génie de la danse, une passion qui donne un sens à sa vie. Pat Malone, par ce génie de la boxe formé dans la dure lutte pour la vie, va devenir le représentant de la nation. Mais cet élan de la nature primitive se heurte à un obstacle infranchissable : la barrière qui sépare les classes

sociales et interdit aux classes supérieures d'accueillir en égal le peuple. On veut bien admirer et flatter et utiliser le peuple, mais on l'aime comme on aime un chien : on ne lui reconnaît pas une nature identique. Aussi les premiers héros de Louis Hémon se brisent-ils sur cette barrière : Lizzie se jette à la Tamise, Mike O'Brady est saisi d'une fureur criminelle, Pat Malone est tué.

Le bel optimisme de 1904 a disparu. Il ne suffit pas d'un hobby qui donne l'illusion de la liberté et de la force : ce serait la liberté d'un cheval trottant dans un manège au bout de sa loge. Louis Hémon a vu et dit quel peut être l'abatement du prolétariat qui perçoit son impuissance. La pensée abdique quand dans la vie tout arrive "pêle-mêle, au hasard, de travers" (18) et qu'on n'y peut rien. L'histoire se joue en dehors d'eux, au gré de puissances lointaines et occultes ; pour le prolétariat, livré au "mécanisme obscur des choses" (19) comme aux machines de l'usine, l'actualité n'a qu'un article : "la rareté du travail, la cherté du lard et l'iniquité des époux" (20). La vie prend un visage d'absurdité. Pour le dire, Hémon multiplie les images : les appeaux, les trappes, le labyrinthe, la partie de colin-maillard. Au fond de ce désespoir, ce mot cruel, cruel comme certains mots de Thomas Hardy : "Aucune excuse d'être vivant" (21).

A l'inverse le monde des possédants apparaît merveilleux, puissant et solide, d'avance justifié. Dans ce cercle supérieur, "les gestes les plus ordinaires et même le cours naturel des idées prennent une distinction mystérieuse" (22). Pour l'homme pauvre, le monde des puissants a le mystère et le prestige d'un empyrée inaccessible ; Mike O'Brady, sent qu'

"aucune révolution n'aurait pu le rendre semblable à eux, ni les abaisser jusqu'à lui. ... Ils semblaient si forts de leurs droits, si loin de soupçonner qu'on pût leur en vouloir d'être ce qu'ils étaient. Il les devinait pourvus d'idées bien établies sur toutes les choses qui comptent, soignés d'esprit et de corps, pétris de raffinement sans nom" (23).

C'est le monde inaliénable, le monde indéracinable.

Louis Hémon brosse ainsi un tableau social d'une révolte assez effrayante et d'une lucidité cruelle. Ainsi dans ce mot : "Ceux qui ont le moins d'argent sont ceux qui ont le plus de devoirs (...); ils n'ont qu'un droit, celui d'aider à maintenir les choses comme elles sont" (24). Dans *Colin-Maillard* où apparaît B.Shaw, le voie du socialisme anglais de l'époque (le Labour Party est fondé en 1903) est récusée pour son réformisme : le héros ne veut pas d'une "révolution blanche" (25) qui se réaliserait par élections et manifestations, il se méfie des mesures sociales qui font vivre dans la dépendance et apprivoi-

sent l'instinct de lutte. Ce qui prévaut en définitive, c'est la rancune du dépossédé contre le possédant, le cri de vengeance pour tous ceux qui s'en sont allés "sans avoir goûté de la vraie vie", le cri de vengeance "pour toute la joie qu'on leur a volée". Aux hommes humiliés, il faut rendre une dignité, il faut "leur rendre leur virilité volée" (26).

A partir de *Battling Malone* (à la fin de 1909) apparaît une autre perspective qui va s'affirmer dans *Mr Ripois et la Némésis* (de 1910-1911) pour triompher enfin dans *Maria Chapdelaine* (en 1913). A la dépossession, il semble que Louis Hémon trouve peu à peu une autre réponse que la révolte sans issue que la mort : une réponse qui serait d'adhésion, le retour à ce qu'il appelle la race, le retour au patrimoine sensible, poétique et humain d'une patrie, un réenracinement.

La pensée prend un autre cours. La protestation sociale s'atténue. Mr Ripois est l'individualiste conquérant, le corsaire qui veut profiter de la vie et des êtres, sans scrupules ; avec un égoïsme à l'allégresse barbare. Il conquiert puis abandonne tour à tour les femmes, les laissant à la rue, à la faim, à la prostitution ; il les vole à l'occasion. C'est que lui aussi se sent dépossédé, il veut reprendre sa part du luxe qu'il voit étalé par les rues de la ville. Et quand, pour donner des leçons particulières, il cherche un pseudonyme qui en impose, il s'invente un nom de branche cadette déshéritée, "Cadet-Chenonceaux". El Desdichado, comme dit Nerval.

Mais par son donjuanisme, il propage lui aussi la désolation autour de lui, il l'accentue et la révèle. C'est alors une évocation fantastique de toutes les femmes qui, appuyées sur son épaule, "semblaient mendier quelque chose qu'il n'avait pas à donner" (27) : toutes "imploraient quelque chose que l'on ne pouvait leur donner" (28) ; "la même détresse les enveloppait toutes. . . elles étaient toutes en deuil du même espoir mort-né" (29). Cette obsession d'une frustration universelle ressurgit devant les passants solitaires dans la nuit des villes : "Quelle quête mélancolique poursuivaient-ils ? Qu'est-ce qu'ils avaient perdu ?" (30).

Or M.Ripois lui aussi va connaître le tourment des hommes "qui marchent lentement d'un bout à l'autre de leur vie sans recevoir leur part" (31). Comme Mike O'Brady ou Pat Malone, il échoue à franchir la barrière qui le sépare de la haute société ; alors, trop tard, il découvre qu'un jour il a passé près du bonheur et l'a laissé tomber, en la personne d'Ella, qu'il a abandonnée enceinte et qui s'est suicidée ; elle était comme une émanation de la nature, tendre et opulente, elle avait grandi loin des serres et des caves de la société – "tige droite poussée d'un seul jet dans le sol libre" (32). Au tour de Ripois de souffrir "d'une perte

incommensurable qui l'avait dépouillé jusqu'au cœur" (33).

Ayant ainsi châtié, dit Louis Hémon, "la sagesse imbécile des coureurs de filles" (34), la destinée lui propose une rédemption lointaine. L'envie saisit Ripois de retrouver la France, de reprendre contact avec sa race. Là au moins il pourra mendier ; là surtout il retrouvera mille sensations familières, "la caresse savoureuse du parler, . . . le bruit des sabots sur les quais du port, le modelage différent des figures, qui inspire tout de suite un sens de parenté" (35). Le vide du cœur trouve une compensation dans ce désir de recharger l'être sensible, de renouer des relations vraies, de trouver ainsi un aliment, une satisfaction et une force.

Nous rencontrons ainsi l'inspiration de *Maria Chapdelaine*, ce dernier roman auquel *Monsieur Ripois* donne une introduction. En effet la quête de Ripois culmine dans la nostalgie d'un amour marqué de l'authenticité naturelle; Ella, fille de la nature, au physique généreux, absolue dans le don d'elle-même, est une préfiguration de Maria.

A nouveau le centre sensible de ce dernier roman est la dépossession intérieure, le désir insatisfait, "ce bruit de la mer où nous sommes tous" comme dit Supervielle. La terre canadienne en hiver devient le symbole fantastique de la désolation humaine, "un pan de quelque planète déshéritée où ne régnait que la froide mort" (36). Avec une netteté impitoyable le romancier nous propose ce dilemme :

"le cœur humain est ainsi fait que la plupart de ceux qui ont payé la rançon et ainsi conquis la liberté— l'aise— se sont, en la conquérant, façonné une nature incapable d'en jouir, et continuent leur dure vie jusqu'à la mort ; et c'est à ces autres, mal doués ou malchanceux, qui n'ont pu se racheter, eux, et restent esclaves que l'aise apparaît avec toutes ses grâces d'état, inaccessible" (37).

Ainsi le bonheur paraît impossible, le paradis hors de portée, et François Paradis meurt.

Ainsi le malheur de Maria s'intègre dans le malheur commun des hommes. Ainsi il prend sa signification et trouve son remède. La tentation pour elle est grande de chercher à remplacer l'éblouissement de la passion par la lumière, l'animation, le divertissement de la ville. On sait que l'appel de la campagne l'emportera. Mais non pas, nous semble-t-il, au nom de quelque idéologie abstraite ou de quelque morale. Ce choix ne lui est possible et naturel, suggère le romancier, que par l'effet d'une rénovation, ou plutôt d'une affirmation profonde,

sensible et affective de sa personne : il lui vient une admiration nouvelle pour les qualités de sa mère décédée ; elle retrouve la sensation des "cent douceurs méconnues du pays qu'elle voulait fuir" (38), puis la poésie de rêve ou d'effroi des noms de son pays, enfin ces émotions qui imprègnent de tendresse ou de clarté sa vie de tous les jours - émotions des solennités religieuses ou du parler maternel. Maria n'est pas l'héroïne cornélienne qui céderait à un austère devoir, à un idéal de tête. Elle retrouve ses plaisirs et ses amours. Elle prend conscience de ce qui la fait vivre et de ce qu'elle est. Elle se hausse à son réel niveau. Et voilà la pluie heureuse du printemps qui crépite sur les bardeaux du toit, une brise tiède souffle : un être revit.

De l'amour ou de la vie en ville, Maria attendait une rupture de son existence, une métempsychose, dit Louis Hémon (39), un changement d'âme. C'est bien parce qu'elle change d'âme que le sacrifice final lui devient accessible et peut-être même désirable. La rupture de l'existence vient d'une prise de conscience. Et cette transformation intérieure est provoquée, dit Louis Hémon, par un retour à la race ; nous dirions plutôt par un éveil du cœur à sa culture propre - comprenant par ce mot de *culture* le milieu de vie propice au développement de toute la personne, ce milieu de vie découvert par Louis Hémon dans les veillées canadiennes : un système de relations avec le monde et avec l'homme, des travaux et des fêtes, des rites et une pensée - tout ce qui permet à l'individu de se repérer dans l'existence, tout ce qui lui fait sentir son existence désirée, accompagnée, soutenue, justifiée ; tout un réseau intérieur qui humanise le monde et enracine l'individu. A la frustration du cœur, Louis Hémon répond par un réenracinement.

Ainsi conçu la culture n'est plus une abstraction lointaine, étrangère au cœur qui souffre ; au contraire elle rouvre les voies à une nature et à la sève profonde. Cette fidélité à la race qu'exalte la fin de *Maria Chapdelaine* ne signifie pas conservatisme vieillot mais retour à la source, à la verdure. En ce pays neuf, "une race ancienne a retrouvé son adolescence" (40) : voilà ce qui fascine Louis Hémon ; *Itinéraire*, le récit de sa première découverte du Québec dit bien que, ce qui l'intéresse, c'est de voir comment en ce pays, la vieille souche française a pu reflourir, produire de nouveaux surgeons, et d'imaginer quelles créations elle promet encore.

Ainsi nous apparaît et nous touche l'œuvre de Louis Hémon : marquée et nourrie d'une hantise pathétique, la souffrance de l'homme privé de ses raisons de vivre - terre, travail, amour, personnalité ; cette *dépossession*, ce déracinement absolu qui faisait dire à Louis Guilloux : " la vérité de cette vie, ce n'est pas qu'on meurt, c'est qu'on meurt volé". Mais cette hantise inspire à Louis Hémon cet effort pour rendre l'homme à lui-même, pour découvrir, comme dit

René Char, "l'homme requalifié" ; dans la lucidité toutefois qui enseigne que dans une société cloisonnée le renouvellement de la personne mène à une révolte désespérée ; qu'il faut une société ouverte pour que l'être revive. Alors le déracinement initial devient même bénéfique : il jette la débâcle parmi les habitudes, il provoque la nature, le tempérament premier, il réveille en nous, dit Louis Hémon, au Canada, "des âmes irrationnelles, anachroniques, d'aventuriers"(41). C'est pourquoi il peut écrire à ses parents que, pour lui, le Canada "c'est un chemin détourné pour revenir en France" (42), comme s'il y cherchait la communication de l'authentique sève française, délivrée de tous ces caillots qui l'empêchent de circuler dans la vieille société de France. Aussi veut-il, au Canada, écrit-il à son père, "voir de près des métiers généralement considérés comme humbles" (43), "faire la moisson" par exemple, ce qui pour les vacanciers de Beg-Meil signifie bien échapper aux privilèges, se mêler aux paysans, participer à leur travail.

Louis Hémon porte donc à un degré extrême de virulence et de sensibilité la protestation de maint écrivain de son temps contre l'étouffement ou la dégradation de l'homme dans la société moderne.

D'autant plus étonnant paraît le secret qu'il entretient, surtout durant le séjour anglais, dans les lettres à sa famille. Rien, peut-on dire, ne perce de ses observations, de ses aventures, de ses lectures, de ses réflexions. A l'en croire, il ne lui arrive rien, il ne sait quoi raconter. La lecture de ses romans (où la réalité anglaise est *vue* de si près) permet d'en douter.

La vérité sans doute, c'est qu'il ne *veut* pas parler, et ce silence nous parle : il dit le refus du modèle familial, c'est un cordon sanitaire pour échapper à l'autorité d'un père qui lui souhaite de mûrir en adoptant les comportements les plus normaux, et à la sollicitude d'une mère qui voudrait lui épargner tout risque. Ce silence, c'est une façon de se récupérer, de se reprendre à la famille : il a, dit-il, son code, il a son projet mystérieux : "ma folie est plus systématique qu'il n'y paraît au premier coup" (44).

Mais ce silence de révolte avoue aussi une souffrance. Comme il proteste contre cette bonne volonté mal éclairée des parents qui méconnaissent le vrai bien de leur fils, "cette soif d'intervention inefficace et platonique"(45), dit-il, qu'ils considèrent comme un devoir ! D'où ce cri pathétique, sept semaines avant sa mort : "Comme on se connaît et comme on se comprend mal entre parents et enfant ! Je vous fais de la peine à chaque instant, et à chaque instant vous dites ou vous faites quelque chose qui m'éloigne de vous" (46). Cette rupture est sans doute la source de la sensibilité si particulière de Louis Hémon au vide du cœur, à la frustration affective, à la dépossession. C'est au sein même de

la famille qu'il a éprouvé un déracinement premier qui provoque ce mutisme quasi congénital qu'il avoue ou dont il se plaint : "Il m'est presque physiquement impossible de faire des confidences. C'est une sorte d'infirmité" (47). Infirmité encore : "Je suis un fils peu tendre (...); je suis de dernière force en matière d'épanchement" (48) ou bien "je t'aime de tout mon cœur, mais je n'ai guère ce qu'il faut pour consoler" (49).

Ainsi la véritable confidence de Louis Hémon demeure son œuvre qui donne le sentiment d'un itinéraire très personnel. Il se clôt sur l'achèvement esthétique de *Maria Chapdelaine*, dont l'art, peut-être appris auprès de Maupassant, et qui annonce *L'Etranger* et *La Sagouine*, est de mettre au premier plan une vie humble et obscure et d'en faire jaillir la douleur, la révolte, la douceur et la lumière. Commencé dans la révolte et l'insatisfaction, cet itinéraire s'achève par des mots de renouveau et d'apaisement, sur l'image du "jardin à la française" que les paysans du Québec ont créé "sur le sol fruste de l'Amérique", et dans le climat de cette "paix profonde et douce que les Français d'autrefois, ses fondateurs, ont dû emporter de France comme un secret dérobé" (50).

NOTES

1. *Louis Hémon, Maria Chapdelaine, édition Livre de Poche, ch.12, p.162.*
2. *Ibid.*
3. *Ibid.*
4. *Jules Vallès, L'enfant, ed.Garnier-Flammarion, ch.6, p.87.*
5. *Louis Hémon, Maria Chapdelaine, Livre de Poche, p.163.*
6. *Ibid., p.188.*
7. *L'enracinement, N.R.F., coll. Idées, p.61.*
8. *Louis Hémon, La Rivière, in Ayotte et Tremblay, L'Aventure Louis Hémon.*
9. *Louis Hémon, La Rivière, ibid., p.96.*
10. *Louis Hémon, Jérôme, ibid., p.107.*
11. *Louis Hémon, Jérôme, ibid., p.108.*

12. *Louis Hémon, "Celui qui voit les Dieux", in La Belle que voilà p.29.*
13. *Louis Hémon, Colin-Maillard, p.32.*
14. *Ibid., p. 16.*
15. *Louis Hémon, "Le Dernier soir", in La Belle que voilà, p.51.*
16. *Louis Hémon, "La Foire aux Vérités", ibid., p. 112.*
17. *Louis Hémon, "Le Dernier soir", ibid., p. 51.*
18. *Louis Hémon, "Le Dernier soir", ibid., p. 51.*
19. *Louis Hémon, Colin-Maillard, p.63.*
20. *Louis Hémon, "Lizzie Blakeston" in La Belle que voilà, p. 145.*
21. *Louis Hémon, Colin-Maillard, p.62.*
22. *Louis Hémon, "Lizzie Blakeston" in La Belle que voilà, p. 196.*
23. *Louis Hémon, Colin-Maillard, p.32.*
24. *Ibid., p.28.*
25. *Ibid., p. 16.*
26. *Ibid., p. 19, pour les trois dernières citations.*
27. *Louis Hémon, Monsieur Ripois et la Némésis, Livre de Poche, p. 126.*
28. *Ibid., p.128.*
29. *Ibid., p. 126.*
30. *Ibid., p.201.*
31. *Ibid., p.239.*
32. *Ibid., p. 153.*

33. *Ibid.*, p.196.
34. *Ibid.*, p.201.
35. *Ibid.*, p.242.
36. *Louis Hémon, Maria Chapdelaine, Livre de Poche, p.177.*
37. *Ibid.*, p.39.
38. *Ibid.*, p.235.
39. *Ibid.*, p.177.
40. *Ibid.*, p.240 (*texte restitué*).
41. *Louis Hémon, Itinéraire, p.75.*
42. *Louis Hémon, Lettres à la famille, publiées par Nicole Deschamps, p. 154.*
43. *Ibid.*, p.156.
44. *Ibid.*, p.156.
45. *Ibid.*, p.198.
46. *Ibid.*, p.199.
47. *Ibid.*, p.155.
48. *Ibid.*, p.63.
49. *Ibid.*, p.48.
50. *Louis Hémon, Itinéraire, p.90.*

DISCUSSION

Président QUESNEL

Je ne vous taquinerai pas sur les moissonneuses de Beg-Meil, récompense des gens en vacances ! Vous avez fort bien rattaché cette œuvre à un des face-à-face fondamentaux de toute pensée, aussi important, me semble-t-il, que le face-à-face de l'homme et de la femme, de l'humanité et de la divinité, qui est le face-à-face du nomade et du sédentaire – qui trouve ses racines à l'origine même de notre civilisation, avec tous ses corollaires : déracinement et enracinement social, dont vous avez parlé au début ; déracinement et enracinement culturels, de la France à la France via le Canada ; déracinement et enracinement affectif : Mr Ripois est manifestement un nomade du cœur plus que de l'espace ; je ne dirai pas du corps puisque M.Charreton a exalté le corps tout à l'heure, mais de la chair. Tout cela est très riche et très multiple. Est-ce que cette intervention suggère des questions?

Pierre GEORGE

Je crois qu'au thème du déracinement se superpose ou s'associe, en remplaçant les choses dans leur époque, le thème du refus de l'urbanisation. Il y a chez Louis Hémon une profonde déception à la fois à l'égard du vide et de l'extraordinaire cruauté de ce qu'est la société urbaine et particulièrement la société londonienne à cette époque. Dans son œuvre, il y a, pour paraphraser mon ami Le Lannoux, la recherche de la paroisse, la paroisse initiale et perdue, et la paroisse bretonne, qu'il va chercher dans cette société rurale restructurée sur le front pionnier du lac Saint-Jean, cette société qui est aussi sélective, qui n'admet pas au fond ceux qui veulent lui échapper ; la disparition de François Paradis, c'est une manière de châtiment à l'égard de quelqu'un qui a voulu échapper à la norme globale de la paroisse pionnière. Il y a là tout un thème qui mériterait qu'on y réfléchisse et qui se replace dans ce refus de l'urbanisation et de la ville – qui parle de toutes les ségrégations sociales, qui parle aussi d'engendrer toutes les anomalies, et qu'on retrouve aujourd'hui dans toute la recherche des sociétés en voie de développement, où se retrouve la même peur de la ville qui peut aboutir à des phénomènes aussi extraordinaires, aussi illogiques, absurdes que le phénomène cambodgien par exemple.

A. GUYON

A ce sujet, malgré tout, la personnalité de Louis Hémon me semble très équilibrée. Il échappe en fait à l'alternative absolue parfois posée : ou la ville ou la campagne. Il est capable à la fois de se passionner pour la ville et d'en parler un peu avec la sensibilité d'un Jules Romains (par exemple dans *Monsieur Ripois* et *la Némésis*) mais en même temps il ressent la superficialité qui menace ce milieu de vie. Ce qu'il cherche, me semble-t-il, concerne une question d'usage : l'essentiel n'est pas de choisir entre la ville et la campagne, mais de savoir ce qu'on va en faire. On pourrait vivre, on pourrait bien vivre à la ville à la

condition qu'y naisse une authentique société humaine.

J.P.GEORGE

Mais à la fin, il fait un choix, il fuit la ville. Elle lui apparaît comme un espace extrêmement négatif et douloureux. Il évoque toujours les quartiers les plus durs de Londres. Sa sportivité ne s'exerce pas en ville, où il souffre de diverses manières : comme vous l'avez indiqué à propos de l'antagonisme des classes sociales et du rêve impossible de la classe prolétarienne par rapport à la vie élégante, il souffre sur le plan de la sensibilité, de la sensualité et de l'érotisme, dans **Monsieur Ripois**. M.Ripois est un personnage extrêmement douloureux parce qu'il produit de la douleur chez les filles et chez les femmes qu'il rencontre ; lui-même est complètement douloureux. Mais celui qui souffre le plus de la ville, c'est Mike O'Brady.

A.GUYON

Et pourtant, c'est bien Louis Hémon qui a choisi de séjourner longuement à Londres. Il n'a pas la réserve écœurée des symbolistes, il se montre plein de curiosité pour le spectacle des villes – anglaises ou canadiennes –, il a merveilleusement su dire la fièvre, l'excitation, l'éblouissement qu'elles provoquent, même si finalement il y reconnaît un mirage.

J.P.GEORGE

Une question technique, par ailleurs. IL serait agréable de pouvoir dire aux gens de quand sont tels et tels textes de Louis Hémon. On ne trouve pas de précision chez Halévy. Montherlant situe **Battling Malone** "avant 1911". Vous, vous avez été plus précis. Comment voyez-vous cette question ?

Mme Lydia HEMON

Le problème de la chronologie a été éclairci dans une excellente thèse.

A.GUYON

Et pour ma part, en ce qui concerne la chronologie, je me suis appuyé sur de tels travaux en les recoupant. Par exemple on situerait en 1907 "Lizzie Bakeston", récit déjà plus étoffé, publié en 1908 dans le **Temps**. Après ce succès, Louis Hémon écrit en 1908 **Colin-Maillard**. On situe à la fin de 1909 **Battling Malone**, et en 1910-1911 **Monsieur Ripois et la Némésis**. . .

J.P.GEORGE

D'un point de vue littéraire, cette datation se tient ; **Monsieur Ripois** est un roman dur, tant par la description de la vie londonienne que par l'affectivité du personnage. Cela pourrait correspondre à une saturation du séjour à Londres.

A.GUYON

Sans doute cette dureté correspond-elle aussi à autre chose : Louis Hémon semble découvrir une autre conception esthétique, celle de Maupassant, dont **M. Ripois** fait un grand éloge. Découverte d'un réalisme dur, qui ne farde rien, où l'auteur efface (dans un premier temps au moins) son émotion et son jugement au risque de provoquer le scandale. **Monsieur Ripois** est finalement un roman qui a troublé bien des lecteurs de Louis Hémon, presque gênés que l'auteur de ce livre soit celui de **Maria Chapdelaine**. En réalité les deux romans sont vraiment liés : sur le mode de la nostalgie, **Monsieur Ripois** mène au désir de cet amour authentique et naturel qui se développe dans **Maria Chapdelaine** (avant de se dérober aussi d'ailleurs).

J-P.GEORGE

Oui, **Ripois** est un livre assez dur. **Battling Malone** est un livre très heureux (dirait-on que les livres heureux n'ont pas d'histoire ?).

A.GUYON

Un livre nerveux, qui a du punch.

P.CHARRETON

Oui, à côté du malheur de **Battling Malone**, qui, après avoir eu l'illusion de s'intégrer dans l'aristocratie, se brise sur la barrière des classes, il faut reconnaître dans ce roman un bonheur : une véritable camaraderie s'instaure entre le Lord et le boxeur. C'est aussi le thème d'un ouvrage de qualité de Charles-Henry Hirsch (proche des conceptions de Saint-Georges de Bouhélier). Le moment où se manifeste avec force l'existence des barrières sociales est celui où **Malone** pense au mariage, ne reste pas dans son ordre, transgresse un interdit. Ce qui fait songer au grand mythe de la fraternisation sociale auquel Jules Vallès avait tordu le cou en évoquant le Derby d'Epsom. Néanmoins il y a bonheur quand ressurgit la race et la racine.

Mais un phénomène qui n'a pas le temps de se produire dans **Battling Malone** se manifeste dans **Victor-Marie, Comte Hugo**, quand Péguy se rend compte qu'une certaine forme de relation est absolument impossible entre lui et Halévy, parce qu'ils appartiennent à deux souches et à deux races tout à fait différentes.

Tu as employé avec beaucoup de précautions et de gloses l'expression "retour à la race". Il faut faire intervenir les lunettes de l'historien pour rappeler qu'à l'époque ce terme est tout à fait pur des pénibles connotations modernes et qu'un titre de 1913 comme **Défense et illustration de la race française** n'évoquait pas le racisme.

J.MARMIER

A propos du mot "race", j'indiquerai que la phrase citée "une racine ancienne avait retrouvé son adolescence" était dans le texte originel : "une race ancienne avait retrouvé son adolescence".

A propos de l'évolution finale de Maria Chapdelaine, vous avez employé le mot "rénovation". Ne s'agit-il pas plutôt d'un réenracinement dans la tradition où elle a été élevée ? "Rénovation" n'est-il pas trop fort ?

A.GUYON

Le problème posé par le dénouement de **Maria Chapdelaine** est : "A quoi obéit Maria ?" Obéirait-elle à un sentiment abstrait du devoir ?

J.MARMIER

Ah ! non. J'en suis convaincu. Vous avez tout à fait raison de dire qu'il ne faut pas rapprocher ce roman de toute une littérature de la décision rationnelle ; pourtant je vous chicanerai pour la comparaison avec **Corneille**, qu'il ne faut pas cartésianiser.

A.GUYON

Tout à fait d'accord.

J.MARMIER

Seulement le terme "rénovation" me semble un peu fort.

A.GUYON

Quand on lit les dernières pages du roman, on s'aperçoit qu'une poésie, qu'une sensibilité leur est vraiment essentielle. A travers elles, on devine un être qui échappe à une sorte d'inexistence, qui se retrouve, qui renaît. C'est ce que j'ai voulu dire. La décision finale est le fruit d'une renaissance de la personne.

J.MARMIER

Pour moi, les "voix" lui ont enseigné son chemin, lui ont fait retrouver sa véritable voie.

J.L.DEBAUVE

L'évocation du déracinement social m'a rappelé le texte que Cendrars écrit à la même époque : **les Pâques à New-York**, qui évoque les émigrants, les Juifs qui fuient la Pologne : "Des Russes, des Bulgares, des Persans, des Mongols". La coïncidence est curieuse.

Président QUESNEL

Ce texte a d'ailleurs influencé **Zone d'Apollinaire**, où l'on retrouve les mêmes thèmes. Et je pense à un autre poète, Saint-John Perse, à ses **Images à Crusoë**, qui doivent dater de 1911, où est déterminant le balancement enracinement - urbanisation, voile du navire - départ du cheval, nomadisme-déracinement. Et ce qui passionne Saint-John Perse, ce n'est pas Crusoë dans son île, entre Vendredi et son chien, c'est Crusoë revenu parmi les vapeurs grasses de Londres, Crusoë ayant retrouvé la grande ville, incapable de s'y acclimater et en dressant le procès. C'était bien de la même époque, si je ne me trompe.

J.CHAUSSAGE

Le thème des dangers de la ville se retrouve chez les Acadiens. La ville, pour eux, est un milieu britannisant, où on risque de perdre sa foi catholique, sa langue. Ce sentiment est très fort en Amérique du Nord, chez les Canadiens français : préserver la race passe par le maintien des Acadiens et des Canadiens francophones à la campagne, sur place. Ce thème est tout à fait défendu par le clergé catholique. La ville est le lieu de dilution des usages, on s'en méfie. C'est Satan. On le repousse. Ce thème est constant en Acadie jusqu'en 1970.

Président QUESNEL

Satan a gagné de la place avec le dépeuplement des campagnes et la réduction des agriculteurs au Québec.

C.LE CLEC'H

Pour ce qui est de l'émigration bretonne, elle a eu lieu d'abord en France, et en particulier vers Paris. Or au début du siècle, le clergé breton (ainsi que les aumôniers bretons de Paris) a agi de façon à faire quitter la ville aux Bretons de la région parisienne parce qu'ils y perdaient leur foi, leur langue, leur religion. Et ils les ont aiguillés vers le Canada. Les Oblats ont agi d'une manière plus directe en venant faire de la propagande : ils ont parcouru les paroisses et les évêchés de Bretagne et ont poussé vers le Canada des centaines et des milliers de Bretons.

L'ESPACE CANADIEN DANS "MARIA CHAPDELAINÉ"

par Jean-Claude VERNEX
Université de Genève

Depuis quelques années, le renouvellement des perspectives en géographie s'accompagne d'une ouverture sur de nouvelles méthodes tout comme sur un éventail de plus en plus large de sources documentaires. Il ne faut donc point s'étonner des incursions téméraires de quelques géographes sur le territoire de disciplines voisines susceptibles d'enrichir le discours tenu sur la pratique qu'ont les hommes de l'espace, grâce à leur optique, leurs outils, leurs matériaux. Ainsi en est-il des œuvres littéraires. Un roman, d'un point de vue géographique, peut être considéré comme un document de premier ordre tant pour les informations qu'il contient sur un certain cadre de vie à une époque donnée, et sur les perceptions qu'en ont les hommes qui l'habitent, qui l'utilisent, qui le transforment, que pour les images véhiculées implicitement par l'auteur, images qui traduisent souvent, au delà de sa propre personnalité ou de celle de ses héros, les codes de la société qu'il décrit. C'est cette double analyse que nous nous proposons d'esquisser rapidement aujourd'hui à propos de *Maria Chapdelaine* et à partir d'une première lecture, d'une lecture exploratoire très libre, de ce roman "régionaliste" si riche de détails sur l'espace canadien vu au travers des hommes qui peuplent le rude "pays de Québec".

L'ESPACE CANADIEN : UN ESPACE NATUREL

Rude pays en effet ce "pays de Québec". La brutalité des changements saisonniers s'allie à la démesure des saisons et à la vastitude d'un espace non encore marqué profondément par l'homme pour lui conférer un caractère austère, sauvage, désolé. Dès les premières pages du roman le décor est planté. Avec luxe de détails, tout nous parle d'une "vie dure dans un pays austère", dangereux, où les quelques aménagements humains semblent "étranglés sous la poigne du pays sauvage". La nature est omniprésente ; elle guette l'homme ; elle ne lui pardonne aucune faiblesse, aucune démission dans sa lutte pour la maîtriser. La solitude froide et glacée des plaines, la désolation des brûlés, le rugissement des tempêtes et des poudrières caractérisent un "interminable et inexorable" hiver auquel succède, après la "délivrance" d'un printemps mouillé, un été "terriblement court" au soleil brutal et aux sautes de vent violentes et fréquentes, prélude à un automne certes "d'une beauté miraculeuse", mais perçu comme l'agonie "mélancolique" de l'été. Le cycle des saisons rythme le roman. Immuable, tout comme celui des travaux ou de la vie sociale dans cette société rurale : le printemps, c'est la saison du retour (des chantiers puis de la drave) ;

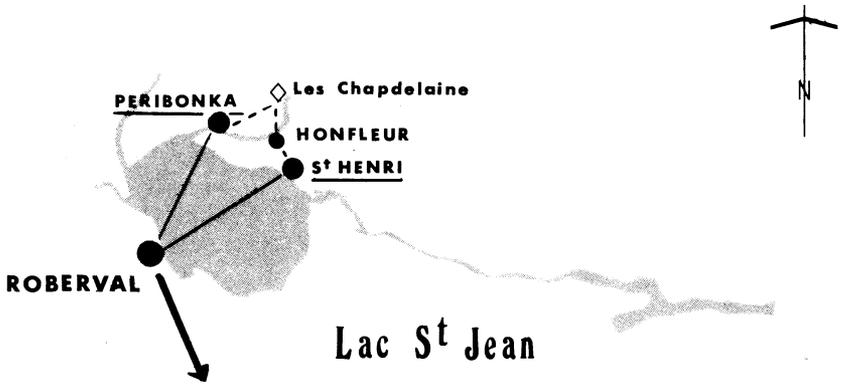
l'été, la frénésie des travaux, la lutte rageuse contre la nature avant la mollesse de l'hivernement ou le départ pour le bois. Immuable également cette contraction du cadre de vie avec le retour de l'hiver, cet "enfermement" au sein de la maison de bois devenue pour un temps "centre du monde", ce regroupement autour du poêle, "centre de la maison", centre de l'espace social. Immuable enfin ce ballet des couleurs faisant alterner les "teintes émouvantes" de l'automne colorant les multiples essences peuplant la forêt canadienne et la blancheur uniforme de l'hiver, tout comme le rythme familier des bruits qui traduit pour l'habitant les pulsions profondes de la nature : le mugissement des chutes au printemps évoquant la descente de la glace et la métamorphose de la nature; le craquement des clous dans les murs ou le ronflement du poêle "bourré de merisier" suggérant le froid intense du dehors. L'espace canadien est ainsi, avant tout, un espace naturel, un espace naturel contraignant, oppressant, démesuré par rapport à l'homme qui tente d'y construire obstinément son espace de vie.

ESPACE DE VIE ET ESPACE SOCIAL

L'espace de vie et l'espace social de la société rurale canadienne française du début du siècle sont également parfaitement situés par rapport à ce cadre naturel avec toute la richesse des interactions entre ces différents espaces. L'immensité du pays y est amplifiée au niveau du vécu par les difficultés de communication et par l'isolement des petites cellules de peuplement : "une population dispersée dans un vaste pays demi-sauvage" ; "les petites maisons de planches perdues dans le pays, si loin les unes des autres et qui ont l'air d'avoir peur". Ces maisons se distancient progressivement du centre, représenté par les vieilles paroisses, vers la périphérie, espace de la colonisation, espace de la *frontière*, formé d'un tissu ténu de clairières limitées, cernées, menacées par le bois. Les réseaux de voies de communication sont très lâches, parfois encore peu fixés. Entre le réseau du Sud (que l'on devine) se structurant autour du transcanadien et celui encore très imparfait du Nord, reposant essentiellement sur les moyens de transport traditionnels (la marche à pied, la rivière, le traîneau), il y a tout le fossé séparant un espace déjà organisé par l'homme et l'espace de la colonisation.

Dans ce dernier type d'espace les échanges sociaux revêtent une importance particulière en rythmant le temps et l'espace social, en abolissant pour un temps l'espace-distance, l'espace-solitude. Ils s'appuient sur une trame formée de points fortement valorisés : l'église, lieu communautaire par excellence avec son rythme hebdomadaire (du moins pour les habitants des "vieilles paroisses") et annuel (la messe de minuit) ; le perron de l'église, lieu d'échanges sociaux (les nouvelles), parfois même lieu d'échanges économiques ; le presbytère (lieu

Fig.1- Hiérarchie de la trame du peuplement



NIVEAUX:

- LOCAL 1 (hameau)
- LOCAL 2 (village)
- REGIONAL
- ◎ PROVINCIAL

0 20 miles

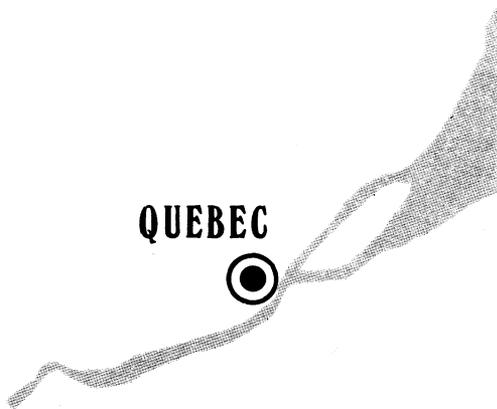
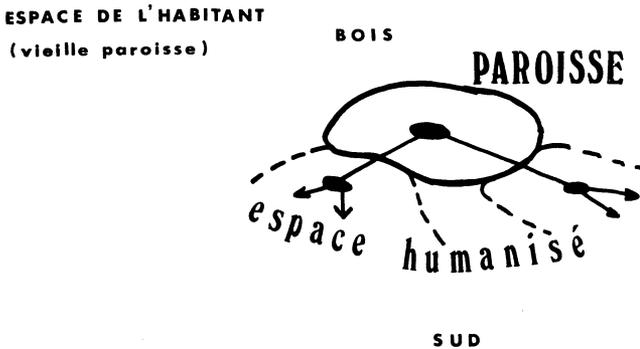
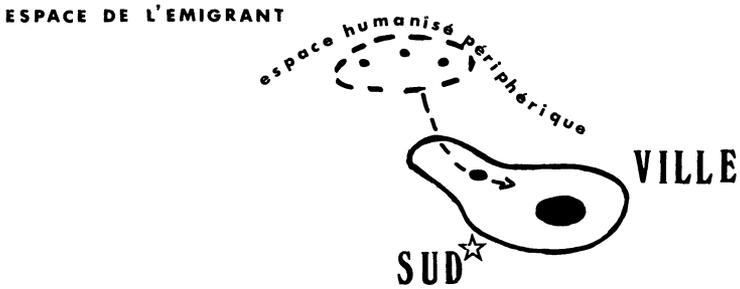
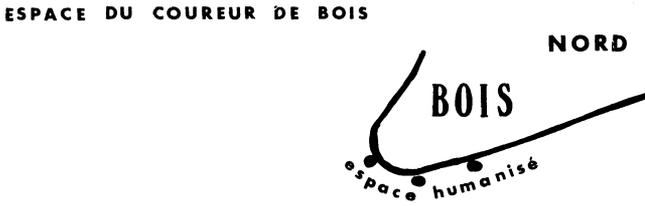
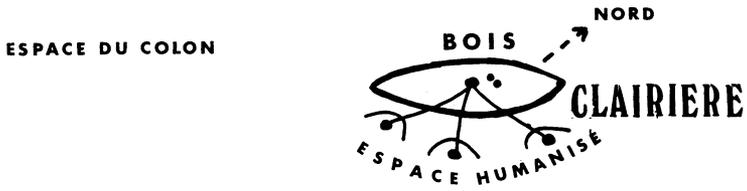


Fig.2- Les structures de l'espace vécu



du pouvoir, des directives) ; le magasin général (échanges sociaux et économiques) ; les maisons "amies" de la paroisse (les nouvelles) ; et, bien entendu, les foyers eux-mêmes, lieux des veillées, lieux d'échanges des nouvelles sur la parenté et sur le vaste monde, lieux où se nouent les alliances, lieux féminins par excellence, domaine de la sédentarité et de la permanence.

A une autre échelle la trame du peuplement apparaît déjà comme constituée de nœuds hiérarchisés en fonction du rythme des fréquentations et des types d'échanges qu'ils génèrent. Ainsi, dans cette région du lac Saint-Jean (fig.1), Roberval représente-t-il le centre économique (magasins, arpenteur...) de niveau intermédiaire entre la ville (Québec : lieu de l'argent, des études) et les villages des vieilles paroisses (Péribonka ; St Henri de Taillon), lieux de cristallisation des échanges culturels, économiques, sociaux à faible rayon d'action. Au delà c'est la trame très lâche, très fragmentée des concessions où, malgré quelques hameaux-relais (Honfleur), le lieu d'échange se réduit à l'espace clos de la pièce commune. Au delà enfin s'étend le vaste bois, l'espace de l'aventure, retraite sûre des "sauvages et des grands animaux", l'espace saisonnier du parcours pour les bûcherons, les draveurs, les trappeurs.

Au niveau des images et du vécu ces espaces se structurent d'ailleurs de façon bien différente selon les groupes composant la société rurale canadienne française (fig.2). L'espace clos et hiérarchisé du colon, immuable dans son rythme saisonnier, en contact direct, mais à distance, avec la forêt non dominée, se différencie de celui du coureur de bois, plus ouvert et plus mystérieux, orienté vers le Nord, structuré par ces "chemins d'eau" que sont les rivières et bordé par les pôles que représentent quelques points de transit du bois (et d'amusements : la Tuque par exemple), voire par quelques lieux pouvant se valoriser fortement (clairière des Chapdelaine). Il se différencie également de celui de l'émigrant, ordonné autour des "grosses" places du Sud, des grandes villes lointaines à la vie "abondante", facile, pleine de lumières et de rues animées, et rejetant dans une périphérie dévalorisée les lieux formant la trame de l'espace de vie originel (à part quelques exceptions dues aux circonstances, bien entendu). Il se différencie enfin, de façon subtile, de celui de l'habitant des vieilles paroisses, plus centré sur le village ou le réseau de villages constituant l'espace humanisé, encore plus immuable dans sa durée spatiale et dans son horizon limité à l'ordonnance régulière et sécurisante des champs.

L'ESPACE NATUREL : UNE FONCTION IDEOLOGIQUE ?

Ainsi, en seconde analyse, le roman nous permet-il de pénétrer encore plus avant les images de l'espace et des groupes qui le peuplent ainsi que les valeurs qui y sont attachées et qui sous-tendent, pour cette société rurale,

sa pratique de l'espace. Par le biais du père Chapdelaine et de Maria Chapdelaine, c'est tout le vécu de l'habitant des fronts de colonisation, voire toute l'idéologie de la colonisation, qui transparait au fil des pages. Par rapport à ce "centre" que représente la clairière culturelle à l'échelle locale, le milieu englobant est schématiquement perçu comme un système dualiste.

C'est en premier lieu l'opposition classique nomade/sédentaire parfaitement explicite grâce au personnage de François Paradis incarnant la liberté vagabonde et aventureuse l'entraînant vers des espaces larges, dangereux et parfois malsains, opposée à l'attachement au sol, à "l'idéal d'ordre et de paix immobile". C'est en deuxième lieu l'opposition plus spécifique à la société canadienne française d'alors, entre l'habitant fidèle à sa terre et à son groupe culturel ("c'est encore parmi les canadiens que les canadiens sont le mieux") et le jeune émigrant (Lorenzo Surprenant) ébloui par les "grosses gages" offertes dans les manufactures des Etats et par "la magie mystérieuse des cités". C'est enfin l'opposition, sans doute moins tranchée mais tout aussi chargée de signification, entre l'habitant des vieilles paroisses (suggéré par les regrets de la mère Chapdelaine), jouissant d'une certaine aisance, d'une certaine sécurité face à l'avenir (un "beau règne", un "règne accompli"), et le pionnier qui ne se réalise que par la médiation de son travail de défricheur, de "civilisateur", que par la griserie de la conquête solitaire et acharnée d'une nature difficile.

Nous sommes là, semble-t-il, au cœur du problème. Les images de l'espace rejoignent les présupposés idéologiques dans une vision dichotomique (nous pourrions presque dire manichéenne) de l'espace canadien. La lisière *sombre* du bois, son omniprésence immobile, hostile, cruelle, lourde d'ombre et de danger ("sombre façade derrière laquelle cent secrets tragiques, enfouis, appelaient et se lamentaient comme des voix"), contraste avec le paysage sublimé des concessions, "de beaux champs nus des deux bords de la maison aussi loin qu'on peut voir, un jardin de légumes, de belles vaches grasses dans le clos", un paysage conquis par l'homme, "humanisé", à force de luttes, de combats contre la nature vierge et sauvage. Cet antagonisme se décrypte fort bien à travers un échantillonnage rapide des principaux adjectifs attachés à ces deux types d'espace :

Espace naturel	Espace humanisé
inhumain	nourricier
inamical	vrai
dangereux	paisible
sinistre	doux
barbare	ordonné
stérile	fécond

Entre l'espace naturel exprimant les pulsions primaires et l'espace humanisé représentant le règne de l'ordre imposé à la nature (la nature devenue "esclave"), l'homme-pionnier (avec sa "faim et sa soif" de terre vierge, avec cette attraction/répulsion pour la nature vierge) joue le rôle d'un médiateur répondant à une mission presque divine. "Faire de la terre" est une œuvre de création qui développe des sentiments "d'extase mystique", c'est "une permission bénie". "Il ne peut rien n'y avoir au monde de plus beau et de plus aimable que cela".

L'œuvre civilisatrice du colon n'en a ainsi que plus de mérite face à une nature dure, dangereuse, oppressante. L'obsession du Nord (le Nord "meurtrier" et "déshumanisé"), l'obsession de la frontière du Nord, seule "frontière" à proprement parler "québécoise" par opposition à l'Ouest et au Sud anglophones, devient le révélateur des vertus intrinsèques de la race canadienne française, haute et large pour les hommes, forte et saine pour les femmes, rude sans doute, mais franche, simple, dure au labeur, raisonnable, patiente et pieuse, soumise aux lois de la "nature et de l'Eglise".

Face au mirage d'un Sud "étranger", de "l'inconnu magique des villes" ou bien de la vie plus facile et sans risques des vieilles paroisses, l'espace du défrichement, revêt une fonction idéologique évidente. Il est espace d'appartenance, espace d'enracinement, il devient le lieu privilégié où s'exaltent les valeurs du groupe, où se matérialise "l'âme de la province", où se perpétue l'œuvre colonisatrice essentielle de la race : un territoire approprié et quadrillé, marqué du sceau de "notre culte, notre langue, nos vertus", "toutes choses sacrées intangibles et qui devront demeurer jusqu'à la fin". Un territoire, ce pays de Québec, oscillant entre un pôle féminin et un pôle religieux ; un *territoire*, en fait, si bien incarné dans Maria.

Nous avons bien conscience, au bout de ces quelques pages, de n'avoir effleuré que certains aspects d'une œuvre abondant en aperçus documentaires sur le cadre de vie et la société rurale canadienne française au début de ce siècle. Ce véritable reportage, parfois d'une extrême précision dans ses descriptions de la nature, des activités humaines, des modes de vie, du vécu des hommes du pays de Québec, ne doit cependant pas nous faire oublier une dimension idéologique certaine, reflet de l'idéologie colonisatrice véhiculée par le clergé québécois et dont l'espace canadien, centré sur la clairière, sert de révélateur. Mieux peut-être que ne saurait le faire le discours scientifique, le discours romanesque associe dans une synthèse parfois fort bien réussie les descriptions distanciées et la subjectivité profonde des êtres. La densité du vécu fait la richesse documentaire du roman au double niveau de la description d'une réalité et de la représentation de celle-ci, pourvu que l'on tienne compte des réflexes de l'auteur et des déformations qu'il introduit. Son analyse n'est qu'une première étape vers la

connaissance d'un groupe social dans un espace/temps donné, vers la connaissance de sa pratique de l'espace, mais une première étape qui se révèle parfois pleine d'enseignements.

DISCUSSION

Président QUESNEL

Merci, Monsieur, pour cet éclairage jeté sur le roman, bien différent de celui des littéraires, mais qui en définit si clairement, si parfaitement l'économie des comportements et des présences. Agnès Varda, disait que "si l'on ouvrait nos têtes on y trouverait des paysages". Vous ouvrez les têtes, vous y trouvez des paysages. Vous ouvrez des paysages, vous y trouvez une matière humaine.

Pierre GEORGE

Je voudrais simplement faire une remarque au sujet du relativisme du milieu spatial, du paysage, par la technique. Il est évident que le paysage qui nous est décrit, c'est un paysage que l'on parcourait à pied et à cheval. Alors qu'aujourd'hui c'est un paysage qu'on atteint par la route, qu'on survole en avion et à l'intérieur duquel on communique par téléphone. Il y a une différence absolument radicale. Il faut alors faire intervenir le facteur temps. C'est un espace d'un temps donné et qui est différencié, relativisé, sans être naturellement pour autant négativisé, par l'application technique nouvelle qui modifie du même fait la condition de l'homme. Alors le paradoxe qui est peut-être le plus frappant, pour ne pas dire le plus émouvant, c'est que lorsque le paysage, lorsque l'encadrement, était d'une extraordinaire sévérité les hommes y restaient et s'y attachaient et maintenant qu'on leur a donné la possibilité d'y vivre, ils le quittent !

A.BOIVIN

Vous avez parlé de l'appel du Nord dans les Pays d'En-Haut. Il est bien sûr (et il faut en féliciter Louis Hémon de l'avoir compris en passant seulement six mois à Péribonka) qu'il y avait à peu près trois groupes de paysans qu'il a immortalisés dans *Maria Chapdelaine*: les aventuriers, les coureurs de bois (François Paradis), puis ceux que l'on qualifie, dans d'autres romans québécois appelés les romans de la fidélité, les "traîtres" (comme Lorenzo Surprenant qui s'en va aux Etats-Unis) et les "loyaux" (Enthroe Gagnon qui lui va rester au pays). On comprend aussi que ces paysans québécois, qui ont occupé l'espace le long du Saint-Laurent de Montréal à Québec et qui ont constaté à un certain moment donné que des terres qu'ils occupaient étaient d'abord pauvres et deuxièmement trop petites (parce qu'au Québec on avait des familles nombreuses et que pour établir les fils on morcelait la terre), aient constamment émigré vers le Nord pour permettre aux fils d'habitants de peupler le pays mais aussi d'occuper un espace qui pourrait les faire vivre. Doù toute cette politique de colonisation que le clergé a peut être favorisée pour empêcher les gens

d'émigrer aux États-Unis à ce moment-là. Vous avez pour les Québécois d'alors le double problème : ou émigrer aux États-Unis, ou émigrer dans les pays de colonisation. On a des romans chez nous qui font partie de cette thématique de l'appel vers les Pays d'En-Haut, cet appel qui a permis d'occuper des espaces éloignés des vieilles paroisses.

J.-C.VERNEX

Certainement. Je voudrais cependant faire une simple remarque. Vous dites "peut-être" à propos du clergé québécois qui a poussé à cette colonisation. Le fait est tout à fait établi. Beaucoup de textes prouvent cette action. La question que je me pose (à la lumière de ce qui a été dit lors de ce colloque) est de savoir dans quelle mesure Louis Hémon a eu connaissance de cette idéologie religieuse, dans quelle mesure il la reflète dans ce roman.

J-L.DEBAUVE

Il y aurait une étude comparative à faire de la description du Canada par cet autre romancier qu'est Jules Verne. Jules Verne décrit évidemment des régions bien différentes. Mais on a l'impression quand on le lit que le Canada est un pays assez peuplé alors que dans **Maria Chapdelaine** on a nettement l'impression de la grandeur, de la vastitude du paysage.

C.MULLER

Vous avez dit que François Paradis partait vers le Nord. En fait il se dirigeait plutôt vers le Sud (ou le Sud-Ouest), les chantiers étant situés entre le lac St-Jean et la Tuque.

J.-C.VERNEX

C'est effectivement une précision qu'il fallait donner. Mais quand je parlais du Nord, en fait je faisais allusion au "bois", à cette mer de bois qui entourait les clairières de colonisation et symbolisait l'attraction pour l'inconnu, pour l'aventure, l'appel vers des espaces non fixés, non appropriés, opposés aux espaces de sédentarité de l'habitant.

Qui, en lisant le livre de Louis Hémon, n'est pas resté perplexe ? Quelle énigme cette Maria Chapdelaine, à propos de laquelle le romancier semble si discret ! Cependant Maria donne son titre au roman et son histoire en fournit le sujet. Je voudrais essayer de cerner le personnage et d'en saisir la signification, en étudiant la façon dont le romancier nous la présente et raconte son histoire.

Le portrait qu'il nous trace de son personnage est peu explicite. Sans doute parle-t-il d'une "belle fille" (12) (1), ce qui reste vague. Ce n'est qu'en rassemblant les notations qui représentent la vision qu'en ont divers personnages que nous réussissons à préciser le portrait.

Lorsque l'héroïne paraît au début du roman, "l'un des jeunes gens fit à Maria Chapdelaine l'hommage de son admiration paysanne : "Une belle grosse fille!", dit-il" (12). Un autre renchérit : "Une belle grosse fille et vaillante avec ça" (12). Le romancier n'intervient pas ; il note cependant que "cette belle fille (est) presque inaccessible" (12) et qu' "une gêne" (12) prend ces jeunes gens qui, "se reculèrent gauchement" (12-13) quand Maria descendit les marches du perron. "Inaccessible", telle semble bien Maria.

Il faut attendre pour que le portrait se complète. C'est par le regard de François Paradis que nous découvrons surtout Maria par la suite. Deux fois nous la voyons par ses yeux. Une première fois, nous découvrons "sa jeunesse forte et saine, ses beaux cheveux drus, son cou brun de paysanne, la simplicité honnête de ses yeux et de ses gestes francs" (45). La deuxième fois, il est question de "sa poitrine forte, son beau visage honnête et patient, la simplicité franche de ses gestes et de ses attitudes" (89) : "Qu'elle était donc plaisante à contempler!" (89).

A quelques notations nouvelles relatives au physique s'ajoutent, on le voit, des indications d'ordre moral : simplicité, honnêteté, franchise, patience. L'une d'entre elles sera reprise plusieurs fois par le romancier qui évoquera la simplicité de Maria, d'abord au moment du départ de François Paradis (50), puis lorsque sont réunis autour de Maria les trois prétendants : "un sortilège impérieux. . . paraît de grâces inconcevables, aux yeux de trois jeunes hommes, une belle fille simple" (85), enfin lorsque, voulant expliquer le silence de Maria après l'aveu d'amour d'Eutrope Gagnon, le romancier écrit : "elle n'était que simple et sincère, proche de la nature" (184).

Quelques touches complémentaires seront apportées à ce portrait. Le prêtre à qui, après la mort de François Paradis, Maria se confie lui dit : "Une fille comme toi, plaisante à voir, de bonne santé et avec ça vaillante et ménagère..." (154). Pour la plupart, ces notations reprennent ce qui a déjà été dit ; seule "ménagère" est un élément nouveau. Plus curieuse est la notation donnée lors de la promenade de Lorenzo Surprenant avec Maria ; Lorenzo "ne voyait d'elle que son profil penché, à l'expression patiente et tranquille, entre son bonnet de laine et le long gilet de laine qui moulait ses formes héroïques" (174). Ce qualificatif caractérise Maria de façon toute nouvelle et assez inattendue.

Si, exceptant cette dernière notation – sur laquelle je reviendrai tout à l'heure –, l'on fait la somme de toutes les autres, assez répétitives, l'on s'aperçoit qu'elles sont peu nombreuses et se résument ainsi :

- au physique : beauté, santé, vaillance, force ;
- au moral : simplicité, franchise, honnêteté, patience.

Bref, un être équilibré. Avons-nous à faire à un personnage vraiment individualisé ? N'est-on pas plutôt en présence d'un être idéalisé, d'une figure exemplaire ?

Il ne s'est agi jusqu'à présent que de relever les notations fournies par le romancier, de façon indirecte le plus souvent, puisque on ne découvre Maria que par le regard des autres. Poussons maintenant un peu plus l'analyse. Comment apparaît Maria dans ses actes, dans ses paroles ? En l'écoutant parler, en la regardant agir le lecteur reste déconcerté. Maria se livre si peu et garde son mystère.

A l'égard des autres, Maria conserve toujours une extrême réserve. Qu'on en juge. Après sa première visite, avant de partir, François Paradis la regarde. "Ses yeux clairs cherchèrent les yeux de Maria" (50) ; celle-ci se dérobe : "Elle craignait. . . de s'être montrée déjà trop audacieuse, et tint obstinément les yeux baissés" (50). Plus d'une fois, le romancier nous la montre ainsi "gênée" (45, 80, 84, 184). Parfois elle sourit, mais son sourire reste toujours énigmatique : sourire de politesse (19), sourire de contenance (45), sourire de gêne (80)....

Car Maria porte un masque. Elle refuse d'extérioriser ses sentiments ; elle les garde enfermés en elle. Elle a peur d'aller trop loin. Devant Lorenzo, "elle demeura silencieuse.... craignant de rien dire qui ressemblât à un commencement de promesse" (178) ; et Lorenzo "ne devina rien de ce qui se passait dans son cœur" (178). Ce refus de se livrer se marque de deux façons. Ou bien Maria détourne ou baisse les yeux, attitude très fréquente (15, 50, 80, 85, 141, 143, 179, 183, 189, 214). Ou bien elle se tait. Alors que l'on entend beaucoup Samuel et Laura Chapdelaine, Maria ouvre à peine la bouche. Sauf

exception, à la fin du roman surtout (245), elle ne parle - et c'est rare - que pour dire des banalités (15, 20, 25, 192) qui ne l'engagent nullement, ou elle répond de façon laconique par "oui" ou par "non". Le reste du temps, pour reprendre la formule du romancier, elle "reste muette" (176, 184). Quel silence désespérant avec Lorenzo Surprenant ou avec Eutrope Gagnon !

Ainsi l'on découvre une Maria dont la vie est surtout intérieure et qui n'en veut rien manifester. Chacun dans son entourage respecte cette discrétion et ce silence (187). Les parents de Maria se taisent sur son secret, qu'ils ont surpris (140, 148). Personne ne lui pose de question (180). Le romancier lui-même se comporte à l'égard de son personnage de la même façon, ce qui n'est pas sans rendre Maria plus énigmatique encore.

Le romancier, en effet, se défend souvent d'analyser les sentiments de son personnage. "Ayant deviné son secret, comme ils ont su se taire!"(146), lit-on à propos des parents de Maria. Le romancier aussi se tait. Voilà pourquoi, au début du roman, lorsqu'après son absence d'un mois, elle est rentrée chez elle nous savons que Maria ressent une "impression confuse" (40). Voilà pourquoi nous la voyons, plus tard, "songeant confusément" (66) aux choses heureuses ; à un autre moment elle "sentait mille songes confus tournoyer autour d'elle" (98) ; à deux reprises elle a une "intuition confuse" (101,231) ; ou bien alors "elle pressentait tout cela confusément" (177). Le romancier ne nous fait pas pénétrer plus avant dans la conscience de son personnage. Son laconisme contribue à entretenir le mystère. On aimerait voir plus clair en l'âme de Maria.

Cependant Louis Hémon nous apprend peu à peu qui est Maria : elle nous est dévoilée quand, après un lent mûrissement elle a pris la décision d'épouser Eutrope Gagnon. Le romancier écrit son œuvre et bâtit son roman en fonction de ce double dévoilement : d'un être à lui-même et, dans le même temps, du personnage au lecteur. Au fur et à mesure que l'on progresse dans l'œuvre Maria découvre son vrai visage. Mais le romancier ne permet jamais qu'une approche discrète.

C'est à nous de surprendre Maria dans ses gestes et ses attitudes. Car Louis Hémon manie la litote, l'allusion ou l'ellipse. Il suggère le plus en disant le moins. Qu'on se rappelle la remarque faite à propos des paysans : "ils évitent le plus souvent les grands mots pathétiques" (148) ; on dit "amitié" pour "amour", "ennui" pour "douleur". De même, le romancier, use d'un art sobre et d'un style apparemment banal, mais suggestif dans sa discrétion. C'est ainsi par petites touches qu'il évoque l'inclination de Maria pour François Paradis. Toute cette histoire est jalonnée d'indications révélatrices.

En voici quelques exemples. Pour exprimer l'immense attente de Maria, Louis Hémon écrit : "Elle sentait que depuis le commencement du monde il n'y avait jamais eu de printemps comme ce printemps-là" (41). La simple et tranquille exagération est à la mesure de la passion de Maria. Quand le père Chapdelaine annonce à sa fille l'arrivée de François Paradis le romancier note : "Maria répondit "oui" très doucement, et bénit l'ombre qui cachait son visage" (43). C'est exprimer beaucoup en peu de mots. Le romancier observe son personnage de l'extérieur et indique sans grandes phrases les attitudes révélatrices. Il se contente de préciser une indication qui évoque l'amour pour François Paradis. Une autre fois, lorsque le chien se mit à grogner et que la mère Chapdelaine s'écria : "Encore de la visite", "Maria se leva, aussi, émue, lissant ses cheveux sans y penser" (74). Geste furtif dont le romancier donne discrètement la pleine signification en ajoutant : "Mais ce fut Ephrem Surprenant... qui ouvrit la porte" (74).

Cette discrétion il l'observe encore quand, désireux de nous faire mieux connaître son personnage, il nous fait pénétrer dans sa conscience. A plusieurs reprises en effet, le romancier rompt avec son attitude d'extrême réserve, d'abord quand il évoque l'attente de Maria, qui revoit François en pensée et imagine son retour (98-100), puis quand il évoque la longue rêverie, qui au chapitre IX se mêle à la récitation du rosaire (125-130), enfin, quand sous le coup de la douleur, Maria se représente quelle a pu être la mort de François (144-147). Ce sont les seuls moments où Louis Hémon nous livre un peu l'âme de Maria. Il le fait sans insister, avec délicatesse et sympathie.

Après la mort de François, frissonnante dans sa douleur, Maria se replie sur elle-même et le romancier reprend son attitude d'extrême réserve. Que nous dit-il de cette douleur que nous ne devinons qu'indirectement, d'autant plus qu'une longue ellipse temporelle nous fait passer du Jour de l'An à un soir de février ? La narration fait silence sur ce temps de l'histoire racontée.

Cette présentation indirecte est, en effet, un moyen constant qu'utilise le romancier pour nous faire comprendre son personnage. Tout le roman est construit en fonction de Maria et de son évolution. L'insistance avec laquelle Louis Hémon parle de ce qui se passe autour de Maria n'est qu'une manière de parler d'elle. Et si l'on n'y veille pas, l'on risque de s'égarer. Décors, situations, personnages, tout s'ordonne en vue de nous faire assister au lent mûrissement de Maria. Lorsque le romancier évoque la vie des défricheurs ce n'est pas tant pour nous présenter un documentaire sur le pays de Québec que pour nous montrer une façon d'être au monde. Tout cet aspect du roman se lie ainsi au cœur du livre : le choix final de Maria. Evoquer la vie de Laura, sa joie malgré son regret de n'être pas restée dans une vieille paroisse, c'est nous ramener

au sujet central. Il faut présenter cette vie de tous les jours et le rythme des saisons pour montrer à quoi s'engage Maria quand elle dit oui à Eutrope Gagnon.

L'on constate là encore la discrétion du romancier. Il nous indique à la suite de quelles circonstances Maria se découvre à elle-même. Le poids de l'expérience s'accumule et, sans qu'il en souligne l'influence au fil du temps, le romancier se contente de montrer l'aboutissement de ce lent travail. En acceptant la vie qu'elle s'apprêtait à refuser, d'abord grisée par la passion pour François Paradis, puis tentée par les images que faisait miroiter Lorenzo Surprenant, Maria a compris la leçon que lui donne la vie. Quand elle aimait François, elle n'avait pas voulu écouter la voix qui lui chuchotait qu'il fallait se soumettre à la vie (102). A la fin, elle accepte, douloureusement sans doute, de vivre la dureté de sa condition (242). Elle le fait avec calme, sans cri, ni violence, dans le silence de son cœur.

Ne doit-on pas voir là un exemple, si l'on se rappelle que, plus qu'un personnage individualisé, Maria apparaît comme une figure idéale ? Rappelons-nous aussi ce qualificatif d'héroïne qui paraissait insolite. Maria, l'héroïne qui, malgré sa douleur, se résigne et manifeste une acceptation sereine parce qu'"il fallait obéir" (242) n'offre-t-elle pas une noble leçon ?

L'art de Louis Hémon dans ce roman consiste à nous faire suivre le cheminement de cette âme. Avec pudeur et discrétion il nous a introduit au cœur d'un drame. Tout est exprimé en demi-teinte, comme si, en évoquant Maria, le romancier voulait, à demi-mot, nous livrer un secret, le sien peut-être. Enigmatique Maria sans doute, mais plus encore, énigmatique Louis Hémon.

DISCUSSION

Président QUESNEL

Je remercie M. Duchatelet pour cette aussi rigoureuse et respectueuse démarche autour de l'énigme. Y-a-t-il des questions ?

M. SEGALIN

Vous avez eu raison de souligner la signification du personnage central de Maria Chapdelaine. Je crois que c'est de ce côté-là qu'il faut faire des recherches.

Ne pensez-vous pas que Maria Chapdelaine n'est pas seulement un roman, que Louis Hémon n'est pas seulement un romancier, mais qu'on trouve dans ce livre un côté épique ? Sans doute s'agit-il d'une épopée rurale, d'une épopée modeste, mais n'y a-t-il pas dans la sobriété même avec laquelle Louis Hémon présente le personnage mythique - et mystique -

de Maria quelque chose qui rappelle la sobriété évocatrice avec laquelle les auteurs d'épopée silhouettent leurs personnages plus qu'ils ne les peignent ? D'autre part, le merveilleux qui environne Maria, l'héroïque Maria – car l'adjectif est essentiel, vous l'avez bien souligné – ce merveilleux apparaît également dans le dénouement, ou plutôt dans le prélude du dénouement, de cette épopée de la paysannerie canadienne, avec les voix. Ces trois voix, c'est quand même le merveilleux à la Jeanne d'Arc, toutes proportions gardées, si l'on passe du plan héroïque de Jeanne d'Arc au plan paysan de **Maria Chapdelaine**. En cette énigmatique Maria, que vous avez si bien présentée, je vois également un personnage d'épopée.

B.DUCHATELET

Oui, un personnage d'épopée, dans la mesure où cette épopée renvoie à une façon de voir le monde et à une façon d'être au monde.

M.SEGALEN

Cette épopée est, en effet, une façon de voir le monde, puisqu'il y a Maria et François.

B.DUCHATELET

Tout à fait d'accord. Quant aux voix, il faut rappeler que c'est un procédé fréquent chez Louis Hémon. On les trouve ailleurs que dans **Maria Chapdelaine**.

M.SEGALEN

Peut-être parce qu'il est breton !

B.DUCHATELET

C'est possible. Ce qui me frappe, c'est que si l'on dépouille le roman de son aspect canadien on peut se poser la question, que vous formulez ce matin : Maria est-elle bretonne ? Je me demande, en effet, si, au lieu de Maria Chapdelaine, on ne devrait pas plutôt parler de Marie Chapalain ! A travers une histoire qui se passe dans un pays donné, n'est-ce pas autre chose qui nous est dit ?

M.SEGALEN

C'est exactement ce que je pense...

B.DUCHATELET

Le secret de cette énigmatique Maria c'est d'être en fait, autre chose qu'une Canadienne.

M.SEGALEN

Elle est un symbole.

B.DUCHATELET

Oui, un symbole qui nous renvoie au-delà de l'histoire anecdotique ; le portrait tracé de Maria nous mène sur cette voie.

A.BOIVIN

Approuveriez-vous la thèse disant qu'en choisissant Eutrope Gagnon, Maria Chapdelaine se suicide moralement ?

B.DUCHATELET

Je constaterai d'abord ceci : Laura Chapdelaine fait remarquer qu'avant de se décider au mariage avec Samuel elle a attendu trois ans. Le personnage de la mère anticipe sur ce que va devenir Maria ; avec elle, c'est aussi ce qui se passera. Quand commence le roman, Eutrope Gagnon vient voir Maria depuis un an déjà et "elle s'était habituée sans déplaisir à ses fréquentes visites" (40). Puis elle est éblouie par le rêve que lui apporte François Paradis ; cela dure un an. A la fin du roman Maria accepte d'épouser Eutrope, un an plus tard, trois ans au total. Nous retrouvons Laura Chapdelaine qui, finalement, a vécu sa vie en acceptant sa condition avec toutes ses difficultés, malgré ses regrets : à quoi lui servait-il de penser "aux vieilles paroisses (...) comme à une sorte de paradis perdu" (37) ? Cette comparaison ne constitue-t-elle pas une indication du romancier ? Maria ne se suicide pas moralement. Je rejoins ce que disait mon collègue A.Guyon : Maria (Louis Hémon ?) a compris que l'on ne s'évadait pas de la vie par le rêve, que la vie était une condition dure, mais qu'il fallait le prendre comme elle est ; c'est une attitude de sagesse. De la part de Maria, il s'agit d'une acceptation sereine, douloureuse sans doute, mais noble. Ce n'est pas un suicide moral ; c'est un acte de courage.

Président QUESNEL

Je suis très frappé pour ma part, si je puis dire quelques mots à mon tour, de voir ce roman s'insérer dans une tradition ancienne mais représentée encore aujourd'hui, que je serai tenté d'appeler – et si on dégage le terme de son acception XVII^e siècle on s'apercevra qu'il recouvre ce que M.Ségalen a dénommé tout à l'heure le caractère épique – le roman de la tragédie humaine, par opposition au roman de la comédie humaine. Et ceci par deux aspects. Dans les romans de la comédie humaine, les personnages ont des traits particulièrement singularisés, particulièrement différenciés. Nous savons, par exemple, l'importance de la physiognomonie pour Balzac, pour ne pas le citer, à propos de la comédie humaine. Par contre, le roman du XVIII^e siècle classique, si on met de côté le **Roman bourgeois**, le **Roman Comique** ou le **Francion**, présente des héroïnes qui sont toutes d'une beauté solaire, étincelante, et dont la chevelure est toujours d'une blondeur de blé. C'est dire que les personnages n'ont pas de visage, pas de particularité physique, pas de corps. Ainsi l'on retrouve dans **Maria Chapdelaine** comme une espèce d'archétype de la vigueur et de la santé paysannes. J'ai relevé quelques-uns des termes ; je ne parlerai pas de l'expression

qui pourrait être berrichonne de "belle grosse fille", mais du "un brin de paysanne", etc... où l'on retrouve cette même abstraction. Maria Chapdelaine n'est pas individualisée. De même— pour dire que ce n'est pas une tradition archaïque, mais qu'elle a des répondants au XXème siècle— les personnages de Françoise Sagan ne sont pas plus individualisés. D'autre part, dans la tradition comique on est astreint à un certain nombre de servitudes, celle de la nourriture, celle de la maladie, celle du déplacement. Chacun le sait, on ne mange pas en tragédie ; on ne voit pas Rodrigue se mettant à table. Parce qu'il est noble ? Absolument pas ; Don Juan se met à table. On n'est pas malade dans la tragédie ; on ne voit pas Rodrigue sortant son mouchoir pour éponger son rhume. La comédie de Molière a suffisamment de médecins et de malades, imaginaires ou non, pour montrer que dans la comédie (et que ce soit la comédie tout court ou la comédie romanesque, ou la **Comédie Humaine**) on est malade. Et les problèmes de distance ne se posent pas. Il est très frappant de voir que chez Françoise Sagan par exemple, j'y reviens, les personnages semblent ne boire que du whisky, ce qui est éliminer totalement les problèmes de nourriture et de boisson, et ne font que descendre sur la côte— vous savez laquelle— en Jaguar, ce qui est éliminer totalement le problème de la distance. On est ici dans une espèce de longue tradition qui élimine les éléments individualisés, qui élimine un certain nombre de servitudes du quotidien pour accorder un privilège à autre chose, précisément ce que M.Segalen appelait— la formule me semble particulièrement heureuse — la dimension épique ; cette formule est très proche de la mienne. Et c'est ce qu'a développé M.Duchatelet : la dimension épique du personnage dans le roman.

J.BALCOU

Une tragédie humaine, soit, mais dans **Maria Chapdelaine** on trouve le poids de la nourriture, le poids du travail, le poids du quotidien par conséquent; ce n'est pas le monde de Françoise Sagan.

M.QUESNEL

Non, absolument pas. Mais ce poids du quotidien, on ne l'a pas pour Maria Chapdelaine ; on ne l'a que pour le contexte, pour la civilisation dans laquelle elle s'insère, pas pour elle.

J.BALCOU

Quelle est la couleur de ses cheveux ?

M.QUESNEL

Ils sont certainement blonds, je ne sais pas...

B.DUCHATELET

Ses cheveux sont drus; c'est tout ce que l'on sait.

M.QUESNEL

Elle ne peut qu'être que blonde.

J.BALCOU

Elle n'est pas blonde. Cela n'est pas dit.

B.DUCHATELET

Non, cela n'est pas dit.

M.QUESNEL

J'ai dit : "Elle ne peut qu'être...". Je n'ai pas dit qu'elle l'était.

J.BALCOU

Maria reste encore énigmatique. En vous écoutant, je pensais à ce très bel article de Charles Du Bos dans **Approximations**, où le critique parle de ce "constant et doux affleurement" et termine sur quelques pages en disant, ceci, en 1921, que ce roman deviendra le poème national, l'épopée du Canada français.

M.QUESNEL

Je précise que je n'ai fait aucune espèce de comparaison entre **Maria Chapdelaine** et **Bonjour Tristesse**. Je veux simplement dire que se définit ici une tradition suivant laquelle une certaine abstraction, une certaine déréalisation ouvre un espace pour autre chose qui est l'espace ou la tragédie de la condition humaine, beaucoup plus généralement que la particularisation d'un personnage.

A.GUYON

Il me semble que ce qui se passe à la fin de **Maria Chapdelaine**, c'est une sorte de prise de conscience d'être.

B.DUCHATELET

Je crois qu'il en est ainsi. Maria ne dit rien parce qu'il faut attendre que cela mûrisse doucement ; tout à coup, l'explosion se produit ; ce sont les voix ; alors, elle a compris. Rénovation ? Plus simplement, Maria devient ce qu'elle est. D'où tous ces silences antérieurs, ces sourires énigmatiques. D'où ce refus de s'engager. A la fin, au contraire, tout s'est éclairé sous la pression de diverses circonstances : cette vie à laquelle elle a participé (d'où la nécessité de ces chapitres apparemment purement descriptifs), ces événements qu'elle vient de vivre, surtout la mort de sa mère, suivie du "sermon" du père qui explique qui a été Laura et quelle fut sa force. On pourrait penser que Maria est "retrouvée dans le rang" ; en fait elle a intériorisé ce qui jusqu'alors était extérieur. Je rejoins ce que disait M.Guyon : après

s'être laissée prendre à l'illusion du déracinement avec François Paradis, Maria s'enracine définitivement. Elle gardera en elle le souvenir de cette "grande flamme chaude et claire" (190 et 243), tout comme sa mère "pensait toujours avec regret aux vieilles paroisses... comme à une sorte de paradis perdu" (37).

M.SEGALEN

Maria va rester, elle va aller de l'avant. Elle a l'avenir devant elle, elle démarre . Le livre se termine sur un point de départ.

NOTE

1. *Les références entre parenthèses renvoient à l'édition de Maria Chapdelaine dans la collection "Le livre de poche", n° 685, 1979.*

LA LANGUE DE «MARIA CHAPDELAINÉ»

par Claude MULLER
Université de Haute-Bretagne

Parler de la langue et du langage dans *Maria Chapdelaine*, c'est considérer que cela ne va pas de soi qu'indépendamment des problèmes de structure romanesque, de description des personnages, il existe un problème tenant à la langue, et qui est à la fois de communication et de réception de l'œuvre. Dans le genre réaliste qui est celui adopté par l'auteur, il importe que la langue des personnages soit décrite avec la même exactitude que ces derniers, ou plutôt, elle fait partie de leur description même.

Cependant, l'étrangeté ici n'est pas seulement celle du niveau de langue, du parler populaire de paysans francophones, elle comporte l'éloignement géographique, la description d'un monde différent du nôtre, et l'histoire séparée d'un groupe humain détaché depuis longtemps de ses origines linguistiques.

Ces problèmes de compréhension sont d'abord, bien entendu, ceux de la lettre même du texte : à côté de mots ignorés, dont il devinera tant bien que mal le sens, le lecteur français courra aussi le risque de mal comprendre la portée ou le sens réels d'une expression qui lui est familière, parce que dans ce nouveau monde qui parle français, l'illusion de la compréhension immédiate par identité de langue induit le lecteur à donner leur sens habituel à ces expressions familières : il ignore alors que la distance et l'isolement d'une communauté linguistique coupée de ses sources peuvent provoquer des dérives sémantiques imprévisibles, ou au contraire faire se maintenir des sens archaïques. L'autre risque naît des connotations qui s'attachent à l'emploi de telle expression, de l'impression de pittoresque, que donne une langue aux inflexions et aux tournures inhabituelles, impression qui tend à masquer le propos réel du livre.

Il faut dire encore que, sur le plan linguistique, l'œuvre ne peut être étudiée comme le serait celle d'un Québécois parlant le langage de sa communauté, pour des lecteurs de cette même communauté. *Maria Chapdelaine* est l'œuvre d'un observateur venu d'ailleurs, d'un étranger à cette communauté. Mais le genre choisi, un roman, et non un récit d'observation de voyage, comme l'expérience personnelle de Louis Hémon ayant vécu, et durement, dans le milieu qu'il décrit, incitent à chercher dans le récit aussi et non seulement dans les propos des personnages, la marque linguistique d'une double appartenance, le langage d'un auteur de formation et de culture française, mais inévitablement contaminé par ses personnages.

LA LETTRE DU TEXTE

Il faut d'abord parler de la lettre même du texte : elle a été longtemps ignorée : ce n'est que cette année qu'a été édité le texte tel que Louis Hémon l'a écrit (Edition Boréal Express, Montréal, 1980). Nicole Deschamps souligne dans sa préface à cette édition les erreurs les plus criantes qui sont reproduites depuis les premières éditions, la plus significative étant certainement l'adjonction au texte de Hémon de guillemets pour signaler les canadianismes les plus voyants ce qui aboutit à les isoler du texte et à inviter à une lecture distanciée, à une recherche de perles de langage bien étrangère à la conception du roman. Nicole Deschamps signale aussi la confusion qui transforme *race* en *racine* (p. 240 de l'édition du Livre de Poche que je citerai par commodité, corrigée sur l'édition de Montréal) et *pan du continent* en *plan du continent* (même page), ou l'erreur qui a consisté à remplacer dans toutes les éditions les *premières neiges* par les *dernières neiges* (p. 8), ou encore, p. 166, *l'avant-midi* qui devient *l'après-midi* parce qu'on *dîne* ensuite, et qu'un éditeur ignorant qu'au Québec on dîne à midi a cru bon de corriger le texte.

Voici quelques exemples supplémentaires des erreurs figurant dans les éditions courantes : p. 15, le grand lac «à Mistassini» au lieu du grand lac Mistassini ; p. 90, l'éditeur ignorant que Grand-Mère est une ville, met des minuscules (ce qui fait supposer qu'il existe une locution mystérieuse «descendre à grand-mère») ; p. 22, «fond vert sombre et de cyprès» : il manque *de sapins* ; p. 40, *recevoir chaque dimanche* devient «revoir chaque dimanche» ; p. 80, on nous dit que «toutes les chaises de la maison étaient occupées» et deux lignes plus loin : «le père Chapdelaine était assis sur une chaise renversée» il s'agit d'une *caisse* renversée ; p. 88, F. Paradis parlant des bleuets : «dans les creux... la neige sera restée plus longtemps et les aura gardés des premières gelées»; il s'agit bien sûr des *dernières* gelées ; que penser de ce vent qui fait, p. 101, «osciller un peu les cimes des épinettes et des sapins avec un grand mugissement frais qui est doux à entendre» ? Il faut lire *bruissement frais* ; p. 162, voici «la parole émouvante... d'un conférencier prêchant l'évangile de la vie saine et libre du sol fécondé» il faut lire : «de la vie saine et libre *sur* le sol fécondé». Enfin p. 197, lorsque Maria se lève la nuit, réveillée par les plaintes de sa mère, il serait absurde qu'elle lui demandât : «ça va-t-il mieux ?». Il faut lire, bien entendu : «ça va-t-il *pas* mieux ?».

Du moins le texte publié en France a-t-il été préservé des stupides corrections de bienséance de certaine édition canadienne qui corrige le langage du prêtre (un prêtre ne doit pas parler comme un paysan) et transforme les *ciboire* en *vingt-geux* ! À l'exception du contresens sur *dîner* et de ses conséquences, je n'ai remarqué que deux corrections systématiques l'une très importante en quantité,

supprime tous les *ne* explétifs du texte original accompagnant *avant que*, pour quelque raison obscure ; l'autre consiste à remplacer chaque fois l'adjectif *profonde* dans l'expression : la *poitrine profonde* dépeignant Maria, par *forte*, pour des raisons tout aussi peu claires.

RÉCEPTION DE L'OEUVRE PAR UN LECTEUR NON CANADIEN

Disposant maintenant de la lettre du texte heureusement restituée, il nous faut distinguer la façon dont nous recevons le texte, avec notre ignorance, du moins celle de la plupart des lecteurs des choses du Québec, de la façon dont Hémon souhaite qu'on le reçoive.

Tout d'abord, je crois qu'il n'est pas niable que Hémon ait destiné son texte d'abord au lecteur de France, cela apparaît déjà avec le sous-titre : Récit du Canada Français. La démonstration en a d'ailleurs été faite par Pierre Pagé dans un article publié en 1969 dans la *Revue d'histoire littéraire de la France* (1) : elle s'appuie sur les passages décrivant des modes de vie québécois, et sur certaines réflexions de l'auteur qui présupposent un point de vue de non-canadien pour des non-canadiens.

Cependant, du point de vue de la compréhension de la langue, il faut remarquer qu'il n'y a que peu de termes qui soient expliqués, que les canadianismes soient le fait des personnages du roman, ou qu'ils constituent le vocabulaire inévitable de la réalité du «pays de Québec», géographique ou socio-culturelle. Il faut encore distinguer l'explication de la traduction. Louis Hémon fait naturellement alterner les passages descriptifs avec les dialogues, et il est normal que les passages descriptifs contiennent une peinture du mode de vie des paysans du Québec. L'auteur explique ainsi les *rangs*, p. 13 : «ces longs alignements de concessions en lisière de la forêt», *homme engagé*, p. 55, *la boucane*, p. 78, *la drave*, p. 71, *la tire*, pp. 131-132, en décrivant la réalité que ces mots recouvrent, non en donnant au lecteur français une traduction lorsqu'il en existe une. Ainsi, Hémon n'explique pas *la drave* par le *flottage*, terme technique équivalent en France. Les traductions sont très rares : «il s'est écarté» est glosé par «perdu», p. 137. Le *bleuet* est traduit, p. 69 : «le bleuet, qui est la luce ou myrtille de France». Il y a d'ailleurs très peu d'expressions provoquant une réflexion de l'auteur trahissant son point de vue d'observateur étranger ; peut-être : à propos de «faire de la terre», p. 38 : «faire de la terre ! C'est la forte expression du pays...».

Quelques termes peu nombreux sont traduits indirectement : l'auteur utilise alors le passage du dialogue au récit pour introduire le mot français ;

c'est le cas pour *la chaudière (le seau, p. 78)* et pour *les cordeaux (les guides, p. 25)* : «-Tenez, son père, fit Maria, voilà les cordeaux ! Il prit les guides...».

Pour le reste, le lecteur francophone ignorant de la langue et des particularités du Québec doit deviner, mais à vrai dire le contexte fait généralement disparaître tout problème important d'interprétation.

Il y a une catégorie de vocabulaire qui ne soulève ni plus ni moins de problèmes qu'il ne s'en pose dans les romans descriptifs de milieux ruraux dialectalisants en France. Le lecteur français ne peut être surpris par les noms de mesure (*minot, verge*); par les noms donnés aux vents : *norouâ* (Nord-Ouest), *sudet* (Sud-Est); par le nom familier de la monnaie : la *piastre*; par les noms relevant d'une flore et d'une faune étrangères et somme toute peu exotique : *épinettes, atacas* (dont le nom français : *atocas*, n'est pas mieux connu); *original, maringouins et mouches noires*, qui sont cités en compagnie des moustiques. Les noms relevant de la géographie agraire et des techniques rurales ne sont ni plus ni moins faciles à comprendre que les noms équivalents d'usage dialectal en France : les *brûlés* sont d'une signification aussi claire que les *brûlis* de France, et de même les *veilloches*, les tas de foin, comparés aux *veillotes* des dictionnaires français. Le contexte fait également comprendre que le *godendard* (p. 110) est une scie à deux poignées pour deux personnes. Le sens d'une *waguine* «chargée de planches» est transparent : voiture légère à quatre roues pour le transport des marchandises, comme celui de *traîne*, proche du français standard *traîneau*. Le verbe *bûcher* se comprend également dans son sens d'abattre des arbres, d'une part à cause du contexte où il figure, d'autre part parce que le rapprochement s'impose avec la famille de *bûche, bûcheron*. Le sens de *portage*, p. 44 : chemin sur lequel on porte une embarcation pour passer d'un cours d'eau à un autre, n'est qu'une extension du sens à peine plus fréquent, d'action de traîner par voie de terre une embarcation arrêtée par un obstacle. Les couvertures de *catalogne* (p. 112) : couvertures de lit, faites au métier avec des retailles de coton ou de menus restes d'étoffe, ne prêtent pas à contresens, même si le lecteur ignore de quelle étoffe ou de quelle façon il s'agit. Les *chousses*, p. 165, dans la phrase adressée à Lorenzo Surprenant, «et ton idée à toi, ça n'était point de rester à Honfleur à suer sur les chousses», se comprennent comme un dialectalisme ayant opéré une métathèse sur le français *souche* (en fait, l'origine du mot est normande et picarde, semble-t-il : *chouque*, dans le sens de *souche*) ; dans cette catégorie, les seuls termes qui me semblent surprenants pour le français non initié au vocabulaire québécois, ce sont *l'habitant* pour le paysan (mais il est impossible de s'y tromper : le terme apparaît dans une discussion entre les Chapdelaine et Lorenzo Surprenant, p. 76 : «Il n'a pas envie de garder la terre et de se mettre habitant ? interrogea le père Chapdelaine») et peut-être le sens

québécois du verbe *poudrer* (dans le roman, p. 214 : «ça va poudrer, certain»). Le verbe *poudrer*, transitif, est employé en français standard, pour la neige, comme le montre cette citation de Maupassant : «Une petite neige fine qui pourrait les branches d'une mousse glacée», mais il n'y a pas ce sens de voler en tempête attaché à cet emploi intransitif. Il y a encore, et c'est tout de même mineur, quelques termes précis plus difficiles à comprendre : *le bacul*, p. 58 (transformé par les éditeurs en bat-cul) est un palonnier ; *le cran*, nom qui revient souvent dans la conversation des Chapdelaine comme terme topographique : «en bas du cran», p. 182, «au pied du cran», p. 224, «le cran qui bouchait la vue», p. 230 : il s'agit ici de rochers, de barres rocheuses émergeant des terres arables ; *l'écarre*, p. 224 : «ta mère s'est mise à voyager à la rivière avec une chaudière dans chaque main, remontant l'écarre huit et dix fois de suite avec ses chaudières pleines...»: il s'agit en fait de *l'écorre*, expression québécoise désignant la rive escarpée d'une rivière, dérivée de l'adjectif français du vocabulaire maritime *accore*, caractérisant une rive abrupte; d'ailleurs, je n'ai jamais trouvé attesté ailleurs un terme *écarre* pour *écorre* (2).

Si l'on excepte les termes techniques, le vocabulaire des réalités québécoises et du monde rural, les traits dialectaux du vocabulaire, quelle que soit leur difficulté de compréhension, ne sont pas expliqués ni traduits par Hémon. Le lecteur français va ainsi rencontrer des anglicismes : mots anglais ou américains dont certains sont connus aussi en France, *job* (mais il est féminin en québécois), *smart*, *boss*, *gang* (au féminin aussi), payer *cash*, mais aussi : *foreman*, contremaître, *rough* : rude, brutal, ou *toffe* (verbe *toffer*), de *tough* : résistant, endurant, solide : endurer, tenir bon. Par exemple, lorsque Légaré s'exclame dans le champ où il «fait de la terre»: Boss ! on va mourir à faire de la terre ! (p. 66), le père Chapdelaine lui répond : «- Toffe, Edwige ; toffe. La soupe aux pois sera bientôt prête », et le récit se poursuit sans aucune explication.

C'est la même chose pour les calques de l'anglais : la *drave* (angl. to drive) bien sûr, mais aussi *bâdrant*, du verbe *bâdrer*, anglais *to bother*, importuner, ennuyer : «c'est plus bâdrant pour un médecin qu'une affaire grave», p. 203 ; p. 134 : «autant vaudrait *casser* le chantier tout de suite», *casser* (to break) pour fermer ; les *vues animées* (motion pictures, movies) sont expliquées p. 172, par la mention dans le récit, trois lignes plus bas, du cinématographe. Mais ni la *track* (la voie ferrée), p. 135, ni *l'office*, p. 164, ni les *chars*, p. 29 : «les chars à moins de deux heures de voiture» (3) - les trains, ni les *chars électriques*, les tramways ne sont expliqués ou traduits. Il faut dire que le sens est généralement assez clair. La *poche de fleur*, p. 72 (le sac de farine, première occurrence) n'est pas tout à fait ignoré des Français, tout au moins pour *poche* au sens de sac, archaïsme en français ; la fleur vient de l'anglais (flour) qui est un emprunt

du vieux français ; la « fleur de farine » désigne encore aujourd’hui une farine très blanche. L’argent *clair* (clear) pour l’argent comptant, net de toute hypothèque, dans des expressions comme « 500 piastres, claires, sauvées », p. 91 ; « deux cents piastres dans ma poche, claires », p. 183, est un anglicisme mais facilement compréhensible dans le contexte.

Enfin, les expressions idiomatiques et le vocabulaire populaire tiré du vieux fond français, constitué surtout d’archaïsmes et d’emplois particuliers de mots français, ne présentent aucune difficulté sérieuse, et constituent l’essentiel des dialogues des personnages. A quelques exceptions près, il s’agit plus pour le lecteur français du dépaysement que procurent des emplois archaïques, ou populaires, ou dialectaux, que de l’impression de rencontrer des mots inconnus. Il y a peut-être *un adon*, *adonner*, mais la façon dont le mot est introduit permet la compréhension : p. 13, « Bonjour, Mademoiselle Maria. C’est un adon que je vous rencontre, puisque votre terre est plus haut le long de la rivière et que moi-même je ne viens pas souvent par icitte » : la subordonnée causale guide l’interprétation ; et p. 14, pour le lecteur qui n’aurait pas encore compris que le mot signifie *hasard*, *coïncidence* : « C’est un adon de fait, car voilà longtemps que je ne t’avais vu, François ». Pas d’erreur possible non plus pour *à la brunante* p. 188, au crépuscule (fr. litt. *à la brune*) ; pour les *châssis*, p. 29 : « une belle église en pierre, avec... des châssis de couleur » – des fenêtres ; pour la *couverte* (au lieu de *couverture*, p. 49, populaire ou dialectal en France) ; pour *fesser sur (les bouleaux)*, (frapper), p. 224 ; pour *grouiller* (non péjoratif ici, dans le sens de *bouger* : « Je peux plus grouiller », dit p. 197, la mère Chapdelaine – on trouve ce sens dans Molière . Pas de difficulté non plus pour *génie*, signifiant *bon sens*, parce que dans une expression non ambiguë : « on dirait que cet enfant-là n’a pas tout son génie », p. 32. On comprend sans problème *remmancheur*, p. 206, nom local du *rebouteux* de nos campagnes, puisque le verbe *remmancher* (raccommoder tant bien que mal) existe en français (par exemple dans cette citation extraite du *GLLF* (4) : *remmancher les goupillons et les sabres*). On entend *la risée* (la plaisanterie : p. 19) avec le vieux Nazaire Larouche, si on connaît bien le français classique ; par exemple, dans Rotrou :

Fais-tu d’une risée un discours d’importance.

Et d’un mot dit par jeu tires-tu conséquence ?

On comprend évidemment que les *rogons*, p.194 sont les reins humains comme en français classique ; *se forcer*, p.191, également compréhensible, est glosé p.202 par *se donner un effort* dans le bouche du médecin), ce sens de *effort* est un archaïsme en français. *Se mettre chaud* (“il se met chaud, des fois”, p.90) et l’expression de même sens plus souvent utilisée *prendre un coup*, p.49, pour se saouler n’ont guère besoin d’être expliquées au lecteur français. Si l’expression *être tanné*, p.229, est typiquement québécoise (sens : *en avoir assez*), le verbe *tanner* au sens figuré (tanner quelqu’un : l’importuner , le fatiguer

est connu de l'usage familier, dérivé peut-être de : tanner le cuir à quelqu'un, lui infliger une correction) ; *le règne*, au sens de *la vie*, mot si fréquent dans la bouche de la mère Chapdelaine, se comprend grâce au contexte (expressions stéréotypées comme : faire un *règne heureux*, *faire tout son règne*, p. 176, p.230). *Se tenter*, p. 15, planter sa tente, camper, surprend sans étonner, et rappelle lointainement le verbe *tenter*, planter les tentes, qu'on trouve chez les chroniqueurs au XV^{ème} siècle. Il y a cependant l'expression *c'est de valeur*, (c'est dommage ; p. 12) qui surprend un Français de France, modifiée d'ailleurs par les éditeurs en : *c'est de malheur*, et le mot *malavenant*, p. 21, transformé également par l'éditeur en : *malvenant* : «Charles-Eugène, grand malavenant ! Vilaine bête mal domptée ! Marche donc, Charles-Eugène !», mais conservée p. 174 : «Quelque malavenant d'habitant» dans la bouche de Lorenzo Surprenant, expression qui n'est pas composée de *mal* et de *venant*, mais de *mal* et de *avenant*. Les «sacres», spécialité d'Edwige Légaré (*ciboire*, *blasphème*) sont aussi aisément compréhensibles sauf peut-être *batêche*, (par exemple p. 192), dérivé de *baptême*.

Les tournures syntaxiques ne présentent pas non plus de réelle difficulté d'interprétation ; il y a bien le *c'est de venir*, du crieur public Napoléon Laliberté, p. 8, 9, pour : *il faut venir, le mieux est de venir*. Il y aussi l'anglicisme *ça prend* (it takes) : p. 227, «ça prend un bon homme... pour faire face à des ours». Dans d'autres cas, le lecteur aura comme référence, ici aussi, à la fois le français populaire et le français classique, ce qui correspond bien à la double filiation de ce parler des paysans canadiens : le français classique et le français populaire, c'est la négation comportant à la fois *pas* et un autre mot de négation : p. 133, «Tu n'as pas vu personne non plus» ; p. 176 : «Je ne prends pas un coup jamais» ; p. 211 : «Je n'aurais rien eu qu'à sentir ses os» (Je n'aurais eu qu'à sentir ses os) ; p. 14 : «Il n'a pas changé guère» ; p. 70 : «ça n'est pas guère d'avant» ; p. 178 : «il n'y a pas guère longtemps que vous me connaissez» (5). De formes de français populaire surtout relèvent les relatives et interrogatives comme : «les nouvelles que je parle», p. 134 ; «quel métier donc que vous faisiez», p. 160 ; «des maladies de même, qu'on ne sait pas bien ce que c'est», p. 203 ; les impératifs négatifs avec un pronom personnel postposé : «tourmente-toi point», p. 192 ; «fais-toi pas des idées de même», p. 205 ; à la fois populaire et archaïque : le comparatif d'égalité avec *comme* : p. 140, «déjà aussi grand comme il est là...» ; «elle est aussi capable comme toi», p. 192 ; «ils sont nourris pareil comme dans les hôtels», p. 72 ; les interrogations avec *il* (probablement *γ*), p. 133 : «ce serait-il les garçons ?» ; «C'est-il un beau métier ?», p. 161 ; «vous-avez t'y appelé le curé ?», p. 211 ; ou cette question de Maria : «Quoi c'est, sa mère ?», p. 197 (le possessif à la 3^{ème} personne dans le dialogue est une survivance d'une forme de politesse ancienne, signalée comme familière par Barbeau (6) qui donne cet exemple : *sa mère, viens-tu ?*). Certaines conjonctions de subordination se trouvent aussi en

français populaire : à *cause que* (p. 138), *malgré que* (p. 149) ; de même, les noms de quantité : *des crêpes plein un siau*, p. 73 ; *grand de terre*, p. 217 ; *gros d'argent*, p. 76 ; *gros de pacage*, p. 223 ; *en masse*, p. 9. Certaines constructions syntaxiques de verbes ont aussi cette coloration que leur donne un usage populaire : *marier* transitif : "si vous vouliez bien me marier", p. 179 ; *abandonner de* (faire quelque chose) p. 129 ; *virer à* (un endroit , p. 193 : "je pourrais aller virer à la Pipe". Enfin, des locutions prépositives, comme à *ras le (banc de sable)*, p. 7, ne surprennent pas sinon peut-être le à de à *soir* pour *ce soir*, à *bonne heure* pour *de bonne heure* ; *en temps pour* est un anglicisme : à temps pour.

De nombreux adverbes ou locutions adverbiales donnent une impression d'archaïsme : *par aventure*, pour *par hasard*, p. 49 ; *bellement*, *capablement*, *comme de raison*, qui signifie *comme de juste*, plus de dix fois attesté dans le texte, se trouve dans les écrits de l'époque classique (GLLF, article *raison*) ; *endurable* (supportable) ; *vitement*.

Tout ceci permet de conclure qu'à l'exception du vocabulaire technique, que Louis Hémon a partiellement cherché à expliquer, les canadianismes du texte sont généralement compréhensibles, du fait de leur double filiation populaire et archaïsante et de leur ressemblance à cet égard avec les parlers ruraux de France. Il est manifeste d'autre part que l'auteur a voulu limiter au maximum les explications d'expressions canadiennes : il fait entendre le langage du milieu humain qu'il décrit, mais refuse, semble-t-il, pour ce qui est de la langue, de se poser en observateur extérieur. Il requiert ainsi de son lecteur une lecture romanesque, non une lecture d'ethnologue ou de curieux de folklore : au lecteur de se satisfaire tant bien que mal des intuitions d'interprétation fournies par le contexte, et des rares explications de l'auteur. L'important est évidemment ailleurs.

En définitive, par bien des aspects, la langue dans *Maria Chapdelaine* est plus une langue dépaysante qu'une langue peu compréhensible. Il y a des déplacements de sens, des changements dans les équilibres que l'usage a lentement établi en français entre synonymes. Par exemple, il est surprenant d'entendre dire d'un enfant qu'il a été *haïssable*, au lieu de méchant (p. 32, 123), d'entendre *quérir* au lieu de chercher, *pâtir* au lieu de souffrir, la *face* au lieu du visage ; les *sauvages* au lieu des indiens. Le prisme déformant de nos habitudes masque les possibilités d'expression de la langue. Les stéréotypes canadiens ne sont pas les nôtres, prisonniers que nous sommes de nos habitudes linguistiques. C'est ainsi que l'usage d'un mot au lieu d'un autre plus familier nous semble tout aussi surprenant que peuvent l'être, aux Canadiens du roman, p. 160, les

propos des Français : "Ils employaient des expressions et des tournures de phrases que l'on n'entend point au pays de Québec, même dans les villes, et qui aux hommes simples rassemblés là paraissaient recherchées et pleines de raffinement". Même les stéréotypes de la conversation des "habitants", par exemple l'usage si fréquent de : "*correct, certain, de même*", ont pour nous le charme de la nouveauté. Il faut cependant se dire que les connotations que font naître en nous ces déplacements de sens, ces archaïsmes, ces usages inhabituels de mots pourtant connus de nous, n'existent pas, pas au même degré, pour le lecteur québécois. L'étrangeté n'opère que par l'existence d'un contraste entre ces usages et les nôtres, et le pittoresque de l'expression peut faire obstacle à la compréhension du roman ; le paysage sévère, les personnages aux sentiments simples, sont tout autres que pittoresques, dans le sens un peu péjoratif que revêt ce terme. Il faut évidemment dépasser cette impression de pittoresque, aidés en cela pour l'auteur, qui n'a pas cherché à mettre artificiellement en valeur les canadianismes, et qui use fréquemment de la répétition des mêmes tournures, dans la bouche de ses personnages, accumule les stéréotypes. C'est souvent que la mère Chapdelaine exprime son goût pour le "beau terrain planche, sans crans ni bois". Les trois garçons ont des expressions très proches lorsqu'ils déclarent leur amour : F. Paradis, p. 90 : "Mais je ne prendrai pas un coup, Maria, pas un seul !" ; L. Surprenant, p. 175 : "Je gagne de bonne gages et je ne prends pas un coup jamais" ; Eutrope Gagnon, p. 184 : "Je ne prends pas de boisson, Maria, et je vous aimerai bien". Il y a, par-delà le pittoresque apparent de l'expression pour le non-canadien, le même dépouillement dans la langue des personnages, la même simplicité que dans leurs sentiments et leur façon de vivre traduites par la répétition d'expressions semblables dans les dialogues.

LA LANGUE DANS LE RÉCIT

Il semble donc que l'auteur soit surtout soucieux d'éviter que des explications de langue, qu'il ne jugeait sans doute pas indispensables, viennent alourdir le roman. Leur principal effet aurait été d'accuser le contraste entre le récit, celui d'un observateur extérieur, et les dialogues des personnages. Il est donc intéressant de considérer le récit, distingué des dialogues, comme un révélateur de l'attitude de l'auteur face à la langue des Québécois.

Il faut tout d'abord s'intéresser aux paysages du récit contenant des réflexions sur la langue. Deux domaines semblent avoir particulièrement intéressé Louis Hémon : l'intonation, et les noms propres.

Il a été sensible à l'intonation et au débit de la langue, comme en témoignent ces réflexions : p. 240, il évoque "la douceur de la vieille langue

jalousement gardée". Lorsqu'il décrit le médecin, il signale que celui-ci a conservé "le lent parler héréditaire", malgré ses études en ville (p. 201). Le passage le plus significatif est celui-ci (p. 160) où il décrit des émigrants français : "Ils n'avaient pas la lenteur de la diction canadienne, ni cet accent indéfinissable qui n'est pas l'accent d'une quelconque province française, mais seulement un accent paysan, en quoi les parlers différents des émigrants d'autrefois se sont confondus". On notera l'ironie de la situation : l'auteur, un Français, décrit la langue des Canadiens français par le biais de la description de Français de France, personnages incongrus dans ce milieu d' "habitants", et dont le langage intrigue. Cette situation est significative de l'attitude du romancier, qui résout par un procédé de romancier le dilemme de faire sentir au lecteur de France, l'écart existant entre les parlers français et canadien, sans se poser en étranger : l'étranger ici, c'est le Français.

Cette sensibilité à la langue parlée, se traduit encore par des notations phonétiques mises dans la bouche des personnages, de certains termes contrastant avec leurs homologues français : *icitte* pour *ici*, surtout en fin de phrase ; *toué, moué* pour *toi, moi* ; *je cré* pour *je crois* (p. 201) ; *le siau (le seau)*, p. 73 ; l'eau *frette* pour *froide* ; *l'écureux*, p. 10 ; *dret* pour *droit*, p. 138 ; *ben* pour *bien*, p. 19 ; *les Anglâs*, p. 175, auquel font pendant *les Canayens*, p. 77.

Louis Hémon est également sensible à la magie des noms propres : il évoque les noms de village, p. 237 :

Tous les noms de son pays, ceux qu'elle entendait tous les jours, comme ceux qu'elle n'avait entendus qu'une fois, se réveillèrent dans sa mémoire : les mille noms que des paysans pieux venus de France ont donné aux lacs, aux rivières et aux villages de la contrée nouvelle qu'ils découvraient et peuplaient à mesure... Lac à l'Eau Claire. La Famine... Saint-Cœur-de-Marie... Trois-Pistoles... Sainte-Rose du Dégelé, Pointe-aux-Outardes... Saint-André de l'Épouvante... Qu'il était plaisant d'entendre prononcer ces noms, lorsqu'on parlait de parents ou d'amis éloignés, ou bien de longs voyages ! Comme ils étaient familiers et fraternels, donnaient chaque fois une sensation chaude de parenté, faisant que chacun songeait en les répétant : "Dans tout ce pays-ci, nous sommes chez nous... chez nous !".

Il parle également, cette fois avec une pointe d'humour, des prénoms donnés par les parents Chapdelaine à leurs enfants, "de beaux noms majestueux et sonores", p. 54, ainsi que des incertitudes orthographiques qui affectent d'une façon générale les prénoms des "habitants", p. 55. On peut d'ailleurs se demander, Louis Hémon ayant été si attentif aux noms propres, si c'est par

hasard que le jeune homme dont Maria est amoureuse s'appelle Paradis, que celui qui vante les merveilles des villes s'appelle Surprenant, et que celui qui travaille en tâcheron besogneux s'appelle Gagnon ; ou encore que "l'homme engagé", sacreur, plein d'une "ardeur farouche", dépeint p. 65 comme "hébété par l'effort, (...) haletant, (...) et qui "répétait d'un air égaré : Je perds connaissance" s'appelle Légaré...

A ces réflexions sur la langue dans le récit, il convient d'ajouter ce que l'examen de la langue même du récit permet de comprendre de l'attitude de l'auteur face à son public et face à ses personnages.

Cette attitude n'est pas sans ambiguïté, on l'a vu : il est français, et son public naturel aussi. Le sous-titre de son livre, "Un récit du Canada français", témoigne d'une certaine volonté de faire œuvre de témoin, et non seulement de romancier, et Pierre Pagé a déjà signalé (*op. cit.*) que certaines passages de son œuvre pourraient figurer dans une anthologie de la vie rurale au Canada français du début du siècle. D'autres passages (par exemple, ses réflexions sur la langue) et son attitude générale devant les canadianismes en font un observateur, certes, mais un observateur plus proche à bien des égards de ceux qu'il décrit que de ceux pour qui il écrit.

Cette ambiguïté apparaît dans la texture du récit. Parfois (rarement), le romancier peignant les pensées de ses personnages écrit dans une langue totalement étrangère à ceux-ci : par exemple, dans ce passage (pp. 62-63) où la mère Chapdelaine célèbre "la beauté du monde telle qu'elle la comprenait : non pas la beauté inhumaine artificiellement échafaudée par les étonnements des citadins, des hautes montagnes stériles et des mers périlleuses, mais la beauté placide et vraie de la campagne plate, qui n'a pour pittoresque que l'ordre des sillons parallèles et la douceur des eaux courantes, de la campagne qui s'offre nue aux baisers du soleil avec un abandon d'épouse" : on peut être sûr que la mère Chapdelaine s'exprimait autrement. Autre exemple : lorsque Maria rêve de la ville (p. 177) : "Maria pressentait tout cela confusément comme une vie nouvelle dans un monde nouveau, une glorieuse métempsychose dont elle avait la nostalgie d'avance". Le romancier ajoute tout de suite (et là, il retrouve le langage de son personnage) : "Mais surtout elle avait un grand désir de s'en aller".

Cette position d'observateur extérieur, Louis Hémon ne l'a pas toujours, et la langue même du récit en témoigne. Il se peut que le roman ait parfois gagné sur le témoignage, que l'expérience vécue de la vie des paysans québécois ait conduit Louis Hémon à se sentir un peu canadien face à ses lecteurs de France. Ainsi, alors que la langue des personnages est recréée de façon réaliste,

et que même le discours indirect libre, essentiellement celui de Maria, contient nombre de canadianismes, ce qui est somme toute normal, le récit lui-même est parsemé d'expressions typiquement québécoises et pas seulement de celles qui sont inévitables : *les maringouins*, *l'orignal*, *la boucane*, *les épinettes*, mais aussi de celles qui ont de clairs équivalents français : *les brûlés*, p. 27, 77 (et non les brûlis) ; *les chars*, p. 85 ; *l'habillement*, p. 6, et non le costume ; *les bleuets* p. 68 (avant d'être glosés un peu plus loin) ; *les tales* de bleuets pour les touffes, p. 87 ; *la tasserie* pour le fenil, p. 95 ; *le godendard* ; *bûcher* pour couper du bois, p. 108. Hémon ne dit jamais les États-Unis; c'est toujours les *États* qui apparaissent dans le récit. On a l'impression qu'il y a alors chez l'auteur la volonté d'éviter autant que possible, et pour les mots les plus courants, de se distinguer par son vocabulaire, de ses personnages canadiens. Le roman atteint ainsi à une certaine unité de vocabulaire - pas totale, on l'a vu, d'autres canadianismes sont glosés dans le récit par leurs équivalents français- mais telle que le récit lui-même ne tranche pas trop sur les dialogues. Il n'est pas jusqu'à la syntaxe qui ne soit parfois modifiée comme p. 35 : "Malgré qu'il vînt pour Maria..." ; p. 89, *rien que* : "Il avait vécu presque toute sa vie rien qu'avec d'autres hommes" ; "car il se rasait deux et trois fois la semaine..." , p. 56. Il faut surtout remarquer que l'expression *tout de suite* est systématiquement remplacée par son équivalent populaire, tant québécois que français, *de suite*. La langue du récit réflète ainsi la situation singulière du romancier, qui écrit parce qu'il est étranger à cet univers et qu'il peut ainsi en prendre la mesure par l'écriture, et qui est à la fois contaminé par ses personnages et par la dure expérience d'avoir vécu avec leurs modèles : son regard n'est et ne veut plus être celui d'un étranger.

Le côté paradoxal de ce roman, qui est d'être pour les Québécois le roman d'un Français, et pour les Français en quelque sorte un roman canadien, se manifeste encore dans la façon dont sa langue est considérée par les lexicographes en France : l'œuvre de Louis Hémon, auteur français, est considérée comme une source légitime de citations et suffit souvent à justifier l'acception particulière de tel ou tel terme : par exemple *le GLLF* donne le sens de *traire* pour *tirer* (une vache) et cite L. Hémon. C'est encore le cas pour *le portage*, *le plainpied*, *mouiller* pour pleuvoir , *marier* employé transitivement, *l'habitant*, *la grand-race*, *la couverte*, *capablement*, *les bleuets* (7). Certes, ces emprunts n'aident pas beaucoup à comprendre la langue dialectale des Québécois d'aujourd'hui; ce n'est pas du *joual* qui fait ainsi son entrée dans les dictionnaires français ; les emprunts sont ceux du vocabulaire rural et archaïsant, non les anglicismes par exemple. Néanmoins, ils traduisent bien, à ce niveau modeste de consécration lexicographique, la réussite du roman en France et son ambiguïté même : ouverture sur un monde nouveau, mais aussi sur une société rurale figée que le monde moderne va profondément bouleverser par la suite ; ouverture sur une autre façon de parler le français, dont on ne devrait pas retenir que le charme savoureux des

archaïsmes, qui sont les termes les plus fréquemment enregistrés par les dictionnaires français. Il faut dire que le roman de Louis Hémon contient aussi une leçon de réalisme qui n'a rien de passéiste, et qu'il a su chanter "la force barbare du pays neuf où une race ancienne a retrouvé son adolescence". Cette "force barbare", c'est à travers celle des hommes, celle d'une langue neuve en réalité, berceau d'une culture en gestation, charriant pêle-mêle archaïsmes, créations et emprunts : il serait injuste de ne retenir du roman que l'image d'une société crispée sur les valeurs de son passé.

NOTES

1. *"Maria Chapdelaine, un problème franco-québécois d'histoire littéraire"*, R.H.L.F., septembre-octobre 1969, pp. 746-762.
2. *Le vocabulaire dérivé du vocabulaire des marins apparaît encore ailleurs dans le roman : ainsi, on radoube de vieux vêtements, p. 183 ; Ephrem Surprenant dit à Samuel Chapdelaine, p. 221 : "Tu étais bien gréé de femme, Samuel"*.
3. *Le mot char qui est probablement un anglicisme pour désigner l'automobile (car), ne le serait pas dans ce sens (cf. G. Dagenais, Dictionnaire des difficultés de la langue française au Canada, Montréal, Pédagogia, 1967).*
4. **Grand Larousse de la Langue Française 1971-1978.**
5. *Pour le français classique, cf. A. Haase, Syntaxe française du XVII^{ème} siècle, Delagrave, paragraphe 102 ; pour le français populaire, cf. H. Bauche Le langage populaire, Payot, 1920, p. 140.*
6. *Victor Barbeau, Le Français du Canada, Québec : Garneau, 1970.*
7. *Le T.L.F. cite de même le néologisme carapacé : "des bottes carapacées de boue", p. 48, avec la seule citation de Louis Hémon.*

DISCUSSION

Certains canadianismes ont fait l'objet de remarques des intervenants ; ainsi, **tirer les vaches** (traire), p. 166, se dit aussi en Normandie ; l'interjection **heulle !** (p. 36, cri d'appel aux animaux) n'est peut-être pas québécoise et peut être à rapprocher du breton **heulle** (second, qui suit). Elle apparaît dans l'expression régionale : **aller à la heulle**, se suivre. Dans ce cas ce mot viendrait des souvenirs personnels de Louis Hémon (comme la **luce**, terme régional dérivé du breton, pour la myrtille, p. 69).

L'attitude de Louis Hémon vis-à-vis des lecteurs conduit les intervenants à s'interroger sur le caractère concerté ou non des canadianismes apparaissant dans le récit. Si certains étaient indispensables, d'autres ont pu être motivés par des impératifs d'écriture romanesque (P. J. Hélias rapporte à ce propos son expérience d'écrivain confronté à un problème analogue). Un autre intervenant signale l'intérêt qu'il y aurait à comparer de ce point de vue l'écriture de Louis Hémon à celle d'un autre écrivain français faisant du Québec le lieu de son récit : Maurice Genevoix, dans : **Au pays de la neige**.

TROISIEME SEANCE DE TRAVAIL

"MARIA CHAPDELAINÉ AU CANADA"

PRESIDENT : A.GUILCHER, Université de Brest

INTRODUCTION : LE PAYS DE MARIA CHAPDELAINÉ

par André GUILCHER

Université de Brest

En ce colloque sur Louis Hémon, il peut être utile de préciser le cadre géographique dans lequel l'auteur a situé *Maria Chapdelaine*. Ce cadre, c'est la bordure nord du Lac Saint-Jean ; et ce lac apparaît, non pas tant comme une antenne avancée vers le Nord de la colonisation agricole québécoise que comme une île vraiment séparée de l'œkoumène du Québec et du Saint-Laurent par le beau mais rude désert forestier et montagneux des Laurentides, où, même de nos jours, la circulation est aléatoire durant de longs mois du fait des congères.

Pourquoi ce fort établissement humain du Lac Saint-Jean, créé par le vigoureux et dynamique pionnier que fut l'Abbé Hébert vers le milieu du XIX^{ème} siècle ? Parce que le Lac Saint-Jean est établi dans une antique dépression d'effondrement tectonique, bien délimitée par un escarpement de faille au Sud, et qui, du fait de sa position en creux par rapport à toutes les parties encadrantes du Bouclier Canadien, a été le siège, après le retrait du glacier quaternaire, d'un golfe marin. Golfe qui, appelé par les géologues golfe de Laflamme, était relié par l'étroit goulet du Saguenay à la mer postglaciaire de Goldthwait, ancêtre immédiat des actuels estuaire et golfe du Saint-Laurent. Dans la cuvette du Saint-Jean comme dans la Mer de Goldthwait se sont déposées, et c'est là l'essentiel pour ce qui nous occupe, d'épaisses argiles marines noires et grises, tenaces et fines, compactes et fertiles. Ce sont ces argiles qui ont fixé la colonisation du Lac Saint-Jean et qui en ont fait une réussite malgré la position isolée.

Mais Péribonka, où se place le roman de Louis Hémon et où l'auteur a séjourné, se trouve en vérité en position déjà marginale. Sur cette rive nord du lac en effet, on n'est plus sur les argiles de Laflamme, mais sur des sables étalés au bord du golfe marin par de grosses rivières aux puissantes débâcles printanières, Péribonka et Mistassini. Ces épandages sableux représentent évidemment des terroirs très inférieurs à ceux des argiles du lac. Ils ont pourtant été l'objet d'une seconde vague de colonisation, et ce sont de tels défrichements qu'il faut voir décrits dans le roman, en un cadre physique beaucoup plus dur que celui des argiles de Laflamme. Dépassant vers les temps actuels l'époque de *Maria Chapdelaine*, on peut même ajouter que, dans les années trente de ce siècle, une vague de colonisation encore plus tardive, destinée à trouver des emplois

aux chômeurs de la crise de 1929, a prolongé Pérignon vers le Nord, dans les positions encore plus aléatoires de la paroisse de Sainte-Jeanne-d'Arc ; et que, de nos jours, on assiste là à une "déprise", avec abandon de nombreuses fermes qui n'apparaissent plus comme rentables ; alors que, sur les argiles de Laflamme, la prospérité en 1980 est totale, en des fermes cossues qui se sont regroupées en unités plus grosses, extrêmement modernes et exclusivement consacrées à l'élevage bovin laitier, donc à une économie totalement commercialisée et appuyée sur un réseau de laiteries industrielles.

Voilà donc le substratum physique du roma : la marge septentrionale d'une très bonne île de colonisation, dont les excellents sols ont compensé la position enclavée dans le Bouclier rude et montagneux : marge pionnière et moins favorable que les terres argileuses plus au Sud, mais en position assez proche pour conserver un lieu solide avec les établissements initiaux de l'Abbé Hébert.

"MARIA CHAPDELAINÉ ET L'AVENIR"

par Jean MARMIER

Université de Haute-Bretagne

La plus sereine contradiction dans les termes de la littérature universelle figure, vous le savez, dans *Maria Chapdelaine*, à titre de loi du pays de Québec : "Rien ne doit mourir et rien ne doit changer". Bien entendu, pas plus que le Québec, *Maria Chapdelaine* n'est restée à l'abri des flots du temps qui l'ont ballottée aussi bien que portée aux nues, et qui lui ont modelé un visage, ou des visages, différents. Mon intention, dans cette communication que je pensais aussi intituler plus modestement "*Maria Chapdelaine* d'hier à aujourd'hui" était d'esquisser une de ces études de réception dont notre époque devient friande. Une véritable étude de réception, selon les exigences théoriques de Jausseraud par exemple (1), forme un sujet inépuisable : aux interprétations passées, aux interférences directes et indirectes avec la littérature et les mentalités, elle doit ajouter l'"horizon d'attente" du présent, les perspectives d'avenir.

Comme l'accueil de la critique, l'élaboration d'un ou plusieurs "mythes" de *Maria Chapdelaine* ont été traités, ou vont l'être aujourd'hui ainsi que certains aspects de l'influence du roman, j'opérerai des coupes sombres dans ces deux points de mon exposé, qui n'offriront que des vues cavalières, en guise d'introduction ou de repoussoir pour mes successeurs. Mais, pour rêver au sujet tel qu'il est annoncé, je prendrai appui sur le présent et le passé récent : comment faire autrement ?

L'accueil réservé à *Maria Chapdelaine* a été bien étudié par Raymonde Héroux et Normand Villeneuve, et sera certainement éclairé de façon définitive par le livre que Mme Deschamps vient de publier avec eux (2). Les Français savent qu'il n'a pas été chaleureux de la part de tous les Canadiens, tant s'en faut : Auguste Dupouy les en avertissait dans *la Dépêche de Brest* en 1939 ("Bretagne et Canada", 23 mars), et il n'était pas le premier. Il n'empêche que l'admiration l'a vite emporté, grâce à une critique à laquelle donnaient le ton Louvigny de Montigny, le groupe du Terroir, et quelques noms prestigieux. La glorification de valeurs dont Hémon avait observé avec acuité la puissance sur les esprits de ses paysans-défricheurs à Péribonka, de l'attachement à la terre et à la foi ancestrale, de la volonté de survivance et de fidélité, se poursuit jusque vers 1950 au Québec à travers le culte de *Maria Chapdelaine*. On peut qualifier de "mythe" le glissement qu'a subi le propos de l'auteur, passé du statut de constat à celui d'instrument de propagande en faveur d'une

doctrine et d'un idéal, dont il regardait avec sympathie les effets chez ses amis de Péribonka, mais qu'il ne partageait pas pour autant.

Et de même en France où les faits se présentent de façon assez simple et massive, jusqu'à une date moins tardive il est vrai, c'est-à-dire jusque vers 1938. Au-delà du pur battage publicitaire, le succès s'explique parce que le livre répondait à des besoins, s'insérait dans des créneaux de "l'horizon d'attente" que Grasset a su repérer, exploiter et faire exploiter par les critiques qu'il a mis en branle : regain du nationalisme à la suite de la guerre de 1914, mouvement de retour religieux chez certains intellectuels, anxiété d'un affaiblissement du rayonnement français dans le monde, opportunément rassurée. De plus, l'ouvrage semblait aux Français constituer à lui seul l'essentiel de la littérature "canadienne" ainsi phagocytée. (Le *Dictionnaire des Oeuvres*, Laffont-Bompiani, déclare encore d'emblée : "*Maria Chapdelaine* : roman français devenu l'œuvre la plus représentative de la littérature canadienne").

En Bretagne, comme Mlle Héroux l'a montré, on renchérisait, en célébrant l'enfant du pays. Charles Chassé, entre autres, imaginait que le spectacle et l'atmosphère du Canada avaient intérieurement ramené Louis Hémon à la foi. Il supposait aussi qu'Hémon avait bien compris les paysans canadiens-français parce que, Breton, il retrouvait là-bas, une image de l'ancienne France, une "Bretagne nostalgique" (3) (Une parenthèse : voici peu de temps, on en a dit autant du Nantais Jules Verne, à propos du roman *Famille-sans-nom*). Tout n'est pas gratuit dans les affinités que l'on croit déceler entre la Bretagne et le Canada Français.

Mais il reste qu'une interprétation idéologique a nourri le succès. Non seulement l'ouvrage a fait écran aux autres images du Canada, et laissé subsister la plus archaïque qui fût, mais on a fait endosser à un jeune homme farouchement indépendant, au tempérament de doux et ferme anarchiste, en rupture de fait, sinon de cœur, avec famille, pays, carrière normale, une apologie du traditionalisme. Enfin *Maria Chapdelaine* aurait fourni l'une des pierres angulaires de ce qu'on appelle au Québec le colonialisme français, par le poids abusif du modèle qu'elle imposait.

"Mythe" québécois et "mythe" français de *Maria Chapdelaine*, acceptons ces qualifications étayées par des indices multiples. Je voudrais pourtant formuler quelques réserves. D'abord les thuriféraires du livre, que ce soit un Lionel Groulx ou un Maurice Hébert d'une part, un Henry Bordeaux ou un Charles du Bos de l'autre, ne manquent pas de s'incliner devant les qualités littéraires du roman qui, je l'avoue, me comblent davantage à chaque lecture, qu'elles

relèvent ou non, peut-être, d'un mythe personnel. Nulle réception ne pouvant se prétendre objective en tout point, mieux vaut un enthousiasme peut-être quelque peu gauchi, fût-ce à droite, que la moue des intellectuels parisiens devant "une gentille petite chose qui ne dépasse pas le niveau des romans de M. René Bazin", selon un des mots malheureux de Paul Souday, le propre critique du *Temps* (4), dont les successeurs en diraient autant à sa place. Ensuite, rappeler aux Français et à d'autres dans le monde l'existence d'un peuple canadien-français obstiné à vivre était rétablir une vérité concrète non moins obstinément dissimulée. Enfin il convient de ne pas se laisser obnubiler par l'idéologie au sens étroit, philosophico-politique, et oublier que *Maria Chapdelaine*, dans l'édition de librairie, surgissait au sein d'années folles qui aspiraient déjà à la fraîcheur rustique et régionaliste. Henri Massis, parlant de "Géorgiques chrétiennes", mettait l'accent sur cette fraîcheur, plus que sur la piété des personnages.

Quant au prétendu colonialisme français au Québec, sa dénonciation ne sert-elle pas surtout d'alibi tragique ? On comprend mieux celle du paternalisme : il était bien réel. *Maria Chapdelaine* a dû alimenter l'exaspérante condescendance qu'affichaient certains Français devant les cousins à peine sortis du bois. Mais, en passant condamnation, on doit admettre aussi qu'elle a, plus qu'aucune leçon d'histoire, aidé les Français à mesurer les torts et devoirs contractés envers d'anciens compatriotes abandonnés.

L'influence de *Maria Chapdelaine* sur le roman français ultérieur a été peu explorée (5). Elle apparaît faible et difficile à cerner, parce qu'elle se confond avec la vogue du roman régionaliste et du roman rustique, dans les années 20, et se combine avec l'action de modèles antérieurs, tels que René Bazin. Dans le domaine rustique proprement dit, on retrouve la placide résignation de Maria chez l'Aimée Villard de Charles Silvestre (1923), qui sacrifie un soupirant séduisant pour rester à la terre. Dans le domaine régionaliste, on a opéré le rapprochement entre deux Maria, la nôtre et la "fille de Flandre" de Maxence Van Der Meersch, malgré la totale dissemblance des données ; plus généralement on reconnaît des similitudes d'ambition dans l'entrelacement des tableaux caractéristiques avec une action simple, dans l'harmonisation des héros avec leur terre, son climat, son histoire, son âme : unité et équilibre atteints plutôt dans *l'Empreinte du Dieu* (1936) que dans *Maria fille de Flandre*. La plupart des romanciers régionalistes importants ne doivent apparemment rien à L. Hémon, sinon un encouragement à retrouver ce qu'Henri Pourrat appelle "le sens vivant de la sève". Il en est de même du regretté Maurice Genevoix. Mais lui, plus tard, après un voyage *coast to coast*, a situé partie au Québec, partie dans les Rocheuses, son roman d'*Eva Charlebois* (1944), qui se termine sur ce dilemme pour l'héroïne, veuve encore jeune : le retour au pays de Québec pour retrouver un

soupirant modeste et une vie terne, le mariage avec un "Anglais" qui lui offre une existence active et agréable. Genevoix a aussi réincarné la hantise du départ vers des terres vierges qui poussait Samuel Chapdelaine dans un des deux héros de sa nouvelle, "Laframboise et Bellehumeur" (1942).

Pour rester au Québec tout en revenant en Bretagne, qui dira au juste ce que doit Marie Le Franc à Louis Hémon, en dépit de personnalités si différentes ? Arrivée là-bas bien avant lui, elle n'a composé d'œuvres importantes, n'a connu, compris, adoré la forêt des Laurentides qu'après la lecture de *Maria Chapdelaine*, pour laquelle elle s'est passionnée au point de mener elle-même des enquêtes à Pérignonka. A plusieurs reprises, elle a reconnu hautement la révélation qu'elle en avait reçue, célébré "celui qui mit dans sa vie une forêt" (6).

"Révélation" aussi, l'effet produit au Québec sur beaucoup d'écrivains. Négligeons les "suites", fantaisies "en marge de", adaptations théâtrales, qui témoignent plus du succès que de l'influence. Celle-ci, comme souvent, a consisté à creuser en sillons profonds des plis déjà dessinés. Celui de l'idéologie nationaliste, s'il est vrai surtout que *l'Appel de la Race* (de Lionel Groulx, 1922), auquel ont répondu de multiples échos, a voulu répercuter sur place la troisième "voix" de Maria. Celui du réalisme pittoresque quotidien ; mais il ne suffit pas de décrire des cueillettes de bleuets pour savoir unir la netteté de la vision et la résonance affective qui la vivifie. Il faudra attendre une vingtaine d'années pour qu'une vibration poétique induite par celle de *Maria Chapdelaine* la surpasse en intensité, chez Mgr Savard (*Menaud, maître-draveur*, 1937), et même pour que soit complètement renouvelé le regard posé sur les travaux et les gens de la terre, chez Ringuet (*Trente arpents*, 1938) et Germaine Guèvremont (*le Survenant*, 1945). Dans l'intervalle, le succès de L. Hémon a surtout apporté un encouragement inespéré au roman dit de la terre, ou du terroir, dont la floraison extraordinaire atteint l'acmé, semble-t-il, en 1925. Elle a favorisé l'assez brusque abandon, à son profit, du roman historique. On en voit un signe dans *la sève immortelle*, roman-testament de Laure Conan (1925), émaillé de plusieurs allusions au texte de *Maria Chapdelaine* (7). Mais dans *La Sève immortelle*, au cadre encore historique, la fidélité au pays et à la race se trouve associée, comme chez Louis Hémon, à une vie de peine et de misère. Au contraire, l'imposture (généreuse et peut-être inconsciente) du roman de terroir consiste à recréer l'ornière idéalisante et utopique ouverte au XIX^{ème} siècle.

L'émulation, chez ces romanciers, ne se traduit pas uniquement par l'imitation, mais par une légère réaction, par exemple lorsque Armand Yon, célébrant la Gaspésie, insiste sur la modernisation du Canada, pour éviter les reproches

encourus par le Français du Lac Saint-Jean (*Au Diable vert*, 1928). Toutefois, la docilité s'étale même dans la technique, et ses procédés récurrents. Il en est ainsi déjà de la vogue des sous-titres, inspirés par celui de *Maria Chapdelaine*, "récit du Canada français" : Damase Potvin, qui n'en avait pas donné, en 1908, au roman-prototype *Restons chez nous*, invente celui de "roman de mœurs canadiennes" pour le second, en 1918, celui de "roman paysan du pays de Québec" pour le troisième en 1925. Les Voix de Maria transmettent la parole par la suite à bien des paysages plus ou moins éloquents, dans *La Sève immortelle*, dans *La Terre ancestrale* de Louis-Philippe Côté (1933), dans *Menaud*. Le schème narratif des deux mariages possibles, l'un symbole et moyen de vie facile loin du terroir, l'autre de vie rude dans la fidélité près de la nature, qui remplace celui du roman historique (c'est-à-dire le choix entre un prétendant anglais et un prétendant français), s'introduit vers 1920, et s'impose à partir de 1925 (8). Marie Le Franc n'y échappera pas tout à fait, en le chargeant de valeurs plus profondes, dans *Héliel fils des bois* (1930). F.-A. Savard lui imprimera une grande violence en accentuant son simplisme manichéen et le haussera à la puissance épique. Plusieurs types de situations dérivées s'y rattachent : deux mariages effectifs qui se succèdent, comme dans *Un Cœur fidèle* de Blanche Lamontagne (1924) ; le dilemme proposé à l'homme et non à la femme, comme dans *La Sève immortelle* (et un peu différemment dans *La Campagne canadienne* d'Adélarde Dugré, 1925) ; ou encore la "trahison" incarnée dans une tentation amoureuse sans contrepartie bien légère tentation, il est vrai, pour la Josephite de Léo-Paul Desrosiers (*Nord-Sud*, 1931). Il n'est pas jusqu'au portrait physique, exempt de complaisance excessive, de la fille des champs "aux hanches larges et à la poitrine profonde" (9) qui ne tende au stéréotype. L'Alphonsine de Ringuet ressemble beaucoup à Maria.

Cependant un mérite majeur de L. Hémon était d'avoir conçu, et formulé, une synthèse organique des forces de fidélité selon un dosage juste, pour l'époque du moins : celles qui découlent de la culture attachement à une vieille civilisation, à sa langue, sa religion, son histoire d'ailleurs estompée dans l'esprit populaire (pas de nom propre historique dans *Maria Chapdelaine*) ; celles qui émanent de la nature : attrait de l'espace neuf, de la lutte virile qu'il exige, de sa beauté, confiance dans la puissance du sol. Juxtaposer les deux séries n'avait rien d'original. Les fondre, unifier les appels de la terre et de la race en un discours pénétrant, voilà la révélation, due à un don d'intuition que l'on ne retrouve qu'avec Mgr Savard. D'autre part, L. Hémon avait su faire entrevoir avec vraisemblance et honnêteté la capacité d'attraction du confort, de la sécurité par l'adhésion au mode de vie "américain", la possibilité même de son triomphe dans l'âme de l'habitant traditionnel : car Maria manque d'y céder. Mais ce constat objectif, ni les romanciers de la terre antérieurs à *Trente arpents*,

ni Mgr Savard ne veulent s'y résigner. Quant au réalisme de Ringuet, il n'y verra qu'un leurre aussi décevant que l'illusion inverse.

Une recherche d'influences précises n'aurait pas lieu de se prolonger au-delà de la deuxième guerre mondiale. Même au Québec, elle ferait sans doute apparaître une éclipse sensible dès avant la "révolution tranquille". Mais faut-il croire pour autant que, dans notre monde profondément transformé, dans notre paysage mental bouleversé, *Maria Chapdelaine* ne représente plus rien qu'un astre mort, ou bien garde-t-elle au contraire quelque rayonnement ? Les Français ont éprouvé beaucoup de peine à la ranger sous vitrine comme objet archéologique, quand ils ont dû admettre qu'elle ne reflétait pas la réalité québécoise. Ils l'ont admis en 1947 quand ils ont couronné *Bonheur d'occasion*, mais tout en fredonnant "Ma cabane au Canada". Il a fallu Marie-Claire Blais, pour achever de leur dessiller les yeux. Peut-être sentaient-ils confusément que leur erreur recouvrait une part de vérité. Au Québec, tout récemment, un collaborateur de la revue *Lettres québécoises* rappelait le temps où, disait-il, "nous avons honte de *Maria Chapdelaine*" (10). Ce n'est pas un temps éloigné. Mais il est effectivement révolu. Aujourd'hui, j'aime à croire que le roman a recouvré de la vitalité, une actualité qui lui permettra d'entamer une seconde carrière. De nouvelles "lectures" devraient succéder aux anciennes, quitte à créer d'autres mythes.

L'archaïsme même du mode de vie évoqué fait du livre un régal pour le goût si répandu que l'on baptise "rétro". Poêle à deux ponts, grosse laine du pays, mocassins en peau d'original ... En 1977, le Théâtre du Rideau-Vert a repris l'adaptation théâtrale composée par le Vannetais Loïc Le Gouriadec. Cette pièce, d'un honorable niveau à mon sens, avait été sifflée en 1923 à Montréal. Elle satisfaisait pleinement, semble-t-il, le nouveau public, le soir où je l'ai vue, non seulement grâce au talent de Viola Léger dans le rôle de Madame Chapdelaine, mais par la fidélité d'une mise en scène qui évoquait un peu le musée folklorique. Symptôme plus net encore, un jeune auteur, Armand Laroche, a signé une nouvelle adaptation dramatique qui a déjà été jouée, à Toronto, pour le public francophone restreint de cette ville.

Or l'engouement pour les formes de la civilisation d'avant-hier, entre deux consultations d'ordinateur, n'est que l'efflorescence superficielle de la vaste aspiration vers les origines, du besoin que nous éprouvons de nous appuyer sur des répondants anciens et de nous assurer de racines stables, après les avoir reniées. Le mouvement doit atteindre une grande amplitude au Québec, qui a fougueusement renversé des traditions sacralisées. Coïncidence : au moment précis où le Rideau Vert représentait *Maria Chapdelaine*, le gouvernement de René Lévesque inaugurait la statue, longtemps égarée, de Maurice Duplessis.

Personne, en 1980, ne trouvera, je pense, le rapprochement irrévencieux en aucun sens. Toute fortuite qu'elle soit, la coïncidence chronologique ne manque pas de signification. "Il n'y a pas de pays sans grands-pères", écrivait, en 1977 également, Roch Carrier, dont le héros, Vieux-Thomas, se remémorait *Maria Chapdelaine* comme une sorte d'évangile. Et les grands-pères se rassemblent dans le roman québécois actuel, comme les enfants terribles s'y ébattaient voici quinze ans : les grands-pères de Victor-Lévy Beaulieu, ou le Gaspésien Ovide LeBlanc, de Bertrand LeBlanc (11). Avec eux revivent les robustes travailleurs qui entouraient Maria et se renoue la solidarité des générations.

Ils ne parlent pas le joul, mais la vieille langue, "la langue-à-ma-mère" comme dit Michèle Lalonde (12). La justesse toute naturelle avec laquelle L. Hémon l'a prêtée à ses personnages avait conféré des lettres de noblesse à la transcription littéraire du langage oral. A ce titre, on ne saurait sous-estimer son importance, qui se dévoile et s'accroît au fur et à mesure que l'on prétend, au Québec, se créer une langue nationale, distincte du français "standard". Mais peut-être aussi sa discrétion incitera-t-elle à endiguer la marée d'anglicismes et d'incorrections pures qui envahit la littérature pour des raisons de loyauté envers le peuple, aussi discutables que généreuses.

Deux orientations de lecture au moins s'accordent sans peine avec les préoccupations d'aujourd'hui. On qualifierait volontiers la première d'"écologique", si le terme n'en venait à impliquer souvent des illusions fumeuses plutôt que la saine simplicité des Chapdelaine. Mais ne caractériserait-il pas la quête personnelle de L. Hémon jusqu'à un certain point ? Pour nous en tenir au roman, les agréments de la vie urbaine américaine, dépeints par Lorenzo, n'amusaient nos pères que par son naïf émerveillement devant les cinémas et les rues à trottoirs. Aujourd'hui, ils nous apparaissent comme un symbole dérisoire du mode de vie moderne, honni par tant d'adeptes du retour aux sources naturelles. Maria, pour les avoir repoussés et avoir décidé de rester *ici*, de même, mérite d'être hissée sur un piédestal par ceux qui, dans une langue ou dans une autre, veulent à tout prix "vivre au pays", toujours. C'était déjà, sans doute, plus que le lieu de naissance de l'auteur, une des raisons de la tendresse des Bretons pour son livre. Dans la littérature québécoise contemporaine, l'aversion pour les grandes cités modernes, un idéal tant soit peu rousseauiste, se manifestent par exemple chez Réjean Ducharme, grand pourfendeur de l'automobile. Autant que les jeux verbaux en cascade, ses boutades de révolutionnaire anti-progressiste expliquent son succès. Quand un journaliste lui demandait quelle position littéraire il souhaiterait occuper, Ducharme répondait qu'il aimerait s'allonger "dans le lit de Maria Chapdelaine".

On ne le voit guère réaliser ce rêve. A son défaut, c'est une femme qui s'approprie ce lit, pour le transporter en Acadie. Voici vingt-deux ans, jeune débutante isolée, Antonine Maillet n'imaginait rien de mieux que le vieux schéma des deux prétendants symboliques, pour accrocher à un semblant d'action sa première peinture d'un village acadien, dans *Pointe-aux-Coques* (1958) (13). Son originalité, sa verve, son exubérance d'imagination se sont déployées ensuite. Mais tout en criblant de sarcasmes les résignés passifs et pleurnicheurs, elle s'arrête au seuil de l'Acadie moderne. Elle fait résonner de son langage sonore, bien plus coruscant que celui de Louis Hémon, les dunes, les aboiteaux, les cabanes de pêcheurs, mais elle s'y enferme, et Montréal ne réussit guère à Evangéline Deusse, éprise, sur le tard, du Breton François Guéguen (14). Par le refus de l'exil, la fascination de la terre natale et celle de "l'empremier", des origines, elle suit les traces de Maria. Elle la dépasse en ce qu'elle s'associe explicitement à l'ample mouvement qui a instauré le culte de la spécificité régionale, des civilisations et des langues minoritaires en péril, et qui cherche à faire éclater les empires et les impérialismes culturels.

Antonine Maillet ne se veut pas écrivain politique, pas plus que L. Hémon. Cependant les griefs et les espoirs de la nation acadienne sous-tendent les écrits de la première ; de même, une lecture politique, ou historico-politique, de *Maria Chapdelaine*, différente de celle d'autrefois et même de celle de Mgr Savard, ne peut manquer de tenter les Québécois, revenus de leur indifférence passagère envers le roman.

Certes, bien qu'habitant le Saguenay-Lac-Saint-Jean, Maria octogénaire n'eût pas forcément voté "oui" au référendum, et d'ailleurs l'immobilisme qu'elle acceptait d'incarner n'est plus prêché d'aucun bord. Mais si beaucoup de choses ont changé, si le défrichage à Péribonka a cédé la place au harnachement de la Baie James, si les Québécois ont conquis un peu plus de ce pouvoir et acquis un peu plus de cet argent dont parlait la Voix, leur avenir leur paraît toujours menacé, et même plus qu'au temps de Maria, parce que subsiste leur situation d'infériorité numérique, politique, économique. Surtout, souverainistes ou non, ils prennent conscience que la menace principale vient de la domination culturelle anglo-saxonne véhiculée par les *média* anglophones à travers l'Amérique du Nord. L'essentiel commandement, ne pas mourir, demeure, s'il prend aujourd'hui les moyens du changement. Les vertus de patience, d'obstination, d'espérance, qui les dirait inutiles désormais ? Les forces que L. Hémon avait éclairées, la nature encore riche d'immenses virtualités à peine entamées, la confiance en l'immortalité d'un peuple, animent la poésie, la chanson du Québec : pourquoi les renier dans un roman qui contient le témoignage d'une idéologie passéiste, mais dont le message fondamental exprime la foi en

l'avenir ? C'est comme une race dans l'«adolescence», on l'oublie souvent, que Louis Hémon a vu les Canadiens français.

J'ajouterai enfin que le mode d'expression lui-même de ce message paraît avoir des chances de nous redevenir familier, alors qu'il pouvait sembler démodé. La satiété et la lassitude que commencent à produire ce que l'on a appelé en France la "littérature à l'estomac" et la vague de lourde crudité physiologique qui a déferlé chez les auteurs en vue au Québec, d'autre part la littérature surintellectualisée où création et critique se confondent, promettent un retour à une littérature de sensibilité discrète et d'affleurements constants, selon la formule si pénétrante qu'avait distillée Charles du Bos pour définir l'art de *Maria Chapdelaine* (15).

Maria Chapdelaine, qui survit à ses dénigreur, qui survit à son succès publicitaire, s'impose en effet comme une œuvre classique, et c'est pourquoi on peut lui prédire une longue histoire changeante : elle ne saurait mourir de sitôt.

NOTES

1. *H. R. Jauss, Pour une esthétique de la réception, Trad. fr., Paris, 1978.*
2. *Normand Villeneuve, Histoire d'une identification collective : le mythe de "Maria Chapdelaine", 1971, inédit. Raymonde Héroux, La fortune littéraire de "Maria Chapdelaine" en France, 1973, inédit. Nicole Deschamps, R. Héroux, N. Villeneuve, Le mythe de "Maria Chapdelaine," Montréal, 1980.*
3. *R. Héroux, La fortune ..., p. 175.*
4. *Ibid., p. 115.*
5. *Voir la thèse inédite d'Audrey Freeman, Université de Paris, 1951, Le Canada de Louis Hémon et sa destinée littéraire.*
6. *Au pays canadien français, cité par A. Freeman, p. 302.*
7. *J. Marmier, "La Sève immortelle, Laure Conan et Maria Chapdelaine", Cahiers de l'Iroise, oct-déc. 1980, pp. 197-200.*
8. *Damase Potvin ne l'adopte qu'avec Le Français, en 1925, en même temps qu'Harry Bernard dans La Terre vivante.*

9. **Maria Chapdelaine**, éd. critique par N. Deschamps, 1979, p. 151.
10. **Lettres québécoises**, n^o 18, été 1980, p. 8.
11. **Victor-Lévy Beaulieu**, **Les grands-pères**, 1971. **B. LeBlanc** : **Moi, Ovide LeBlanc, j'ai pour mon dire**, 1976.
12. **Michèle Lalonde**, **Défense et illustration de la langue québécoise**, Paris, 1979.
13. *On en trouve un reflet au même moment dans **Cap-aux Sorciers** de Guy Dufresne (publié en 1969).*
14. **Évangéline Deusse**, Montréal, 1975. "Elle a bien fait", déclare sobrement Évangéline à propos de Maria.
15. **Approximations**, "Sur Maria Chapdelaine", 1965, p. 599.

MARIA CHAPDELAINÉ LUE PAR LES QUÉBÉCOIS : FLUCTUATION D'UNE INFLUENCE

Par Augusta VIATTE
de l'Institut

Lorsque *Maria Chapdelaine* eut à Montréal sa première édition, en 1916, deux ans après sa publication dans le journal *le Temps*, et lorsque cinq ans plus tard elle eut sa première édition parisienne, elle suscita des mouvements divers. Une partie des critiques se rebiffaient : ils regardaient de travers l'œuvre de ce nouveau-venu qui prétendait écrire sur leur pays ; ils éprouvaient du dépit devant son succès, que n'avaient pas connu ses devanciers locaux : ils lui imputaient des généralisations qui étaient fort loin de son esprit : "Après nous avoir pris pour des sauvages, commentait Olivier Maurault, voici que nos bons Parisiens vont nous prendre désormais pour des bûcherons" (1). Et, bien sûr, un Montréalais pouvait s'agacer d'entendre définir sa patrie comme "le pays de Maria Chapdelaine". Louvigny de Montigny a analysé finement ces réactions, faites d'"amour-propre citadin", de susceptibilité provinciale, et il y dénonçait "le manque de culture, la mesquinerie du sentiment, l'incompréhension artistique, enfin le béotisme d'un trop grand nombre" (2). On le voit, le roman de Louis Hémon suscite aussi des admirateurs également passionnés. On lui reproche, plus sérieusement, de s'enliser dans le culte du passé, de s'enfermer dans un cadre restreint, de méconnaître la robuste gaîté des ruraux. On lira, encore en 1938, dans la revue *Les Idées* : "ce Breton de talent avait bien le droit d'animer le corps d'une Canadienne avec l'âme d'une Bretonne, et c'est ce qu'il a fait généreusement" (3).

En réalité, à travers lui, c'est l'école canadienne du Terroir qu'on vise, et elle trouve en effet en lui le maître et le modèle qui lui manquait. Albert Ferland, son initiateur, le propose en exemple aux jeunes. Damase Potvin se fait son coryphée, et prête quelques-uns de ses traits au héros du *Français*, roman où il met en scène un immigrant venu de France qui parvient à se faire adopter dans un village canadien. Il y a peut-être là une certaine confusion. Maria Chapdelaine, notons-le, n'est pas en présence de deux prétendants mais de trois : elle éconduit Lorenzo Surprenant, et la tentation de la ville ; mais l'hiver se charge d'éliminer François Paradis, l'homme des bois, qui aurait son cœur ; celui qui l'emportera, ce n'est pas celui qui "fait de la terre" et l'abandonne une fois défrichée, comme le père Chapdelaine, c'est Eutrope Gagnon, le cultivateur sédentaire. Comme le dit Jean-Charles Falardeau, les personnages des romans québécois "vivent dans l'enclos des horizons familiers" mais ressentent "un constant appel vers l'ailleurs" : "Plusieurs partent vers des espaces fascinants et dangereux.

Les autres restent et rêvent sur place" (4). Ce thème remplit toute la décennie de 1930 à 1940. Durant la seule année 1934, a-t-on relevé, *Maria Chapdelaine* est "omniprésente" (5) : une édition de luxe, une adaptation théâtrale à Montréal, un film qui occupe les écrans plusieurs mois, avec pour vedette Madeleine Renaud, non sans quelques méprises qui font sourire : la cueillette des bleuets devenus la fleur de ce nom alors qu'il s'agit de myrtilles, les voix intuitives devenues un sermon parfaitement invraisemblables dans la bouche d'un curé canadien. L'apogée est marqué par un chef d'œuvre, *Menaud maître-draveur* de Félix-Antoine Savard (1937), qui dès les premières pages monte en épingle les trois phrases caractéristiques : "Des étrangers sont venus... Au pays de Québec rien n'a changé... Une race qui ne sait pas mourir".

Notons-le pourtant : de *Maria Chapdelaine* à *Menaud* il s'est produit un glissement. Les étrangers sont maintenant dans la place. Les faiseurs de terre ne sont plus des conquérants, ils sont passés à la défensive. Le "rien n'a changé", que certains travestissaient en "rien ne doit changer", devient "tout peut changer" en attendant un "tout va changer" et même un "tout doit changer" (6). Il en résulte une coloration plus politique, tout à fait absente chez Louis Hémon. Le régionalisme ainsi compris a ses adversaires. Dès 1929, un des plus en vue, encore isolé, Jean-Charles Harvey, imaginait une apparition de Maria Chapdelaine reprochant à Louis Hémon d'avoir méconnu les transformations et l'immensité du pays (7). Un jeune, Rex Desmarchais, évoquait en 1933 un de ses pareils à qui un éditeur parisien, lui refusant un manuscrit, lui demande plutôt "un roman vraiment canadien, écrit par un auteur canadien" : "Il voudrait, pensa le jeune homme, que j'écrive une nouvelle *Maria Chapdelaine* ou un nouvel *Un homme se penche sur son passé*. Livres admirables ; mais ces sujets ne m'intéressent pas" (8). "Louis Hémon était un idéaliste plutôt qu'un réaliste. Je veux être un réaliste" (9), écrit d'autre part Claude-Henri Grignon, qui a situé dans un village son fort roman de l'avarice paysanne, *Un homme et son péché*. Et ce réalisme, un an après *Menaud*, dicte à Ringuet *Trente arpents* : nous assistons ici à l'échec de la colonisation, au désaveu des défricheurs. "De mon temps, dit un vieux, on pensait pas à s'en aller aux États. On montait dans les terres neuves, en plein bois debout, avec un cheval et une hache, et au bout de deux ans, il y avait de quoi pour toute la moisson". Mais un jeune réplique : "C'est ben beau, le père. Mais je vais gagner trois piastres par jour, hiver comme été. Pi, vous avez beau dire, c'est pas une vie vivable que de s'en aller tout fin seul dans le bois pour faire de la terre et qu'manger de la misère même pendant trois, quatre ans" (10). Et le cultivateur sédentaire lui-même finira exilé, ruiné, déconcerté par les innovations techniques dont chacune lui semble "séparer l'homme d'avec le sol, diminuer le contact bienfaisant qui faisait les êtres robustes et la terre fertile et amicale".

Après la guerre, on est frappé de voir le peu de références à *Maria Chapdelaine* dans les discussions. Elle est passée dans l'histoire, elle est maintenant un objet d'étude, avec l'objectivité que cela comporte. La mutation s'est accomplie, la littérature est devenue principalement montréalaise, elle reflète une société nouvelle et ses problèmes, le chômage, l'aliénation du prolétariat urbain. Et pourtant, lorsque paraissent en 1968 les lettres de Louis Hémon publiées par Nicole Deschamps, Jean Ethier-Blais a pu intituler un article : "Maria Chapdelaine, c'est nous" (11). "Il n'y a plus de roman appelé *Maria Chapdelaine*, dira-t-il. Il y a un moment de notre histoire, court instant où un étranger, un Français, nous a saisis sur le vif. Ainsi parfois, un ami nous photographie, sans y songer, et nous nous retrouvons sur la photo, tels que nous sommes ; et cette photo devient notre vie même. Maria Chapdelaine est entrée dans les mœurs du vingtième siècle québécois, elle sera folklore du vingt-et-unième, au même titre que Menaud, la Bolduc ou M. Gilles Vigneault, c'est-à-dire parfaitement intégrée, consubstantielle". Et chez les poètes du "rapatriement" et de la "Terre Québec", ne retrouvera-t-on pas bien des accents semblables aux siens ? Et parmi les tenants actuels de l'écologie, phénomène universel, ne trouvera-t-on pas au Québec un ton particulier qui rappelle le sien, et qui, par-delà l'instant fugitif, révèle les constantes que Louis Hémon a su percevoir et traduire ?

NOTES

1. *Olivier Maurault, Brièvetés, Montréal New-York, 1968, p. 165.*
2. *Louvigny de Montigny, La revanche de Maria Chapdelaine, Montréal, 1937, p. 31.*
3. *Les Idées, mai-juin 1938, p. 374.*
4. *J.-C. Falardeau, L'Imaginaire social en littérature (Montréal, 1974), p. 35.*
5. *Jacques Blais, De l'ordre et de l'aventure, Montréal, 1973, p.40.*
6. *Ibid.*
7. *J.-C. Harvey, l'Homme qui va, Montréal, 1944, p. 97.*
8. *Rex Desmarchais, le Feu intérieur, Montréal, 1933, p. 167.*

9. **L'Ordre**, 19 mai 1920 ; cité par Berthelot Brunet, **Histoire de la littérature canadienne-française**, Ed. de Montréal, 1970, p. 167.
10. **Ringuet**, **Trente arpents**, éd. de Paris, Flammarion, 1938, p. 8.
11. **J. Ethier-Blais**, **Signets III**, Montréal, 1973, p. 89.

LOUIS HÉMON ET LES ROMANCIERS QUÉBÉCOIS : INFLUENCE ET RÉCUPÉRATION DU DISCOURS

Par Aurélien BOIVIN

En rédigeant *Maria Chapdelaine*, à l'ombre du bouleau où il avait l'habitude de se réfugier, sur les bords de la rivière Péribonka, Louis Hémon était loin de se douter qu'il préparait un classique de la littérature québécoise dont le succès dépasserait les frontières du "pays de Québec" et persisterait toujours quelque soixante-dix ans plus tard, comme en témoignent les récentes fêtes de Péribonka, commémorant le centième anniversaire de sa naissance, l'accueil enthousiaste réservé à sa fille Lydia et le numéro spécial de cette revue consacré à sa mémoire. Tantôt perçu comme l'image du destin collectif du peuple canadien-français, fidèle au passé et à la foi des ancêtres, tantôt transformé en symbole d'aliénation, d'asservissement à un passé révolu, devant la montée agissante de l'urbanisation et du progrès, le roman a nourri des générations de lecteurs et inspiré nombre de romanciers. C'est cette influence exercée sur ces derniers que je tenterai d'évoquer par l'analyse de deux groupes de romans : ceux de la fidélité et ceux de la contestation, tout en m'attardant, au besoin, à l'évolution du discours.

I – LES ROMANS DE LA FIDÉLITÉ OU LA GLORIFICATION DU PASSÉ

L'histoire littéraire québécoise désigne sous le terme "romans de la fidélité" les romans qui préconisent, depuis *Jean Rivard* (1862) (1) d'Antoine Guérin-Lajoie, le retour à la terre ou l'établissement sur des lots de colonisation comme moyen de reconquête économique et comme instrument de survivance collective. On oppose volontiers ces romans, qui se déroulent à la campagne et voués au culte du passé et à la vie simple des ancêtres, aux romans de mœurs urbaines, nés avec la guerre 39-45 et dont les meilleures réussites demeurent *Au pied de la pente douce* (1944) (2) de Roger Lemelin et *Bonheur d'occasion* (1945) (3) de Gabrielle Roy, premier prix Fémina québécois (1948).

Mais, bien avant donc que le roman ne s'installe à la ville pour s'y fixer à demeure, les romanciers canadiens-français, encouragés par les discours idéologiques de l'élite, et surtout du clergé, ont tenté à leur façon d'endiguer l'émigration massive de leurs compatriotes vers les villes américaines des États de la Nouvelle-Angleterre surtout. Ils mettront en scène des colons qui réussissent en s'installant sur des lots récemment ouverts à la colonisation et qu'ils proposent comme modèles. Pour décourager les plus sceptiques, ils montreront l'échec

retentissant que subissent les déserteurs sur la terre de l'exil, n'hésitant pas même à les rapatrier, après une absence plus ou moins prolongée, et à les réinstaller sur la terre qu'ils avaient plus tôt abandonnée. Car la continuité du peuple canadien-français n'est assurée, dans le discours traditionnel, que par la conservation intacte de la langue et de la foi des ancêtres, sur la terre laissée en héritage, de même que le maintien des traditions ancestrales et de la cellule familiale. Samuel Chapdelaine n'avait pas pensé autrement quand il avait décidé de s'installer à Péribonka, de l'autre côté de la rivière, à quelques milles du village. Il avait entendu "l'appel du Nord", "l'appel de la race" "qui ne sait pas mourir".

C'est ce même paysage qu'évoque Sylva Clapin dans son roman *Alma-Rose* (4), publié en feuilleton dans *La Presse*, en 1925, sous le pseudonyme de Claude Sicard. *Alma-Rose* ou le prolongement de *Maria Chapdelaine*.

Le romancier québécois, originaire de la région de Saint-Hyacinthe, et qui s'était surtout fait connaître au siècle dernier par un pastiche de Paul Bourget et par un dictionnaire de la langue franco-québécoise, perpétue, en recourant au discours idéologique, le mythe du salut par la terre et reprend, là où Louis Hémon l'avait laissée, l'intrigue du roman :

Sitôt revenu de Honfleur, où la morte avait été inhumée, le père Chapdelaine ne fut pas long à se mettre à la détermination qu'il avait prise (p. 1).

Car, *Alma-Rose* se veut le prolongement de *Maria Chapdelaine*. Avec l'aide de son homme engagé, Edwige Légaré, le vieux Chapdelaine s'était promis d'abattre ce bois noir "qui là-bas fermait l'horizon de ses champs", afin que "sa défunte" ait enfin "son beau terrain planche", "uni comme la main", dont elle avait tant rêvé et qu'il n'avait plus lui donner—aveu d'échec ?—mais qu'elle pourrait contempler à loisir "de chez le bon Dieu" (p. 2).

Europe, lui, on s'en doute bien, comme le père Chapdelaine, est fidèle au pays des ancêtres. Après avoir reçu la promesse que Maria "le marierait pas plus tard qu'aux premiers jours du printemps suivant, il s'était mis tout de suite à ses préparatifs pour bien recevoir sa jeune femme sur les deux lots qu'il possédait" (p. 3), non loin de la terre des Chapdelaine. Il avait ensemencé ses champs et construit sa maison selon un plan qu'il avait lui-même imaginé. C'est d'ailleurs dans cette maison chaude et accueillante que Maria donnera naissance, dans la nuit de Noël, à un fils qui perpétuera la lignée des vaillants défricheurs dont le père Chapdelaine est le prototype.

Quant aux fils Chapdelaine, le romancier s'en sert pour véhiculer l'idéologie de la classe dominante, pour étoffer sa thèse. Séduit par le tableau de la vie

de délices que Lorenzo Surprenant menait dans la grande ville américaine, Tit-Bé, à peine âgé de dix-sept ans, a décidé de quitter la terre, au grand désespoir de son père, pour tenter l'aventure. De leur côté, Esdras et Da-Bé, devenus dans l'imagination de Clapin "de vrais hommes", se sont enrôlés dans l'armée, non pour sauver la mère patrie, menacée, mais dans l'espoir de voir du pays et de gagner, facilement croient-ils, quelque somme rondelette. Le premier, Esdras, meurt au front, loin des siens, pour avoir transgressé l'espace parfait, non problématique de la terre paternelle. L'autre, Da-Bé, est grièvement blessé. Il mourra d'ailleurs au pays, avant la fin du roman, victime lui-aussi de cette quête de liberté qu'il croyait trouver loin du pays, hors du cercle familial. C'est Tit-Bé qui, revenu plus pauvre des États-Unis, après avoir "mangé son pain noir" à soigner les animaux d'un cirque, assurera la relève sur la terre que son père abandonne avec Edwige pour émigrer encore plus au Nord. Le vieux Chapdelaine mourra à son tour, la hache à la main, et sera inhumé par ses compagnons dans cette vaste forêt qu'il avait cherché toute sa vie à faire reculer. Le fils est là pour le remplacer.

Ainsi Clapin utilise le discours de Hémon pour écrire un roman à thèse. L'avenir du peuple canadien-français est assuré sur les lots de colonisation. La culture de la terre est son unique chance de survie. Alma-Rose le comprendra, avant la fin du roman. Celle qui a dû remplacer Maria à la maison entendra, à son tour, "les voix miraculeuses", l'appel de sa race. Après avoir reçu une solide instruction dans un couvent de Chicoutimi, elle s'installe comme institutrice dans un petit village du Témiscamingue où elle rencontre un jeune industriel français, débarqué depuis peu au pays. Elle l'épouse et revient s'établir, après son mariage, à Péribonka, à côté de sa sœur Maria pour assurer la relève. Les filles, même instruites, doivent être conscientes de leur devoir et de leur rôle pour la survie de la race.

Le Français ou le salut par la même patrie

Le Français de Damase Potvin, sous-titré d'ailleurs "roman paysan du pays de Québec" (5), véhicule la même idéologie de conservation. Grand admirateur de Hémon et de *Maria Chapdelaine* -c'est lui qui adoptera pour la scène, en collaboration avec Alonzo Cinq-Mars, le célèbre roman de l'écrivain breton et qui, au début des années 50, lui consacra un long essai intitulé *Le Roman d'un roman*-Potvin reprend à peu près le même canevas que *Maria Chapdelaine*, sauf que son héroïne, Marguerite Morel, n'a pas à souffrir de la mort d'un fiancé aventurier. Sur la ferme de son père, dans le "Quatrième Rang de Ville-Marie, chef-lieu du comté de Témiscamingue" (p. 21), Marguerite, comme Maria, joue le rôle de la mère. Depuis la mort de son frère aîné à la guerre, elle sait que son père compte sur elle désormais pour perpétuer la lignée et assurer

la survie de sa terre. Elle serait bien disposée à épouser Jacques Duval, le fils de l'agriculteur voisin. Mais, ce Jacques Duval n'est qu'un agent corrupteur car il ne songe qu'à quitter la terre, comme Lorenzo Surprenant, pour s'établir à la ville. Marguerite, qui aime la terre de son père, a vite compris que cet amoureux n'espérait qu'un riche héritage qu'il dissiperait à la ville, à la suite de son mariage. Et, elle apprécie de plus en plus la présence d'un immigrant français que son père a recueilli pour lui aider à venir à bout des travaux de la ferme. Elle peut facilement comparer l'attitude de "ce serviteur de la terre", fidèle image d'Eutrope Gagnon, à celle de l'homme que son père, dans son entêtement, voit déjà comme son gendre et successeur sur cette terre qu'il a ouverte au Témiscamingue. En sauvant Marguerite d'une noyade certaine, Jacques Duval peut compter plus que jamais sur l'appui de son futur beau-père. Mais le jeune homme, au retour des chantiers où il était allé pour amasser tout l'argent nécessaire à son départ, rend une dernière visite à Marguerite, qui l'éconduit. Le père, découvrant alors les sentiments du jeune homme à l'égard de la terre, surmonte ses appréhensions envers les étrangers et accepte que sa fille épouse un Français.

Ainsi, contrairement au canevas qu'il avait mis au point en 1919 dans *L'Appel de la terre* (6), Potvin laisse clairement entendre que les Canadiens français, pour sauver la terre et assurer la survie de la race, doivent être prêts à certaines concessions : si les fils du pays sont infidèles, les filles devront les remplacer par des étrangers, pourvu qu'il soient de même religion et de même langue. On s'imagine mal que le vieux Morel ait accepté de donner sa fille à un athée ou à un Anglais exploiteur. C'eût été une insulte aux ancêtres, une trahison, un vrai scandale. Hubert Rioux a mis du temps à le comprendre.

La Terre ancestrale ou la répétition des "voix"

Ce personnage de *La Terre ancestrale* (7) de Louis-Philippe Côté est attiré par le mirage de la ville de Québec, bien qu'il soit le seul fils sur lequel compte son vieux père pour se perpétuer sur "la terre ancestrale", cette terre "que tout patriote doit garder et soigner, à moins de trahir, comme un soldat qui déserte". Car, pour le vieux père qui a reçu sa terre en héritage des ancêtres, l'"aliéner ... (c)'eût été ... une lacheté aussi basse que celle d'un père qui vendrait son enfant" (p. 154). Comme Jacques Pelletier dans *Restons chez nous* (8), le premier roman de Potvin, le héros de Côté tient tête à sa fiancée qui l'implore, à son vieux père, à son curé même, et part à la conquête du monde, nourri par les belles paroles de "mauvais" compagnons, tel le déserteur Delphis Morin qui n'est pas sans rappeler Lorenzo Surprenant. A la ville, ses rêves s'estompent un à un toutefois, et il mène bientôt une existence pittoyable. Seul l'orgueil l'y retient. La mort de son père le ramène, quelques mois plus tard, à Trois-Pistoles. Persistant dans son refus de s'occuper de la terre, il subit la leçon de sa sœur Jeanne qui fait le

serment solennel, se rappelant la décision de Maria, de prendre la place de son père :

... la terre ne mourra pas, elle vivra grande et belle. Puisque tu la renies, toi, son maître légitime, c'est moi, faible femme, qui la ferai vivre(...). La terre vivra quand il me faudrait tenir moi-même la charrue. La terre vivra et sera toujours la terre des Rioux. La terre vivra, et le père, et tous les vieux seront contents. Puisque tu trahis, puisque tu refuses de l'être, c'est moi maintenant qui suis le maître de la terre : c'est moi qui suis le chef de la famille ; c'est moi qui continue la lignée des ancêtres. Et sois-en certain : la lignée des aïeux ne s'éteindra qu'avec ma mort (p. 164).

Au retour des funérailles, après s'être entretenu avec sa mère qui lui a vanté les vertus et les qualités du défunt, à la manière du vieux Chadelaine qui, quelques instants après la mort de sa compagne, tente de la faire revivre sous les yeux de Maria, le jeune Rioux, "s'arrêt (e) sur le sommet de la côte qui surplombe le fleuve" (p. 167) et entend, après Maria Chadelaine, les voix de ses ancêtres venus lui raconter l'histoire de sa race, la voix de la terre ancestrale et celle de son "coin de pays". Et, "il comprit qu'il était rivé à ce sol par la puissance de son lignage" (p. 170).

Louis-Philippe Côté intervertit ici les rôles. Il est même prêt à transformer en profondeur la société, devant la désertion des fils, pour assurer la survie de la terre. Au détriment même de la race. Car Jeanne, son héroïne, juré même de renoncer au mariage pour sauver "la terre ancestrale".

On pourrait multiplier ainsi les exemples qui prouvent, hors de tout doute, que le discours de Hémon et, partant, de son héroïne, n'a pas laissé indifférents les romanciers québécois des années 20 et 30. Marie Le Franc, dans *La Rivière Solitaire* (1934) (9), Laetitia Fillion, dans *L'Espion de l'Île-aux-Coudres* (1941) (10), Pierre de Grandpré, dans *Marie-Louise des Champs* (1948) (11) et d'autres encore s'en sont largement inspiré pour recréer une société traditionnelle, tournée essentiellement vers le passé et à l'écoute de ce que Menaud a appelé la "voix des morts". C'est cette même société qui a connu une grave crise économique qui se transformera profondément et rapidement devant le phénomène de l'urbanisation. Le "rien n'a changé" de Louis Hémon en prendra alors un dur coup..., tout comme le roman de la fidélité qui s'éteint presque avec *Trente arpents* (1938) (12) et, pour de bon, avec *Marie-Didace* (1947) (13) de Germaine Guèvremont, aidé en cela par l'apparition d'un nouveau phénomène : le roman de contestation.

II – LES ROMANS DE CONTESTATION ET LE DISCOURS TRANSFORMÉ

Comme son nom l'indique, dans le roman de contestation, le héros ne se contente pas de dénoncer passivement une situation : il la conteste et passe de la parole aux actes. Il ne s'apitoye plus sur le passé ; il prend conscience de son passé pour mieux vivre l'avenir. C'est ce que fait Menaud, le célèbre personnage de *Menaud, maître-draveur* (1937) (14) de Mgr Félix-Antoine Savard. Comme d'ailleurs le fait remarquer Maurice Arguin dans une thèse de doctorat encore inédite, "Les Symptômes du colonialisme dans le roman québécois contemporain (1944-1965)" :

Menaud est à la fois le symbole de l'aliénation qui imprègne le roman de la fidélité et l'amorce de la prise de conscience qui s'inscrit dans le roman contemporain. Trait d'union entre le passé et l'avenir, il témoigne de la continuité historique qui, par-delà les apparences, caractérise notre littérature romanesque (15).

Menaud, maître-draveur et l'amorce d'une prise de conscience

Le roman de Savard qui se déroule en une année, d'un printemps à l'autre, comme *Maria Chapdelaine*, s'ouvre au moment où Menaud a accepté de conduire dans la montagne une équipe de draveurs à l'emploi de l'envahisseur. Assis à la fenêtre, le maître-draveur, simple engagé dans son propre pays qui ne lui appartient plus, médite "les paroles miraculeuses" de *Maria Chapdelaine* que sa fille Marie, image toute fidèle de l'héroïne de Hémon, lui récite à haute voix, comme à tous les soirs, car le vieil homme les connaît par cœur qui les martèle à la suite :

Nous sommes venus il y a trois cents ans et nous sommes restés ... Nous avons apporté d'outre-mer nos prières et nos chansons ... Nous avons apporté dans nos poitrines le cœur des hommes de notre pays vaillant et vif ... Autour de nous des étrangers sont venus qu'il nous plaît d'appeler des barbares ! Ils ont pris presque tout le pouvoir ; ils ont acquis presque tout l'argent ; mais au pays de Québec ... rien ... n'a ... changé (p. 1-2).

Cette dernière parole n'est pas sans blesser Menaud. S'il est toujours prêt à croire que "rien n'a changé", comme l'affirme Hémon, le héros de Savard ne peut tout de même pas nier la présence de l'autre, l'Anglais, en train de prendre sa place et d'occuper son propre pays, celui légué par les ancêtres, qui lui appartient "par le droit des morts" (p. 119) et dans lequel, de plus en plus, à sa grande honte, il doit subir l'affront des "étrangers qui ... le commanderaient là-bas ... lui, maître hardi de haute rivière, capitaine invincible des longs trains

de bois qu'il menait à grands cris" (p. 7-8). Et ce soir-là, "au feu de la lampe, (ayant) l'air d'un forgeron martelant des pensées de fer" (p. 9), Menaud, déjà vieux, sait que Joson, son intrépide fils, "prendrait la relève et chasserait dans les mêmes sentiers la maraudaille étrangère". Car, enfin, poursuit le vieil homme sage, "il faudrait en venir là" (p. 16-17). Surtout depuis qu'il a appris que le Délié, l'amoureux de sa fille, était "de ces esclaves dont les épaules ont les gales du bât, qui livrent, pour de l'argent, la montagne et les chemins à l'étranger" (p. 14). Menaud, comme il se plaît à le répéter, n'aime pas ces gens. Pour ridiculiser ces vendus, ces traîtres, ces lâches, il rêve, en présence de son fils, le sang de son sang, son perpétuel recommencement, sa continuité, "que tous deux ils devenaient mille, cent mille, un peuple, enfin debout dans sa lumière", il rêve de reconquérir la montagne "là-bas, ...aux innombrables chemins tous balisés des grands souvenirs de la race" (p. 28). Car la montagne, c'est l'héritage "qui nous vient de nos pères, les Français" (p. 32). Contrairement aux personnages de *Maria Chapdelaine*, qui n'avaient qu'à s'installer au pays pour survivre, le héros du roman de Savard doit lutter pour préserver son pays de la domination, de l'asservissement. Et Menaud luttera. Après la mort de son fils, emporté par l'embâcle, il tente de convaincre, mais sans succès, ses compagnons de travail, ses concitoyens paysans, de leur exploitation et de leur aliénation (p. 52-53). Mais il sent que la lutte est désormais inégale : il a perdu un allié de taille, la chair de sa chair.

Menaud -et c'est l'été- entretient son deuil et laisse monter en lui la révolte contre l'étranger qui éclatera au grand jour dans la troisième partie. Il gagne à sa cause, le Lucon, visité en songe par les héros d'autrefois qui ont façonné et nommé le pays en français. Il espère bien se débarrasser du Délié, "lui imprimer dans sa chair de lâche et de vaincu qu'il n'aurait pas sa fille" (p. 112). Peu de temps plus tard, Marie découvre la trahison de son prétendant à qui elle s'est promise et qui se vante d'avoir bientôt la garde de tout le pays loué à l'envahisseur. Elle se sauve. Menaud, bien secondé par le Lucon, bat la campagne à l'automne, tentant de convertir à sa cause les paysans asservis. Mais, vaincu, la mort dans l'âme, il ne cesse de répéter à qui veut l'entendre qu'"il faudra nous résigner tous à n'entrer qu'à quatre pattes dans notre propre bien" (p. 142).

Le nationalisme de Menaud, tout comme celui véhiculé par Louis Hémon, est fondé essentiellement sur l'héritage reçu des ancêtres et sur la remise aux plus jeunes d'un territoire, sinon agrandi dans son étendue, du moins intact. Voilà, pour Menaud, "le devoir du sang" (p. 158). Voilà pourquoi il s'oppose farouchement à ce que sa propre fille le trahisse "en épousant un bâtard déchu" (p. 162), prêt à vendre le pays pour un plat de lentilles.

Mais Marie a été, on dirait, visitée par la grâce des aïeux... A la première visite de son prétendant, elle le chasse en l'accusant de félonie. Quant au père, il refuse le marché du Délié après le passage du grand feu. L'affrontement est donc inévitable avec le traître, gardien de la montagne livrée à l'envahisseur. Mais il n'aura pas lieu, car Menaud, "qui nie jusqu'à l'existence même de cet envahisseur" (Arguin), tombe épuisé, surpris par la tempête dans la montagne. Et s'il ne meurt pas, sauvé à temps par Alexis, que Marie aime en secret, il sombre dans la folie, obsédé par les étrangers.

Ainsi le texte de Hémon, que d'aucuns ont voulu résigné et serein, change de sens sous la plume de Savard et pousse Menaud à l'action, à la révolte. Mais Menaud n'a plus la force de ses vingt ans. Il a, de plus, perdu son fils et le Luçon n'est pas de la trempe de Joson. Le vieux est seul car, en dépit de l'appui du Luçon, il ne peut compter sur les paysans qui se contentent de leur sort. Il est seul, prisonnier de sa folie. Et il échoue ...

Il n'y a pas de pays sans grands-pères: de la parole aux actes

Tout comme Vieux-Thomas, le héros de *Il n'y a pas de pays sans grands-pères* (1977) (16) de Roch Carrier, est conduit à l'asile après avoir tenté, à la pointe du revolver, de détourner un autobus dans le but de délivrer son petit-fils préféré, Jean-Thomas, incarcéré lors d'une manifestation contre la présence de la Reine d'Angleterre à Québec. Vieux-Thomas—qui n'est pas sans rappeler, par bien des traits, Thomas Clarey, héros de *Louise Genest* (1951) (17) de Bertrand Vac—continue le vieux Menaud qui continuait le père Samuel Chapdelaine. Mais, contrairement au héros de Hémon et fidèle à celui de Savard, Vieux-Thomas se révolte contre l'envahisseur—en l'occurrence la Reine d'Angleterre qui se dit aussi la Reine du Québec—tout comme son fils Dieudonné qui laissera tomber dans la piscine de son patron anglais la charge de billots de son camion qu'il a acheté grâce à un prêt d'une compagnie de finance contrôlée par les Anglais. Et, comme Menaud dont il est de la même génération—le geste qu'il pose est lui aussi individuel—Dieudonné sombre dans la folie, après avoir perdu et son gagne-pain qu'il a dû remettre à la finance et son emploi.

Quant au petit-fils, Jean-Thomas, il a compris le message de Menaud. Il est prêt à la lutte. Pour mettre toutes les chances de son côté, il a su se joindre aux autres pour empêcher l'envahisseur de s'emparer de son pays qu'il veut garder pour lui et les siens. Le peuple, chez Carrier, a compris le sens de la lutte. Et avec bien d'autres comme lui, il est mis sous arrêt par des policiers—des Déliés—parlant sa langue mais qui ont accepté de s'unir, pour quelques dollars, à l'envahisseur pour mieux protéger le pays que ces étrangers espèrent accaparer pour un plat de lentilles en asservissant ses habitants. Et cela, Vieux-Thomas l'a

compris parce qu'il a su écouter son petit-fils instruit qui, lui, a lu la grande histoire.

Mais ce n'est qu'après la révolte avortée elle aussi de son petit-fils qu'il parvient à tout démêler dans sa tête de septuagénaire confronté à sa chaise berçante, qui le retient prisonnier car, aux yeux des Autres, il est devenu une nullité, une nuisance, et à se substituer à son fils, sombré dans la folie, comme Menaud, pour délivrer son petit-fils dont a tant besoin le pays pour se libérer. Avec Vieux-Thomas posant son geste, le passé rejoint l'avenir sans s'attarder au présent car, pour se faire, le pays doit rester fidèle à son passé et regarder vers l'avenir. De là les nombreuses allusions au texte de Hémon que Vieux-Thomas connaît par cœur, tout comme Menaud. Mais son geste dépasse celui de Menaud. De la passivité de Samuel Chapdelaine à la révolte de Menaud, Vieux-Thomas accepte le combat. Mais lui aussi connaît l'échec, un échec lucide mais collectif, puisque les grands-pères ont accepté de s'unir aux petits-fils pour leur transmettre le pays...

Un pays libéré à inventer

Mais si l'avenir du pays n'est pas dans le rappel du passé, ni dans le maintien d'une société traditionnelle fidèle à la mémoire des ancêtres, aux "chants des morts", ni dans la révolte individuelle ou collective, que reste-t-il alors au peuple du Québec pour libérer le pays ? C'est de "reprendre à l'envers la vie de Maria" (p. 148), comme le propose sœur Marie-Anna-des-Anges, l'héroïne du roman *Cogne la caboche* (1979) (18) de Gabrielle Poulin :

... la défaire comme on laisse filer les mailles d'un tricot trop serré. Trancher le nœud trop fermé qui emprisonne Maria à jamais derrière la fenêtre où la folie et les rêves ne feront jamais que passer, dissipés par des voix impitoyables. (Avancer) à rebours du livre. Non, les hommes ne rentreront pas pour les semailles. Le cycle des saisons est rompu. La mère Chapdelaine se lève de sa tombe, vivante. François attend dans le bois. La neige s'est mise à fondre autour de lui en plein cœur de l'hiver. C'est Maria qui accourt, vivante et chaude. Elle s'étend près de lui sur la terre nue. Ils se touchent à peine, tandis qu'un pas lourd ébranle les assises du monde ... (p. 149).

Et le pays naît de la confrontation du passé et du désir des êtres de se réaliser dans un "pays tout neuf", un "pays libéré", un "pays inventé" qui, comme le montre Yvon Paré dans *le Violoneux* (1979) (19), n'est plus Saint-Inutile car, Saint-Inutile, comme le passé, "n'est plus qu'un souvenir" (p. 202). Son héroïne, Geneviève-Marie, treizième enfant mais première fille d'une famille dont les fils

n'ont aucune identité, aucune individualité, représente l'espoir car, outre qu'elle est une femme-intelligente et instruite- elle connaît et possède son pays qu'elle fabrique elle-même par une série d'actions d'éclat, sans révolte, mais avec conviction et entêtement. Contrairement à son père qui n'a su, malgré son immense talent, rien réaliser car trop ancré dans ses vieilles habitudes. Ce violoneux venu de partout et de nulle part est le symbole d'un Québec ancien, disparu, résigné. Si la fille est le prolongement du père, elle est également son antithèse. Elle est le symbole d'un Québec moderne. Elle refuse les conventions, tient tête au curé, renoue avec le passé et avec l'histoire par l'histoire de son père qu'elle tente de recréer, pour mieux vivre le présent et préparer l'avenir. Un avenir qu'elle choisit de vivre à la ville après avoir pris la place qui lui revient au foyer d'abord -son père se suicide le jour de sa naissance- dans la société ensuite. Le pays désiré ne pourra naître, selon Paré, sans la présence de la femme qui accepte de s'impliquer, de "monter la garde", de vivre intensément dans un pays inventé où "le passé y meurt" et "l'avenir y germe" (p. 203).

NOTES

1. *Antoine Gérin-Lajoie, "Jean Rivard, le défricheur," dans Les Soirées canadiennes, vol. II (1862), pp. 65-319.*
2. *Roger Lemelin, Au pied de la pente douce, Montréal : Éditions de l'Arbre (1944), 332 p.*
3. *Gabrielle Roy, Bonheur d'occasion, Montréal : Société des éditions Pascal, 1945, 2 vol., 532 p. (pagination continue).*
4. *Claude Sicard (Sylva Clapin), Alma-Rose, dans La Presse, 20 août - 15 octobre 1925. Le texte, dactylographié, à partir du feuilleton, est déposé aux Archives du Dictionnaire des œuvres littéraires du Québec, à l'université Laval. La pagination renvoie à cette copie.*
5. *Damase Potvin, Le Français. Roman paysan du "pays de Québec", Montréal : Éditions Édouard Garand, 1925, x, 346 p.*
6. *Damase Potvin, L'appel de la terre, Québec : "L'Évènement", 1919, VI, 186 p.*
7. *Louis-Philippe Côté, La Terre ancestrale, Québec : les Éditions Marquet te, 1933, 171 p.*

8. *Damase Potvin, Restons chez nous !, Québec : J.-Alfred Guay (1908), 243 p.*
9. *Marie Le Franc, La Rivière Solitaire, Paris : J. Ferenczi et fils, 1934, 255 p. (réédité chez Fides en 1957).*
10. *Laetitia Fillion, L'Espion de l'Île-aux-Coudres, Montréal (s. é.), 1941, 173 p.*
11. *Pierre de Grandpré, Marie-Louise des Champs, Montréal : Fides, 1948, 173 p.*
12. *Ringuet (Philippe Panneton), Trente arpents, Paris : Flammarion (1938), 292 p. (réédité chez Fides en 1957).*
13. *Germaine Guèvremont, Marie-Didace, Montréal : Beauchemin, 1947, 282 p.*
14. *Félix-Antoine Savard, Menaud, maître-draveur, Québec : Librairie Garneau, 1937, 265 p.*
15. *Maurice Arguin, "Les Symptômes du colonialisme dans le roman québécois contemporain (1944-1965)". Thèse de Ph. D., Québec, Université Laval, 1980 (non encore déposée).*
16. *Roch Carrier, Il n'y a pas de pays sans grands-pères, Montréal : Stanké (1977), 116 p.*
17. *Bertrand Vac (Aimé Pelletier), Louise Genest, Montréal : Le Cercle du livre de France, 1950, 231 p.*
18. *Gabrielle Poulin, Cogne la caboche, Montréal : Stanké (1979), 245 p.*
19. *Yvon Paré, Le Violoneux, Montréal : Pierre Tisseyre (1979), 203 p.*

INTERVENTION DE R. DE CHANTAL

Ce n'est pas tellement un commentaire direct sur les trois communications entendues que je voudrais exprimer, mais j'aimerais plutôt vous faire part des réflexions que me sont venues à l'esprit en vous écoutant.

Tout d'abord, je voudrais marquer mon admiration et ma reconnaissance à Messieurs Marmier et Viatte pour l'étude désintéressée qu'ils ont faite de *Maria Chapdelaine* et qui se fonde sur la connaissance intime qu'ils ont de notre littérature dans ses tenants et ses aboutissants.

Je voulais vous dire aussi qu'il s'agit avec *Maria Chapdelaine* d'un de *vos* romans en même temps que d'un de *nos* romans. Or ce possessif explique l'une des raisons de l'ambivalence pour ne pas dire de l'ambiguïté du thème de cette séance "*Maria Chapdelaine* au Canada" pour un Canadien. Je veux parler de notre agacement devant une œuvre dont les stéréotypes sont le bûcheron, le paysan, la neige, le passé, la religion, agacement renouvelé par *Ma cabane au Canada*, qui tous projettent cette image d'un Québec depuis longtemps disparu.

Il en va de même des voix. Or, depuis *Maria Chapdelaine*, comme vous l'avez souligné, nous en avons entendu d'autres, celle de Marie-Claire Blais par exemple, qui est bien plus sulfureuse, et celle de Diane Dufresne qui relaie la voix d'Elvis Presley, le "king" et qui nous rappelle que nous sommes aussi d'une certaine façon, des Américains.

A cet agacement devant les stéréotypes s'ajoute, bien sûr, une admiration certaine pour ce chef-d'œuvre, encore qu'elle ne soit pas toujours sans partage. Il y a, en effet, dans notre attitude à l'égard de *Maria Chapdelaine*, des sentiments obscurs d'une frustration, d'une jalousie dont vous avez parlé délicatement ce matin. Oui, nous avons de la peine à admettre que ce très grand roman qui reste si près de nous, ne soit pas de l'un des nôtres, que ce ne soit pas l'un de nous qui l'ait fait. Ce qui ajoute encore au sentiment diffus d'infériorité que beaucoup de mes compatriotes éprouvent envers la France, de regret et de rancune aussi pour l'abandon de 1763. Mais il s'y mêle en même temps un sentiment de supériorité pour ce que nous faisons en Amérique et ce que nous sommes.

Tout ceci m'amène à dire un mot d'un des aspects particuliers de notre histoire : le sort des Canadiens, depuis les Aborigènes, est d'être périodiquement découverts, et avec fracas. Depuis Jacques Cartier jusqu'au Général, nous

avons été découverts plusieurs fois. Et si j'analysais le sentiment de ces découvreurs, j'y verrais la surprise et la stupéfaction devant ce qu'est le Canada, de nostalgie aussi. Je citerais, par exemple, l'étonnement (qui nous étonne nous-mêmes) des Français qui s'émerveillent devant notre pur français de Louis XIV dont on nous a rebattu les oreilles pendant si longtemps. Mais parmi ces découvertes, celle qu'a faite de nous Louis Hémon est l'un des épisodes marquants, un coup de projecteur jeté sur notre histoire et notre peuple. Et ce qui est frappant aussi c'est de voir à quel point nous avons eu de la difficulté à assimiler *Maria Chapdelaine*. C'est en 1934 et en 1951 qu'on a porté *Maria Chapdelaine* à l'écran avec des artistes français. Mais le projet ferme d'une réalisation par des artistes québécois est de 1980. Et pour la bonne mesure, on en fait même un opéra en ce moment. Par ces deux réalisations la preuve est désormais faite que finalement, lentement, péniblement on y arrive, on a adopté, naturalisé *Maria Chapdelaine*, et que le mythe est exorcisé. C'est maintenant une œuvre de chez nous. S'il a fallu attendre si longtemps, c'est à cause sans doute de tous ces relents obscurs qui traînaient dans les coins de la conscience canadienne et qui gênaient la perception nette de sa très grande qualité littéraire.

J'AI RELU MARIA CHAPDELAINE*

par Jacques VIER
Université de Rennes

Si je ne traite pas expressément le sujet annoncé, c'est qu'il m'est apparu, un peu tard, je m'en excuse, que mon titre manquait de clarté et que, d'autre part, ce sujet était pratiquement compris dans celui qu'a choisi M. le Professeur Viatte. Je propose donc un ensemble d'impressions né d'une relecture effective du chef-d'œuvre de Louis Hémon.

Un beau jour, l'auteur de quelques-uns des plus admirables romans de la ville – et de quelle ville ! – (1) nous fit cadeau d'un livre éclos, comme par hasard, ou plutôt selon la volonté du Seigneur, dans l'imagination et l'observation d'un écrivain plein de promesses, attentif, pour cette fois, à décrire une nature jalouse, jusqu'aux plus dures représailles, des affronts infligés à sa virginité. Après *M. Ripois et la Némésis*, *Battling Malone* et *Colin-Maillard*, *Maria Chapdelaine* vint fermer une carrière précocement interrompue. Je ne sais pourquoi une grande partie des commentaires prodigués autour de ce roman adoptent une allure militante et belliqueuse. Il avait, à vrai dire, une revanche à prendre puisque sa première apparition dans un feuilleton du *Temps* (2), journal habituel de M. Félix Hémon, Inspecteur général de l'Instruction publique et de tous ses collègues de la rue de Grenelle – ce genre d'abonnés lit-il les feuilletons ? – passa inaperçue. Deux ans s'écoulèrent avant la première publication en volume dans une édition de Montréal (3). L'auteur lui-même, à la suite d'un accident de chemin de fer s'était, en juillet 1913, enseveli dans le silence définitif. Beaucoup de bruit sortit de tant d'ouate accumulée. Les voix canadiennes, et, après tout, c'était leur droit, ne parvinrent pas toutes à la consonance des hymnes de la terre et des traditions ancestrales, ménagés par le récit. Lui reproche-t-on, aujourd'hui encore, d'avoir blasphémé en accentuant les rigueurs de la nature, la simplicité des ruraux, l'étrangeté du langage, élite sacerdotale et médicale comprise ? Une pudeur infiniment délicate interdit à Louis Hémon de mettre en présence des Canadiens du vingtième siècle à ses débuts avec les Français de la même époque, à l'exception de trois paysans émigrés et qui attendent qu'on leur dise ce qu'ils sont venus faire au Québec. L'arche que Samuel Chapdelaine construit et déplace de plus en plus loin tous les dix ans, est, en réalité, vieille de plus de trois siècles et sauvegarde des trésors abandonnés, notons-le bien, en 1763 par les Français eux-mêmes, qui, vingt-six ans plus tard devaient, tête baissée, se précipiter dans

* Une partie de cette communication a paru dans *L'Homme nouveau* du 7 décembre 1980 (note de l'éditeur)

l'abîme. A Péribonka, c'est la tradition qui ouvre l'aventure, et c'est de droite raison, de motifs vénérables, illustrés non par le sacrifice mais par la volonté de Maria, que vivra cette cellule familiale. Il est en effet moins spectaculaire, et sans doute plus difficile, de faire, aux dépens des bois, de la terre « planche » que de proclamer dans le vide les *Droits de l'homme et du citoyen*, quitte à mettre pour des siècles la planète sens dessus dessous. Les « maudits » Français ne sont réputés tels que pour ce qu'ils sont devenus au moment où Louis Hémon s'engage comme valet de ferme à raison de huit piastres par mois. Huit piastres ! quel soufflet bien appliqué sur la joue de ceux qui ne prennent le paquebot qu'à l'appel du négoce !

Dans les années 50, Dostaler O'Leary mettait quelque impatience à observer que le roman de Félix Hémon rejoignait en fait les « arpents de neige » de M. de Voltaire (4), lequel frileux, nerveux, coliqueux et surtout souverainement injuste, s'était bien gardé d'y aller voir. Le critique canadien plaidait pour une littérature indépendante et préférait une écriture personnelle à une calligraphie importée. Louis Hémon lui paraissait le jeune boute-en-train d'une escouade envahissante, celle des trois B. : Bourget, Bordeaux et Bazin qui, sous le patronage de l'habit vert, condamnaient une littérature juvénile à l'imitation permanente. Laquelle, bourrée d'explosifs, comme l'on sait, ne dure jamais longtemps. En fait Louis Hémon a pu passer, moyennant la consécration du souvenir, pour favoriser un repli dont ne s'accommodait pas mal l'usurpation anglo-saxonne. Dans les années 60, Réjean Robidoux et André Renaud affranchissaient l'innocente Maria de ces considérations parasites (5).

Je n'ai certes pas à me demander si les Canadiens-Français, dans le droit fil de leur originalité, ont fait ou peuvent faire mieux que Louis Hémon. Cet étranger vint louer ses services ; il ne possédait pas le moindre arpent, et s'il faisait des envois réguliers rue Vauquelin à Paris, quartier universitaire s'il en fût, il ne s'agissait que de manuscrits, en vue de publications prochaines. Il utilisait la poste pour l'expédition de ses songes, et, questionnant beaucoup sur place, il ne donnait à personne le droit de le prendre pour un enquêteur professionnel, un journaliste en somme. S'il convient d'abord de dire ce qu'il n'est pas, l'on doit imaginer le contraire absolu, rigoureux, du personnage aujourd'hui fabriqué par les besoins des mass-média, tel qu'il s'épanouit, dans sa surnaturelle suffisance, sur les écrans de la télévision. Mais qu'ai-je à faire de ce genre de produits, que Louis Hémon ne devait heureusement pas connaître, du second millénaire finissant ? Toutefois, il appartenait, littérairement parlant, à l'époque du document, celle où le romancier risque la crampe, non certes en apprenant à conduire une locomotive ou une charrue, mais la crampe douloureuse et méritoire de l'écrivain, d'abord devenu un assembleur de fiches. L'hypothèque Zola pèse en effet lourdement sur le roman français,

tel que Louis Hémon put le découvrir en son adolescence, quand il s'applique à préparer le concours de l'École coloniale. On dirait que Zola est un manutentionnaire, qui confond le souffle avec le halètement, si d'épais matelas de papiers ne le séparaient du contact des êtres et des choses. Avant lui, avait sévi une autre hypothèque non moins redoutable, celle de George Sand, qui avait, en humanisant la bergerie, proscrit la fadeur et retenu la grâce. Quant à la symphonie de la terre provençale, due à Mistral, elle ne pouvait qu'offrir les prestiges secrets d'un enchantement avant tout poétique. Enfin et surtout, en réaction contre toute littérature venue des lointaines *Bucoliques*, en passant par Honoré d'Urfé et Florian, il avait fallu que le *cul terreux*, peut-être pour faire plaisir à La Bruyère (6), qui n'en peut mais, découvre son apothéose dans un fumier bien ordonné. Zola, déjà nommé, s'était chargé de la besogne (7). Il était donc essentiel qu'un Océan tout entier séparât de Louis Hémon ce prédécesseur abusif et qu'il servît au nettoyage des écuries d'Augias. Il n'était possible de ménager au ciel des lettres françaises l'assomption de Maria Chapdelaine qu'au prix d'une aussi complète catharsis. Les perspectives changent alors et l'on se sent étreint d'une singulière reconnaissance à la pensée du don étonnant que le Canada français a fait à Louis Hémon, en lui offrant l'occasion d'une complète libération intérieure.

Sur les quatre romans qu'il a laissés, deux content une histoire d'exilés au moment où ils tentent leur réinsertion dans la société (8). Si M. Ripois s'enlise dans la bassesse, Mike O'Brady n'ignore pas le chemin des hauteurs ; s'il retombe dans l'ivresse et en vient à assassiner le patron du «pub», c'est que les intercessions féminines sont pour lui perdues. Beaucoup plus responsable de son pitoyable destin que l'Irlandais, le Parisien à la moustache frisée, qui incarne le seul type de Français accessible à la caricature d'Outre-Manche, peut ne pas sombrer tout à fait dans la catastrophe ; il s'est assez approché du bord pour ne plus ignorer désormais, instruit du reste par la mort d'Ellis, qu'elle aide à saisir le sens de l'existence. Tout se passe comme si, avant de la subir lui-même, la catastrophe, au tournant d'une voie ferrée, Louis Hémon qui, là où un autre documente sa fiction, la vit pour son propre compte, unissait dans une somme romanesque, où il a l'air de rester extérieur à ses personnages, la maîtrise et l'explication de ses propres élans vers un but à lui seul dévolu. Ici interviennent et je demande que l'on me donne, à mes risques et périls, la permission de les dénombrer, ce que l'on peut appeler les aveux indirects.

Il est connu qu'un écrivain en dit plus dans ce qu'il imagine que dans ce qu'il confesse. Pour prendre l'exemple le plus facile, tout Gide est dans *l'Immoraliste* au moins autant que dans le *Journal*. Mais la boutade de Flaubert : "Mme Bovary, c'est moi" révèle un secret de métier qui finit par être celui de Polichinelle. Et une fois de plus, je songe à la mauvaise humeur de nos "cousins"

du Québec. De la même façon, je ne supporte guère que les dessous de la vie parisienne me soient révélés par un Anglais, s'appelât-il George Moore. Pourtant l'histoire donnait à Louis Hémon sinon des droits du moins des devoirs. Il arrivait avec plus de trois siècles de retard et sans rien demander à personne sinon la faveur de s'associer à une vie nouvelle, en louant ses bras et en donnant à sa curiosité de voyageur une forme qui pouvait contribuer à combler un fameux fossé d'ingratitude.

En somme, de quoi s'agit-il dans ce roman sinon de *mériter* Maria Chapdelaine ? Alors, regardons l'auteur enfermer en François Paradis, Lorenzo Surprenant, Eutrope Gagnon, ses propres virtualités qui étouffent au sein de sa famille et de son pays, et qui ne lui rendent possible à lui fils d'universitaire, tout travail scolaire que sous la forme d'une préparation au concours de l'École coloniale. Et encore à la porte de l'aventure ouverte par l'Administration, préfère-t-il choisir lui-même sa propre issue d'évasion. On s'est demandé : s'il avait vécu, serait-il rentré en France, serait-il allé plus loin vers l'Ouest ? En tout cas, le Canada, *son* Canada, offrait à Péribonka un assez beau paysage de bout du monde. Aussi bien, et l'horizon une fois donné, l'aventure, était-ce de partir ou de rester ? Lorenzo Surprenant n'a fait qu'un choix banal. La terre d'où il vient, qu'il n'a pas voulu garder et qui n'a pas su le retenir, ne sortira pas de la médiocrité ; elle sera vendue à deux Français, représentants peu flattés de l'émigration contemporaine. Et lui-même ira grossir la clientèle cosmopolite des supermarchés ? Il parle bien, c'est vrai, mais "jaser" comme il le fait là où des hommes s'expriment à peine sur l'essentiel, ou attendent de veiller un mort pour se livrer, devient un vice. Et Maria quasi muette, qui n'a eu besoin que de très peu de mots pour encourager François Paradis, ne prononcera, en plus de deux cents pages, qu'une seule phrase achevée, celle de son second engagement. Et pourtant, que d'espaces et de temps parcourus ! Fille de la première conquête, Maria sent palpiter en elle toute une descendance de laboureurs et d'habitants, tout comme Mike O'Brady charrie dans ses veines la révolte irlandaise de jadis et de naguère. C'est à travers le carreau de la cuisine, durci par l'hiver en lumineux cristal, qu'elle voit François Paradis en train de «s'écarter» dans le linceul silvestre et toute sa fidélité conjugale à Eutrope Gagnon ne sera pas de trop pour l'empêcher de comparer ce défricheur raisonnable non seulement au coureur de bois mais à Samuel son père à travers lequel le romancier, s'il ne se dédouble pas, du moins se simplifie :

Et puis tout à coup le cœur me manquait, je me sentais tanné de l'ouvrage, tanné du pays ; je me mettais à haïr les faces des gens qui prenaient des lots dans le voisinage et qui venaient nous voir, pensant que nous serions heureux d'avoir de la visite après être restés seuls si longtemps. J'entendais dire que plus loin vers le haut du lac, dans le bois, il y avait de la bonne terre ; que du monde de Saint-Gédéon parlait de prendre des lots de ce

côté-là, et voilà que cette place dont j'entendais parler, que je n'avais jamais vue et où il n'y avait encore personne, je me mettais à avoir faim et soif d'elle comme si c'était la place où j'étais né (9).

Louis Hémon devait à sa famille, à ses compatriotes et à la postérité une explication et une justification de ses errances, comme aussi des divers métiers qu'il avait choisis. A cette double exigence *Maria Chapdelaine* fournit une réponse plénière. L'auteur s'est-il amusé à braver quelques modes de son temps ? Le premier Giraudoux et Marcel Proust mûrissant travaillaient dans la préciosité aiguë ; le second découvrait une spéléologie mondaine qui reléguait Marcel Prévost et Abel Hermant aux abords des cavernes. Le roman spiritualiste montait ses gammes plutôt dans le narthex que dans le sanctuaire ; le roman naturaliste tâcheronnait en ses ornières. Pourtant l'année même où mourait Louis Hémon (10), son manuscrit expédié, Alain Fournier publiait *Le Grand Meaulnes*. Sur la trace de Rimbaud, Augustin aussi court les bois. Ni l'ampleur des rêves, ni la maturité précoce ne lui manquent. Mais il n'en finit pas de découvrir une nature qui puisse s'ajuster à sa taille. Trop grand pour une féerie d'opéra-comique, il sacrifie Yvonne de Galais et son enfant à d'indistinctes visions. Et à l'auteur lui-même ses dernières amours restitueront coulisses et tréteaux (11). Avec le dépérissement de l'héroïne expire aussi peu à peu le mystère. Le Grand Meaulnes ou le mystère avorté.

Il reste intact, dru et fort dans *Maria Chapdelaine*, après la faible tentation des grossiers prestiges de la grand'ville, préservé, embelli, radieux, si l'on ose dire par l'acceptation même. Car Maria est une Vestale, de toutes la plus méritante, puisque c'est à travers le gel qu'elle maintient la chère brûlure du souvenir. Non encore une fois qu'elle ne soit fidèle à celui qui "la mariera". La nature canadienne est rompue depuis des siècles à la symbiose du passé et du présent. Le mystère est ici fait d'harmonie totale, de cette harmonie que les Européens et pas seulement les "maudits Français" s'amusent à désunir et à diversifier pour nourrir leur histoire, leur politique, leur art ou leur littérature, sans parler, bien entendu, de leur religion. Pour obtenir une âme pacifiée en qui, sous le regard de Dieu, se réconcilient les contraires, Paul Claudel transporte sa Prouhèse au Purgatoire (12). A l'orée des bois sombres où «s'écartent» les téméraires, et malgré la méchanceté de la terre et des saisons, la maison de Maria Chapdelaine maintient la paix et la fécondité des souvenirs bénies d'En-Haut.

Vœux pieux, beaux sentiments qui frôlent la mauvaise littérature, ruban bleu attaché au col d'une histoire pourtant révolue, toutes ces gloses n'importent guère. Louis Hémon avait découvert le pays où le Mystère s'éclaire d'un feu personnel d'autant plus lumineux si l'on ne cherche pas à décomposer ses rayons.

NOTES

1. *Londres.*
2. *Janvier- février 1914.*
3. *1916. En France, ce roman inaugura la première série des Cahiers Verts, en 1921.*
4. Dans son livre : **Le Roman Canadien français.**
5. *Dans leur livre Le Roman canadien-français du vingtième siècle, 1966.*
6. **Caractères ou mœurs de ce siècle.**
7. **La Terre, 1887.**
8. **Monsieur Ripois et la Nemesis, 1950. Colin-Maillard, 1924.**
9. **Maria Chapdelaine, XV.**
10. *En 1913.*
11. *Mme Simone était une actrice connue.*
12. *Dans Le Soulier de Satin.*

LES ACADIENS AU TEMPS DE LOUIS HÉMON

par Jean CHAUSSADE

CNRS

Pour terminer cette série d'interventions sur l'écrivain Louis Hémon, je voudrais délibérément sortir du sujet qui a retenu notre attention durant ce colloque, et vous parler très brièvement d'un autre rameau de la francophonie, situé également en terre canadienne, d'un rameau fort différent de par son histoire du rameau québécois, et que les Français connaissent généralement moins bien (un peu mieux sans doute depuis qu'Antonine Maillet a obtenu le prix Goncourt), je veux parler des Acadiens.

Quand Louis Hémon traverse l'Atlantique et aborde le Nouveau Monde, il se dirige tout naturellement vers le Québec : la vallée du Saint-Laurent, Montréal, la région du Lac Saint-Jean, Péribonka ; plus tard, il pousse vers l'Ouest, dans cette province de l'Ontario où, comme vous le savez, il trouvera une mort tragique. Comme beaucoup d'autres Français, comme beaucoup d'autres immigrants, il n'essaye pas, il n'en a même pas l'idée, de parcourir ces pays maritimes de l'Est du Canada, où se maintiennent pourtant des communautés rurales qui l'auraient certainement intéressé, lui, cet "homme de terrain". Pourquoi cette indifférence de Louis Hémon et de ses contemporains (et même de leurs descendants) pour ces pays et ces populations ? C'est là une vaste question sur laquelle je me garderai de porter un jugement définitif. Peut-être par manque d'informations ? Peut-être aussi à cause de l'incommodité des liaisons ferroviaires et routières entre la vallée du Saint-Laurent et cette frange littorale ? Mais surtout me semble-t-il, parce que ces provinces atlantiques ont toujours été perçues par les voyageurs européens en quête de dépaysement et d'aventures, comme de vieux pays aux horizons bornés, sans surprise, d'un intérêt mineur par rapport aux espaces illimités, mystérieux, infinis qu'offrait l'Ouest.

C'est pourtant sur ces Acadiens du début du siècle que je voudrais porter mon regard et vous montrer que Louis Hémon, en négligeant l'Est canadien, est passé à côté d'un événement fort important : le réveil de ce peuple que l'on croyait à jamais perdu, appelé à s'intégrer dans le grand « melting pot » américain.

Les Acadiens forment, au début du XX^{ème} siècle, une minorité bien fragile (120 000 habitants vers 1900), nettement plus faible numériquement que la minorité québécoise forte de 700 à 800 000 âmes. De surcroît, ces Acadiens ne constituent pas un ensemble homogène dans un cadre bien défini ; ils se

répartissent en plusieurs foyers de peuplement, d'importance inégale, disséminés là où on les retrouve aujourd'hui, c'est-à-dire sur la côte occidentale de Terre-Neuve, dans le Sud-Ouest de la Nouvelle-Écosse, dans le Sud et le Nord-Ouest de l'Île du Cap Breton, dans l'Île du Prince-Édouard, aux îles de la Madeleine, et surtout dans le Nord, le Nord-Est et l'Est du Nouveau-Brunswick.

Comment vivent-ils ? Pas d'une manière fondamentalement différente des familles québécoises si admirablement décrites par notre écrivain breton. Après tout, la nature impose les mêmes contraintes aux efforts des hommes ; le climat oppose le même contraste entre un hiver long et rigoureux et un été lourd, suffoquant, qualifié souvent de tropical. La forêt est là, toujours présente, dangereuse et hostile quand il s'agit pour les hommes de la défricher ou de la traverser, mais aussi utile, indispensable même pour le bois, les fruits, les animaux qu'elle renferme. Et puis, même si ces pays restent à échelle raisonnable, les distances demeurent difficiles à vaincre à cause de la nature disloquée du territoire en îles et presqu'îles de formes et d'orientation différentes. Ici comme ailleurs, l'espace impose ses lois.

Les Acadiens sont des ruraux, essentiellement des gens de la campagne. Sur leurs quelques arpents de terre, ils produisent à peu près tout ce qui est nécessaire aux besoins de leur nombreuse famille (à l'exception toutefois du blé qui a du mal à mûrir). Mais ils sont aussi des habitants de la côte et tirent parti, comme ils le peuvent, des richesses de la mer. Oh, ils ne pratiquent la pêche que durant la période estivale ; et encore ne s'agit-il que de la petite pêche côtière qui ne procure pas de gros revenus, seulement un appoint de nourriture, mais que l'on est bien content d'avoir à sa disposition surtout au moment de la soudure printanière, "quand il faut gravir -comme on dit- la dure montagne de mars". L'hiver, quand la mer est englacée et que le sol est gelé, les hommes se regroupent en "escouades" pour aller chasser le loup marin sur la banquise (en général au mois de mars), ou l'original sur la terre ferme, ou encore pour organiser la coupe du bois dont une partie sera éventuellement vendue à la compagnie.

A l'aube du XXème siècle, ces petites communautés acadiennes, bien que repliées sur elles-mêmes dans une sorte de semi-autarcie, sont encore bien vivantes, à l'abri d'une désagrégation, d'une quelconque dilution dans le grand ensemble ethno-culturel nord-américain. Et pourtant, si on considère leur évolution, on peut dire qu'elles reviennent de loin. Les Acadiens, bien plus encore que les Québécois, ont eu une histoire tragique, une histoire faite de mauvaises fortunes et de mésaventures répétées. Permettez-moi d'en dire quelques mots.

Ils ont eu la malchance de s'implanter dans une région, l'Acadie, qui pendant près de trois siècles, du XVI^{ème} au XVIII^{ème}, devait servir de territoire d'enjeu, de lieu d'affrontement privilégié entre les deux couronnes de France et d'Angleterre. L'Acadie joua le rôle d'une zone-tampon entre le Québec et la Nouvelle Angleterre, zone-tampon que chacune des deux puissances ne pouvait abandonner sans porter atteinte à tous ses intérêts en Amérique du Nord. De sorte que ce pays, l'Acadie, qui offrait au départ des conditions d'implantation supérieures à celles qui prévalaient le long des rives du Saint-Laurent ou même en bordure des côtes du Massachusetts, ce pays servit de pôle répulsif et ne reçut qu'un flot réduit de colons, quelques centaines tout au plus.

Deuxième épisode dramatique de cette histoire : la déportation, de 1755 à 1760, de ces 8 à 10 000 Acadiens. On connaît les conséquences de ce "Grand Dérangement". Les Acadiens furent dispersés aux quatre coins du monde. Certains, après bien des pérégrinations s'installèrent en France (Belle-Isle en mer, Chauvigny), d'autres se regroupèrent en Louisiane où on les retrouve aujourd'hui sous le nom de Cajuns; d'autres enfin, après mille aventures, revinrent prendre pied dans leur pays, dans cet Est canadien, non pas sur les terres qu'ils avaient dû quitter quelques années auparavant (celles-ci avaient été colonisées entre temps par des Britanniques), mais là où on voulut bien les admettre, là où ils ne gênaient personne, c'est-à-dire dans les secteurs inoccupés et le plus souvent déshérités de cette façade maritime.

Enfin, dernière tragédie de ce peuple, moins souvent soulignée par les historiens mais tout aussi importante à notre avis, ces Acadiens nouvellement réinstallés ont été soumis pendant près d'un siècle, de la fin du XVIII^{ème} jusqu'au dernier tiers du XIX^{ème}, à la domination impitoyable des maîtres du pays, "les marchands".

Ces marchands étaient pour la plupart des Britanniques à la tête de compagnies commerciales à caractère familial, et qui devaient tirer leur puissance de la possession d'une flottille de bateaux (les goélettes) grâce auxquels ils pouvaient assurer tout à la fois l'exportation des biens de production de ces familles acadiennes (morue séchée, bois destiné à mâter les bâtiments de la flotte britannique), et l'importation de tout ce dont elles avaient besoin, le nécessaire (agrès de pêche, outils de ferme, farine ...) comme le superflu (boissons alcoolisées, armes, etc...). Ne disposant d'aucun numéraire, ces familles se voyaient contraintes de tout acheter à crédit. Pour cela, elles anticipaient sur le résultat de leur travail et s'engageaient à livrer le nombre de cordes de bois ou la quantité de morue (séchée ou non) correspondant au montant des achats effectués. Ce système, dérivé des principes les plus traditionnels du mercantilisme, devait maintenir les Acadiens dans un état de grande pauvreté et même de misère chronique. Comme devait le déclarer le géographe Raoul Blanchard :

Ce système produisait peut-être de merveilleux résultats financiers pour les compagnies, mais il était plus semblable à l'esclavage qu'à un libre trafic ; il rappelle les débuts de la colonisation sur les côtes d'Afrique.

Devant tant de malheurs accumulés, les Acadiens auraient pu disparaître, s'intégrer dans le grand "melting pot" américain, être définitivement rayés de la carte. Eh bien non. Miracle ! Entre 1880 et 1920, période décisive entre toutes les voilà qui sortent de l'ombre et font à nouveau parler d'eux. Comment expliquer ce réveil alors que tout logiquement, devait les conduire à l'assimilation. Il y a plusieurs raisons à cela. D'abord, un extraordinaire *accroissement démographique*. Grâce à une fécondité galopante, les Acadiens ont rapidement formé un groupe ethnique important, non négligeable face à la majorité anglo-saxonne. De 86 000 en 1871, ils sont passés à 190 000 en 1921, et leur pourcentage dans les provinces maritimes a pratiquement doublé durant la même période, passant de 10 à 20 % (et même de 15 à 31 % pour la seule province du Nouveau-Brunswick). Cette "revanche des berceaux" a été un facteur de "survivance" encore plus important pour les Acadiens que pour les Québécois.

Un deuxième facteur, tout aussi important, a joué en faveur de la préservation de ce groupe ethnique : c'est tout simplement *l'espace canadien*. Cette population acadienne a pu essaimer tout le long du littoral, défricher d'autres territoires sans rencontrer d'obstacles. Tout en peuplant d'autres terres, elle a pu conserver son héritage socio-culturel au premier rang duquel figuraient indissociablement liées, leur langue et leur foi catholique. L'espace canadien a permis à ces petites communautés villageoises acadiennes de se développer sans rien perdre de leurs traditions et de leurs coutumes, de rester à l'écart des villes, milieu par excellence de dilution des usages.

Un troisième élément est *l'affranchissement des Acadiens vis-à-vis des "marchands"* qui les maintenaient jusque-là en tutelle. Les compagnies de commerce britanniques ont, à la fin du XIX^{ème} siècle, perdu peu à peu de leur prestige et de leur force. Elles ont fini par disparaître au début du XX^{ème} siècle devant l'arrivée d'entrepreneurs plus modernes venus des États-Unis.

Les Acadiens ont aussi bénéficié de l'essor de l'industrie de la conserve, œuvre de ces nouveaux capitalistes, et du développement concomitant des activités de pêche. Les emplois se sont multipliés, le paiement en espèces a remplacé le système des bons de crédit. Bref, durant cette période 1880-1920, les Acadiens sont sortis de la misère et de l'esclavage, et cette promotion, cette émancipation, leur a évité de s'exiler massivement vers les grandes cités nord-américaines où ils eussent été inévitablement assimilés.

Enfin, il faudrait parler du rôle du clergé catholique dans ce réveil des Acadiens. Il a été considérable. La hiérarchie catholique a tout fait pour préserver l'identité culturelle des Acadiens, dans la mesure où cette identité culturelle était liée à la préservation de la religion catholique. Il fallait bien protéger l'une pour sauver l'autre. Toute son action, à cette époque (et ceci jusqu'en 1940), a été guidée par ce souci de maintenir les Acadiens dans la foi de leurs ancêtres.

C'est ainsi qu'elle a œuvré pour créer, à côté des écoles publiques et neutres, des écoles et des collèges catholiques et francophones d'où sortira toute une élite d'avocats, d'enseignants, de médecins, de politiciens, d'hommes d'affaires. Parmi ces collèges, citons celui de Pointe-l'Église ouvert par les pères Eudistes en 1890, celui de Menramcook fondé en 1864 par les pères de Sainte-Croix.

C'est dans cette optique qu'elle a organisé, à partir de 1881 et jusqu'à la veille de la seconde guerre mondiale, des congrès rassemblant deux ou trois fois par décennie plusieurs milliers d'Acadiens. Ces congrès devaient avoir une importance considérable dans la prise de conscience d'une identité culturelle, d'une appartenance à quelque chose de différent des autres peuples.

Bref, l'Église ne fut pas étrangère à tout ce qui devait marquer la vie politique et culturelle de cette minorité : création de journaux de langue française, mise en place d'associations, de mutuelles de secours, de coopératives, etc... Elle fit tout ce qui était en son pouvoir pour retenir les Acadiens dans leur foyer et leur éviter un exode fatal vers la ville. Elle s'efforça aussi de redonner une fierté à ce peuple humilié, et développer un nationalisme acadien. C'est au cours du congrès de Miscouche, en 1884, que fut adopté le drapeau acadien : bleu, blanc, rouge, avec l'étoile dorée de Marie, ainsi que l'hymne national "Ave Maris Stella". C'est aussi en 1912 que fut nommé le premier évêque acadien.

Par conséquent, si le peuple acadien n'a pas aujourd'hui disparu, il le doit en grande partie à ce renouveau du début du siècle. Période décisive, déterminante pour l'histoire de ces minorités francophones de l'Amérique du Nord. Ce que l'on peut regretter, c'est que Louis Hémon n'ait pas eu le temps de séjourner dans cette région où il aurait su, mieux que tout autre, nous faire saisir la singularité de ce peuple malheureux, trop souvent oublié des historiens et des Français de France.

Et il faudra attendre plus d'un siècle après la parution d'*Évangéline* du poète anglais Longfellow, un demi-siècle après la parution de *Maria Chapdelaine* du romancier français Louis Hémon, pour que sorte enfin, avec *La Sagouine*, le premier grand chef-d'œuvre de la littérature acadienne, écrit par une authentique Acadienne : Antonine Maillet.

DISCUSSION

PRÉSIDENT GUILCHER

Il était important à la fin de ce colloque que l'on nous dise ce qui s'était passé chez ces autres francophones que n'avait pas visités Louis Hémon et qui, à l'époque de **Maria Chapdelaine** ont connu ce développement décisif. Je remercie J. Chaussade de nous avoir donné un autre éclairage sur une région voisine de celle qui a été étudiée par Louis Hémon. Le drapeau acadien dont J. Chaussade nous a parlé est curieux : voici des Acadiens qui se sont séparés de la France cinquante ans avant les Québécois et qui adoptent le drapeau de la République alors que les Québécois ont un drapeau avec une fleur de lys. Ce n'est pas l'un des moindres paradoxes de cette Amérique du Nord.

QUESTION

Quelle est la situation du Français au Nouveau-Brunswick ?

Cette province pauvre a-t-elle bénéficié de programmes de développement ?

J. CHAUSSADE

La province du Nouveau-Brunswick est officiellement bilingue. Cela signifie que dans tous les bureaux administratifs, vous pouvez être servi en français si vous le désirez. De fait, en dehors des régions à forte majorité francophone, le français est très peu parlé.

Il y a certes eu des programmes fédéraux-provinciaux de développement des régions pauvres, en particulier des comtés francophones du Nord-Est. Mais les effets restent limités.

Les autres intervenants ont insisté sur ce lien profond qui a existé pendant très longtemps chez les Acadiens entre la langue française et la foi catholique et les dangers que comportait l'exode vers les villes anglophones. Il en a été de même en Bretagne, a remarqué l'un d'eux ; dans leur sermon les curés glorifiaient la langue bretonne «qui n'a jamais été souillée par aucune hérésie» par opposition au français, «langue de Voltaire». Cette remarque est surtout vraie pour le Léon a tenu à préciser Guilcher.

NATIONALISME ET MULTICULTURALISME AU CANADA : AFFINITES ET PROBLEMES*

par Stanislav J. KIRSCHBAUM
Glendon College, York University.

Depuis la fin de la deuxième guerre mondiale, la société canadienne subit un double développement dont les conséquences prévues ou inattendues auront pour résultat la transformation de la vie politique et sociale au Canada. Force est de constater toutefois que la reconnaissance publique de ces deux développements, le nationalisme et le multiculturalisme, n'eut lieu qu'au moment où ils avaient atteint un tel degré de maturité et d'envergure, qu'il n'était plus de bon aloi de les ignorer (1). Depuis, le nationalisme et le multiculturalisme ont poursuivi leur croissance irrésistible au point qu'une certaine confusion règne dans le public comme dans les milieux intellectuels (2), à propos des affinités entre ces deux phénomènes sociaux et des problèmes qu'ils posent, même si les discussions publiques sur l'avenir du Canada depuis quelques années font état de revendications qui les distinguent sensiblement (3). Cette situation n'est pas sans conséquences pour l'avenir du pays et pour cette raison, il importe d'examiner de plus près les affinités du nationalisme et du multiculturalisme et les problèmes qu'ils font naître.

Le nationalisme est souvent défini à la fois comme une idéologie et un mouvement politiques. Qu'il soit exprimé dans une idéologie ou dans un programme politique, le nationalisme doit son existence à l'apparition de trois facteurs : la question du pouvoir politique ; le développement de l'activité humaine et le désir d'affirmation individuelle et collective des groupes sociaux et des collectivités.

La plupart des historiens du nationalisme soulignent le lien qui existe entre la croissance de l'Etat et la question du pouvoir politique. Comme l'a bien montré Bertrand de Jouvenel dans son étude classique du pouvoir (4), celui-ci s'est développé autour du principe d'unicité qui fut admirablement exprimé par Louis XIV lorsqu'il affirma : "L'Etat, c'est moi".

Le défi qui fut lancé à l'universalisme de l'Eglise catholique romaine par la Réforme eut sa contrepartie au sein des collectivités européennes, alors fondées sur des principes féodaux, dans la prise de conscience politique de la popu-

* Texte révisé d'une communication faite au sein d'une table ronde sur le nationalisme et le multiculturalisme, organisée par la Société canadienne pour l'étude comparée des civilisations, Montréal, 2 juin 1980.

lation. La Révolution française marque le moment où avec cette prise de conscience le peuple rejeta le principe d'unicité et revendiqua le pouvoir. C'est l'abbé Emmanuel Joseph Sieyès qui exprimait le mieux les revendications des Français, lorsque, répondant à la question : "Qu'est-ce que le Tiers-Etat ?", il affirmait : "C'est tout ce qui appartient à la nation : ce qui n'est pas du Tiers-Etat ne peut être considéré de la nation. . . Qu'est-ce qu'une nation ? Un corps d'associés vivant sous une loi commune et représentés par la même législature" (5). Depuis, la lutte contre le féodalisme a triomphé notamment dans les pays où la population a connu certaines transformations économiques et sociales. Le pouvoir politique est dorénavant assis sur des bases démocratiques, ou du moins c'est au nom du principe démocratique qu'il s'est instauré. L'affirmation du Roi-Soleil se transforme en "L'Etat, c'est nous."

Cette mutation du pouvoir politique correspondait à bien des développements de l'activité humaine notamment dans les domaines économique et scientifique. Tout au long du Moyen-Age, la croissance des échanges commerciaux, les découvertes et le développement scientifique qui sont à l'origine de la révolution industrielle, n'ont fait que préfigurer l'essor que devait connaître l'humanité, particulièrement au XXe siècle. Ce n'est point une coïncidence si la vie politique s'est transformée ; tous ces développements exigeaient la réorganisation des structures et des relations entre le peuple et le pouvoir politique. La revendication d'un Etat démocratique reflétait autant les changements dans le climat intellectuel que la complexité croissante de l'activité humaine : "les besoins d'une culture intellectuelle et les problèmes économiques et sociaux devinrent si vastes et si complexes qu'ils ne pouvaient être satisfaits que par une institution possédant un grand pouvoir et qui bénéficiât de la fidélité des citoyens. Cette institution devint, dans son sens le plus plein, l'Etat-Nation" (6).

La fusion Etat-Nation, qui devint le but ultime des mouvements nationalistes (7), répondait à un autre besoin fondamental ressenti aussi bien chez les individus que dans les collectivités, à savoir l'affirmation individuelle et collective. Au fur et à mesure que le pouvoir politique perdait son unicité et trouvait ses fondements dans la collectivité, un phénomène d'inclusion, et, par réaction, d'exclusion s'affirmait. En énonçant ce au nom de quoi les nationalistes revendiquaient le pouvoir politique, ils soulignaient aussi leur originalité par rapport à d'autres collectivités. Cette prise de position n'a pas nécessairement de conséquences négatives. Sauf lorsqu'elle est mise en œuvre radicalement. En d'autres termes, la revendication nationaliste individuelle ou collective peut entraîner une réaction chez les autres lorsque ces derniers se sentent menacés. L'histoire du nationalisme nous enseigne que la langue et la culture ont souvent été les facteurs qui menaçaient et qui étaient menacés par une prise de position individuelle et collective. D'ailleurs les nationalistes saisissent rapidement l'im-

portance de la langue et de la culture dans leur revendication.

La littérature et la culture nationales affirment sans aucun doute de la façon la plus concrète la personnalité individuelle et collective. La littérature traduit sans équivoque les sentiments de la population, valorise la langue, qui, comme le soulignait le Slovaque Ľudovít Štúr au moment où il codifiait définitivement la langue écrite des Slovaques, est l'instrument clé pour l'expression de l'esprit national (8). Il n'y a peut-être pas de témoignage plus vivant que celui d'Alphonse Daudet dans l'un de ses contes, *La dernière classe*, qui relate un épisode de la résistance à la prise en main par les Prussiens de la vie d'un village d'Alsace après la guerre franco-prusse de 1870-71 :

M. Hamel se mit à nous parler de la langue française, disant que c'était la plus belle langue du monde la plus claire, la plus solide : qu'il fallait la garder entre nous et ne jamais l'oublier, parce que quand un peuple tombe esclave, tant qu'il tient bien sa langue, c'est comme s'il tenait la clé de sa prison.

Ce besoin de valoriser la langue et la culture s'était particulièrement manifesté vers la fin du XIXe siècle, à l'époque où pour se constituer un empire colonial, les grandes puissances européennes étaient en concurrence. Ainsi le ministre français des colonies, Etienne Clémentel, justifiait en 1906 l'importance de la colonisation pour le peuple français : "Coloniser, c'est aujourd'hui faire qu'un peuple se surpasse soi-même, attire en son unité mille éléments divers et les anime de son énergie ; organise ce qui était inorganique, discipline ce qui était épars, féconde ce qui était stérile" (9). L'Etat était mis au service de cette entreprise coloniale.

Ces trois facteurs soulignent le rôle primordial de l'Etat dans l'activité nationaliste. Vu dans une optique téléologique, l'Etat personnifie la nation, proposition qui n'est point sans danger tant pour la nation que pour l'individu. L'Allemagne nazie et l'Union Soviétique sont deux exemples de régime dans lequel l'Etat domine complètement la nation et l'individu (10). Mais il ne s'agit là que de cas extrêmes, et l'Etat est accepté aujourd'hui comme le médiateur des besoins individuels et collectifs, et chaque société définit dans sa constitution et dans la pratique l'envergure et l'importance de l'activité étatique. En général, ce n'est qu'au moment où une société se sent menacée qu'elle accepte l'accroissement du pouvoir étatique pour assurer sa sécurité et son développement. L'Etat personnifie ainsi la nation en relation directe avec l'intensité du sentiment national,

même si son activité n'est pas nécessairement accrue pour autant. Quels que soient les pouvoirs qu'on lui donne, l'Etat reste ainsi la pierre d'achoppement du nationalisme par l'intermédiaire duquel l'individu et la collectivité organisant et répartissant le pouvoir politique, assurent le développement de l'activité humaine et satisfont le désir d'affirmation individuelle et collective.

Si le développement du nationalisme est rattaché à la croissance du pouvoir étatique, notons en même temps que tous les Etats ne deviennent pas Etats mononationaux et que la structure pluraliste de nombreuses collectivités est préservée à l'intérieur d'une seule structure étatique. C'est dans ce genre société pluraliste que le multiculturalisme s'est manifesté. Il peut être accepté *de facto*, ou comme au Canada depuis 1971, officiellement reconnu par le pouvoir politique. Quel que soit son statut juridique, le multiculturalisme apporte à l'idéologie étatique des fondements différents de ceux du nationalisme.

Un Etat qui accepte le multiculturalisme reconnaît d'office la diversité de l'origine et de la culture de ses citoyens et permet l'expression continue de cette diversité. Celle-ci peut provenir de la présence de plusieurs groupes culturels au sein de l'Etat aussi bien que d'une politique d'immigration. Plusieurs facteurs historiques jouent un rôle important dans le développement de cette diversité. La colonisation, les guerres, la prise de possession, surtout dans la période qui a précédé la création de l'Etat moderne, sont aujourd'hui acceptés comme des phénomènes déterminants dans les revendications de certains groupes. A part les Amérindiens et les Inuit autochtones vaincus par les armes, les Français, les Britanniques, les Ukrainiens, les Slovaques et les autres groupes ethniques, de par leur arrivée au Canada et leur participation au développement du pays ont revendiqué et revendiquent toujours la reconnaissance de leur participation et leur droit à l'égalité à part entière. Une courte bataille en 1759 a voulu que le pays soit doté d'institutions politiques britanniques, mais les groupes déjà sur place, et auxquels d'autres vinrent s'agréger au fil des décennies, ne permirent pas toutefois que l'élément britannique domine totalement. L'utilisation du terme citoyenneté au lieu de nationalité (qui est toujours en vigueur dans les "Etats-nations classiques" d'Europe) marque en fait la reconnaissance d'une certaine diversité. Ce n'est qu'en 1972 que le gouvernement fédéral canadien a reconnu officiellement les conséquences de ce développement historique auquel s'ajoutaient des revendications parallèles résultant de la politique canadienne d'immigration.

Reconnaître l'origine et la culture des citoyens signifie aussi accepter et encourager une certaine multiplicité dans la qualité dynamique de la vie culturelle et littéraire. C'est accepter côte à côte les romans de Robertson Davies avec leur point de repère ontarien, ceux de Mordechai Richler et ses

descriptions de la vie des Israélites de Montréal, les pièces de théâtre de Michel Tremblay qui décrivent les vicissitudes quotidiennes de certaines couches de la population québécoise et les ouvrages de beaucoup d'autres qui célèbrent les triomphes et les échecs de leurs concitoyens de diverses origines.

L'affirmation de l'origine et de la culture encouragée par le multiculturalisme se heurte toutefois à un problème de langue. Doit-elle se faire uniquement dans une des langues officielles du pays ou aussi dans la langue d'origine (11) ? Cette dernière n'est certainement pas interdite comme en témoigne la vie commerciale dans plusieurs secteurs urbains au Canada. Cette question fit d'ailleurs l'objet d'un débat à travers le Canada au terme duquel le Conseil consultatif canadien du Multiculturalisme conclut : "il est essentiel de protéger les langues non seulement pour donner au multiculturalisme la vitalité dont il a besoin pour décrire l'identité du Canada en termes significatifs, mais également pour respecter le bilinguisme lui-même" (12). Les recommandations du Conseil visaient à encourager l'apprentissage des langues d'origine.

Le multiculturalisme enfin ne met pas l'accent sur la territorialité des groupes sauf pour reconnaître que le pays entier appartient à toute la population. Il n'empêche que certains groupes identifient une partie du territoire comme étant la leur, celle où leurs ancêtres furent les premiers à labourer la terre et à créer des communautés. Cette revendication territoriale, comme par exemple certaines régions de la province de la Nouvelle-Ecosse pour les Canadiens d'origine écossaise, le Québec pour les Canadiens-français, les plaines de l'Ouest pour les Canadiens d'origine ukrainienne, fait en dernière analyse partie du patrimoine multiculturel puisqu'elle identifie le groupe culturel à une région du pays.

Reconnaître le multiculturalisme c'est donc encourager ses manifestations. Le rôle de l'Etat revêt une importance cruciale non seulement dans l'acceptation de la contribution culturelle de divers groupes, mais surtout dans les occasions qui célèbrent les réalisations du groupe. L'Etat peut assurer non seulement la diffusion mais aussi la valorisation des activités de divers groupes ; il peut enfin encourager la création de liens entre les groupes.

Il est évident que le nationalisme et le multiculturalisme ont des affinités, tout en se créant aussi mutuellement des problèmes et en en posant à la société canadienne. Pour cette raison, on doit se demander si ces deux phénomènes ne jouent pas un rôle antithétique dans le maintien de la fédération canadienne ou dans son affaiblissement.

Le nationalisme et le multiculturalisme ont deux affinités évidentes. Ils soulignent d'abord l'existence du désir qu'ont l'individu et la collectivité de

s'affirmer. La plupart des mouvements nationalistes sont apparus parce qu'un groupe social entendait réaliser les objectifs qu'il s'était donnés ou parfois afin de rejeter d'autres objectifs qui lui étaient imposés. Quelle que soit la situation qui ait provoqué la revendication nationaliste, elle satisfait finalement à un besoin à la fois collectif et individuel. Ainsi les Québécois expriment depuis le début de la révolution tranquille des années 1960 leur revendication collective et individuelle à un degré qui n'existe pas dans le reste du pays, et la vie culturelle et littéraire québécoise depuis lors apparaît comme l'une des plus créatrices du monde occidental. De même les groupes ethniques du Canada revendiquent depuis plus d'une décennie la reconnaissance de leur culture d'origine ainsi que le droit de la maintenir et de l'adapter aux conditions de leur nouvelle patrie. Aussi est-ce vers l'Etat qu'ils se tournent, et c'est la deuxième affinité du multiculturalisme et du nationalisme.

Le rôle de l'Etat est toutefois différent même si c'est vers lui que les partisans du multiculturalisme et les nationalistes se tournent. Pour les nationalistes, l'Etat doit s'occuper de tous les domaines de la vie nationale ; pour les partisans du multiculturalisme, il suffit que l'Etat subventionne et célèbre les manifestations des cultures d'origine. L'Etat est en fait le protecteur du multiculturalisme alors qu'il est le symbole et l'instrument ultime du nationalisme. Aussi n'est-il pas étonnant que beaucoup de nationalistes québécois récusent le statut de province et parlent de l'Etat du Québec. Ce genre de langage n'existe pas chez les partisans du multiculturalisme.

Ces deux affinités laissent entrevoir déjà certains problèmes posés par ces deux phénomènes. Le rôle de chacun est assez différent. Si le nationalisme apparaît comme une fonction d'inclusion, il a aussi une fonction d'exclusion que les historiens et les analystes n'hésitent pas à souligner (13). Il est toutefois possible de professer deux loyautés, l'une à la nation, l'autre à l'Etat dont la nation en question est l'une des communautés composantes. Par exemple, un Québécois peut être à la fois fils de la nation québécoise et citoyen du Canada. La croissance de ce phénomène que nous avons appelé nationalisme minoritaire (14) semble indiquer que les Etats bi- ou pluri-nationaux acceptent de plus en plus l'existence de ces deux loyautés. Mais pour beaucoup de nationalistes, le nationalisme intégral à l'intérieur d'un seul Etat est l'unique but de la politique nationaliste.

La politique de multiculturalisme n'a par définition qu'une fonction d'inclusion. Mais la reconnaissance de l'apport de toutes les cultures ne signifie pas nécessairement un appui égal de la part de l'Etat. L'importance numérique et la vitalité de chaque groupe jouent un rôle important dans les décisions de reconnaissance et de subventions. Un Etat multiculturel est ainsi un Etat où il existe

une dynamique de groupes. Ceci nous mène à un second problème, à savoir ce qu'est la téléologie de la politique de l'État à propos de chacun de ces deux phénomènes.

Pour les nationalistes, la politique de l'Etat doit être au service de la nation afin d'assurer sa sécurité, son développement, son épanouissement. Même si le nationaliste reconnaît l'existence de conflits de classes à l'intérieur de la nation, il propose néanmoins l'unicité ultime de sa politique lorsqu'il choisit entre diverses options parce que les décisions qu'il prend, il les prend "au nom de la nation". Notons qu'une telle ligne de pensée comporte des dangers pour la liberté individuelle ; mais une politique nationale peut néanmoins être mise en œuvre sans que la liberté individuelle soit atteinte pour autant. Elle n'opère cependant qu'au bénéfice des membres de la société nationale et elle exclut les autres. L'État nationaliste est ainsi souvent centraliste.

Dans une société multiculturelle, la politique de l'Etat dépend de la dynamique des relations entre les divers groupes. Des problèmes de contrôle, d'influence et même de domination sont posés et les représentants politiques de tous les groupes sont forcés de tenir compte des éléments qui changent dans les relations entre les groupes. L'Etat est l'arbitre perpétuel des revendications, favorisant tantôt les uns, tantôt les autres, mais ne permettant à aucun groupe de dominer définitivement les autres. Un Etat multiculturel est souvent un Etat décentralisé, voire fédéral ou confédéral.

Les problèmes que posent le nationalisme et le multiculturalisme ont pour résultat la mise en place de structures étatiques et politiques fort différentes. Le nationalisme postule l'unicité dans les structures étatiques, politiques et sociales. L'activité politique se fait au nom de la nation, si elle n'est pas faite pour elle. Et si l'Etat est démocratique, c'est la société nationale qui jouit en premier lieu de cette démocratie.

Le multiculturalisme tend par contre à obtenir deux résultats. Maintes solutions constitutionnelles peuvent être trouvées pour favoriser ou nuire à une politique multiculturelle ; le résultat dépendra de la définition que la société se donne ; soit mosaïque, soit cacophonie. L'image d'une mosaïque canadienne n'est pas nouvelle. Le Premier Ministre Wilfrid Laurier fut l'un des premiers à définir le Canada de cette façon bien avant que le pays ne fête son premier demi-siècle d'existence (15). En outre, une mosaïque n'exclut pas une affirmation nationale ; en d'autres termes, le nationalisme québécois n'est non seulement pas exclu, mais il a l'occasion de s'affirmer et par cette affirmation, de participer et de contribuer au développement du pays entier. Cette perspective ne plaît pas nécessairement aux nationalistes.

Si la société multiculturelle ne connaît pas l'harmonie de ses parties constitutives, alors c'est la cacophonie qui règne. Celle-ci offre d'ailleurs le risque de provoquer des luttes politiques et sociales sérieuses, voire des ruptures. Des ententes constitutionnelles deviennent alors difficilement réalisables sinon impossibles.

Les affinités entre nationalisme et multiculturalisme nous semblent toutefois montrer non seulement qu'ils peuvent coexister dans un Etat, mais en dernière analyse qu'ils sont plus importants que les problèmes qu'ils posent. Force est de constater que c'est le nationalisme qui soulève davantage de problèmes que le multiculturalisme. Pour cette raison, l'affirmation nationale doit être écoutée et comprise, comme l'a suggéré H.Ian Macdonald (16), si une société veut éviter ses conséquences négatives et l'éclatement du pays. Les Québécois, dans leur réponse à la question référendaire posée le 20 mai 1980, ont laissé entendre qu'ils espéraient qu'ils seraient dorénavant compris et acceptés à part entière au Canada. En somme, la diversité culturelle et l'unité canadienne ne sont pas des propositions incompatibles, mais sont plutôt, comme nous l'avons suggéré ailleurs (17), un même impératif politique pour le Canada.

NOTES

1. *Le gouvernement fédéral a reconnu indirectement l'importance du nationalisme québécois lorsqu'il a créé une commission royale d'enquête sur le bilinguisme et le biculturalisme au Canada en 1963. Un rapport préliminaire fut publié en 1965. Le dernier rapport était rendu public en 1970. Ce n'est qu'en 1972 qu'un Ministère d'Etat pour le Multiculturalisme fut créé en partie à cause des réactions des groupes ethniques à la notion de biculturalisme.*
2. *Pour ce qui est du nationalisme au Canada, un ouvrage en particulier souligne la confusion qui existe dans les milieux intellectuels : Peter Russel, ed., Nationalism in Canada (Toronto, 1966). Pour ce qui est du multiculturalisme, voir Jean Burnet, "The policy of Multiculturalism within a Bilingual Framework : A Stock-Taking", Canadian Ethnic Studies/Etudes ethniques au Canada, vol. X, no. 2 (1978), pp.107-113 et par le même auteur, "Myths and Multiculturalism", Canadian Journal of Education, vol. IV, no. 4 (1979), pp.43-58. Pour ce qui traite en particulier du Québec où la situation est encore plus confuse, voir Julien Bauer, "Peuple canadien-français ou nation québécoise", Le Devoir, 23 Juin 1980.*

3. Voir le volume **A Time to Speak : The Views of the Public de la Task Force on Canadian Unity, sous la présidence de MM. Jean-Luc Pépín et John P. Robarts (Ottawa, 1979), en particulier les pages 69-78 et 137-178.**
4. **Bertrand de Jouvenel, Du pouvoir, Histoire naturelle de sa croissance (Paris, 1972).**
5. **Emmanuel Joseph Sieyès, Qu'est-ce que le Tiers Etat ? (Paris, 1789) cité dans Hans Kohn, Prelude to Nation-States, The French and German Experience, 1789-1815, (New-York, 1967), p.21.**
6. **Boyd C. Shafer, Le Nationalisme (Paris, 1955), p.182.**
7. *Shafer écrit : "Beaucoup de groupes nationaux, grands et petits, les Italiens, les Allemands, les Bulgares, les Tchèques et, plus tard, de nombreux peuples asiatiques et africains, se sentirent obligés d'imiter les vieilles nations en établissant aussi des Etats-Nations indépendants. Pour eux, c'était le seul moyen d'obtenir la délivrance de l'oppression, de réaliser leur "régénération" et une vie meilleure". Ibid., p.100.*
8. *Voir Štefan Polakovič, "Evolution of the Slovak National Philosophy" in Joseph M. Kirschbaum (ed.), Slovakia in the 19th and 20th Centuries (Toronto, 1973), p.25.*
9. *Cité dans Raoul Girardet, Le nationalisme français 1871-1914 (Paris, 1966) p.119.*
10. *Le Marxisme postule le dépérissement éventuel de l'Etat. C'est Staline qui proposa que pendant la période qui précède la victoire du communisme dans le monde entier, l'Etat socialiste devait être renforcé afin de le protéger de ses ennemis, externes et internes. Non seulement cette proposition n'a pas encore été abrogée par le pouvoir soviétique mais elle sert toujours à justifier l'appareil omniprésent et tout-puissant de l'Etat en U.R.S.S. et dans les pays de l'Est. Sur la notion de l'Etat dans l'idéologie fasciste voir Robert H. Keyserlingk, "Hitler and German Nationalism Before 1933", Canadian Review of Studies in Nationalism/Revue canadienne des études sur le nationalisme, vol. V, no. 1 (1978), pp.24-44.*
11. *Joseph M. Kirschbaum pose cette question dans son histoire des Slovaques au Canada et sans y répondre directement, il inclut néanmoins toutes les contributions en slovaque dans son aperçu de la contribution littéraire et culturelle des Canadiens d'origine slovaque. Voir Joseph M. Kirschbaum,*

Slovak in Canada (Toronto, 1967), pp.342ff.

12. **Conseil consultatif canadien du Multiculturalisme, Premier Rapport Annuel (Ottawa, 1975), p.8.**
13. **Cette thèse est soutenue par exemple par K.R. Minogue dans son ouvrage Nationalism (London, 1967). Voir aussi Anthony D.Smith, Theories of Nationalism (New York, 1971).**
14. **Voir Stanislav J.Kirschbaum, "Le nationalisme minoritaire : le cas de la Tchécoslovaquie", Canadian Journal of Political Science/Revue canadienne de science politique, vol. VII, no.2, (1974), pp.248-267.**
15. **Le passage de Laurier qui est souvent cité est le suivant :**
"I have visited in England one of those models of Gothic architecture which the hand of genius guided by an unerring faith, has moulded into a harmonious whole. This cathedral is made of marble, oak and granite. It is the image of the nation, I would like to see Canada become. For here, I want the marble to remain the marble ; granite to remain the granite ; the oak to remain the oak ; and out of all these elements I would build a nation great among the nations of the world".
Joseph M. Kirschbaum, Slovak in Canada, p.342.
16. **H. Ian Macdonald, "Towards New Options for Confederation" in Hédi Bouraoui (ed.),The Canadian Alternative (Downsview, 1980) p.16.**
17. **Stanislav J. Kirschbaum, "Cultural Diversity and Canadian Unity : The Political Imperative", ibid., pp.32-42.**

**LE PROGRAMME DE RECHERCHE EN DÉMOGRAPHIE HISTORIQUE DE L'UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL :
FONDEMENTS, MÉTHODES, MOYENS ET RÉSULTATS***

par Jacques LÉGARÉ
Université de Montréal

INTRODUCTION

Qui parle de démographie historique au Canada doit souligner d'abord l'apport original au milieu des années 1950 de Jacques Henripin, un des premiers disciples de l'école de Louis Henry. On ne s'étonnera pas alors de le voir réunir un certain nombre de démographes de diverses disciplines et fonder en 1964 le Département de démographie de l'Université de Montréal, lequel intégrera dès 1965 deux jeunes diplômés de l'Institut de démographie de l'Université de Paris, Hubert Charbonneau et Jacques Légaré. L'idée d'étudier la population ancienne du Canada vit le jour dès leur première rencontre mais ce n'est vraiment qu'à partir de 1968 que l'on peut parler d'une équipe naissante : c'est le Programme de recherche en démographie historique ou P.R.D.H. Cette équipe se distingue d'un centre de recherche en ce sens qu'elle n'a pas de caractère permanent : son existence dépend entièrement de l'intérêt de ses initiateurs et elle doit continuellement être à la recherche de subventions pour assurer sa survie. Voilà donc le contexte dans lequel est né et s'est développé le P.R.D.H., dont le projet ultime est de reconstituer la population québécoise des origines à l'époque pré-industrielle aux fins d'une étude démographique complète et systématique.

I – FONDEMENTS DU PROJET

La démographie consiste avant tout à expliquer les mécanismes de la croissance numérique des hommes, mais les données nécessaires à l'atteinte de cet objectif font très souvent défaut. Comme il n'y a pas de démographie possible sans observations ni statistiques adéquates, le démographe doit fréquemment se contenter d'expédients, quand il ne lui faut pas purement et simplement renoncer à ses buts les plans légitimes. Traditionnellement, les recensements et les

*Communication présentée lors du colloque franco-canadien de démographie historique organisé par l'Association française des études canadiennes à Paris, les 29 et 30 octobre 1979. Cette communication a été rendue possible grâce à l'appui financier du Conseil de recherches en sciences humaines du Canada (Division des subventions concertées) et de l'Université de Montréal.

statistiques d'état civil constituent ses principales sources d'information, mais celles-ci sont des produits administratifs à caractère relativement confidentiel.

Autrement dit, le démographe ne contrôle guère ses données, puisqu'il n'a généralement pas accès aux documents de base de sa discipline. Il lui est impossible, par exemple, de relier l'acte de naissance ou l'acte de mariage d'une personne aux déclarations que cette même personne a pu faire lors d'un recensement canadien du XXe siècle. La loi n'autorise pas la consultation des déclarations des recensements contemporains et si l'état civil du Québec a toujours été du domaine public, une loi impose maintenant -en principe- le sceau de la confidentialité aux actes des cent dernières années.

Or les progrès de l'analyse démographique depuis la seconde guerre mondiale ont clairement fait ressortir que la compréhension des phénomènes démographiques passe par l'observation suivie. Cela signifie que les divers événements démographiques vécus par un individu doivent être non seulement reliés entre eux, mais aussi aux événements propres aux personnes qui entourent cet individu (enfants, parents, frères et sœurs...), ce qui implique donc le couplage des divers fichiers administratifs et la constitution de banques de données nominatives. On ne saurait plus se contenter de photographies prises tout les cinq ou dix ans à l'aide de recensements ; il faut désormais disposer du film des événements, de telle façon que la mesure et les calculs ne soient limités que par l'ingéniosité du chercheur.

On comprendra dès lors pourquoi nous voulons reconstituer la population canadienne-française du passé, individu par individu. Cela revient à dire que nous créerons un registre pour cette population. Notre ambition se justifie d'autant plus que, nous attaquant au passé, nous éliminons de ce fait toutes les objections relatives aux libertés individuelles, objections que l'on rencontre lorsque l'on étudie avec de tels instruments des populations contemporaines. Nous ne risquons guère de brimer les morts. De plus, nous croyons pouvoir atteindre un objectif sans précédent parce que nous bénéficions de circonstances très favorables :

- 1) Les registres paroissiaux du Québec existent depuis l'origine du peuplement européen et ils ont été suffisamment bien tenus et bien conservés pour qu'on puisse en tirer un registre démographique.

- 2) La population étudiée, celle du Québec de 1608 à 1850, est exhaustive, semi-fermée et suffisamment petite, pour qu'on ne soit pas écrasé par l'énormité de la tâche.

3) Nous formons une équipe multi-disciplinaire qui a la possibilité de réaliser toutes les opérations de production et d'exploitation des données, grâce en particulier à l'ordinateur de l'Université de Montréal sur lequel nous pouvons compter.

Cet ensemble de conditions assez exceptionnelles ne paraît pas pouvoir être réalisé ailleurs pour le moment. C'est pourquoi notre programme de recherche est unique. En produisant des données adéquates sur une population complète pendant une période de plus de deux siècles, nous aboutirons à l'étude de cette "population-laboratoire", qui fait rêver tout démographe.

L'importance de notre entreprise se situe donc avant tout sur le plan de l'analyse démographique. Comme nous créerons un ensemble inédit de données, nous pensons qu'il en découlera des analyses également inédites. L'histoire de la démographie a déjà assez montré combien notre discipline est dépendante de ses sources d'information. Qu'il suffise de rappeler comme les connaissances sur la fécondité humaine ont progressé à compter du moment où l'on a pensé à exploiter les généalogies. En ne tenant compte que des connaissances actuelles, il est facile de comprendre l'intérêt de la reconstitution d'une population entière et semi-fermée sur une longue période : par exemple, il sera possible de dégager quel est l'apport de l'hérédité dans la fécondité et dans la mortalité humaines. On conviendra de l'importance de ce seul point ! Mais il serait vain de chercher à prévoir toute innovation qui se dégagera de notre recherche.

L'importance de notre projet réside aussi dans ses aspects informatiques. Déjà, nos travaux ont permis d'innover dans le domaine de l'application de l'informatique aux sciences humaines. L'exploitation d'un registre de population ne se concevant guère sans l'intervention de l'ordinateur, en raison de l'importance de la masse des données, les problèmes d'ordre informatique se posent à tous ceux qui élaborent des registres de cette sorte. Notre originalité consiste surtout à constituer à l'aide de l'ordinateur le dossier biographique de chaque individu. Cela signifie que nous poussons l'automatisation au maximum. Après avoir couplé toutes les informations relatives à une même personne, l'on mettra sur support magnétique le registre correspondant à la somme des dossiers individuels, et la population sera reconstituée à partir du registre même. C'est pourquoi des praticiens, aux prises avec de vastes fichiers de données, dans les services gouvernementaux notamment, se sont déclarés vivement intéressés par nos travaux et nos programmes d'ordinateur. Déjà un chercheur français, Alain Bideau du Centre Pierre Léon de l'Université Lyon 2 utilise nos méthodes d'élaboration et de couplage des données. Enfin, nos méthodes ont servi déjà largement à l'équipe de Gérard Bouchard qui étudie à Chicoutimi l'évolution de la population du Saguenay depuis 1842.

L'importance de notre projet consiste naturellement à améliorer l'état des connaissances sur les deux premiers tiers de l'histoire démographique du Canada. En dépit des progrès récents, il reste encore beaucoup à mesurer et à découvrir sur le comportement démographique de nos ancêtres, notamment en matière de mortalité, de nuptialité et de migrations. La description minutieuse de l'expansion d'une population dans un milieu presque vierge a nécessairement une grande portée, d'autant plus que les Américains n'ont guère la possibilité de réaliser des travaux semblables. Or, en raison des nombreuses analogies entre le peuplement du Canada et celui des États-Unis (Nouvelle-Angleterre principalement), nos résultats sont susceptibles d'intéresser les démographes et tous ceux qui se penchent sur le passé nord-américain.

Ajoutons que notre programme de recherche a déjà une importance considérable simplement parce qu'il vise à constituer une banque de données sous plusieurs formes : une sur microfilms, une sur fiches, une autre sur support magnétique et enfin une sous forme de publications. Nos travaux nous amènent en effet à rassembler, sous forme de microfilms, l'ensemble des registres paroissiaux du Québec jusqu'à 1876, ce qui en facilitera l'accès aux chercheurs et au public, ce que s'est gardé de faire l'Institut généalogique Drouin qui a déjà procédé au microfilmage de ces documents. Nos dépouillements nous amènent d'autre part à disposer de milliers de fiches qui reproduisent de façon standard l'essentiel du contenu des actes, au bénéfice des intéressés. La transcription de tous ces documents sur support magnétique ouvre des possibilités nouvelles à l'exploitation de cette très riche matière. Enfin, la publication des données brutes facilitera la tâche aux non spécialistes. Abstraction faite de l'usage que nous comptons en faire, la seule réalisation de cette banque d'informations donnerait déjà beaucoup d'ampleur à notre projet.

A l'instar de Monseigneur Tanguay, qui il y a un siècle réalisait son célèbre dictionnaire avec l'aide du gouvernement fédéral, nous accumulerons une masse de renseignements, qui servira un grand nombre de sciences humaines au cours des décennies à venir.

Quelle que soit la valeur de nos analyses, la masse de renseignements que nous constituons servira aux chercheurs de l'avenir. Comme nos données sont sur support magnétique et comme nos méthodes d'élaboration sont parfaitement définies et publiées dans un manuel, toute personne aura la possibilité d'exploiter la documentation réunie. De plus, les archives que nous dépouillons le sont de façon à peu près exhaustive, de telle sorte que nul après nous ne se verra obligé de reprendre ces opérations de base. Enfin, il y aura toujours moyen d'ajouter à la banque d'informations par le dépouillement d'autres sources (de nature économique par exemple).

Ainsi, les investissements que nous consentons auront nécessairement un minimum de rentabilité qui n'est pas à dédaigner, il s'en faut. En outre, nous sommes persuadés que notre documentation servira également à des études d'histoire, de génétique, de généalogie, d'anthroponymie, de géographie et peut-être aussi à d'autres disciplines. Dans cette voie, nous nous rendons particulièrement utiles aux étudiants qui, à l'occasion de leur thèse de maîtrise ou de doctorat, n'auront plus à se livrer à de longues et fastidieuses opérations de collecte et de transformation, d'où des gains de temps appréciables.

Bref, il ne devrait plus y avoir de raisons, à la suite de nos travaux, pour que quiconque se livre désormais à des opérations de dépouillement des registres paroissiaux anciens du Québec. On mesure dès lors l'ampleur de notre projet.

II – OBJECTIFS ET RÉALISATION DANS LE DOMAINE DES MÉTHODES

Nos objectifs sont multiples. Nous distinguons en premier lieu la production des données, qui comprend deux séries d'opérations distinctes :

- A) le rassemblement des données de base ;
- B) l'élaboration des données aux fins de l'exploitation automatique.

Viennent ensuite nos objectifs de recherche proprement dits, qui se subdivisent en deux temps :

- C) la constitution par ordinateur d'un registre de population ;
- D) la critique et l'analyse démographique des données (voir organigramme de la recherche, à l'appendice 1).

A - Rassemblement des données

Notre premier objectif est de rassembler les données nécessaires à la reconstitution de la population. Il s'agit là essentiellement de réunir, sous forme de microfilms, les registres paroissiaux anciens du Québec qui constituent de loin la principale source utilisée dans nos recherches. Pour compléter l'information parfois déficiente des registres paroissiaux, nous utilisons d'autres sources au premier rang desquelles figurent les recensements nominatifs. Il y eut trois de ces recensements au XVII^e siècle pour l'ensemble de la population de la vallée du Saint-Laurent et deux au XVIII^e siècle pour la ville de Québec.

Nous aurions voulu profiter du fait que l'Institut généalogique Drouin de Montréal a déjà microfilmé les registres paroissiaux du Québec dans les années 1940, mais cette entreprise privée nous a refusé sa collaboration. Heureusement, nous bénéficions d'une entente signée entre la Genealogical Society of the Church of Jesus Christ of Latter-day Saints de Salt Lake City (en abrégé, les Mormons) et l'Assemblée épiscopale du Québec, relative au microfilmage des registres antérieurs à 1877. En effet, un article de cette entente stipule que le P.R.D.H. reçoit, au prix coûtant, une copie positive de tous les microfilms faits par les Mormons. L'ensemble de l'opération qui porte sur 4 millions d'actes dispersés dans 588 presbytères sera terminée au cours de l'année 1980-1981.

L'inventaire des sources de l'histoire de la population du Québec est un objectif qui va de pair avec le microfilmage des registres paroissiaux, puisqu'il vise avant tout les mêmes documents. Il s'agit pour nous de savoir, de façon précise, quelles sont les séries d'archives sur lesquelles nous pouvons compter pour la reconstitution de la population ; il faut donc en premier lieu les identifier et les localiser. Reste à voir ensuite jusqu'à quel point elles sont complètes et dans quelle mesure il faut recourir à d'autres documents pour en combler les lacunes.

Outre les registres de baptêmes, mariages, sépultures, et les recensements, d'autres documents permettent aussi de saisir les individus à un moment donné de leur existence. Les actes d'abjuration d'hérésie concernent les immigrants protestants qui se convertissent. Les listes de confirmations touchent les individus une fois dans leur vie et souvent dans l'enfance. Les registres de malades n'intéressent bien sûr qu'une fraction de la population, dans laquelle on retrouve souvent des immigrants fraîchement débarqués ; mais ces registres révèlent aussi des décès n'apparaissant pas aux registres des sépultures. Les rôles de soldats nous font connaître la composition des troupes, formées majoritairement de célibataires. Mentionnons encore les contrats de mariage qui suppléent à l'absence de certains actes de mariage et les archives des communautés religieuses qui donnent les dates de décès des religieuses, absentes des registres paroissiaux. Enfin, on trouve des sources imprimées comme les listes de passagers de navires ou les listes de contrats d'engagement, qui nous informent sur les immigrants français.

La grande majorité de ces sources portent sur la population établie à l'intérieur des limites du Québec actuel. C'est là le cadre géographique que nous nous sommes fixé. Mais comme il faut tenir compte des individus qui entrent au Québec ou qui en sortent par migration, quelques documents français ou acadiens sont susceptibles de nous éclairer sur les origines d'un certain

nombre d'immigrants au Québec. D'autres listes nominatives ou registres paroissiaux provenant de régions d'Amérique du Nord autres que le Québec—les Pays d'en Haut, par exemple—pourront aussi nous intéresser parce qu'ils nous révéleront les destinées d'émigrants québécois.

A l'intérieur du Québec, toutefois, nous ne comptons étudier que la population catholique parce qu'elle est la seule à jouir d'un enregistrement systématique des naissances, mariages et décès, ce qui n'est pas le cas des protestants. Cette population catholique comprend au premier chef les francophones ; sous le régime anglais s'y ajoutent quelques anglophones, irlandais surtout. Quant aux Amérindiens, ils ne peuvent faire l'objet d'un registre de population parce qu'ils sont à peu près insaisissables : ce sont des nomades dont très peu, au départ, se sont convertis au catholicisme ; ceux-ci font évidemment l'objet d'un enregistrement, mais il se trouve que la plupart des registres de missions indiennes ont péri dans des incendies et ceux qui restent présentent souvent des lacunes. Des particularités dans le mode d'attribution des noms viennent par ailleurs compliquer le couplage des données chez ces autochtones. Nous dépouillons quand même les actes relatifs aux Indiens quand nous en avons car, à l'occasion, des Canadiens y sont mentionnés comme témoins.

B - Élaboration des données

L'un des traits originaux de notre recherche réside dans notre volonté de dépouiller plus de 2 millions d'actes, alors que les travaux de démographie historique portent généralement sur quelques dizaines de milliers d'actes tout au plus. Pareille entreprise implique nécessairement un renouvellement des méthodes et c'est pourquoi nous recourons à l'ordinateur. Le passage des données du manuscrit à l'ordinateur soulève cependant un certain nombre de problèmes dont la solution a constitué pour nous un objectif à court terme. Comment faire assimiler à l'ordinateur des sommes d'informations provenant de documents anciens pour qu'il en tire des tableaux et des listes et qu'il soit en mesure d'ordonner cette matière pour en faire un registre de population ? Voilà une question qui nous a amenés à innover. Nous inspirant de la méthode établie par Michel Fleury et Louis Henry, nous avons dessiné une fiche de dépouillement, déterminé le processus à suivre pour acheminer les données du manuscrit à l'ordinateur, formulé des règles précises pour ces opérations et dressé des listes de codes appropriés.

La fiche de dépouillement que nous avons mise au point (voir appendice 2) sert aussi bien pour les listes nominatives que pour les actes de baptême, de mariage et de sépulture. Dessinée dès 1967, elle a été légèrement améliorée

pour le dépouillement des documents du XVIIIe siècle. On y porte les noms, prénoms et surnoms de *toutes* les personnes mentionnées dans l'acte (en moyenne 7 personnes par acte au XVIIe siècle) ou la liste que l'on dépouille de même que les caractéristiques de chacun : sexe, âge, état matrimonial, présence, profession, lieux de résidence et d'origine ; on y inscrit également la relation de parenté des témoins avec le sujet d'acte ainsi que celle des témoins entre eux. La fiche est identifiée par le type d'acte, le nom de la paroisse et la date de l'événement ou de l'acte qu'un code approprié permet d'ailleurs de distinguer. Elle contient aussi un espace pour l'inscription de commentaires. Enfin, l'introduction en 1977 de micro-ordinateurs pour la rentrée des données nous a amenés à garder désormais en clair toute l'information, ce qui représente une nette amélioration par rapport à nos anciens processus, en particulier pour les professions et les noms de lieux.

Pour que les documents soient utilisables pour la recherche proprement dite, il faut donc qu'ils passent par une série d'opérations dont voici les principales :

- le dépouillement, qui est fait par deux personnes, un lecteur et un transcripteur. Cette transcription est faite soit sur une fiche de papier (méthode encore utilisée par nos collaborateurs extérieurs), soit à l'aide d'un clavier, sur écran cathodique, où l'on retrouve en gros la configuration de la fiche de papier ;
- l'acheminement par télécommunication des données vers l'ordinateur central ;
- le codage presque entièrement automatique des inscriptions en clair (professions, lieux de résidence et d'origine, etc...) ;
- la vérification des données, à l'aide d'une batterie de tests automatique, et finalement la correction des erreurs.

Un manuel d'instructions (voir bibliographie 1.9 à l'appendice 5) contient les règles précises qui ont été établies pour chacune des opérations menant les données du manuscrit à l'ordinateur. Étant donné l'envergure de nos travaux et le grand nombre de personnes qui sont appelées à y participer, un tel instrument de travail s'imposait par souci d'uniformité, en particulier pour nos collaborateurs extérieurs. Ce manuel a fait l'objet d'une longue période de rodage au cours de laquelle les multiples suggestions de ses utilisateurs sont venues en enrichir le contenu. Le manuel renferme aussi l'énumération des codes

utilisés au cours des opérations. Ceux-ci concernent principalement les noms de lieux et les occupations.

Toutes les données du XVIIe siècle, de même que les actes de baptême, mariage et sépulture de la période 1700-1719, sont maintenant élaborés, c'est-à-dire prêts à être utilisés pour l'étape de la constitution du registre. Au cours de l'année 1980, nous devrions terminer l'élaboration des actes de la période 1720-1729.

C - Création d'un registre de population

En envisageant de reconstituer la population d'un vaste territoire, nous entreprenons l'élargissement du champ de la démographie historique. Pour cela l'utilisation maximale de l'informatique s'impose. On demande habituellement aux ordinateurs d'effectuer des calculs, de classer, de sérier, de mettre de l'ordre dans des données ou des dossiers constitués. Mais pour nous, cela ne suffit pas : il faut amener l'ordinateur à prendre des décisions complexes pour lui permettre de dresser un registre de population.

Celui-ci comprendra une série de dossiers individuels, où chaque personne ayant vécu au Québec avant 1850 aura sa place, de l'enfant mort le jour de sa naissance au vieillard centenaire, du célibataire au père de douze enfants. Un million et demi de dossiers seront ainsi ouverts, dont 200 000 avant 1765, objectif à court terme des travaux du P.R.D.H. Chacun contiendra la liste et les dates des événements à caractère démographique auquel l'individu a participé, qu'il s'agisse de sa naissance, de son mariage, de son décès, de ceux de ses proches où il aura été cité soit comme témoin, soit comme conjoint ou parent d'un témoin. Le dossier donnera aussi la nomenclature des autres événements où l'individu aura été mentionné : recensement, confirmation, présence à l'hôpital, etc... Chaque inscription au dossier sera accompagnée des caractéristiques de l'individu, telles que déclarées dans les documents exploités : sexe, âge, état matrimonial, occupation, lieux de résidence et d'origine, lien de parenté avec les personnes énumérées avec lui. Du dossier individuel, nous dégagerons une fiche de synthèse sur laquelle prendront place les principaux événements et les principales caractéristiques énumérées ci-dessus.

Mais pareille entreprise ne va pas sans difficultés. La plus importante est d'ailleurs l'identification correcte des personnes, compte tenu des variations orthographiques des noms et des changements de noms et de prénoms affectant une même personne.

Le rapprochement automatique de diverses informations se rapportant à un même individu pose en fait deux problèmes inverses :

- a) sous combien d'appellations est désigné tel individu ?
- b) à combien d'individus se rattache telle appellation ?

Au premier problème correspond le risque de créer des individus fictifs et de laisser incomplètes les biographies de certaines autres personnes ; au second, le risque de confondre les homonymes et de sous-estimer l'effectif réel de la population.

Pour résoudre ces difficultés, il faut faire de l'ordinateur un bon généalogiste, car dans les documents anciens, on n'est vraiment sûr de l'identité d'une personne que si elle est reliée soit à ses parents, soit à son conjoint. L'ordinateur doit en somme reconstituer les familles, c'est-à-dire rassembler automatiquement les naissances, mariages et décès intéressant une même famille conjugale. De plus, il doit le faire de façon à ce que les familles soient reliées les unes aux autres. Inculquer à l'ordinateur les innombrables démarches qu'impose la généalogie au cerveau humain oblige le chercheur à une gymnastique intellectuelle inédite et stimulante. Celui-ci doit en effet substituer des règles précises au flair traditionnel, ce qui n'a pu être fait sans de nombreux tâtonnements et de longues études préliminaires.

Rassembler des informations sur un même individu provenant de sources diverses pose un problème fondamental : celui de l'identification correcte des personnes. Le problème est d'autant plus complexe que nous travaillons sur des grands nombres et sur le passé. Or, dans les documents anciens, il arrive qu'une personne ne soit pas toujours désignée de la même façon, soit qu'elle change de nom, soit que son nom s'écrive de manière différente d'un manuscrit à l'autre. Pour nous familiariser avec les divers aspects de ce problème, nous avons fait une étude pilote sur une période limitée, en utilisant les recensements de 1666 et 1667 et les registres paroissiaux de la période 1665-1668. Cette étude a été concluante.

D'une part, après avoir constaté lors du couplage manuel des recensements de 1666 et 1667 que seulement 45 % des noms étaient identiques de part et d'autre, il nous a semblé utile de recourir à un code phonétique pour le couplage automatique des données. Un tel code a en effet le mérite de s'appuyer sur les éléments les plus stables de l'orthographe des noms. Après des essais avec le "Russell Soundex Code" (établi en fonction des noms anglais d'aujourd'hui), il s'est avéré préférable de recourir à un code qui tiendrait compte des

spécificités de la langue française. Le Code Henry –du nom de son créateur Louis Henry–a été mis au point pour les besoins spécifiques de notre recherche et s'est révélé supérieur au code Russell dès nos premiers essais de couplage automatique.

D'autre part, nous avons accompli des progrès méthodologiques en introduisant dans le couplage des données le système de pondération mis au point par le généticien canadien Howard B. Newcombe. Ce système a l'avantage de donner beaucoup de souplesse à l'ordinateur quand il relie des informations sur un même individu.

Nous avons fait nos armes dans le cadre des travaux reliés aux programmes Hochelaga I et II (bibliographie 2.9 et 2.11). L'ordinateur a alors fourni des performances qui ont dépassé nos espérances. Celui-ci devait faire des tris dans la masse de données pour réunir les mentions de couple relatives à une même famille conjugale. A cette occasion, l'ordinateur a produit une fiche de couple contenant la plus grande partie des renseignements présents sur la fiche de famille Fleury-Henry, soit les naissances, mariages et décès d'une même famille conjugale. En fait, 88 % des baptêmes, mariages et sépultures enregistrés de 1621 à 1681 se retrouvent sur ces fiches de couple et l'ordinateur a réussi à faire là 97,5 % du travail qui lui était demandé, ce qui est tout à fait remarquable.

S'il suffit généralement dans la vie courante d'avoir le nom et le prénom d'un individu pour l'identifier, il n'en va pas de même dans l'élaboration d'un registre de population couvrant un vaste territoire durant une longue période. A cause de la fréquence des cas d'homonymie et de changement de nom ou de prénom, des éléments d'identification supplémentaires sont nécessaires. Heureusement, les registres paroissiaux les fournissent habituellement : ce sont les noms des père et mère, s'il s'agit d'un célibataire, et le nom du conjoint, s'il s'agit d'une personne mariée ou veuve. Grâce à cette double identification, il est possible de retracer l'histoire d'un couple, en d'autres mots, de rassembler sur une même fiche les événements démographiques propres aux conjoints (leur mariage, le remariage éventuel de l'un et le décès des deux), de même que les événements touchant les enfants issus de ce couple (voir à l'appendice 3 un exemple de fiche de couple). Situer sur une telle fiche un individu par rapport à ses parents et, le cas échéant, par rapport à son conjoint, c'est faire de la reconstitution des familles. Or, cela nous est apparu comme une étape à franchir sans faute avant d'élaborer les dossiers individuels qui constituent le registre de population. La reconstitution des familles permet en effet de rassembler la plus grande partie de l'information qui doit apparaître sur ces dossiers. Du coup,

elle élimine le risque d'attribuer à un individu en particulier des informations qui, en réalité, concernent ses homonymes (voir à l'appendice 4 un exemple de fiche de famille).

Étant donné leur caractère indispensable, nous avons donc parachevé nos méthodes de reconstitution automatique des familles. Dans un article paru en 1977 dans un numéro spécial de *Population* (bibliographie 2.20), nous annonçons que la reconstitution automatique des familles était un fait acquis, ce qui n'avait été réalisé nulle part ailleurs jusqu'alors. Comme celle-ci est pour beaucoup de chercheurs une fin en soi, nos réalisations présentent donc un intérêt scientifique non négligeable.

Une autre de nos préoccupations majeures est de rendre le plus universel possible notre méthode de reconstitution des familles. Certes nous avons fait la démonstration que la reconstitution automatique des familles est un fait acquis. Il faut maintenant montrer aux utilisateurs éventuels comment s'en servir. Cela est plus simple à dire qu'à faire ! La documentation des programmes est une des tâches qui est le plus facilement laissée pour compte en informatique parce qu'elle demande beaucoup d'énergie et de temps. Nous nous sommes attaqués à ce problème, de sorte que très bientôt nous comptons être en mesure d'offrir à d'autres utilisateurs notre méthode de reconstitution automatique des familles, tout en ayant aussi mis au propre la partie de la méthode qui nous est plus spécifique. Alain Bideau du Centre Pierre Léon de l'Université Lyon 2 est de ceux-là : il a décidé d'utiliser nos méthodes d'élaboration des données et de reconstitution automatique des familles dans le cadre de son projet d'étude de pathologie historique régionale.

Mais un registre de population est constitué d'un ensemble de dossiers individuels. Dans un territoire de colonisation, les individus font partie soit d'une famille, soit du groupe que l'on appelle les isolés (ou immigrants restés célibataires). Un des buts de la mise sur pied d'un registre de population est de pouvoir reconstituer des recensements : pour ce faire, il faut s'assurer que tous les individus seront bien identifiés, tant ceux faisant partie des familles que les isolés. Étant donné notre stratégie qui a consisté à d'abord reconstituer les familles, les membres de celles-ci sont *en principe* bien identifiés et l'établissement de leur dossier individuel devrait être assez simple. Il en va tout autrement pour les isolés. Pour y voir plus clair, une étude sur échantillon est en cours. Elle permettra, d'une part, de bien cerner les problèmes relatifs à l'identification des isolés et, d'autre part, de voir dans quelle mesure il est possible d'utiliser l'information contenue dans les registres paroissiaux - ceux du Canada du XVII^e siècle et du début du XVIII^e siècle, en particulier - pour reconstituer des recensements démographiques.

Conséquemment, à l'aide des leçons tirées, nous devrions pouvoir passer incessamment aux dossiers individuels et à plus long terme atteindre d'ici le milieu de l'année 1982 notre objectif qui est d'avoir alors à notre disposition un registre de population qui comprendrait toute l'information pour la période des débuts de la colonie jusqu'à 1740. Nous sommes toutefois conscients que la tâche ne sera pas facile, étant donné que, d'une part, nous devons travailler sur un fichier dont la taille aura énormément crû et que, d'autre part, les cas d'homonymie seront de plus en plus fréquents.

D - Critique et analyse des données

1 - Critique des données

Le registre de population sera cependant inutilisable si l'on ne sait pas ce qu'il vaut. Or, déterminer la valeur du registre, c'est faire la critique des données qui le composent. Des présomptions favorables sur la qualité des sources sont essentielles mais nettement insuffisantes : il faut pouvoir dire précisément ce qu'elles valent, tant du point de vue quantitatif que qualitatif. Cette description et cette critique sont absolument indispensables à notre démarche scientifique.

On entend par critique des données l'ensemble des procédés qui sont mis en œuvre pour évaluer les sources et les corriger de façon à en arriver à la reconstitution des événements démographiques la plus complète possible. Concrètement, la critique doit répondre à deux questions fondamentales :

- 1) Peut-on retracer *tous* les individus, tant immigrants que canadiens, qui ont vécu dans les limites du territoire du Québec au cours de la période étudiée ?
- 2) Comment connaître les naissance, mariage(s) et décès de chacun ?

Les dossiers que nous constituons comptent une foule d'autres renseignements à caractère démographique ou social mais nous n'envisageons ici que les problèmes liés à nos préoccupations principales.

Pour atteindre l'ensemble de la population, nous sommes conscients que nous rencontrerons un certain nombre de problèmes, en particulier au XVIIe siècle pour les immigrants. C'est pourquoi, nous nous sommes astreints à relever *toute* l'information contenue dans les registres paroissiaux, y compris celle concernant les témoins. Pour les Canadiens de naissance, les risques sont beaucoup moindres. Pour combler les lacunes, nous devons en dernier ressort recourir à des techniques d'estimation de sous-enregistrement.

Quant à la recherche des événements démographiques manquants, nous recourrons :

- pour les dates de naissance : à la méthode de calcul des naissances perdues ;

- pour les dates de mariage : aux contrats de mariage ;

- pour les dates de décès : à l'ensemble de l'information d'un individu dans nos sources. En pratique, nous établirons qu'une personne est décédée entre le moment de sa dernière apparition dans nos sources principales et le moment où son décès nous sera annoncé par l'apposition "veuf ou veuve de ...", au nom de son conjoint survivant, "fils ou fille de feu...", au nom de l'un de ses enfants. Et, si le besoin s'en fait sentir, nous pourrons aussi exploiter les inventaires après décès conservés dans les greffes des notaires.

Les lacunes des registres paroissiaux ne sont donc pas définitives ; les ressources susceptibles de les combler sont nombreuses. Mais si nous avons insisté ici sur les défauts des registres, il n'en reste pas moins que, dans l'ensemble, ces documents sont très riches (voir bibliographie 2.17) et les opérations que nous venons de décrire ne porteront donc que sur une minorité des dossiers individuels élaborés. Une fois précisées les lacunes, il est donc possible de faire les corrections qui s'imposent et de mener le registre de population le plus possible de la perfection. C'est là l'utilité de la critique des données.

2 - Analyse démographique

Un registre de population constitue pour le démographe la banque de données idéale ; c'est l'instrument par excellence de l'analyse longitudinale, c'est-à-dire par générations. Un tel fichier permet non seulement de connaître dans le moindre détail les mécanismes de formation et de renouvellement de l'ensemble de la population, il autorise aussi les analyses démographiques les plus poussées qui puissent être imaginées.

Avec des dossiers individuels allant jusqu'à 1850, nous construirons des tables précises de nuptialité, de mortalité et de fécondité pour 150 cohortes successives, ce qui sera un précédent. A travers la suite des générations, nous montrerons le rôle de l'hérédité dans les éléments de la croissance humaine, comme cela n'a pu être fait jusqu'à maintenant. Grâce à une telle banque, nous construirons des modèles relativement uniques. Nous arriverons à cerner une même réalité en la décrivant de façon synchronique et diachronique. L'étude

des migrations intérieures sera elle aussi poussée de façon inédite : ainsi verra-t-on dans le détail comment une population a pris possession d'un territoire neuf. En dehors de la population québécoise, il n'y a pas d'exemple offrant de pareilles possibilités pour une population nationale semi-fermée et sur une période multi-séculaire, sauf peut-être en Scandinavie.

De nombreux spécialistes se sont posé depuis quelques années la question de la représentativité des monographies paroissiales en démographie historique. Les démographes ont souvent émis des doutes sur la valeur des mesures de la fécondité et de la natalité faites à partir des reconstitutions de familles à l'échelle locale, parce que les migrants sont le plus souvent exclus des échantillons analysés. En étudiant la situation de certaines paroisses comme si nous n'avions pas l'information sur la population totale, il sera possible de faire ressortir les biais éventuels de ces échantillons : en vérifiant si les migrants diffèrent des sédentaires, nous serons en mesure d'évaluer les monographies locales.

La plus grande partie de ces analyses ont une portée universelle, mais elles requièrent cependant un fichier étendu sur une longue période. Encore limité au XVIIe siècle et au début du XVIIIe par un long processus d'élaboration des données, le registre de population n'en permettra pas moins de faire des analyses inédites qui ne manquent pas d'intérêt.

Le registre de population servira d'abord à reconstituer l'état de la population à la date désirée. En pratique, nous ferons faire par l'ordinateur des recensements tous les cinq ans. Nous tracerons ainsi la courbe de l'évolution de la population sur quelques décennies et en même temps, nous connaîtrons avec précision l'effet de chacune des composantes de cette évolution.

L'analyse de la fécondité mettra l'accent sur les écarts éventuels qui pourraient être observés entre le comportement des immigrants et celui des Canadiens de naissance. Nous accorderons une attention particulière à la fécondité des jeunes femmes, car la précocité du mariage des femmes au XVIIe siècle nous fournit des observations uniques en ce domaine.

L'étude de la nuptialité mettra aussi en parallèle immigrants et Canadiens. Nous examinerons spécialement ainsi la réaction des individus devant un marché matrimonial qu'une immigration à prépondérance masculine a grandement déséquilibré. Lors du colloque international de Montebello où ce thème fut abordé, nous nous sommes rendus compte que nous étions les seuls à disposer des données nécessaires à la conduite d'une analyse de ce type (voir bibliographie 2.14).

L'étude des migrations ne manquera non plus de nous intéresser. Nous chercherons d'une part à établir les relations entre celles-ci et les autres phénomènes démographiques ; nous tenterons d'autre part de faire ressortir les caractéristiques des migrants.

III – MOYENS MIS A LA DISPOSITION DU P.R.D.H.

A - Équipe de chercheurs

Notre équipe comprend deux chercheurs principaux et quatre assistants de recherche, auxquels s'ajoutent des techniciens à l'élaboration des données et un certain nombre d'étudiants de doctorat et de maîtrise.

Les deux chercheurs principaux, qui sont démographes, travaillent en étroite collaboration avec les assistants qui sont soit démographes, soit informaticiens, soit historiens. Il s'agit donc d'une équipe multi-disciplinaire où l'intégration des membres est poussée au maximum. Les membres permanents se caractérisent par leur relative spécialisation ; il s'en est donc suivi qu'au cours des années le groupe des assistants s'est transformé au gré des développements de la recherche et de la carrière de chacun.

Notre projet est né il y a plus de dix ans de la rencontre des deux chercheurs principaux, Hubert Charbonneau et Jacques Légaré, aujourd'hui professeurs titulaires au Département de démographie, qui depuis quelques années consacrent la moitié de leur temps au programme de recherche.

Tout en travaillant en étroite collaboration, ils se partagent les tâches de direction et d'administration de l'équipe : Hubert Charbonneau supervise les opérations se rattachant au rassemblement et à l'élaboration des données et il s'intéresse particulièrement aux questions de critique des sources ; Jacques Légaré supervise les opérations de constitution du registre. Tous deux se rejoignent dans l'analyse démographique découlant de l'exploitation de la banque de données.

Le plus ancien de nos assistants Pierre Beauchamp, informaticien, a fait son stage de maîtrise auprès de notre équipe en 1971 et fait partie de notre groupe depuis lors. Il s'occupe particulièrement des méthodes et techniques -y compris la programmation- inhérentes à la reconstitution des familles et à la mise sur pied du registre de population.

Bertrand Desjardins s'est joint à l'équipe en 1975, soit après avoir terminé son mémoire de maîtrise en démographie historique, lequel portait sur des

questions méthodologiques et utilisait notre banque de données. Bien qu'il s'intéresse à tous les aspects de notre programme de recherche, il se préoccupe davantage des méthodes et techniques liées à la reconstitution automatique des familles et à la constitution du registre de population. Avant lui, deux autres démographes avaient fait partie de l'équipe : Yolande Lavoie et Raymond Roy. Ils travaillent maintenant dans le cadre du Programme de recherche sur la société saguenayenne (P.R.S.S.) de Gérard Bouchard à Chicoutimi.

Pierre Rosa et Yves Landry font partie de l'équipe depuis 1978. La présence d'un second informaticien, en la personne de Pierre Rosa, s'est avérée nécessaire le jour où nous avons réorienté nos méthodes en matière d'élaboration des données, en faisant l'acquisition des micro-ordinateurs. C'est aussi lui qui fut chargé du dossier de la publication de nos données brutes à l'aide de processus de photocomposition et ses intérêts s'orientent vers les méthodes de gérance de notre base de données.

Enfin Yves Landry, historien, s'intéresse particulièrement aux aspects historiques et démographiques de la venue et de la présence au Canada des Filles du roi. A titre de secrétaire du groupe, il voit à l'expédition des affaires courantes, supervise la rédaction des procès-verbaux et prépare les rapports annuels. Il remplace André LaRose qui était responsable du rassemblement et de l'élaboration des données ce qui, vu ses intérêts pour l'archivistique, en faisait notre spécialiste des questions de sources. Il poursuit présentement des études de doctorat à l'Université d'Ottawa.

Des étudiants sont aussi intégrés à l'équipe dans le cadre de leurs travaux de doctorat et de maîtrise. Mlle Gaël Olivier prépare une thèse de doctorat en histoire sur la population de la ville de Québec (1608-1720) tandis que René Jetté, dans le cadre d'un doctorat en démographie, étudie, sur un échantillon, les méthodes qui permettront de reconstituer des recensements à partir des informations contenues dans les registres paroissiaux.

Enfin, l'élaboration des données étant un secteur de plus en plus spécialisé où les rendements sont devenus fondamentaux, nous avons maintenant recours à un personnel technique régulier, alors que jadis ces travaux étaient faits par des étudiants. Ce personnel technique comprend trois opérateurs à la rentrée des données et est encadré par un coordonateur. De plus, nous bénéficions des services d'une secrétaire à demi-temps et des chercheurs invités se joignent périodiquement à notre équipe.

B - Financement du projet et mode de gestion

C'est un euphémisme de rappeler combien il est difficile de former et maintenir une équipe scientifique comme celle que nous venons de présenter. En général, l'une des principales difficultés réside dans le financement - à moyen et à long terme - d'une telle équipe. Le P.R.D.H. est privilégié à cet égard. En effet, il bénéficie présentement d'un généreux financement sur cinq ans dans le cadre du programme de subventions concertées du Conseil de recherches en sciences humaines du Canada. Ce programme requiert aussi de la part de l'Université de Montréal des engagements tant institutionnels que financiers - de l'ordre de 20 % du total des frais directs de la recherche. Entre le 1er juin 1977 et le 31 mai 1982, le P.R.D.H. aura joui d'une subvention d'au-delà d'un million de dollars canadiens de la part du Conseil de recherches en sciences humaines du Canada : c'est là un montant très important selon les normes canadiennes de financement de la recherche en sciences sociales. C'est aussi un privilège dont peu de groupes dans le monde de la démographie historique peuvent bénéficier.

Il y a lieu cependant de détruire le mythe bien vivant à l'effet que notre recherche coûte cher parce que nous utilisons l'ordinateur. En fait en 1978-79, sur un budget total d'environ 240 000 dollars, seulement 30 000 étaient affectés aux dépenses du Centre de calcul, les subventions servant d'abord à défrayer les salaires et les avantages sociaux des membres de l'équipe (plus de 200 000 dollars).

Les deux chercheurs principaux étant les seuls responsables devant les organismes pourvoyeurs de fonds, toute décision est finalement de leur ressort. Cependant, la mentalité du P.R.D.H. a toujours été d'une grande collégialité et nous avons toujours essayé, et la plupart du temps réussi, à atteindre un consensus entre les deux chercheurs principaux et leurs quatre collaborateurs immédiats sur les points importants d'orientation et de gestion de l'équipe.

Chaque semaine, en principe, une réunion rassemble les chercheurs principaux et les quatre autres chercheurs. On y discute de :

- l'orientation générale de la recherche ;
- l'opérationnalisation des objectifs de recherche (articles à faire, choix des auteurs, choix des revues, participation à des congrès, etc...) ;
- des problèmes méthodologiques, qui font souvent l'objet de rapports venant d'un ou de plusieurs membres de l'équipe ;
- des problèmes courants d'organisation.

C'est de plus l'occasion pour chacun d'informer ses collègues de ses réalisations de la semaine. Ajoutons que les étudiants gradués sont invités à participer aux réunions consacrées aux discussions méthodologiques. Il convient en outre de préciser que chaque réunion fait l'objet d'un procès-verbal qui rend compte des discussions et des décisions.

La préparation du rapport annuel qui résume nos activités de l'année précédente de même que celle des prévisions budgétaires est aussi du ressort de l'ensemble des chercheurs. Il y a lieu de spécifier enfin que les fonds étant administrés par l'Université de Montréal, nous utilisons les différents services de l'institution en ce qui touche la gestion du personnel et des finances.

IV – SURVOL DES ACQUIS SCIENTIFIQUES DE CETTE RECHERCHE

La bibliographie en appendice montre que les travaux relatifs à notre programme de recherche ont surtout donné lieu jusqu'à maintenant à la publication d'articles scientifiques tant dans des revues canadiennes qu'étrangères. Les résultats de nos recherches peuvent être classés en trois grandes catégories :

- résultats méthodologiques,
- résultats de critique des données,
- résultats d'analyse démographique.

Il ne saurait être question d'étaler ici nos principaux résultats : nous nous contenterons de regrouper les principaux titres. Au niveau méthodologique, le point sur la reconstitution automatique des familles a été fait dans le numéro spécial de *Population* en hommage à Louis Henry (bibliographie 2.20). Pour la critique des données, on peut citer à titre d'exemples la critique des recensements de 1666 et 1667 (bibliographie 2.1) où on a pu établir les dates des recensements, différentes d'une paroisse à l'autre, et une ébauche des critiques des registres paroissiaux à partir d'un échantillon centré sur les recensements précités (bibliographie 2.2). Enfin, l'analyse démographique a été abordée à l'occasion d'études sur :

- la nuptialité en situation de déséquilibre des sexes (bibliographie 2.14),
- quelques comportements des Canadiens au XVII^e siècle (bibliographie 2.22),
- le comportement démographique des voyageurs (bibliographie 2.23),
- et enfin, sur les caractéristiques des ménages à Québec entre 1666 et 1716 (bibliographie 2.25).

Notre banque de données a aussi été exploitée à des fins non démographiques par des collègues non directement reliés à notre programme. On peut citer entre autres les thèmes suivants :

- la mobilité sociale au XVIIe siècle et au début du XVIIIe siècle (par un sociologue),
- l'uniformisation du français au Canada au XVIIe siècle (par un groupe de linguistes),
- l'évolution des métiers d'artisans (par un groupe d'historiens).

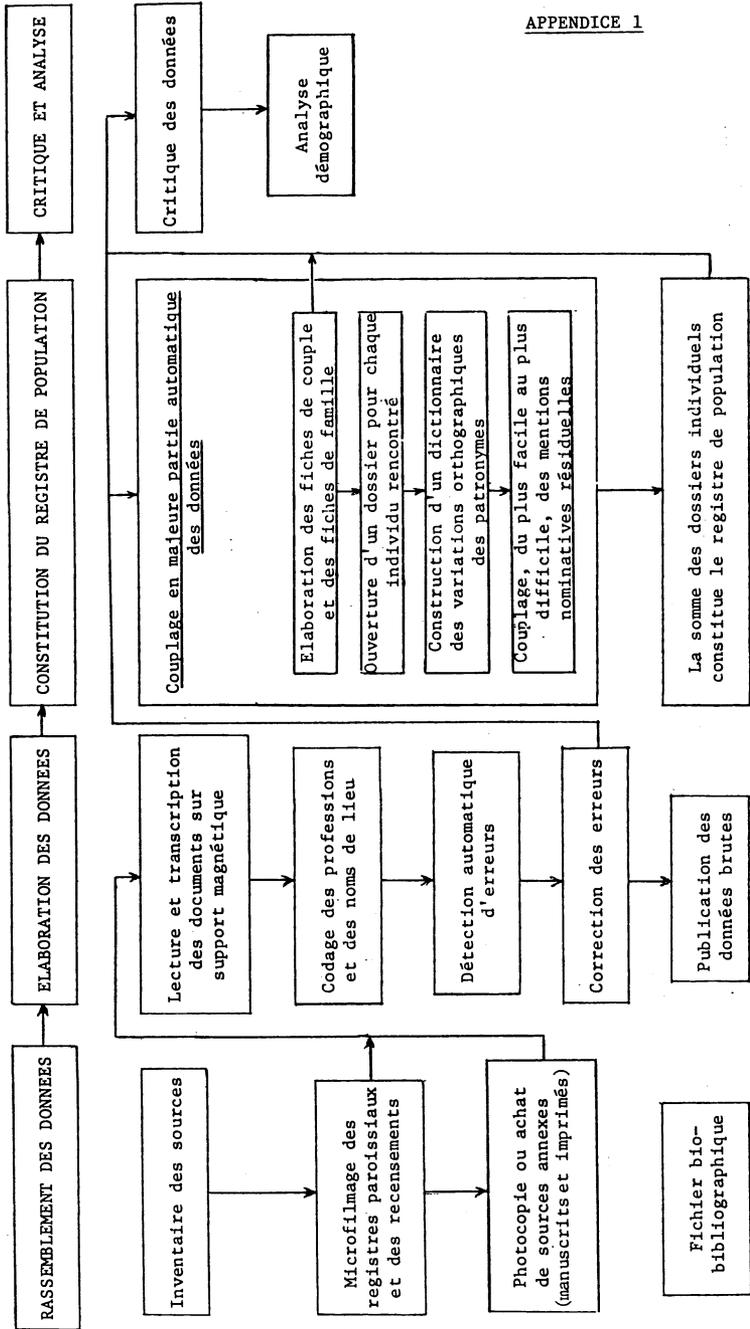
Enfin, rappelons que notre politique d'accès aux données en a toujours été une d'ouverture même si en pratique nous ne sommes pas en mesure d'offrir des services de bibliothèque et que des données sur support magnétique demeurent en pratique assez inaccessibles. Aussi devant l'insistance de certains groupes de chercheurs, en particulier des généalogistes, nous avons décidé de publier nos données brutes des origines à 1765 ce qui est sans doute une première en sciences humaines. Il s'agira d'une collection d'environ 70 volumes (incluant les index onomastiques) qui paraîtront par tranches, avec une périodicité de six à huit mois. La première tranche concernant l'ensemble du XVIIe siècle comprend sept volumes totalisant 4 000 pages et sera publié par les Presses de l'Université de Montréal au printemps 1980 (bibliographie 1.10).

CONCLUSION

Voici -en résumé- l'histoire passée et le futur prévisible du P.R.D.H. Plusieurs autres aspects de nos projets, aussi originaux que stimulants pour la recherche, n'ont pu être ici abordés. Certes l'élaboration des données et la mise au point des méthodes ont demandé beaucoup de temps jusqu'à maintenant. Par ailleurs, le chemin à parcourir pour parvenir à la fresque finale est encore long. Mais déjà les premiers fruits des travaux consentis sont à portée de la main et on ne voit aucune population contemporaine dont les origines et le développement pourraient en fin de compte être aussi bien connus que la nôtre. Rappelons cependant en terminant que le P.R.D.H. étant noyauté par des démographes, notre projet restera principalement axé sur la démographie historique et non sur l'histoire sociale, même si la banque de données reste évidemment à la disposition de tous les chercheurs des autres disciplines.

PROGRAMME DE RECHERCHE EN
DEMOGRAPHIE HISTORIQUE

ORGANIGRAMME DE LA RECHERCHE



APPENDICE 4: Fiche de famille reconstituée de Pierre Lognon et Françoise Roussin*

EPOUX LOGNON		PRENOM PIERRE		SURNOM		PROFESSIONS			
EPOUSE ROUSSIN		PRENOM FRANCOISE		SURNOM					
M A R I A G E									
NO		LIEU DU MARIAGE		451 DUREE					
DATE DU MARIAGE		08-10-1952							
DATE DE FIN D OBSERVATION									
LIEU DE DOMICILE		N-AU-AGE-AU-DATE-DE-DECES		/AGE-AGE-DATE-DE-DECES		/LIEU-DU-DATE-DE-REMARLAGE			
EPOUX		/18-12-1890		60		451			
EPOUSE		/09-12-1891		60		451			
E N F A N T S									
NAISSANCES		DECES		MARIAGES		CONJOINT (PRENOM,NOM)			
SEXE	RANG	LIEU	DATE	EM	AGE	LIEU	DATE	AGE	PRENOM
2	(1)	451	27-08-1853						SEBASTIENNE
2	(2)	451	11-02-1853			451	06-11-1874		NICOLAS JOSEPH
2	(3)	451	08-12-1853						PIERRE
2	(4)	451	08-02-1854						MARIE MARTINE
2	(5)	383	03-01-1855			383	03-07-1879		MARIE MARTINE
2	(6)	383	15-12-1855						FRANCOISE
2	(7)	383	03-01-1856			451	20-05-1868	1	MARIE MARTINE
2	(8)	383	03-01-1857			451	03-10-1882	14	FRANCOISE
2	(9)	383	03-01-1857			451	03-10-1882	14	FRANCOISE
2	(10)	383	03-01-1857			383	08-02-1895	20	CHARLES JOSEPH
2	(11)	383	03-01-1857						MARIE FRANCOISE
2	(12)	383	24-09-1876			383	06-10-1876	1	MARIE FRANCOISE

*Cette fiche montre l'information de base sur la famille, c'est-à-dire le nom des époux, la date de leur mariage, les prénoms et les dates de baptême, mariage ou sépulture de leurs enfants, et les dates de décès des époux. Les informations complémentaires comme le nom des conjoints des enfants, les professions, etc. sont conservées par l'ordinateur et disponibles sur demande.

APPENDICE 5

PROGRAMME DE RECHERCHE EN DEMOGRAPHIE HISTORIQUE

Département de démographie
Université de Montréal
C.P. 6128, Succursale A
Montréal, Québec
Canada H3C 3J7

BIBLIOGRAPHIE (au 31 mai 1980)

Cette bibliographie est revue annuellement.

Les titres sont donnés par ordre d'ancienneté, à l'intérieur des catégories usuelles. Les lettres figurant en marge indiquent qu'il s'agit de travaux mettant l'accent sur les sources (S), les méthodes (M), les résultats (R) ou donnant une vue d'ensemble (E) de la recherche ou d'un aspect de celle-ci. Le code D-00 signale les publications reprises dans la collection de tirés à part du Département de démographie.

1. *Livres, thèses*

- 1.1 CHARBONNEAU, Hubert. *Vie et mort de nos ancêtres. Etude démographique*. Montréal, Les Presses de l'Université de Montréal, 1975. 268 p.
- 1.2 DESJARDINS, Bertrand. *Elaboration des fiches de couple en vue de la reconstitution automatique des familles : application du programme Hochelaga à la population canadienne du XVIIIe siècle*. Mémoire présenté à la Faculté des études supérieures en vue de l'obtention du grade de maîtrise ès sciences (démographie). Université de Montréal, mars 1975. x - 141 p.
- 1.3 M. Union internationale pour l'étude scientifique de la population. *Les grandes mortalités : études méthodologiques des crises démographiques du passé*. Ouvrage publié sous la direction d'Hubert Charbonneau et André LaRose. (Première journée du Colloque international de démographie historique de Montebello (Canada), 8 octobre 1975). Dolhain (Belgique), Ordina Editions, 1979. 373 p.

- 1.4 M. SKOLNICK, Mark, Jacques LEGARE, Pierre BEAUCHAMP, Hubert CHARBONNEAU, Carlo CORSINI, René LE MEE and Katherine LYNCH. *Conference on Methods of Automatic Family Reconstitution. Florence, Italy, April 4-6, 1977*. Liège, Belgium, International Union for the Scientific Study of Population, 1978. "IUSSP Papers", no 12. 46 p.
Le même rapport est également paru en version française (voir 2.24).
- 1.5 R. GRATTON, Jean. *La population des régions du Canada au XVIIe siècle*. Mémoire présenté à la Faculté des études supérieures en vue de l'obtention du grade de maître ès sciences (démographie). Université de Montréal, septembre 1978. xi - 166 p.
- 1.6 M. MARTINEZ, Roland. *Saisie de données en démographie ; utilisation des micro-ordinateurs*. Mémoire présenté à la Faculté des études supérieures en vue de l'obtention du grade de maître-ès-sciences (informatique). Université de Montréal, décembre 1978. ix - 272 p.
- 1.7 M. MARCILIO, Maria Luiza et Hubert CHARBONNEAU, éditeurs. *Démographie historique*. Rouen, Montréal et Paris, Publication de l'Université de Rouen, Les Presses de l'Université de Montréal et Presses Universitaires de France, 1979, 215 p.
- 1.8 S. LAROSE , André. *Les registres paroissiaux au Québec avant 1800 : introduction à l'étude d'une institution ecclésiastique et civile*. Québec ministère des Affaires culturelles, 1980 (Archives nationales du Québec, coll. "Etudes et recherches archivistiques", no 1). (A paraître).
- 1.9 S.M. Programme de recherche en démographie historique. *Du manuscrit à l'ordinateur : dépouillement des registres paroissiaux aux fins de l'exploitation automatique*. Ouvrage publié sous la direction d'Hubert Charbonneau et André LaRose. Québec, ministère des Affaires culturelles, 1980 (Archives nationales du Québec, coll. "Normes et procédures archivistiques", no 1). (A paraître).
- 1.10 S. Programme de recherche en démographie historique. *Répertoire des actes de baptême, mariage, sépulture et des recensements du Québec ancien*. Ouvrage publié sous la direction d'Hubert Charbonneau et Jacques Légaré. Montréal, Les Presses de l'Université de Montréal. Première tranche sur le XVIIe siècle : 7 volumes, 1980, 4000 p.

2. *Articles*

- 2.1 CHARBONNEAU, Hubert et Jacques LEGARE. "La population du Canada aux recensements de 1666 et 1667", *Population*, 22e année, no 6 (novembre-décembre 1967) : 1031-1054.

Cet article est également paru en anglais, dans une version abrégée qui n'a pas été revue par les auteurs, sous le titre :

- 2.1e "The population of Canada in the Censuses of 1666 and 1667", *French Canadian and Acadian Genealogical Review*, Vol. I, no 2 (Summer 1968), 115-126.

- 2.2 CHARBONNEAU, Hubert, Yolande LAVOIE et Jacques LEGARE. S.M.R. "Recensements et registres paroissiaux du Canada durant la période D-12 1665-1668. Etude critique", *Population*, 25e année, no 1 (janvier-février 1970) : 97-124.

- 2.3 CHARBONNEAU, Hubert et Yolande LAVOIE. "Introduction à la S.R. reconstitution et la population du Canada au XVIIe siècle. Etude critique des sources de la période 1665-1668", *Revue d'histoire de l'Amérique française*, vol. 24, no 4 (mars 1971) : 485-511.

- 2.4 CHARBONNEAU, Hubert, Yolande LAVOIE et Jacques LEGARE. "Le S.R. recensement nominatif du Canada en 1681", *Histoire sociale / Social D-14 History*, no 7 (avril 1971) : 77-98.

- 2.5 CHARBONNEAU, Hubert et Yolande LAVOIE. "Cartographie du E. premier découpage territorial des paroisses du Québec, 1721-1722", D-31 *La Revue de géographie de Montréal*, vol. XXVII, no 1 (1973) : 81-87.

- 2.6 LEGARE Jacques, Yolande LAVOIE et Hubert CHARBONNEAU. M. "The Early Canadian Population : Problems in Automatic Record D-29 Linkage", *The Canadian Historical Review*, vol. LIII, no 4 (December 1972) : 427-442.

(Revised version of a paper presented at the Nominal Record Linkage Conference, Princeton, May 1971).

- 2.7 CHARBONNEAU, Hubert, Yolande LAVOIE et Jacques LEGARE, S.R. "Etude des caractéristiques nominatives dans l'état civil et les recensements canadiens du XVIIe siècle : prélude à l'utilisation des ordinateurs D-30 pour le jumelage des données", *Annales de démographie historique* 1972 : 269-295.

(Communication présentée au Colloque international de démographie historique "Techniques et méthodes en démographie historique, XVIIe et XVIIIe siècles", Florence, octobre 1971).

- 2.8 LAVOIE, Yolande, Pierre BEAUCHAMP et Hubert CHARBONNEAU.
M. "Couplage automatique de deux recensements canadiens du XVIIe
D-41 siècle", *Population et famille*, no 30 (1973-3) : 57-91.

(Version française revue et corrigée d'une communication présentée au Congrès annuel de la Population Association of America, Toronto, avril 1972).

- 2.9 BEAUCHAMP, Pierre, Hubert CHARBONNEAU et Yolande LAVOIE.
M. "Reconstitution automatique des familles par le programme 'Hoche-
D-32 laga' ", *Population*, 28e année, no 1 (janvier-février 1973) : 39-57.

- 2.10 LEGARE, Jacques, André LAROSE et Raymond ROY. "Reconstitu-
E. tion de la population canadienne au XVIIe siècle : méthodes et bilan
D-38 d'une recherche", *Recherches sociographiques*, vol. XIV, no 3 (septem-
bre-décembre 1973) : 383-400.

(Texte revu et corrigé d'une communication présentée au 52e Congrès annuel de la Société historique du Canada, Kingston, juin 1973, et au Congrès général de l'Union internationale pour l'étude scientifique de la population, Liège, août 1973).

Cet article est également paru en anglais, dans une version abrégée revue par les auteurs, sous le titre :

- 2.10e "Reconstitution of the XVIIth Century Canadian Population : an
D-38e Overview of a Research Program", *Historical Methods Newsletter*, vol.9,
no 1 (December 1975) : 1-8.

- 2-11 BEAUCHAMP, Pierre, Raymond ROY et Jacques LEGARE. "Reconsti-
M. tution automatique des familles par le programme 'Hochelaga II' ".
D-49 *Population et famille*, no 33 (1974-3) : 1-40.

- 2.12 CHARBONNEAU, Hubert et Jacques LEGARE. "Utilisation des ordi-
M.E. nateurs en démographie historique", in Maria Luiza Marcílio et Hubert
Charbonneau, éditeurs, *Démographie historique*. Rouen, Montréal et
Paris, Publications de l'Université de Rouen, Les Presses de l'Université
de Montréal et Presses Universitaires de France, 1979 : 109-130.

Ce texte est d'abord paru en version portugaise, sous le titre :

- 2.12p "O uso de computadores en Demografia Historica", in Maria Luiza Marcílio, organizadora, *Demografia Histórica. Orientações Técnicas e Metodológicas*. São Paulo, Livraria Pioniera Editora, 1977 : 97-118.
- 2.13 CHARBONNEAU, Hubert et Raymond ROY. "Généalogie, démographie et registres paroissiaux", *Mémoires de la Société généalogique canadienne-française*, vol. XXVII, no 1 (janvier-mars 1976) : 23-26.
D-63
- 2.14 ROY Raymond et Hubert CHARBONNEAU. "La nuptialité en situation de déséquilibre des sexes : le Canada du XVIIe siècle", *Annales de démographie historique 1978* : 285-294.
D-104
(Communication au Colloque international de démographie historique de Montebello (Canada), 8-10 octobre 1975).
- 2.15 BOUCHARD, Gérard et André LAROSE. "La réglementation des actes de baptême, mariage, sépulture au Québec, des origines à nos jours", *Revue d'histoire de l'Amérique française*, vol. 30, no 1 (juin 1976) : 67-84.
D-64
- 2.16 BOUCHARD, Gérard et André LAROSE. "Sur l'enregistrement civil et religieux au Québec depuis le XVIIe siècle. Présentation de textes et commentaires" in André Côté, *Sources de l'histoire du Saguenay Lac-Saint-Jean*. Tome I : *Inventaire des archives paroissiales*, Québec, ministère des Affaires culturelles, 1978 : 12-31 (Archives nationales du Québec, coll. "Instruments de recherche", série "Inventaire national des archives du Québec", no 1).
S.
- 2.17 ROY, Raymond et Hubert CHARBONNEAU. "Le contenu des registres paroissiaux canadiens du XVIIe siècle", *Revue d'histoire de l'Amérique française*, vol. 30, no 1 (juin 1976) : 85-97.
S.R.
D-65
- 2.18 DESJARDINS, Bertrand, Pierre BEAUCHAMP et Jacques LEGARE. "Automatic Family Reconstitution : The French Canadian XVIIth Century Experience", *Journal of Family History*, vol. 2, no 1 (Spring 1977) : 56-76.
M.E.
D-77
- 2.19 DESJARDINS, Bertrand et Pierre BEAUCHAMP. "Reconstitution automatique des familles : couplage de l'information déficiente et parachèvement", *Population et famille*, no 42 (1977-3) : 87-111.
M.
D-93
- 2.20 BEAUCHAMP, Pierre, Hubert CHARBONNEAU, Bertrand DESJARDINS et Jacques LEGARE. "La reconstitution automatique des familles:
M.E.

- D-81 un fait acquis", dans *La mesure des phénomènes démographiques. Hommage à Louis Henry, Population*, 32e année, numéro spécial (septembre 1977) : 375-399.
- 2.21 CHARBONNEAU, Hubert. "Les régimes de fécondité naturelle en R. Amérique du Nord : bilan et analyse des observations", in Henri Léridon et Jane Menken, éditeurs, *Fécondité naturelle : niveaux et déterminants de la fécondité naturelle*. Liège, Ordina Edition, 1979 : 441-491 (Communication présentée au séminaire sur la fécondité naturelle tenu à Paris du 21 au 24 mars 1977).
- 2.22 ROY, Raymond, Yves LANDRY et Hubert CHARBONNEAU. "Quelques S.R. comportements des Canadiens au XVIIe siècle d'après les registres D-82 paroissiaux", *Revue d'histoire de l'Amérique française*, vol. 31, no 1 (juin 1977) : 49-73.
- 2.23 CHARBONNEAU, Hubert, Bertrand DESJARDINS et Pierre BEAU-S.M.R. CHAMP. "Le comportement démographique des voyageurs sous le D-97 régime français", *Histoire Sociale / Social History*, vol. XI., no 21 (mai 1978) : 119-133.
- (Texte revu et corrigé d'une communication présentée au congrès annuel de la Société historique du Canada à Fredericton, le 2 juin 1977)
- 2.24 SKOLNICK, Marck, Jacques LEGARE, Pierre BEAUCHAMP, Hubert M. CHARBONNEAU, Carlo CORSINI et René LE MEE. "Le colloque sur les méthodes de reconstitution automatique des familles. Florence, Italie, 4-6 avril 1977", *Bulletin d'information dh*, Société de démographie historique, no 25 (octobre 1978) : 2-44.
- Le même rapport est également paru en version anglaise (voir 1.4).
- 2.25 OLIVIER-LACAMP, Gaël et Jacques LEGARE. "Quelques caractéristiques R. des ménages de la ville de Québec entre 1666 et 1716", *Histoire sociale / Social History*, vol. XII, no 23 (mai 1979) : 66-78.
- 2.26 CHARBONNEAU, Hubert et Yves LANDRY. "La politique démographique R. en Nouvelle-France", *Annales de démographie historique*, 1979 : 29-57.
- 2.27 LANDRY, Yves. "Mortalité, nuptialité et canadienisation des troupes R. françaises de la guerre de Sept Ans", *Histoire sociale / Social History*, vol. XII, no 24 (novembre 1979) : 298-315.

- 2.28 LAROSE, André. "Les registres paroissiaux catholiques au Québec :
S. vue d'ensemble", *Mémoires de la Société généalogique canadienne-française*, vol. XXX, no 4 (octobre-novembre-décembre 1979) :243-262.
- 2.29 CHARBONNEAU, Hubert. "Remariage et fécondité en Nouvelle-
R. France", in Jacques Dupâquier, Eugene Grebenik, Etienne Hélin, Peter Laslett, Massimo Livi Bacci et Solvi Sogner, éditeurs, *Mariage et remariage dans les populations du passé*, London, Academic Press, 1980 (A paraître).
- (Communication présentée au Colloque international de démographie historique tenu à Kristiansand, Norvège, du 7 au 9 septembre 1979).
- 2.30 CHARBONNEAU, Hubert. "Trois siècles de dépopulation amérin-
R. dienne". A paraître en 1981 dans *Démographie des autochtones du Canada*, ouvrage publié sous la direction de Louise Normandeau et Victor Piché.
- 2.31 CHARBONNEAU, Hubert. "Très jeunes femmes et vieux maris :
R. la fécondité des mariages précoces". A paraître dans *Population*.
3. *Notes de recherche*
- 3.1 CHARBONNEAU, Hubert, "Tricentenaire du premier recensement
S.R. canadien", *Population*, 21e année, no 6 (novembre-décembre 1966) : 1211-1215.
- 3.2 CHARBONNEAU, Hubert, Jacques LEGARE, René DUROCHER,
E. Gilles PAQUET et Jean-Pierre WALLOT. "La démographie historique au Canada : un projet de recherche", *Recherches sociographiques*, vol. VIII , no 2 (mai-août 1967) : 214-217.
- Ce texte est également paru en anglais, dans une version abrégée qui n'a pas été revue par les auteurs, sous le titre :
- 3.2e "Historical Demography : A Research Project", *French Canadian and Acadian Genealogical Review*, vol. II, no 3 (Fall 1969) : 193-196.
- 3.3 CHARBONNEAU, Hubert et Jacques LEGARE. "La démographie
E. historique au Canada français avant 1800", dans Union internationale pour l'étude scientifique de la population, *Congrès international de la population*, London, 1969. Tome IV, Liège, 1971 : 2321-2326.
- D-17

- 3.4 E. CHARBONNEAU, Hubert. "Dénomination des premiers Canadiens", dans Union internationale pour l'étude scientifique de la population, Louis Henry, éd., *Noms et prénoms : aperçu historique sur la dénomination des personnes en divers pays*, Dolhain (Belgique), Ordina Editions, 1974 : 47-50.
- 3.5 S. LAROSE, André. "L'enregistrement des événements démographiques par les Eglises : une question internationale" (Rapport de synthèse sur le premier thème du Colloque international de démographie historique de Cluj, Roumanie, septembre 1977, à paraître dans les Actes du Colloque).
- 3.6 S. LAROSE, André. "Les registres paroissiaux catholiques au Québec : leur tenue et leur exploitation" (A paraître dans les Actes du Colloque de Cluj).
4. *Comptes rendus et notes critiques*
- 4.1 PAILLE, Michel P. "Léonidas Larouche, *Le second registre de Tadoussac, 1668-1700 - transcription*", *Revue d'histoire de l'Amérique française*, vol. 26, no 3 (décembre 1972) : 439-441.
- 4.2 CHARBONNEAU, Hubert. "Reconstitution de la population du Canada au 30 juin 1663 suivant Marcel Trudel", *Revue d'histoire de l'Amérique française*, vol. 27, no 3 (décembre 1973) : 417-424.
- 4.3 D-75 CHARBONNEAU Hubert. "A propos de démographie urbaine en Nouvelle-France - Réflexions en marge d'*Habitants et marchands de Montréal* de Louis Dechêne", *Revue d'histoire de l'Amérique française*, vol. 30, no 2 (septembre 1976) : 263-269.
- 4.4 CHARBONNEAU, Hubert, "Jacques Dupâquier, *Introduction à la démographie historique*", *Revue d'histoire de l'Amérique française*, vol. 30, no 3 (décembre 1976) : 437-438.
- 4.5 LAROSE, André. "Recensement de la ville de Québec en 1818 par le curé Joseph Signay (présentation par l'abbé H.Provost)", *Revue d'histoire de l'Amérique française*, vol. 31, no 1 (juin 1977) : 109-111.

5. *Bibliographies, inventaires*

- 5.1 CHARBONNEAU, Hubert. "Les 'Rapports de l'Archiviste de la Province de Québec'; sources imprimées de l'histoire de la population canadienne", *Annales de démographie historique 1967* : 301-307.
S.
D-8
- 5.2 CHARBONNEAU, Hubert. "Le 'Bulletin des recherches historiques', source imprimée de l'histoire de la population canadienne", *Annales de démographie historique 1970* : 350-372.
S.
D-23
- 5.3 LAROSE André. "Répertoire numérique des archives du Programme de recherche en démographie historique", *Archives 73.1* : 13-27.
S.E.
- 5.4 LAROSE, André. "Bibliographie courante sur l'histoire de la population canadienne et la démographie historique au Canada, 1977", *Histoire sociale / Social History*, vol. XII, no 23 (mai 1979), pp.192-197.
S.

6. *Rapports annuels* (distribution limitée)

- 6.1 Université de Montréal. Département de démographie. *Rapports annuels du Programme de recherche en démographie historique*. Cahier à feuilles mobiles.
Comprend les années
1965-1966 : 13 p.
1966-1967 : 4 p.
1967-1968 : 11 p.
1968-1969 : 24 p.
1969-1970 : 24 p.
1970-1971 : 26 p.
1971-1972 : 39 p.
- 6.2 Université de Montréal. Département de démographie. Programme de recherche en démographie historique. *Rapport de l'année 1972-1973* (Montréal), octobre 1973 v-47 p.
- 6.3 Université de Montréal. Département de démographie. Programme de recherche en démographie historique. *Rapport de l'année 1973-1974* (Montréal), octobre 1974 ix-122 p.

- 6.4 Université de Montréal. Département de démographie. Programme de recherche en démographie historique. *Rapport annuel 1974-1975* (Montréal), octobre 1975, viii-131 p.
- 6.5 Université de Montréal. Département de démographie. Programme de recherche en démographie historique. *Rapport de l'année 1975-1976* (Montréal), octobre 1976, ix-176 p.
- 6.6 Université de Montréal. Département de démographie. Programme de recherche en démographie historique. *Rapport de l'année 1976-1977* (Montréal), décembre 1977, viii-183 p.
- 6.7 Université de Montréal. Département de démographie. Programme de recherche en démographie historique. *Rapport de l'année 1977-1978* (Montréal), septembre 1978, xiv-280 p.
- 6.8 Université de Montréal. Département de démographie. Programme de recherche en démographie historique. *Rapport de l'année 1978-1979* (Montréal), septembre 1979, xiv-276 p.

VOLUNTARY ASSOCIATIONS AND CANADIAN DEMOCRACY

par Donald E. WILLMOTT

Glendon College, York University.

This article stems not from a single research project, but from a social and political problem. Materials have been gathered from a variety of sources in order to draw some tentative conclusions about the role of voluntary associations in the political process in Canada. The question is whether these organizations tend to equalize power in society by distributing it widely or whether they function to strengthen existing elites.

In a liberal tradition going back at least to de Toqueville, many social scientists have assumed that voluntary associations provide an invaluable supplement to elections as a means for ordinary citizens to protect or advance their interests. For example, the American sociologist Arnold Rose maintains that such groups "distribute power over social life among a very large proportion of the citizenry" and "offer a powerful mechanism of social change" (1). Elsewhere he writes :

Political power, or influence, in the United States is not concentrated in the government, but is distributed over as many citizens, working through their associations, as want to take the responsibility of power (2).

Both John Porter and Daniel Rossides question whether such theories fit present-day Canadian (or by implication, American) society. Porter briefly argues against the "group theory of democracy" by pointing out the oligarchic nature of all organizations (3). Rossides asserts :

When judged by its own values and beliefs. . . Liberal Industrial society must stand indicted for its failure to evolve a group structure. . . which incorporates (or even gradually incorporates) its general citizenry into the life of society (4).

Most liberal theorists, it must be said, are well aware of the inequalities in the distribution of power which their critics emphasize (5). The differences appear primarily in the evaluation of relatively limited data. It seems important, therefore, to begin assembling more comprehensive information in this area, and to assess whether it supports the optimistic or the pessimistic view of voluntary associations.

In order to make this assessment, two issues must be distinguished and dealt with separately. The first is the question of the extent to which voluntary associations increase the numbers of people involved in the political process : how widely do these organizations distribute power ? The second is the question of the extent to which voluntary associations give proportional representation to the different socio-economic levels of society : do these organizations help to equalize power ?

Before turning to these two major issues, I shall first comment on my sources of information and provide a preliminary overview of the role of voluntary associations in the political process in Canada.

Source of Information

Data for this investigation have been drawn from a wide variety of sources. Much of the published material is the work of investigators without professional research training (6). Such reports manifest the weaknesses of "social science" (observer bias, sketchiness, insufficiently supported generalizations) somewhat oftener than more professional articles. Nevertheless, they include valuable original material which is the best available in certain areas.

Public opinion poll findings cited here are those of the Canadian Institute of Public Opinion (CIPO), sometimes referred to as the "Canadian Gallup Poll". CIPO figures were obtained through the Data Bank of the Institute for Behavioural Research at York University. This Institute also supplied tabulations from an extensive interview survey of adults in Ontario, organized in 1968 by Professors F. Schindeler and D. Hoffman of York University. This study will be referred to hereafter as the "Ontario Survey".

In preparing an earlier paper under a grant from the Citizenship Branch(7), the author conducted informal interviews with a considerable number of politicians, government officials, and persons who were in some way involved with the Royal Commission on the Status of Women in Canada. In addition, material has been drawn from the author's research in Newfoundland and Saskatchewan, some of it heretofore unpublished, and from other studies conducted by the Centre for Community Studies during the time when the author was a staff member there (1959-1962). The 1969 survey of Toronto organizations which is reported here was carried out with the support of the Canada Council.

Associations in the Political Process

That many voluntary associations try to influence public decisions is

obvious. Take, for example, the volumes of resolutions which every MP receives from the annual meetings of scores of associations every year. Equally obvious is the fact that voluntary groups do, sometimes, have an impact on public policy. Medical insurance associations have done much to modify medicare legislation. The federal government established a Royal Commission on the Status of Women after considerable prodding by women's groups, notably the Committee on the Equality of Women led by Laura Sabia. In response to pressure from groups such as the National and Provincial Parks Association of Canada, the Government of Ontario first set up a committee of enquiry, and then put an end to commercial logging in Quetico Provincial Park.

The Committee on the Equality of Women was formed for the explicit purpose of bringing pressure to bear on government. The Parks Association was not. Let us first examine organizations of the former type: that is, whose primary purpose is to influence government or to change public opinion. Any such activities may be considered "political" in the broadest sense. The "political process" as discussed here, includes all interactions or relationships which have or are intended to have an effect on public policy at the neighbourhood level or above. To affect this process is to exercise "power".

First, it is important to note that political action groups never constitute more than a tiny fraction of all voluntary associations. An intensive study of a prairie rural municipality showed that of the 76 organizations existing among farmers there, only 3 were action groups. All three were branches of the Saskatchewan Farmers Union, and at least one of these was functioning more as a neighbourhood social group than as a farm pressure group (8). In the nearby town of Biggar, there were no political action groups among its 140-odd organizations -- except for the political party branches which remained defunct except at election time (9).

In the author's study of voluntary associations in metropolitan Toronto, the names of nearly 1500 organizations were obtained from the telephone book and various directories. From this list, a random sample of 422 organizations was selected, and one officer of each was interviewed by telephone. Among these, only 25, or about 6 percent, were political action groups. For example: the Yonge-Bloor-Bay Association (an organization of local businessmen), the Socialist Labour Party, Women's Liberation, and the Stop Spadina and Save Our City Co-ordinating Committee.

Even among organizations which do participate in the political process, groups devoted primarily to political action constitute only a small minority. For example, 231 organizations submitted briefs to the Royal Commission on

the Status of Women ; 25 of these were action groups (for example : Action catholique indépendante, Voice of Women, and the Women's Organization of the NDP in Yorkton). Similarly, of the 210 associations which submitted briefs to the Carter Commission on Taxation, only 8 were groups primarily devoted to political action.

This suggests that most organizational attempts to influence the political process stem from non-political groups -- that is, associations established mainly for other purposes. The majority of such groups, however, are not significantly involved in political action at all.

In the survey of a prairie municipality mentioned above, 25 percent of the 76 local organizations or branches were reported to have taken some kind of stand on a public issue in the previous few years. Among the 140 organizations in the town of Biggar, the figure was 13 percent (10). Unlike these surveys, the Toronto survey did not include the various organized groups set up within churches ; nor did it include the plethora of groups and clubs which are too small or too informal to have an office or a telephone. Therefore it is not surprising to find that the proportion of organizations which have taken at least one stand in recent years is much higher : 62 percent. One-half of this number claimed "major" attempts to influence public affairs. These latter groups do not have significantly larger memberships than those which have taken no public action.

Political action comes from almost every type of organization, at least occasionally. In the town of Biggar, service clubs, educational groups and co-operatives were among the associations which had taken public stands. In the farm community around Biggar, the Wheat Pool Committees and the Farmers Union locals had supported a "March on Ottawa" to petition the government for deficiency payments. They were also sending resolutions to their head offices concerning various agricultural issues as they arose, and one had sent in two resolutions on nuclear disarmament. The Lydden Cooperative Guild has passed a resolution opposing the use in schools of books supplied by private companies and featuring their advertisements.

In the Toronto survey, it was found that less than one-quarter of the fraternal and veterans organizations claimed to have engaged in political activity, whereas more than two-thirds of the ethnic, educational and occupational associations reported having taken at least one stand on a public issue. All types of groups were found among those who submitted briefs to the Royal Commission on taxation and the status of women. Business and professional groups accounted for two-thirds of the briefs on taxation, with the remainder

distributed quite evenly among other types. All types were well represented in the briefs on women, except business, fraternal, athletic and recreational.

Regional variation in the degree of political activity through organizations also deserves consideration, although little accurate information is available. Research in rural Saskatchewan settlements turned up at least five or six times as many organizations as were found in settlements of equivalent size in Newfoundland. Whereas there has been a tradition of organization and local political involvement in Saskatchewan since pioneer times, historical and geographical factors have led to relative apathy and dependence on provincial government in Newfoundland.

Repos of research in areas along the south shore of the St. Lawrence and on the Gaspé peninsula in Quebec suggest that although there may be fewer organizations than in similar localities on the prairies, there has been a rapide increase in the political involvement of local organizations, particularly of business and professional groups (11).

In the above discussion, most of the public "stands" reported by organizations consisted of resolutions or letters sent to appropriate authorities or to the mass media. Any group which reported even one such "stand" was considered to be involved in the political process. A great deal of this organizational activity must be recognized to be totally ineffective (12).

Many examples of the ineffectiveness of organizational activity could be given. Harold Kaplan made a study of how 55 municipal issues were resolved in Metropolitan Toronto. He concluded that "interest groups clearly altered the outcome of Metro issues in two cases and possibly affected the outcome of another five. . . In almost 90 percent of the issues considered. . . the outcome would have been the same if no groups had intervened" (13). In discussing the role of voluntary associations in politics, Guy Rocher reports a study by Léon Dion which concluded that in the "great debate" over educational reform in Quebec in 1963, the many activities of pressure groups had little or no effect on the final legislation (14).

While voluntary associations are often ineffective in political action, it is clear that there are times when their impact on public policy is considerable (15) as illustrated at the beginning of this section. Ideally, a definitive assessment of organizational involvement would include measures of the effectiveness of actions taken. Unfortunately, no reliable measures exist. Here and elsewhere in this article, therefore, we can provide only the judgments of informed observers.

This section may be summarized as follows : Only a small proportion of all associations are organized specifically to act on public issues. Among the remainder, a small but significant minority make frequent or major efforts to affect the political process ; a larger number engage in political activity from time to time ; and probably the majority never take action on public issues at all. Much of the action of voluntary associations is ineffective.

Extent of Political Participation through Voluntary Associations

That political parties are voluntary associations is sometimes forgotten. They are, of course, the type of association which most directly involves the ordinary citizen in politics. The size of the membership of political parties varies with such factors as class appeal, regional interests, and historical situation. Nevertheless, recent surveys can supply a general picture of this kind of participation. The Ontario Survey showed that about 17 percent of the respondents considered membership in a party as an "essential" responsibility of citizenship. No figure for actual membership is available, but 7 percent claimed that they regularly gave personal help to a party or candidate, and another 14 percent said they did so occasionally.

These figures are consistent with the results of a 1969 CIPO national poll, in which respondents were asked : "Have you yourself ever done any work for a political party or candidate ? " About 19 percent said they had. Since these figures refer to the activities of each respondent in his lifetime to date, it can be assumed that in any single election campaign only a very small proportion of citizens are involved, perhaps one to five percent. Although no statistical information is available, it is obvious that an even smaller proportion of citizens play a part in determining the policies or candidates of their chosen parties.

Turning from political parties, let us consider the extent to which Canadians join other voluntary associations. In a recent article based on national surveys, James Curtis states that 55 percent of the adults in a Canada-wide sample reported associational memberships in 1965, and 64 percent in a 1968 survey. He notes that these percentages are "roughly equivalent to percentages reported for the United States in both American studies using similarly detailed membership questions" (16).

In 1961, in the railroad town of Biggar, Saskatchewan (population, about 2700), 77 percent of a random sample of adults belonged to at least one organization each, and the average number of memberships was 2.0. In the rural municipality around Biggar, 87 percent held at least one membership with an average of 3.3. A 1969 survey covering most of the City of Toronto

south of Bloor Street (the central part of the metropolitan area) showed 47 percent of adults belonging to organizations (17). These figures, despite considerable regional variation, indicate an impressive amount of "joining". Canada may well compete with the United States as a "nation of joiners", but it must be remembered that many joiners are not active members.

In assessing the extent of participation in voluntary associations, not only non-members, but member non-participants must be taken into account. Since the historic work of Robert Michels, social scientists have documented again and again the oligarchic tendencies of voluntary associations (18). It appears that in most associations, internal programs and external policies are initiated by a small group of leaders or officials, with little or no participation from the general membership.

One may well doubt, for example, how many members of the Grand Orange Lodge or of the Canadian Arthritis and Rheumatism Society were involved in the preparation of the proposals these organizations made to the Royal Commission on Taxation a few years ago. The latter society, like most other national organizations in Canada, finds it difficult to attract many members to its annual meetings. Although it has a membership of several thousand, its bylaws require a quorum of only six people at a general membership meeting.

In her research for the Royal Commission on Health Services in the early 1960's, Elizabeth Govan studied the constitutions and operations of voluntary associations in the field of health and medical services. Her conclusions would no doubt apply in many other fields. She wrote :

National organizations, although often endeavouring to be representative and democratic are handicapped by distance and lack of time and money to enable members to attend national meetings.

As a result, the national organization often has difficulty in its relationships with local units. Its controlling body is not representative of its membership. . .

Social action at the national level must almost of necessity be taken by a small group (19).

Even at the local level, the policies of voluntary groups tend to be determined by a relatively small group of activists. Among the welfare rights groups studied by Carota, the proportion of members estimated to be "active" ranged from 6 percent to 50 percent, with the median at about 17 percent (20).

There are many reasons for the fact that most members of voluntary associations leave initiative and decision-making to their leaders. The prevailing value

system generally gives a higher priority to various forms of recreation and pleasure than to participation in organizations. Only for the dedicated few are organizational activities more worthwhile than a hockey game, the latest film, or a sociable visit with friends. Aspiration for organizational power is not widespread.

Other reasons are concrete and practical. Increasing numbers of women, who used to be the "backbone" of many groups, are turning from organizational participation to remunerative employment. In the prairie surveys mentioned earlier, non-participating respondents often mentioned such problems as lack of transportation, long distances to meetings, lack of babysitters, and costs of membership and activities. Respondents also pointed out various short-comings of voluntary associations which discourage participation: meetings were tedious or "badly run"; new members were overlooked; an "in-group" seemed to make all the decisions; or national headquarters was "taking care" of everything. Major organizational efforts, such as the "March on Ottawa", had proved "futile". Even when members are not discouraged, there is often little opportunity to participate. The Toronto survey showed that of all organizations interviewed which took "major" actions on public issues, fully two-thirds had only one general membership meeting per year.

With regard to political action through organizations, other factors account for much of the apathy. For one thing, many people are not well enough informed. The 1969 Task Force on Government Information reported findings which showed a substantial minority of Canadian citizens were seriously ignorant of government processes (21). In the Ontario survey, 70 percent of the sample agreed with the statement: "Sometimes politics and government seem so complicated that a person like me can't really understand what's going on".

Finally, much of the time the majority of people are generally content with the conduct of affairs in their organizations and in the nation. For example, in a 1969 nation-wide poll, respondents were asked: "On the whole, would you say that you are satisfied or dissatisfied with the future facing you and your family?" About 60 percent said they were satisfied. Complacency often precludes participation.

This means that the tendency toward oligarchy in organizations cannot be interpreted simply as anti-democratic. The critics of the "group theory of democracy" may have overstated their case. There is no doubt that leaders often use or manipulate organizations to their own advantage, and that they sometimes develop techniques for monopolizing and retaining power. On the other hand, where members are aware of the actions of their leaders, their continued

membership must be considered as a kind of passive participation in support of those actions. In other words, mere membership in an organization which is taking political action constitutes a form of participation in the political process. This might well be termed "proxy participation".

The attention given to organizations by politicians or the public is often in proportion to the size of the membership, whether it is an active one or not. This is at least partly because leaders can usually convert proxy participation into active participation, if necessary, by mobilizing members in various ways. Hence although initiative and power may be concentrated in the elite of an association, its members have some weight in the political process by the mere fact of membership. If they disapprove of the organization's public activities, they usually withdraw their membership.

In recent years, there has been a trend toward more active member participation in many organizations. For example, the major political parties have increased the involvement of their memberships in policy-making and candidate-selection, following the lead of the NDP and its predecessors. Some newer organizations, such as student or women's groups, have put so much emphasis on local initiative and member participation that national organization has often become extremely difficult and, in some cases, impossible.

We may summarize by saying that although membership in voluntary associations is widespread in Canadian society, many people do not join organizations and many who do join do not participate actively. This means that initiative and decision-making with regard to the political activities of most organizations are usually in the hands of very few people. Most members are therefore "proxy participants" in the political process, allowing their modicum of associational power to be exercised by their leaders. This oligarchic situation has been questioned or modified in some organizations, but it is based upon value orientations and practical considerations which cannot easily be overcome.

Inequality of Political Participation through Voluntary Associations

There are many ways of participating in the politics of a community or nation. Voting is the most commonly recognized, and the only one in which a substantial majority of citizens regularly engage. For this reason, and because the opportunity to vote is approximately equal for all social groups and classes, politicians attempt to serve at least some of the interests of each group and to avoid blatant one class interests. Hence the electoral system exerts an equalitarian influence on public policy. We turn now to the question of whether voluntary associations exert a similar influence.

One of the most consistent findings of participation studies is that membership and activity in voluntary associations are much more common in the middle class than in the working class ; and the poor and the underprivileged scarcely participate at all. This is true in Canada, as in the United States (22). For example, in the downtown Toronto survey, 44 percent of the white-collar persons belonged to organizations, compared with 26 percent of the blue-collar (23). In Biggar, manual and clerical workers constituted 30 percent of those inactive in organizations, but none of them appeared in the most active category. On the other hand, proprietors, managers, and professionals accounted for only 9 percent of the inactive, but 38 percent of the most active.

Educational achievement, another general indicator of social class, shows the same correlation with organizational participation. In Biggar, 20 percent of the very active, compared with 2 percent of the inactive had gone beyond high school ; whereas those who had not gone beyond grade eight constituted 28 percent of the very active and 61 percent of the inactive.

A variety of reasons accounts for the social class differences in organizational participation. Persons of lower socio-economic status often feel (or are made to feel) uncomfortable about their manners, speech, or dress, even when the differences are relatively small. Another problem is that active participation may involve individual expenses such as those of dining out, attending conventions, organizational dues or costs, and even babysitting and housekeeping. These expenses mean that not only the "lower class", but young people, the aged, and women will be relatively disadvantaged in political action. Similarly people who do not have discretionary power over their daily schedules, such as office workers, manual labourers, and women with heavy household duties, are not free during much of the time when political and organizational matters are being discussed and decided.

Finally, it must be recognized that individuals and groups differ greatly in their orientations to life. The discouraged, the defeated, the alienated - - found disproportionately among the underprivileged and in certain ethnic groups -- often adopt a fatalistic outlook which precludes participation.

Inequality is manifest not only in the predominance of middle class people in the memberships of most organizations, but also in the greater political effectiveness of associations of business and professional people. Before discussing reasons for this differential effectiveness, let us examine a case in point.

The Carter Commission on Taxation received 82 briefs from business and trade associations, 37 from corporations, and 21 from professional societies. In contrast to these, 8 briefs were received from labour unions and 11 from farm groups. Yet the recommendations of the commission favoured low-income as against high-income groups. The commissioners, presumably, were more influenced by their conception of the public interest than by the predominant representations of special interest groups. However, the Commission's recommendations were immediately and vigorously opposed by many organizations, and the Government's subsequent White Paper on taxation appeared to have made some concessions to higher income groups. Legislation was delayed, and the parliamentary finance committees were deluged with briefs on tax issues. When taxation legislation was finally announced, it included further modifications in the direction of the demands made by most of the organized groups. A Queen's University professor, Gordon Bale, wrote to the *Globe and Mail* (June 28, 1971) :

... the anemic half measures proposed by Finance Minister Edgar Benson are a great disappointment. The White Paper was reasonably faithful to the concept of tax equity enunciated in the Carter Report. Mr. Benson's bill to amend the Income Tax Act represents wholesale capitulation to the vested interests which attacked the White Paper.

This may well be an oversimplified view of the complex process involved. There can be little doubt, however, that interest group pressure was the main reason for the changes toward less and less progressive tax reform. H.G. Thorburn has shown that a very similar process occurred with regard to anti-combines legislation : the 1951 recommendations of the expert MacQuarrie Committee were ignored or watered down by both Liberal and Progressive Conservative governments as a result of persistent lobbying by the Retail Merchants Association, the Canadian Manufacturers Association, and many other business groups (24).

Inequality of organizational effectiveness is based on a number of factors. The advantages of wealth are obvious. The association with a large and assured income from wealthy donors or regular dues-paying members has the ability to employ staff for research or political activity, to hire lobbyists, to make significant contributions to politicians or parties, or to mount publicity campaigns. This gives great advantages to business and professional associations,

labour unions, and the organizations patronized by the wealthy.

Organizations with a predominantly middle or upper class membership also have the advantage of access to the specialized knowledge of members with legal, financial, or political experience. Furthermore, their officers are more likely to be people with the ability to take time during working hours in order to meet, call, or correspond with others involved in the political process. In a prairie town studied by the author, important community issues were discussed and often resolved in a mid-morning coffee hour at a local restaurant. In cities, most government officials and many organizational leaders are accessible only during office hours.

A crucial factor which is recognized for individuals, but seldom linked to groups, is motivation. For property-owners, businessmen, and professionals there is more at stake in governmental decisions than for others : that is, the day-to-day decisions of legislatures and government departments affect more of them more frequently than is the case with other large groups. Hence organizations based upon these constituencies are more likely to engage in the political process, and are more capable of mobilizing their members for group action. In addition, the differing prevalence of activist as against fatalistic orientations in different social classes is another motivational factor which gives the advantage to the more affluent occupational associations.

Finally, business and professional groups generally enjoy the great advantage of having members who have personal contacts in government, or who can develop them. In interviews conducted by the author, the word "personal" kept recurring in the comments of politicians about the effectiveness of voluntary associations : a "personal" letter is better than a form letter ; a telephone call is more "personal" than a letter ; face-to-face contact with constituents is important ; delegations are effective because of the "personal dialogue" which can take place. One Member of Parliament suggested that although the House Committee on Finances heard twice as many briefs on taxation as on any previous issue, what really "helped MPs to make up their minds" was the "personal" contacts with organizational representatives outside the official meetings.

A civil servant and several Members of Parliament emphasized the importance of the "personal network" of relationships of each politician : personal friends, former schoolmates, members of the same clubs, riding association co-workers, business or professional colleagues, and so on. An organization with this kind of access to politicians has an enormous advantage over one which does not. Considering the educational, occupational, and

organizational background of most politicians, it is obvious that groups such as the Bar Association will normally be more effective than others like a tenants' association or Women's Liberation. Studies of Quebec towns indicate that the Chambers of Commerce and the Rotary Clubs are usually far more influential than the St. Jean-Baptiste Society, the Legion, or the labour unions, largely because of the personal ties with politicians which the former groups enjoy (25).

This is not to say that the organizations of ordinary or underprivileged people cannot be effective. Usually they lack the contacts, the resources, the "know-how", or even the incentive to take effective action to influence government or the public ; hence they content themselves with passing resolutions or writing to "the editor". This conclusion should not stand, however, without adding an assessment of the movement of "citizen-participation" groups which have flourished, chiefly in cities, in recent years : welfare rights and low-income groups, neighbourhood organizations, tenant and ratepayer associations, and groups established to deal with specific issues such as pollution or expressways.

A nation-wide survey of such groups was undertaken by Mario Carota in late 1969. In twenty major cities, from Victoria to St. John's, 215 citizen groups were identified, and the leaders of 125 of them were interviewed. An impressive list of activities and accomplishments is reported, including instances of successful pressure on municipal and provincial governments. Carota writes :

Whenever citizen groups have dealt directly with their elected officials, at the municipal, provincial or federal levels, they have surprisingly obtained positive responses. When they have acted and spoken for themselves, and not through middle class or professional advocates, on a face-to-face basis with their elected officials, the impact has achieved impressive results (26).

On the other hand, the effectiveness of "citizen" or "low-income" groups should not be overestimated, as Carota himself recognizes (27). In the study of Metropolitan Toronto mentioned above, Kaplan concluded that in the early 1950's the neighbourhood associations had a "consistent record of failure" (28). A report issued by the Toronto-based Bureau of Municipal Research in 1970 gives the findings of their own research as follows :

The results of the study show clearly that neighbourhood groups in local government are largely rejected or ignored in their efforts to contribute to policy making. Politicians will listen to representations by these groups but feel no obligation to deal substantially with the groups' demands (29).

Some of the discrepancy between these conclusions and Carota's may be

accounted for by the partisan enthusiasm of the latter. Mainly, however, it is due to a difference in the types of organizations surveyed and the period of study in different cities. Carota included welfare rights and various political action groups as well as neighbourhood and ratepayers organizations. The success of the latter undoubtedly varies with phases in city politics. With the election of many "reform" aldermen in Toronto in 1972, partly on the basis of citizen-group initiative and support, these organizations appear to have become more influential than in the past. A similar situation has been reported in Vancouver and other cities. It is too early to foresee whether the new groups have the "staying power" to sustain their momentum. Also, it should be remembered that they constitute only a very small proportion of all voluntary associations and involve only a minute percentage of the total population.

In any case, the partial effectiveness of these citizen-action groups does not contradict the points made earlier concerning the advantages of wealth and higherclass membership. Many of the "citizen" and low-income groups have had some outside funding, most of them have had the benefit of professional assistance at crucial stages in their development (30), and all show a tendency to select middle-class leaders. According to the report of the Bureau of Municipal Research, the executive officers of most neighbourhood associations in Toronto are "well educated, middle class individuals" who do not precisely represent the "short-term goals" of most of the members (31). In a study of a "successful" neighbourhood association in an urban renewal area of Toronto, the author reports that "the professional middle class background of the leaders clearly separated them from the majority of the residents" (32). Carota attributes the success of the welfare rights groups which he studied partly to the fact that over half of the leaders, though welfare-recipients themselves, came from a middle-class background (33). In the Biggar survey it was found that about one-quarter of all adults were holding office in one or another of the town's 140 associations; one-half of these leaders were proprietors, managers, or professionals or their wives, whereas these occupations accounted for only 18 percent of the labour force (34).

Under the ARDA program in Quebec, the BAEQ attempted to foster citizen participation in regional development by establishing Economic Development Councils. Among thirty members of such councils who were interviewed in one study, two-thirds were businessmen or professionals. And within the councils, major decisions were found to be made primarily by an "elite inner group" (35).

Summary and Conclusions

In this survey of the literature on voluntary associations in the political process in Canada, it has been suggested that most organizations are not significantly or effectively involved. Nevertheless, some groups have played an active part in the formulation of public policy. Generally, this may be seen as the work of a small "voluntary" elite who seek to influence the political elite, both groups primarily representing the higher socio-economic levels of society.

Voluntary associations do therefore increase the number of people taking part in the determination of Canadian public affairs. Because of the oligarchic nature of most organizations, the numbers actively involved are small ; but intentionally or not, large numbers of members add weight to the political influence of their leaders in what we have called "proxy participation".

It appears that the present array of voluntary associations in Canada distributes power unequally, both because the middle and upper classes are disproportionately represented among members (and especially among leaders), and because the organizations which explicitly represent business and professional groups are relatively more effective than others. It may well be that the net effect of associational activity is partially to counteract the electoral power of the underprivileged, under-organized majority. The present analysis suggests that, in the absence of deliberate provision for the contrary, the voluntary association is a social form most readily adapted for use by small groups of upper and middle class people.

The conclusions of this paper must be tentative, because they are based on scattered and inadequate data. In the opinion of the author, two lines of research are needed in order better to assess both the degree of political involvement of voluntary associations and their relative effectiveness. First, extensive and systematic interviewing of politicians and civil servants would provide more informed and comprehensive judgments about the role of organizations in the political process. Second, intensive case studies of the initiation and enactment of legislation or government regulations would reveal the parts played by specific associations. Because of the unique geographical and constitutional nature of Canada, such studies should be carried out in each different region and at each level of government.

NOTES

1. *Arnold M. Rose, Theory and Method in the Social Sciences, Minneapolis : University of Minnesota Press, 1954, pp. 51 & 70.*
2. *Arnold M. Rose, The Power Structure : Political Process in American Society, New-York : Oxford University Press, 1967, p.247.*
3. *John Porter, The Vertical Mosaic : An Analysis of Social Class and Power in Canada, Toronto : University of Toronto Press, 1965, pp. 556-557.*
4. *Daniel W. Rossides, Society as a Functional Process : An Introduction to Sociology, Toronto : McGraw-Hill, 1968, pp. 377-378.*
5. *Arnold M. Rose, The Power Structure : Political Process in American Society, New York : Oxford University Press, 1967, pp. 244-246.*
6. *For example, the works of Maureen Quigley, Mario Carota, and the Bureau of Municipal Research cited below.*
7. *Donald E. Willmott, Voluntary Associations in the Political Process, Toronto : Canadian Association for Adult Education, 1971.*
8. *Donald E. Willmott, Organizations and Social Life of Farm Families in a Prairie Rural Municipality, Saskatoon : Centre for Community Studies, University of Saskatchewan, 1964, pp. 22 & 37.*
9. *Richard Laskin, Voluntary Organizations in a Saskatchewan Town, Saskatoon : Centre for Community Studies , University of Saskatchewan, 1969, pp.16 & 24.*
10. *Donald E. Willmott, Organizations and Social Life of Farm Families in a Prairie Rural Municipality, Saskatoon : Centre for Community Studies, University of Saskatchewan, 1964, p. 36.*
11. *For example, see : Gerald Louis Gold, "Voluntary Associations and a New Economic Elite in a French-Canadian Town" in Mark Adelard Tremblay and Gerald Louis Gold, Communities and Culture in French Canada, Toronto : Holt, Rinehart, Winston, 1973 ; Guy Bourassa, Establishing New Regional Organizations(BAEQ), Ottawa : Department of Forestry and Rural Development, ARDA Condensed Report CR-No.8, 1967 ; Jean-Guy Frenette, Leo Jacques, and Jocelyn Breton, Municipal Authorities in the Pilot Region*

(BAEQ), Ottawa : Department of Forestry and Rural Development, ARDA Condensed Report CR-No. 16, 1968.

12. *For an impressionistic assessment of the relative effectiveness of different kinds of organizational activity, see Donald E. Willmott, **Voluntary Associations in the Political Process**, Toronto : Canadian Association for Adult Education, 1971, pp. 33-48.*
13. *Harold Kaplan, **Urban Political Systems : A Functional Analysis of Metro Toronto**, New-York : Columbia University Press, 1967, p.178.*
14. *Guy Rocher, **A General Introduction to Sociology : A Theoretical Perspective**, Toronto : Macmillan, 1972, pp. 451-452.*
15. *For the author's judgment regarding the conditions for successful political action, see Donald E. Willmott, "Voluntary Associations : the View from Radical Humanism," in David Shugarman, **Social Change : Contradictions between Humanity and Society**, Toronto : University of Toronto Press, 1974.*
16. *James Curtis, "Canada as a Nation of Joiners : Evidence from National Surveys," in James E. Gallagher and Ronald D.Lambert, **Social Process and Institution : The Canadian Case**, Toronto : Holt, Rinehart, Winston, 1971, p.153.*
17. *Brigitte Jensen, Richard Mezoff and Anthony H.Richmond, **Sociological Aspects of Urban Renewal in Toronto**, Toronto : York University Institute for Behavioural Research, 1970, p.78.*
18. *For example : Bernard Barber, "Participation and Mass Apathy in Associations" in Alvin W.Gouldner, ed., **Studies in Leadership**, New York : Russel & Russel, 1965, 477-504 ; C. Wright Mills, **The Power Elite**, New York : Oxford University Press, 1959, pp. 306-308 ; David Truman, **The Governmental Process**, New York : Alfred A. Knopf, 1958, pp.129-210.*
19. *Elizabeth S.L. Govan, **Voluntary Health Organizations in Canada**, Ottawa : Queen's Printer, 1966, p.24.*
20. *Mario Carota, **Report of a Study of Welfare Rights Groups in Saint John, Montréal, Winnipeg, Calgary and Victoria**, Ottawa : Department of Health and Welfare, 1970, pp. 15-17.*

21. *Task Force on Government Information, To Know and Be Known, Ottawa, Queen's Printer, 1969, p.5.*

22. *Nicholas Babchuk and C. Wayne Gordon have summarized many studies which establish this fact for the United States, in **The Voluntary Association and the Slum**, Lincoln, Nebraska : University of Nebraska Studies, New Series No. 27, 1962, pp. 6-7. Their own study of "slum" associations clearly confirms the point. See especially, *ibid.*, p. 116. Confirmation will also be found in the summary of participation studies given in Constance Smith and Anne Freedman, **Voluntary Associations : Perspectives on the Literature**, Cambridge, Massachusetts : Harvard University Press, 1972, pp. 154-162.*

23. *Brigitte Jensen et al., op. cit., p.73.*

24. *H.G. Thorburn, "Pressure Groups in Canadian Politics : Recent Revisions of the Anti-Combines Legislation", **Canadian Journal of Economics and Political Science**, Vol. 30, No. 2, May 1964, pp. 157-174.*

25. *Guy Bourassa, op. cit., pp. 3, 7-8 ; Jean-Guy Frenette et al, op. cit., 8, 22-23.*

26. *Mario Carota, **The Citizen Movement Among The Low Income Citizens of Urban Canada**, mimeographed report sponsored by the Canadian Association of Neighbourhood Services, 1970, p.22.*

27. *Mario Carota, **The Citizen Committee Movement Among The Low Income Citizens of Urban Canada**, mimeographed report sponsored by the Canadian Association of Neighbourhood Services, 1970, p. 14.*

28. *Harold Kaplan, op. cit., 197-198.*

29. *Bureau of Municipal Research, **Neighbourhood Participation in Local Government : A study of the City of Toronto**, Toronto: Bureau of Municipal Research Civic Affairs Bulletin, 1970, p.11.*

30. *See the two reports by Mario Carota cited in footnotes 20 and 26.*

31. *Bureau of Municipal Research, op. cit., p. 10.*

32. *Maureen Quigley, **Citizen Participation in Development in the City of Toronto**, Toronto : Ontario Department of Municipal Affairs, 1971, p.90.*

33. *Mario Carota, Report of a Study of Welfare Rights Groups in Saint John, Montréal Winnipeg, Calgary and Victoria, Ottawa : Department of Health and Welfare, 1970, p.33.*
34. *Richard Laskin, op. cit., p.31.*
35. *Guy Bourassa, op. cit., pp. 6-8.*

**ENTREVUE AVEC MICHEL TREMBLAY DANS LA MAISON DE RADIO-CANADA
15 AVRIL 1980**

par **M.L.PICCIONE** et **J.M. LACROIX**
Université de Bordeaux III

QUESTION

Les Européens et en particulier les Français étudient votre théâtre, votre dernier roman. Pour vous, est-ce important ou indifférent ?

REPONSE

Ce n'est certainement pas important mais ce n'est pas indifférent non plus. En particulier, j'aimerais beaucoup connaître les étudiants français, apprendre leurs réactions à la lecture de mes œuvres.

QUESTION

Leur réaction est généralement enthousiaste. En particulier, votre roman *La Grosse femme* fait l'unanimité. Je l'ai beaucoup aimé aussi, et si vous voulez bien nous allons en parler.

J'ai eu l'impression que le personnage de *la Grosse femme* avait été conçu essentiellement comme une anti-Belle-Sœur. N'est-elle pas un peu la rédemption de Marie-Lou, de Rose Quiemet et des autres bigotes frustrées qui peuplent votre théâtre ?

REPONSE

Non. Je n'ai pas eu l'impression d'avoir créé un personnage idyllique. Pour moi, "la grosse femme" est bien réelle : c'est ma mère, telle que je la vois. Sa relation avec mon père était aussi tendre que je l'ai montré. Elle avait cette même ouverture d'esprit, cette même générosité.

Bien sûr, on peut lui reprocher, ou du moins regretter, que son goût pour la culture lui ait fait lire uniquement des auteurs français : HUGO, BALZAC. Mais, d'une part, c'était déjà une audace à l'époque, alors que ces auteurs étaient à l'index. D'autre part, ici en 1942, il n'y avait encore rien. .

Elle est morte en 1962, sans avoir su que j'écrirais. Et depuis je porte son

personnage en moi. Si j'ai mis tant de temps avant d'en parler, c'est que je voulais être sûre de réussir son apparition dans mon œuvre.

QUESTION

Les autres personnages qui sont familiers aux lecteurs de votre théâtre nous étonnent parfois. Ainsi, Gabrielle JODOIN aussi méchante et malheureuse que les autres dans les *Belles-Sœurs* nous apparaît à 20 ans comme amoureuse, gaie, charmante.

Pourquoi cette différence ? Est-elle due à une modification de votre point de vue, un autre regard porté sur la société ?

REPONSE

Pas du tout. Vous touchez là le point essentiel de mon œuvre dont l'importance politique ne saurait être négligée. J'ai voulu montrer que certains de mes personnages avaient des dispositions pour le bonheur. Mais, dans le contexte des années qui ont précédé la révolution tranquille, sous la règle de DUPLESSIS, l'oppression de la société était telle que cette propension au bonheur était irrémédiablement étouffée.

QUESTION

On a l'impression que vous croyez en une sorte de fatalité héréditaire : la folie, l'alcoolisme, le suicide semblent le lot de certaines familles.

REPONSE

Ce n'est pas exact. De mon point de vue seule la Société est en cause. C'est elle qui engendre l'alcoolisme donc la folie et éventuellement le suicide. Tout se tient. Malgré tout, mon roman se termine sur une image d'espoir. Les sept femmes enceintes bavardant sur un balcon se réunissent pour mettre un pays au monde. Leurs enfants auront 20 ans dans les années 60, au moment où le QUÉBEC entrera dans l'ère moderne. Lors de cette scène finale, l'absence d'hommes s'explique. J'ai déjà dit souvent qu'il n'y a pas d'homme au QUÉBEC. Ce sont les femmes qui ont maintenu le QUÉBEC en parlant français avec les enfants. A la maison ma mère parlait français ; mais sans elle, nous serions devenus anglophones, car mon père, comme la plupart des Québécois, parlait anglais au travail.

Quant au bilinguisme, je n'y crois pas, du moins au bilinguisme imposé. Pour ma part, je suis bilingue, mais il s'agit d'un choix. C'est tout différent.

QUESTION

Vous avez souvent insisté sur le fait que le théâtre est un travail d'équipe. Comment vous sentez-vous face à l'écriture romanesque ? N'êtes-vous pas très seul ?

REPONSE

En tout cas, j'aime ça. Très jeune, j'avais écrit un roman, du genre fantastique, *la Cité dans l'Oeuf*. Plus tard, il y a eu *C'est à ton tour*, Laura CADIEUX qui n'est pas vraiment un roman, plutôt un récit ou une longue nouvelle. Mon travail est programmé jusqu'en 1984 et je sais que je me consacrerai essentiellement au roman. En effet, *La grosse femme* n'est que le premier d'une série de quatre romans conçus comme une fresque historique et racontant la naissance du nouveau QUEBEC. Le second volume *Pierrette et Thérèse à l'École des Saints-Anges* est presque terminé. J'y ai conçu un univers presque exclusivement féminin de fillettes et de religieuses. Le seul homme qui y apparaisse, Gérard, est un violeur; en 1980, j'ai l'audace de défendre un violeur, ou du moins d'essayer de le comprendre !

Pourtant j'admire beaucoup les mouvements féministes, surtout les premiers. J'ai été ravi quand les féministes américaines ont brûlé leur soutien-gorge. D'instinct, elles avaient trouvé l'objet le plus représentatif de leur oppression. En fait, un soutien-gorge n'est ni plus ni moins qu'un attelage.

QUESTION

Vous revenez au théâtre après une absence de trois ans. Votre pièce *L'impromptu d'Outremont* dont la première a lieu ce soir se passe à Outremont, dans un milieu bourgeois. Est-ce à dire que vous abandonnez l'étude du milieu populaire.

REPONSE

Nullement. En fait, il s'agit non d'un accident mais d'un simple incident de parcours. Il y a à ce changement occasionnel différentes causes.

D'abord, avec la trilogie *A toi pour toujours ta Marie-Lou*, *Sainte-Carmen de la Main*, *Damnée Manon*, *Sacrée Sandra*, j'ai réglé le port de mes personnages.

Pour l'instant, du moins, je ne veux pas y revenir. Je n'aime même pas qu'on me parle "d'A toi. . .". C'est une pièce trop bonne que je regrette presque d'avoir écrit. Trop parfaite techniquement, elle est comme un boulet que je traîne après moi.

De plus, j'habite moi-même Outremont depuis quelques années et j'avais envie d'évoquer ce nouveau milieu.

Enfin, surtout *l'Impromptu* est une pièce idéologique, presque didactique. Dans *l'Impromptu de Versailles*, Molière s'interroge sur son art et répond à ses ennemis. C'est ce que je fais moi-même. Un de mes personnages, Fernande, est une grande bourgeoise, fasciste, raciste, épouvantable. Mais je n'ai rien inventé de ce que je lui fais dire. Tous les arguments contre la nouvelle culture, le nouveau théâtre, le joual – entre parenthèses, quel mot abominable ! dire qu'un peuple parle comme un cheval ! – que je préfère appeler le québécois, ne sont que la reproduction de ce que j'entends ressasser depuis douze ans.

QUESTION

C'est donc une œuvre polémique ?

REPONSE

Oui, par certains côtés. Mais je ne peux me défendre d'aimer et de comprendre même les personnages les plus éloignés de moi. Au cours de leur monologue, il y a un moment où chacune de mes quatre héroïnes – quatre sœurs – devient pathétique. Je redoute un peu qu'on me reproche de n'avoir pas su choisir entre le théâtre psychologique à l'atmosphère tchékoviennne et le règlement de comptes.

Dans l'acte I, c'est surtout une pièce d'atmosphère ; au cours de l'acte II, au contraire, prédominent les préoccupations idéologiques.

QUESTION

Quelle est votre pièce préférée ?

REPONSE

Damnée Manon, Sacrée Sandra. Tout d'abord, c'est la pièce dont je me sens le plus proche. Sandra, c'est moi. L'écriture y est très concise, très travaillée. Je suis parti d'une idée-force : j'y traite la religion d'une manière érotique et

l'érotisme d'une manière mystique. C'est pourquoi Manon et Sandra, la bigote et le travesti, sont à la fois si loin et si proches l'un de l'autre.

De plus les couleurs y ont une importance considérable. Il y a toute une symbolique du vert – couleur démoniaque, inquiétante – qui prédomine.

J'aime beaucoup également *Bonjour, là bonjour*. Je me sens concerné par cette pièce. On vient de la jouer lors d'une longue tournée à travers les U.S.A. Elle sera reprise à MONTREAL à l'automne.

QUESTION

Avez-vous eu des échecs ?

REPONSE

Oui. *Sainte-Carmen* a été très mal accueillie en 1976. Reprise deux ans plus tard, la pièce fut un triomphe. Elle vient d'être reprise pour la télévision.

Bonjour, là bonjour fut également assez mal reçue en 1974.

En fait, certaines pièces arrivent trop tôt ; le public ne s'attend pas à cette nouvelle facette de mon œuvre et il réagit mal.

QUESTION

Y-a-t-il des auteurs étrangers qui furent importants pour vous ?

REPONSE

Les Grecs, bien sûr, en particulier SOPHOCLE. Je crois qu'*Antigone* est la plus belle pièce qui ait jamais été écrite. Je m'en suis d'ailleurs inspiré dans *Sainte Carmen* ; l'hymne au soleil du début rappelle un des chœurs d'*Antigone*.

Parmi les Français, j'adore RACINE, surtout *Bérénice*. Je suis très sensible également à la perfection formelle de FLAUBERT. Prenez *Salammbô* : l'histoire est ennuyeuse mais l'écriture y est superbe.

QUESTION

Pour finir, une question bien banale, le référendum prochain, est-ce important pour vous ?

REPONSE

Bien sûr. Quel que soit le résultat, rien ne sera plus jamais pareil. Pour ma part, je souhaite bien sûr un *oui*. Ce sera la seule façon de pouvoir enfin nous entendre avec les Anglais. C'est ce que je viens de dire lors d'une émission télévisée réalisée par une chaîne anglophone.

LES ETRES DIVISES DU MONDE DE MONIQUE BOSCO

par Paulette COLLET
University of Toronto

Il n'est pas étonnant que Monique Bosco ait écrit une thèse sur "L'isolement dans le roman canadien-français" (1). Tous ses personnages sont des êtres solitaires, coupés de leur entourage. Il est vrai que la solitude n'est pas un privilège québécois ni israélite. Toutefois, chez Monique Bosco, ce sentiment est d'une telle intensité qu'il en devient maladif. Ses personnages ne sont pas seulement isolés ; ils se sentent rejetés.

Tous sont des exilés. Ils le sont d'abord physiquement. New-York n'est la ville natale ni de Cora ni de Médée qui viennent du Sud des Etats-Unis, la vraie patrie de Cora étant d'ailleurs l'Afrique (2). Jason est originaire de la Grèce. Même les personnages des *Infusoires* (3) sont temporairement en exil, dépayés dans une Venise où ils ne trouvent que désillusion. Marguerite (4) et Hélène (5) sont immigrantes au Canada. Seul Charles (6) n'a pas quitté sa ville natale.

Mais une ville natale n'est pas nécessairement une patrie et le véritable exil de ces êtres n'est pas tant physique que moral. Adolphe Cormier se croit un objet de risée (7). Alain Deschênes joue constamment la comédie pour se faire accepter de son entourage et Carole Brown n'a aucune affinité avec son milieu familial ou professionnel (8). Jason s'est toujours senti méprisé par les autres hommes. Cora est trompée par Médée à qui elle s'est donnée corps et âme. Et Médée, dont la seule patrie est Jason, se voit abandonnée par lui.

Toutefois, les romans où nous trouvons les personnages les plus seuls, les plus déchirés, sont ceux que, pour les besoins de la cause, nous qualifierons ici de "juifs". Il est d'ailleurs significatif que ces trois romans soient écrits à la première personne, ce qui nous permet de mieux pénétrer l'âme des protagonistes, compte tenu, cependant, de la mauvaise foi inévitable des narrateurs. Les trois ouvrages ont une structure similaire : un personnage se remémore le passé. Dans les deux premiers, *Un amour maladroit* et *La femme de Loth*, le passé est évoqué volontairement et plus ou moins chronologiquement. Dans *Charles Levy, M.D.*, le narrateur revoit sa vie par fragments, revenant de temps à autre au douloureux présent. Ainsi, des personnages de Monique Bosco, ces trois êtres sont ceux dont nous connaissons le mieux de la vie et la personnalité.

Dès leur plus jeune âge, ils ont appris qu'ils appartenaient à une race éternellement menacée. "Un juif doit toujours se défendre, par tous les moyens,"

affirme le père de Charles (*CL*, p.43). Et celui-ci de déclarer en évoquant Freud: "Né de mère juive. De père juif, aussi. Marqué. Bon pour le pogrom, prêt pour le crématoire" (*CL*, p.41). Le juif est désigné pour les injustices de tout genre. A l'école, les compagnes de Marguerite l'accablaient déjà de clichés cruels (*AM*, p. 55). Charles a été refusé à Mc Gill où on n'acceptait qu'un certain nombre de juifs en médecine (*CL*, p. 100). Et que dire des persécutions endurées par les Israélites pendant la dernière guerre mondiale ! Marguerite et sa grand-mère sont obligées de se terrer comme des taupes parce qu'elles ont le type sémite. Faut-il s'étonner alors que la jeune fille se révolte contre un Dieu qui l'a fait naître juive (*AM*, p.68) ou qu'Hélène raille la sagesse d'un Créateur qui défend qu'on fasse des portraits à son image ? En effet, "l'esquisse (qu'elle) en tracer(ait) ne serait pas flatteuse" (*FL*, p.262). Mais c'est surtout Charles Levy qui lance des imprécations au "faux dieu du peuple trahi et chassé", "monstrueux mensonge de milliers d'années gâchées", "dieu bavard, incohérent et confus" et misogyne de surcroît (*CL*, pp.7, 52). Comme Charles d'ailleurs, le poète Monique Bosco s'attaque à un dieu cruel :

Dieu exigeant. Impitoyable et avare. Ta parole
est dure. Tout t'est dû. Le tribut n'est jamais
suffisant (9),

et plus loin

La Pâque s'étend à tout un peuple, agneau débile
dévoté vivant.

Je me suis écartée du monde de la loi :
J'ai arraché de mon crâne rasé la perruque
des épouses fidèles. . . (10).

Le faciès qui révèle leurs origines, Hélène et Marguerite en viennent à le haïr. Lorsqu'elle se rend compte qu'elle a les traits de sa grand-mère maternelle, Hélène sait intuitivement qu'elle est vouée à un malheur atavique, à "une longue suite de chagrins accumulés, légués (. . .) des temps anciens" (*FL*, p.39). Consciente de l'affinité qui existe entre elle et la vieille dame, ne lui déclare-t-elle pas, la première fois qu'elle la voit : "Tu sais, grand-mère, je me raconte souvent de belles histoires tristes" (p.37) ? C'est en vain que la mère d'Hélène, en se convertissant au christianisme, a voulu "rompre la chaîne". Elle a, tout au plus, réussi à y enlever un maillon. L'enfant aurait tant voulu ressembler à sa mère dont elle admire la blondeur et la grâce. Mais, ironie du sort, c'est sans doute de son père, originaire du Midi, qu'elle a hérité ses cheveux et son teint de brune. Antithèse physique de sa mère, qui, pour elle, personnifie la beauté, Hélène, bien mal

prénommée, est de plus en plus convaincue de sa laideur. Le vilain petit canard se transforme en une jeune fille sans charme, à qui les hommes ne s'intéressent pas. Quant à Marguerite, elle a "toujours admis la défaite avant même d'engager la bataille (AM, p.11). Si elle a, elle aussi, hérité des traits sémitiques de sa grand-mère, elle n'a ni le courage de celle-ci, ni son amour de la vie. Tout comme Hélène (FL, pp. 262, 263), elle se fait une gloire de souffrir et accueille avec un plaisir malsain les humiliations que lui inflige Yves :

son égoïsme forcené (. . .) , en me réduisant à l'état de chose et non pas de personne, comblait en moi un extrême besoin de souffrir. Son dédain justifiait les dédains passés (AM, pp. 192-193).

Et Marguerite de se comparer aux tragiques héroïnes des contes morbides de son aïeule, alors qu'Hélène s'identifie dès son plus jeune âge aux femmes sacrifiées. Toutes deux ont le complexe du martyr. Une peur superstitieuse, qui provient "de quelque connaissance obscure que le passé (va) se renouveler" (AM, pp.54-55) hante aussi bien Hélène que Marguerite. Ces défaitistes ne seront que des proies pour les rares hommes qui passeront dans leur vie. Les derniers mots de *La femme de Loth* sont significatifs. Si Hélène ne se suicide pas, ce n'est pas vraiment qu'elle fasse un choix, c'est tout simplement que "la vie reprend sa proie".

Peut-être Marguerite et Hélène auraient-elles pu mieux faire face à l'existence si elles avaient eu des mères aimantes. Au cours de la rencontre québécoise internationale des écrivains en 1976, Monique Bosco déclarait que qui entretient avec sa mère des rapports harmonieux est heureux. Et elle ajoutait que la mère a souvent "castré" ses filles (11). Le monde de l'auteur abonde en personnages castrés. Telle est "l'amère petite juive" des poèmes, "dressée à encaisser les coups" (12). Hélène aussi a été "dressée à obéir, à encaisser" (FL, pp.53, 272). Si elle et Marguerite se considéraient maudites parce qu'elles étaient l'antithèse physique de leur mère, des parents éclairés auraient sans doute pu détruire ce sentiment absurde. Mais ceux d'Hélène, trop épris l'un de l'autre, délaissent leur fille. Lorsqu'ils tentent enfin de la rejoindre, il est trop tard. Hélène se considère mal aimée et ne peut communiquer avec eux. Marguerite, abandonnée par son père, a été affublée du sobriquet "la petite" parce qu'elle est chétive, alors qu'à sa cadette "ronde, dorée et bouclée" (AM, p.13) on donne son vrai prénom(13). Elle idolâtre une mère indifférente qui finit par abandonner ses enfants. La grand-mère tente de remplacer la mère ; elle ne peut empêcher "la petite" de se sentir rejetée par son idole. Madame Lévy, "cette femme dont (Charles) porte l'empreinte indéniable" (CL, p.11), est, sans aucun doute, attachée à ses enfants, mais son intransigeance à l'égard de la religion et de la morale l'empêche de comprendre une génération qui a évolué. Puritaine à l'extrême, elle cherche

à réprimer tout élan de tendresse chez son fils (p.77) et toute la manifestation de sexualité chez ses deux enfants. Si Sarah quitte la maison paternelle pour ne plus y revenir, Madame Lévy en est, en partie, responsable, comme elle a aussi contribué à inculquer à Charles le sentiment de culpabilité qui pèse sur lui. C'est avec raison qu'un confrère à l'Université de Montréal déclare à ce dernier :

Mon pauvre Lévy, tu fais un bien mauvais
juif, un cas à part. Crois-moi, tu as tous
les symptômes du bon Canayen français catholique,
qui a des remords (p.100).

En effet, à l'instar de l'Agnès du *Temps sauvage*, les juifs de Monique Bosco pourraient dire : "l'on m'attachait la culpabilité au cou, comme une meule, pour me noyer" (14). Chez Marguerite, qui a reçu le baptême pour tenter d'échapper aux persécutions nazies, ce sentiment pourrait peut-être s'expliquer, bien qu'elle n'ait jamais eu que de vagues notions de la religion israélite. Elle ne se pardonne pas d'avoir abjuré "ce dieu unique et exigeant, farouche père éternel servi par le plus petit nombre (. . .) (pour) une trinité adorée par un flot de fidèles" (AM, p.113). Toutefois, plus encore qu'envers un dieu pour lequel elle n'a guère d'attirance, c'est envers ses coreligionnaires qu'elle se sent coupable :

Par mon geste, déclare-t-elle, je rendais vains
les sacrifices offerts par les générations passées (. . .)
Par ma faute, je les désavouais. J'étais celle qui
rompt la chaîne (p.133).

Devant les juifs orthodoxes, Marguerite éprouve à la fois honte et pitié, honte d'avoir abjuré, pitié à la pensée des persécutions qui menacent les fidèles. Hélène a grandi dans un milieu plus ou moins agnostique. Ses parents l'ont laissée libre de choisir le dieu qui lui convenait. Elle a été baptisée, a fait sa première communion "pour devenir pareille aux autres" (FL, p.63). Pourtant, elle continue à se considérer comme juive car elle est née de mère juive, et, d'après la loi talmudique, c'est par la femme que se perpétuent les liens de la religion et du sang. Hélène se sent liée aux six millions de juifs massacrés pendant la guerre. Elle s'accuse d'avoir déserté en quittant l'Europe et reproche à ses parents de l'avoir "dépossédée de cette appartenance" (p.101). La laideur dont elle se plaint n'est probablement qu'imaginaire. Pierre la trouvait belle et le lui disait (p.91) et, s'il la traitait avec cruauté ou désinvolture, il est tout de même resté dix ans son amant. La soi-disant laideur physique d'Hélène est, en partie du moins, le reflet de ce qu'elle considère comme une laideur morale, ses "trahisons". Elle ne peut être belle parce qu'elle se méprise. C'est sans doute un peu pour la même raison que Marguerite a honte d'être regardée. Et chez elle, la crainte du regard d'autrui

est encore intensifiée par les souvenirs de la guerre, alors que ses traits sémitiques étaient considérés comme un crime (*AM*, p.137). Quant à Charles, il se sent coupable d'avoir renoncé à l'étude de la Bible pour se consacrer à une profession lucrative (*CL*, p.44) (15). Il se reproche aussi de n'avoir pas suffisamment inculqué à ses enfants les principes de sa religion. Comment aurait-il pu le faire quand lui-même était à peine croyant ?

Pourtant, d'avoir renié leur passé ancestral et embrassé le catholicisme n'a pas contribué à rapprocher Marguerite et Hélène de ceux qui pratiquent cette religion. Malgré le baptême, la mère d'Hélène n'était pas parvenue à se faire accepter de la famille de son mari (16). Marguerite ne réussit pas davantage à faire oublier à Yves qu'elle est née juive. Il prend un malin plaisir à attribuer aux origines de la jeune fille les caractéristiques déplaisantes qu'il trouve en elle (*AM*, pp.176-177) (17). Quant à Hélène, si Michel daigne s'occuper d'elle, c'est qu'il espère la ramener au bercail catholique et prouver par là qu'il a des aptitudes à la prêtrise. Lorsque ses projets échouent, il a tôt fait de renoncer à la fréquenter. Etre juif, c'est être isolé, quelque riche que l'on soit. "A part des autres. Ghetto de la famille. Toujours entre nous", s'exclame Charles Lévy (*CL*, p.10) et sur le point d'expirer, il se lamente :

Peuple maudit qui se croit élu et qui transmet sa tare, de siècle en siècle,
toujours à part, à l'écart, à l'étranger.

Dur ghetto de sang et de sperme.

Je ne suis jamais vraiment sorti du ghetto d'enfance.

Ces riches maisons sur la montagne sont autant de prisons qui nous encerclent (p. 128).

Marguerite et Hélène conservent d'ailleurs une attitude ambivalente envers le catholicisme. Intelligente, Hélène reproche aux bonnes sœurs leur ignorance, leur horreur de la chair, leur peur de la vie (*FL*, pp. 70, 72, 74). Certaines pages de *La femme de Loth* rappellent les critiques acerbes de Claire Martin (18). Hélène déplore aussi le fait que l'Eglise détienne le monopole de l'éducation au Québec (pp. 106-107) et qu'elle observe rigoureusement l'Index (19). Marguerite et Hélène ont l'occasion de juger des effets néfastes de cette éducation desséchante sur les hommes qui passent dans leur vie. Pierre, en particulier, n'a pas le courage d'assumer ses responsabilités. Au cœur même du plaisir, il reproche à Hélène leur "sordide" liaison (pp. 233,252). Et pourtant, Hélène et Marguerite sont "marquée(s) comme d'un sceau indélébile par le baptême" (*AM*, p.73). Hélène a beau déclarer qu'elle "ne croi(t) pas à une incarnation" (*FL*, p.263); elle a beau exécrer la confession avec ses "horribles questions: Où, quand, combien de fois ?" (p.161), elle répugne à mentir au confessionnal ou à l'autel le jour de son mariage (p.192-193). "Je n'étais pas pratiquante, dit-elle, mais

j'avais horreur du sacrilège" (p.192).

Les héros des romans juifs sont des êtres dépossédés, dépourvus de toute appartenance, comme le révèlent les cauchemars où Marguerite tente vainement de se joindre à ses coreligionnaires (*AM*, pp.74, 143-144). Mais la jeune fille ne peut non plus consulter l'abbé qui l'a baptisée, parce qu'elle sait qu'elle n'est qu'une fausse chrétienne, qu'elle "occupe une place usurpée" (pp. 74-75). Trahissant à la fois le Christ et Jéhovah (*AM*, p.70), Marguerite n'a plus d'identité. "Tous les chemins mènent peut-être à Rome, aucun ne me conduit à Jérusalem", déclare-t-elle (p.114). Une lueur d'espoir brille pourtant à la fin du roman lorsque la jeune fille parvient à accepter son visage et à prononcer le prénom qui lui fut d'abord donné, Rachel. Hélène "hésite entre l'Ancien et le Nouveau Testament (sic!). Parjure aux deux" (*FL*, p.263). "Je serai double jusqu'à la fin", dit-elle (*Ibid*). Elle a perdu toute identité et s'en fait presque une gloire. "Je suis contente d'être femme, juive, sans pays, patrie, famille, biens. Sans rien" (*Ibid*). Pendant dix ans, son moi n'a existé que dans le regard de son amant (p.7). Et Charles Lévy de se fustiger : "Tu es un Judas, Lévy" (*CL*, p.10).

Alliance de mots étrange, mais significative. Car la profonde division de ces êtres se révèle dans la terminologie à laquelle ils ont inconsciemment recours et par les images qui leur viennent à l'esprit. Ce sont, bien sûr, les allusions à l'Ancien Testament qui prédominent. L'image de la femme de Loth est celle qui revient sans doute le plus fréquemment. Non seulement elle a donné son nom à un ouvrage, où elle se répète comme un leitmotiv (*FL*, pp. 21,23, 65, 268), mais elle est également évoquée dans *Un amour maladroît* (p.207). Il n'est pas étonnant que Marguerite et Hélène, constamment tournées vers le passé, aient une prédilection pour ce malheureux personnage biblique ; ne se transforment-elles pas elles-mêmes en de tristes êtres passifs, en statues de sel ? D'autre part, elles n'ont guère plus d'identité que la femme à qui la Bible ne donne même pas de nom. Un autre personnage fréquemment évoqué est Job, victime privilégiée de Dieu, Job qui, comme Marguerite, ressasse incessamment ses lamentations (*AM*, p.208). Mais c'est Hélène qui pense le plus souvent à celui qu'elle considère comme un frère. "Tel Job sur son fumier, je me lamente", dit-elle (*FL*, p.19). "Le seigneur a tout donné, le Seigneur a tout repris" (pp. 260, 261, 270). Quant au poème en exergue à *Un amour maladroît*, il résume bien le thème de ce roman :

Je suis devant le mur
Le long du mur
Le mur des lamentations
Le mur des ancêtres qui,

La face couverte de cendres,
Venaient pour s'y lamenter
Se lamenter
La seule chose gratuite
Suprême consolation permise.

Le mur est d'ailleurs mentionné deux fois à l'intérieur de l'ouvrage (pp.182,208).

La terre promise est un pays d'où le héros ou l'héroïne sont exclus. Hélène avec Pierre en restera au seuil (*FL*, p.14) ; Marguerite ignore où est ce pays merveilleux et ne peut qu'y rêver (*AM*, p.117), tandis que Charles ne l'a même pas cherché (*CL*, p.124). Dans *La femme de Loth*, où les images nées de l'Ancien Testament sont sans doute le plus nombreuses, l'héroïne évoque Agar chassée, comme Hélène, par l'homme qu'elle a servi (*FL*, p.15) (20). Sans doute parce qu'elle ose enfin reprendre son vrai prénom, Marguerite-Rachel compare sa patience à celle de Jacob. Comme celui-ci a attendu Rachel, elle attendra le bonheur (*AM*, p.213) (21).

Une autre image qui revient périodiquement à travers les trois romans, celle de l'abattoir et du bétail égorgé, est inspirée par le souvenir des camps de concentration et des chambres à gaz (22). "Nous étions marqués comme du bétail prêt pour l'abattoir", déclare Marguerite au souvenir des années de guerre (*AM*, pp. 114-115). Parfois, l'image est à peine entrevue et cède immédiatement la place à une autre qu'elle suggère. C'est le cas dans *Charles Lévy, M.D.* où la romancière tente de reproduire la démarche d'un esprit malade. De l'histoire du peuple juif, "remplie de cicatrices purulentes", Charles revient à ses propres douleurs physiques, puis évoque les cris des humains qui souffrent, ceux des porcs égorgés et enfin, les pogroms (pp. 9-10) (23). Dans son délire, les milliers d'hommes "enfouis en hâte" à Katyn et à My Lai se confondent avec les cadavres entassés des camps de concentration (p. 57). Emacé par le cancer, il se compare à un "rescapé des camps" (p. 13) et lorsque sa fille vient lui demander la permission d'épouser un chrétien, il revoit les chambres à gaz (p. 132), mort à laquelle lui semblent promis les juifs qui ne renient pas leurs origines. Sur le point d'expirer, il s'imagine dans la file qui s'en va vers le crématoire. Sa mort imminente l'absout des fautes passées et lui permet de réintégrer "le troupeau":

Me voilà enfin victime offerte et consentante
au seuil de cette mort si longtemps redoutée
Je suis là, dans le troupeau.
Il m'est enfin égal d'être dans la file qui s'en
va tout droit vers le crématoire (. . .)
Je ne sais quel masque on m'ajuste.
J'aspire de toutes mes forces (24).

Les chambres à gaz et les bourreaux de la Gestapo sont également évoqués par Hélène, dont le grand-père a été tué par les Nazis, et qui compare sa douleur silencieuse à celle des victimes juives (*FL*, pp. 219,258). Mais une des images qui prédominent dans *La femme de Loth* est celle du mouton égorgé qui rappelle aussi les sacrifices offerts à Jéhovah par les ancêtres. Hélène se voit maintenant comme la brebis sacrifiée, tandis que Pierre est le sacrificateur, le "bourreau", le "boucher" (pp. 9, 13, 155, 157).

Toutefois, les images ayant trait au christianisme ne font pas non plus défaut dans l'œuvre. Chez Hélène, baptisée, ces allusions s'expliquent, d'autant plus qu'elle a fait ses études dans des institutions catholiques. D'autre part, les hommes qui ont compté pour elle étaient tous des chrétiens. La seule femme dont Charles ait été amoureux — si l'on excepte sa jumelle pour qui il éprouve des sentiments teintés d'inceste — est aussi une chrétienne. Il est donc normal que, dans son délire, il évoque souvent le culte romain, d'autant plus qu'il a été constamment témoin des cérémonies de ce culte dans un Québec fanatiquement catholique. Les évocations involontaires des rites catholiques et du Nouveau Testament montrent à quel point Hélène et Charles sont divisés et combien il leur est difficile de rester attachés à leurs anciennes traditions. C'est d'ailleurs pourquoi ils admirent les orthodoxes qui ont le courage de s'enfermer dans leurs ghettos pour y vivre selon leurs croyances ancestrales.

Dans le monologue d'Hélène, le Christ et le calvaire sont plusieurs fois évoqués. Ne se considère-t-elle pas comme une martyre trahie par Pierre, dont l'homonyme a renié Jésus ? Lorsque son amant lui annonce qu'il va la quitter, Hélène se compare d'abord à un mouton égorgé, puis au Christ :

Depuis plus d'une heure, tu pérores. Soixante-sept minutes exactement. Machinalement, j'ai noté l'heure. Il était trois heures et trois minutes. Il faisait beau et clair. Le soleil brillait. La terre n'a pas tremblé. Le jour ne s'est pas obscurci. Je suis morte, *clouée*(25) d'horreur (*FL*, p.10).

Le calvaire est encore mentionné deux fois dans un même paragraphe (pp.215-216). Sans doute le mot perd-il souvent ses connotations religieuses, mais répété deux fois de suite, par Hélène surtout, il conserve toute sa force. Les allusions à la passion du Christ reviennent d'ailleurs comme un leitmotiv. "Je ne vaudrais trente deniers pour aucun Judas", déclare l'héroïne et Pierre, indifférent à l'agonie de sa maîtresse, est comparé à l'apôtre qui a dormi sur le Mont des Oliviers pendant l'agonie du Christ (p. 255). Plus loin, ce sont les paroles de Jésus demandant pardon pour ses bourreaux qui sont rappelées (p. 277). Si Hélène est hantée par les souffrances du Christ, c'est non seulement parce qu'elle considère les siennes aussi atroces mais parce que l'idée d'un homme acceptant de souffrir

pour les autres lui serait si "douce" (p. 264). Ne serait-il pas l'antithèse de Pierre, dur comme son nom ?

La maîtresse de Charles Lévy, Marthe-Marie, dont le double prénom évoque les deux amies du Christ, semble posséder la nature ardente et la sensibilité de Marie plutôt que la sagesse et la modération de Marthe. Mais comme ces deux femmes étaient les servantes du Seigneur, elle est toute entière à Charles, qui ne le mérite guère car, pour ce puritain, elle devient Madeleine, la pécheresse (CL, p. 25) (26). Lui aussi, fait allusion à la passion, "la (s)ienne" (p.15). Ironique, Charles se moque des croyances et des prières catholiques comme il s'est attaqué au dieu des juifs : "Né d'une mère qui n'était pas vierge" et encore "Ma mère bénie entre toutes les femmes. Nous, les fruits de tes entrailles" (pp.8, 51). Le livre se termine pourtant sur une vision, à la fois païenne et chrétienne, qui n'a rien d'ironique, une véritable apothéose de la maternité. Quelques instants avant cette grande vision, Charles s'imagine que Sarah, sa jumelle, lui caresse la joue et que sa mère prie à son chevet, alors que "les hommes de cette tribu sont morts". Puis il voit devant lui la vierge enceinte du "Printemps" de Botticelli. Soudain, elle devient

Marie, mère de l'Enfant-roi.
Et dans cette couronne qu'elle me tend,
je comprends la promesse.
En elle, au cœur de cette coquille de nacre,
je dors déjà comme autrefois.

Dans cette image si riche, l'esprit en délire confond à la fois le "Printemps", la "Naissance de Vénus" et les statues de la Vierge. Charles va retrouver la paix, retourner au sein maternel, à la terre-mère, d'où l'évocation des tableaux de Botticelli. Toutefois, il est significatif qu'il soit aussi fait allusion à Marie, "mère de l'Enfant-roi". Sans doute le nom de Marie est-il suggéré par celui de la femme aimée qui a tant désiré un enfant de Charles. Mais celui auquel sa religion a enseigné de répéter chaque jour "Merci, Seigneur, de m'avoir fait naître homme" s'incline ici devant la puissance et la gloire de la femme-mère que le catholicisme révère en Marie (27). Ne peut-on rapprocher le passage de ce fragment du poème "Semaine Sainte" ?

Que les églises sont belles.
Lys et rosaces d'or. Femmes éclatantes, un enfant
au sein. Des millions de chapelets sont égrenés en
votre honneur, ô mères sublimes et saintes (28).

Mais ce qui montre encore davantage à quel point les héros juifs de Monique Bosco sont divisés, ce sont les images où judaïsme et catholicisme s'entremêlent. C'est surtout dans *La femme de Loth* que ce mélange est frappant. Ainsi, le 15 août, en allumant un cierge à l'église des Frari, Hélène pense soudain au chandelier à six branches. Et elle s'aperçoit qu'elle vient d'allumer une septième et inutile lumière, symbole de la vie (pp. 265-266). Plus tard, ayant évoqué les paroles de Job, elle se souvient aussi de celles de sa confirmation (pp. 270-271).

Une juive montréalaise déclarait dans une interview au sujet de ses coreligionnaires installés au Québec :

Ils ont trouvé une société déjà divisée entre catholiques francophones et protestants anglophones. A ces deux solitudes, ils en ont apporté une troisième, la leur (29).

Ceux-là ont eu de la chance, car appartenir à une solitude, fût-elle une troisième, c'est déjà n'être plus seul. L'unique solitude que connaissent Charles, Hélène et Marguerite, c'est leur solitude personnelle. Renonçant à la sécurité morale du ghetto, ils se sont exposés aux influences extérieures et ont renoncé à des traditions qui leur paraissent périmées. Mais ces déracinés n'ont pas pour cela brisé les liens viscéraux qui les attachent à leur peuple. Ils ont beau être tentés par des rites moins rébarbatifs, par les figures consolantes du Christ et de Marie, ils n'en deviennent pas chrétiens. "Dieu (est) sensible au cœur", et ce n'est pas le dieu des chrétiens qui parle au cœur d'Hélène, de Marguerite ou de Charles, mais le souvenir des souffrances endurées par les enfants d'Israël au cours des siècles et, en particulier, de la dernière guerre mondiale. Ils ne se pardonnent pas d'avoir renié leurs origines et finissent par se considérer comme des traîtres et des déserteurs. Et qui ne s'aime pas ne peut être aimé. Masochistes, Hélène et Marguerite cherchent dans l'amour, non la douceur et le réconfort, mais les humiliations qu'elles pensent mériter, tandis que Charles est incapable d'accepter l'amour que lui offre Marthe-Marie. Il est vrai qu'après avoir examiné leur passé, Hélène et Marguerite se résignent à vivre et que cette dernière se surprend même par instants "à croire à nouveau en l'avènement fabuleux d'un amour véritable" (*AM*, p.213). Mais il s'agit là d'un très faible espoir puisque l'amour n'est, somme toute, qu'une "fable". Et si Charles trouve enfin la paix et l'unité, c'est dans la mort.

Je n'irai pas à Jéricho. Je renonce à l'héritage.

J'accepte qu'au bruit de ma voix nul écho ne réponde,

écrit le poète (30). Ses personnages aussi ont renoncé à Jéricho, ont voulu se séparer des leurs. Mais ils n'ont pu étouffer la voix de leur conscience. S'ils ont tourné le dos à Jéricho, ils n'ont pas trouvé le chemin de Rome. Devant les

tombes négligées, sans croix, "aux inscriptions à demi effacées, dans toutes les langues. Le coin des étrangers que la mort à surpris à Venise" (*FL*, p.279), Hélène se sent enfin dans son élément et, sans doute, Charles et Marguerite trouveraient-ils leur appartenance dans "ce fief des apatrides de la religion et de l'amour" (*Ibid*).

NOTES

1. *"L'isolement dans le roman canadien-français"*, Thèse de doctorat, Université de Montréal, 1953.
2. **New Medea**, Montréal : L'Actuelle, 1974.
3. **Les infusoires**, Montréal : HMH, 1965.
4. **Un amour maladroit**, Paris : Gallimard, 1961. *Nous nous référons désormais à cette édition et utilisons le sigle AM.*
5. **La femme de Loth**, Paris : Laffont ; Montréal : HMH, 1970. *Nous nous référons désormais à cette édition et utilisons le sigle FL.*
6. **Charles Lévy, M.D.**, Montréal : Les Quinze, 1977. *Nous nous référons désormais à cette édition et utilisons le sigle CL.*
7. **Les infusoires.**
8. **Ibid.**
9. **Schabbat 70-77**, Montréal : Les Quinze, 1978, p.94. *Nous nous référons désormais à cette édition.*
10. **Ibid**, p.95.
11. *"Rencontre québécoise internationale des écrivains. La femme et l'écriture" Liberté, XVIII (juillet-octobre 1976), pp. 79-80.*
12. **Schabbat 70-77**, p.81.
13. *Dans "Petite misère" (Rue Deschambault, Montréal : Beauchemin, 1967, pp. 30-38) Gabrielle Roy montre aussi à quel point un sobriquet condescendant peut faire souffrir un enfant.*

14. *Anne Hébert, Le temps sauvage, Montréal : HMH, 1973 (Collection l'Arbre), p.26.*
15. *Il est d'ailleurs ironique que le style de ce roman évoque celui des "Lamentations". Charles a été marqué par la Bible plus fortement qu'il ne s'en rend compte.*
16. *Elle aussi se sent probablement coupable, car pourquoi, contrairement à ses habitudes, nettoie-t-elle la maison de fond en comble lorsqu'elle attend la visite de sa mère ? Ne serait-ce pas qu'elle cherche aussi à "laver" sa faute ?*
17. *Sur l'antisémitisme au Québec, voir l'article de Victor Teboul, "Antisémitisme : mythe et images du Juif au Québec", Voix et images du pays, IX, Montréal : Presses de l'Université du Québec, 1975, pp. 87-112.*
18. *Claire Martin, Dans un gant de fer, Montréal : CLF, 1965 et La joue droite, Montréal : CLF, 1966.*
19. *Il s'agit des années 40 et 50.*
20. *Dans le poème "Source d'espoir" (Jéricho, Montréal, HMH, 1971 (Collection 'Sur Parole') p.36, édition à laquelle nous nous référons désormais), Monique Bosco évoque aussi Agar. Mais il s'agit là de la mère toute puissante et non de la femme bafouée.*
21. *Pour d'autres images ayant trait à l'Ancien Testament ou au culte juif, voir, entre autres, AM, pp. 207, 209 ; FL. pp. 14, 159.*
22. *Les descriptions de carnage abondent aussi dans les poèmes.*
23. *Voir également CL, p. 116.*
24. *Toutefois, le peuple de Charles Lévy, ce sont aussi tous les êtres qui souffrent, tous ceux qui sont voués à la mort, en somme, tous les humains. Dans son esprit, les malades, les mourants et les condamnés à la chambre à gaz ne forment qu'un peuple, comme le prouvent les phrases qui précèdent notre citation :*
Enfin, il me semble que je puis aimer sans peur le peuple des malades et des mourants.
Mon peuple. Me voilà enfin victime offerte. . .
En s'unissant au peuple juif, il s'unit à tous les hommes.

25. *C'est nous qui soulignons.*
26. *C'est avec raison que Gloria Escoumel souligne les ressemblances qui existent entre Pierre et Charles : tous deux sont des bourgeois puritains qui considèrent la femme comme une tentatrice, tous deux sont incapables d'amour. Les ressemblances entre Marthe-Marie et Hélène nous paraissent toutefois moins évidentes ("Monique Bosco ou la femme en quête de son double", *Liberté*, XX, octobre 1978, p. 91).*
27. *Au cours de la rencontre québécoise internationale des écrivains, Monique Bosco faisait allusion au "pouvoir absolu de vie ou de mort que la femme détient et dont l'homme a toujours su la puissance" (*Liberté*, loc. cit).*
- Pour Gloria Escoumel (art.cit), la vierge enceinte de Botticelli représente Sarah, jumelle de Charles, douée des qualités qui manquent à ce dernier. La couronne qu'elle lui tend, symbolisant l'union des contraires, indiquerait que "Charles aura une mort heureuse, puisqu'il reviendra, non pas au ventre maternel, comme il le souhaitait au long de son agonie, mais au ventre jumeau" (p. 94). Sans doute est-ce là une explication possible si l'on admet que la jeune fille de Botticelli est Sarah.*
28. **Schabbat 70-77, pp.95-96.**
29. *Viviane Jungfer, "Etre juif au Québec", *L'Actualité* III, octobre 1978, p.78.*
30. **Jéricho, p.45.**

**A CANADIAN VOICE WITHIN THE TEXT : RUDY WIEBE'S
THE TEMPTATIONS OF BIG BEAR**

by **Brigitte G. BOSSANNE**
University of Manitoba

The question of Canadian identity seems to be haunting our literature in the form of a quest not so much for a personal self but for a collective one. In this respect, our writers attempt to come to terms with the immense land that surrounds them by naming it "theirs". Language assumes a considerable role in this effort to define who is the Canadian "I", or better, "where is here", "what is I" (1). David L. Jeffrey, in his article on Rudy Wiebe and Margaret Laurence notes : "The question, for many contemporary Canadian writers, seems to be directed to how exigent understanding is to be shaped, to be spoken, to be translated or recaptured" (2). There is little doubt that applied to Wiebe's novel *The Temptations of Big Bear* this statement is well founded. Winner of the Governor General's Medal for 1973, it appears very clearly as historical fiction about the Indian-White conflict in Western Canada between 1876 and 1888, thus covering a short but eventful period of twelve years.

Wiebe's avowed fascination with history and desire to rebuild it through the specific medium of fiction could be understood in the light of a search for a "family history," to use Prof. Jeffrey's words (3). However, *The Temptations of Big Bear* stands out as somewhat different from the previous *The Blue Mountains of China* which describes the exile of the Mennonites from Russia to North and South America, the latter seen as the "Promised Land that will transform existential chaos into meaningful form" (4). The progression from the Old World to the New with its New Jerusalem cannot be attested to in *Big Bear* in the sense that the topic Wiebe has chosen to handle belongs historically *here*. By giving the priority to the Indian point of view through the compelling voice of Big Bear, he wishes to rectify the misreading of history that was and still is essentially the Whites', i.e. to bring us into contact with a deeper sense of what the facts of our Canadian past may actually have been. Through the process of rereading and renaming then in their originality we will become capable of taking care of our present identity. Trying to understand the Indians brings about some major questions about religion, not ours — a judeo-Christian heritage — but theirs, the original North-American Indian Religion, involving thus a shift of perspective from the colonial, conqueror's mind to the primitive, true self of the first people of this land. Rudy Wiebe does believe in the primacy of religion in man's life and though this may very well be a Mennonite characteristic, it is mainly Wiebe's as a visionary Canadian writer. I would like to demonstrate

in this essay how his concern for the "religious" works for the creation of a Canadian conscience and how in the *fictitious* development of history and religion together (as generators of myth), his novel takes us right to the core of the problem of Canadian collective identity.

There is no doubt that many of the events or characters depicted in *Big Bear* are true to life and to history, in the sense that "every individual . . . in this story is an historic person. Not one name has been invented . . . and there is documentary historic evidence available for each" (5). Nonetheless, it was necessary for Wiebe to choose among the innumerable facts that were presented to him through the available books, pamphlets, Sessional Papers of the Parliament of Canada (including the annual Mounted Police and Indian Affairs reports, the 1885 trials), diaries, speeches, notes, personal letters, memoirs, interviews, newspapers, pictures and maps. The book (6) provides the reader with a multitude of examples revealing Wiebe's detailed research such as the series of daily reports made by some of the characters on the status-quo between Indians and Whites (p. 268), the official treaty reports attesting to the surrendering of the Indians to their conquerors (p. 150), or the financial arrangements between them.

However, historical data become "the invariable tyrants of story" (7) when applied to -- and exploited for the purpose of -- fiction. Wiebe finds himself caught between two opposite poles, a long, earnest longing for accuracy and respect for Indian history (so that comprehension and recognition may be possible), and a not less vigorous desire to incorporate his own views into the text, namely his concern for the whole problem of (mis-) naming. If we consider this from an Indian perspective, it is apparent that naming is not done at random (8). An Indian's name is relevant ; he usually wins it in an honorable way. Wandering Spirit -- as the words suggest -- leads his people astray while Little Bad Man seeks war rather than peace. When his father Big Bear thinks of calling him "Little Bear" (p. 131), implicitly creating a close connection between them, he refuses for he does not feel for it. Much later, the reader discovers that he has finally come to accept it, after his escape to the United States (p. 413), establishing then a bond (and perhaps also the hope of a survival of Big Bear's teachings) with his father. If it so happens that a man accomplishes a heroic deed, it becomes his perfect right to change his name, translate it to warrior terms. The Indians can *choose* what defines them best (compare with the traditional Christian naming through 'calendar' !), and possess a strong, simple attachment for their name. And one could say with the great chief that a name "comes from nothing into meaning and a Person takes his name with him when he dies" (p. 398).

Another feature of the Indian language is worth mentioning. Animals or cosmic elements are perceived not as remote, abstract entities, rather as close, warm creatures having personal interactions with human beings. Thus, we meet "Sun", "Bear", "Coyote". The Indian world is based on a deep understanding and acceptance of the natural environment, in striking contrast with the Whites. Thus, when words lose meaning and life, comprehension, understanding turn into a chaotic mystery. With the introduction of the railways to their lands, and the discovery of what they choose to call "the iron horse", the Indians become aware that their language cannot explain the new things they see. Rudy Wiebe writes :

What he had seen would not leave him, . . . especially that huge black thing belching smoke and shrieking and moving itself by its fire which he had not even been able to describe to the women in parts, leave alone whole, because there was nothing like it he had ever seen or remotely imagined (p. 137).

Newness is equated with mystery and fear, and Big Bear, like his people, feels the necessity for learning the new things that invade his world, not so much to adapt to them as to be capable of 'naming' them, possessing them :

There seemed some burning devil frothing in it. . . . It drifted away, came again, drifted, but he could not fumble it into any meaning for himself. . . . It came to him that he must take Horsechild and his women to see the iron road (p. 137).

Unfortunately, as the Whites enslave the land, the locomotive is no longer described as the "iron horse" but as the *train*. The end of the novel unravels Big Bear's tragedy, which is also that of his people :

If he pulled up he would see more and more of them, endlessly buffalo. If his eyes were what -- for buffalo they would be as they had always been -- but that was a train there, crawling on the prairie so far away he could see only its black line, stubby and belching (p. 393).

The image of the iron horse becomes the metaphor of eradication of the Indian's world by the Whites. A process of assimilation works its way — in a linear, historical manner — through the novel, destroying the Indians.

At different times, we can see the effect of the Whites' terminology on Indian names. Chief Ohnee Pahao is (or becomes) George Stanley (p. 261). Bear Child puts on the name "Potts" (p. 346). Slowly, Indian naming turns into White naming. By naming things 'theirs', the Whites control the land and

reader to think about the different versions expounded and to choose the one that will best approximate truth. Wiebe's technique is more than descriptive, it is explorative and to some degree prescriptive. By the use of such a structure he invites us to question it ; by the use of history - - in its most confusing form, through a mosaic of voices that echoes the Bible -- he raises a question as to the validity of history as a positive source for the writer of fiction. How valid are human voices ? With *Big Bear* we listen to an incredible number of characters, talking each with a personal bias. Wiebe creates a series of stories within the story that are smaller tales within the larger narrative (here again, we are close to the structure of the Bible), unveiling a kaleidoscope of voices -- such as the Frog Lake Massacre, the date of which is still disputed, or the court trials -- that aim, I think, at questioning even more than the validity of history, the validity of *naming*, and the dangers attached to misnaming. Wiebe's polyvocal technique (which is necessitated by *history*) seems, after all, to indicate his distrust for the language of history as applied to fiction. However through the development of a pervading religious theme in the book, Wiebe manages to convey his conviction that we must go back to "the gods of the Rockies"(10), to use Northrop Frye's words. In an analysis of the 'religious' in this novel, we do reach I believe, the deeper significance of the fiction and of Wiebe's intention.

In fact, the religious theme is fundamental to the book. Wiebe deals thoroughly with the Indians' religion, emphasizing the main features of their religious practice : the Thirst Dance, the smoking of the pipe by the chiefs, the prayers of the community, their ability at a constant natural communion with the "Only One", the Grandfather of all beings. No doubt Christianity, that the Whites embody, collides with the so-called paganism of the first people of Canada ; hence baptism, conversion are forced upon the Indians. Yet, because the binary categories of the work challenge the structure as traditionally linear, as Ina Ferris explains, "the time structures the human mind erects, particularly that of history" (11), are constantly undercut. From a formal point of view, the Bible may serve as a model to this novel.

As for biblical content, references abound. It is my purpose to clarify them. *Big Bear's* vision, in which he sees blood staining his land and his people runs as follows :

and then Big Bear saw what he (Coyote) was laughing at. A fountain of blood growing in the ground there like a prairie lily opening upwards and swelling higher. . . Red slimed him completely, wherever he looked he saw all merging to red . . . The whole world had changed to *blood* (p. 130).

incredible encounter with collective memory and the past. An over-use of words only means their loss of power and destruction. For Rudy Wiebe, "human understanding is tied to language, whose primal expression is *naming*". The writer goes on to say :

. . . by naming an Indian place white, we whites have created a new place and it is no longer possible for us to recognize its antiquity. . . But we should not be so ignorant as to actually believe it truly is a *new* land (9).

The confrontation that takes place between Kitty McLean and Big Bear is all the more interesting in the light of what the readers knows of the young girl. She is said to have turned to a bronze-colour that makes it difficult not to mistake her for an Indian, yet because she is White, she eventually fails. " 'Remember, ' he said, and she had forgotten those words, too" (p. 315). Big Bear's final revelation about words occurs during the trial, when he is led to comment : "a word is power" (p. 398). This statement applies strikingly well to the Whites. Domination operates in part through the language, whose jargons justify and mean appropriation, and power fails when the words that should explain or convince, start lacking ; this is the case of Big Bear. "There was a time when young men sat around me to listen ; I was the greatest chief of the First People. But now they laugh at me . . . That is the way things are" (p. 267). This is one of the most crucial passages in the novel. It unveils Big Bear's dilemma. Endowed with the power, wisdom and voice of a chief, he still has to face the eternal conflict with the new generation. This cyclical pattern of historic change appears unavoidable, universal.

In *Big Bear*, the balance shifts constantly between the power of words to convince (in particular, through Big Bear's voice), and their eventual failure, and between the different interpretations or versions of one fact. The novel possesses a binary structure, with an emphasis either on linearity, chronology, order (as the time sequence of the chapter titles indicates) or its counterpart in the use of a juxtaposition of simultaneous, varied episodes ; the same binarism applies to the use of a polyvocal technique -- that reflects a multitude of points of view, hence the inability for history seen from a temporal perspective to convince, reach objectivity -- in contrast to the unifying, encompassing voice of Big Bear (bound to express some visions). The great chief himself does not escape an inner tension as a visionary man, on the one hand, and as a man of action on the other. Paralleling the contrast between the Christian and the Pagan, the formidable concept of time (history -- that binds and enslaves) clashes with the not the less important concept of space (the land that is freedom to the Indians). Needless to say, such a fiction demonstrates the impossibility of approaching historical truth objectively, though at the same time it invites the

the Indians, gaining power. Regina replaces -- I should say ' is built on ' -- "Where the Bones lie" (p. 209). The Whites contaminate and appropriate all that surrounds them : by using a so-called official language, they make boundaries, lines geographical and mostly legal. The following passage is revealing :

Now this instrument witnesseth, that the said "Big Bear", for himself and on behalf of the Band which he represents, does transfer, surrender and relinquish . . . all his right, title and interest whatsoever to all other lands wherever situated, whether within the limits of any other treaty heretofore made or hereafter to be made with Indians, or elsewhere in Her Majesty's territories (pp. 132-133).

As the Indians point out, the Whites name or rename everything, even their own world (the Wisconsin Regiment is suddenly raised to the honor of being the "Grand Army of the Republic", p. 30). They submit to what could be called a real psychosis about words. "Whiteskins like to say their own names, and each other's too," says Big Bear (p. 178). This Cartesian indulgence in talking, saying words, seems to me to be best exemplified in the discourse made by the court, during the 1885 trials, in contrast with Big Bear's short and understandable interference that ends in an appeal to the Whites' help : "I ask the court to print my words and scatter them among White People. That is my defence" (p. 400). Big Bear's awareness of the failure of his own oral tradition makes him ultimately surrender to the Whites' written one, even though its efficiency is questioned. Those 'perceptive ' alienated Whites who see the land as the "great lone land" (p. 262), while the Indians feel at home everywhere, transform its natural characteristics -- symbolized by the round, the circle -- into artificial ones, establishing the beginning of a mechanistic civilization which is a desperate attempt to escape the "Leviathan" that surrounds them on all sides, to break down the walls of their alienation. For Big Bear on the contrary, alienation starts when the natural harmony of the world around is shattered, and is a synonym of death. One of Big Bear's final visions is suggestive enough :

As far as he could see, wherever he looked the world was slit open with unending lines, squares, rectangles, of *bone* and between the strange trees gleamed straight lines of, he comprehended it suddenly, white buildings. Square inedible mushrooms burst up under poplars overnight ; but *square* (Italics mine, p. 409).

If the Indians are lashed with the Whites' hysteria for words, it may well be because their invaders do not understand the importance of words, which are not merely "sound" as Big Bear points out to Kitty McLean (pp. 314-15). Through a tale, a myth, any story or communal sharing, human beings face an

Red, which is usually the colour of "Good and of plenty" in Indian religion as John G. Neihardt indicates in *Black Elk Speaks* (12), is used here in this apocalyptic scene, foreshadowing the Indians' massacre rather than their salvation. A similar image of blood covering all can be found in the Old Testament when Moses threatens Pharaoh with turning the water of Egypt into blood if he does not let the Israelites go. But in striking opposition to this, in the novel it is not the oppressor's land that happens to be plagued, but the very territory of the first people of Canada ; an inversion of the image in Exodus is thus created. This pattern is reproduced in different parts of the novel, each time in connection with the 'Biblical', and suggests that the Indians' religion should not be confused with our Christian heritage and perspective. The Thirst Dance perhaps relates to Moses' request of water for his people in the desert. Yet, the solution expounded by the Bible does not work very well here, where Big Bear's reward comes as a recognition for his suffering. Besides, there may well be something more to this than just a Biblical reference. Vine Deloria in *God is Red* suggests that :

The rain dance of the Southwestern Indians. . . is probably almost totally dependent upon the nature of the lands on which those Indians live. Instead. . . of attempting to find categories to explain the development of each religion over a period of time, we are led more to an examination of the nature of the lands upon which the community must exist (13).

Wiebe's point is that revelation, then, develops as much on a spatial basis as on a temporal one.

Big Bear himself evolves between a Christ and Moses figure, but eventually fails. The novel reads : "It was Big Bear, with the sunlight spraying around him so brilliantly they could only see his blanketed outline set in the black lines of the doorway, his right arm bare and half-lifted as if he were about to begin an inappropriate oration" (p. 243). This beautiful enlightened Christ figure (note the emphasis on light which is isomorphic of sacredness) would convince the reader if the text did not go on as follows : "Strangely, on his head was the top hat McLean had given him at the trading in Fort Pitt. . . and the single remaining ostrich feather glistened through the light like hoar-frost, swaying slightly and broken in a right angle . . ." (p. 243). As a prophet, a man of vision, Big Bear appears also as a Moses figure. According to the book of Deuteronomy, XVIII : 18-19 (14), Moses is given the power to act and exhorts his people, appealing to their past glory, their *historic mission*, the promise of *future triumph*, to obtain their obedience to God's commands, their loyalty and love (Fifth book

of the Pentateuch). In other words, Moses is bound to succeed because the whole story evolves around an allegorical scheme in which history serves the purpose of religion, namely shows a progression from the Fall to the Redemption. Unfortunately, *Big Bear* does not deal with the hero's success as a messiah character. On the contrary, where Moses triumphs, Big Bear fails in a most pathetic way, falling into disrespect and mockery. Even though perception and understanding come to him "as through the bushes" (p. 204), he finally appears among his fellowmen as a pitiable suffering Christ who remains essentially a pacifist, a visionary man, thus hesitating on the edge of his 'temptations'. If he shares Christ's miseries and suffering, he does not partake in the glorious. Caught in the frame of history - - and here I mean in the Christian or colonialist sense - - Big Bear is doomed to fail. What Wiebe depicts the Whites as doing is something like a fanatical, destructive obligation to christianize (for instance their attempt at baptizing Indians, another version of renaming), which fits in a temporal perspective that foresees the possibility of redemption for mankind.

Rudy Wiebe's definite empathy for the Indians as part of the people of Canada, who can bring something positive to Anglo-White culture, expresses itself through the striking image of the stone which appears at different times in the novel. It appears in particular when Big Bear tells Kitty McLean the Indian myth about man and stone, in which Rock appears to be "the grandfather of all, the first of all being as well as the last" (pp. 314-15). Concepts of hardness, unchangeability, unity are attached to the stone. This above quotation casts an interesting light on the final image of the book when Big Bear himself turns into rock. The text reads as follows : "it gradually rounded him over until there was a tiny mound on the sand hill almost imperceptible on the level horizon. Slowly, slowly, all changed continually into indistinguishable, as it seemed, and everlasting, unchanging, rock" (p. 415). This final metamorphosis can be seen as a successful protest and refusal of an assimilation by the Whites' culture. Furthermore this image reveals what Bachelard calls "*un rêve de la volonté*" (15) that insures eternity and sacredness. The stone in the sand offers uniqueness in the multitude that surrounds it. But also rock - because it is matter and because of its very nature - relates closely to the concept of *space*. Again, Wiebe chooses to emphasise the spatial at the expense of *the cyclical*, when dealing with Indian cosmology.

Horsechild's discovery of a smooth round stone, just before Big Bear's metamorphosis, is to be understood in the light of Indian religious practice. W.K. Power's work on *Oglala Religion* gave me the clue to this puzzling passage. Naturally, the idea of smoothness and unity are important. But, as the critic explains :

In ritual language the sacred stone employed to help the sacred persons find lost objects or cure people were referred to as *tunkan*, a term recognized by the Oglalas as having a relationship with *Tunkasila*, 'grandfather'. . . . A common person often carries his "guardian spirit" in the form of a small stone. . . and the stone (is) named after the deceased or a supernatural being or power that originally owned the *sicum* (16).

Wiebe wants to suggest that Big Bear will have a spiritual follower, Horsechild.

At the contact with the Whites, the Indians start doubting their own religion, questioning the indifference of the "Only One", wondering where the Whiteskins fit in their cosmology and whether they do. The final image of the novel in itself puts an end to this dilemma. Big Bear becomes unchangeable beyond the Whites' realm of religion, history and time. I do not believe that the Biblical in this fiction indicates Wiebe's fascination and quest for a lost Old Testament world with a Mennonite patriarch (17). Wiebe is no longer an immigrant in a New Land, concerned with his people's salvation. He is a man and a religious writer who belongs here. My contention is that with *Big Bear* Wiebe has grasped the deep significance of what to become and be a Canadian with a Canadian identity means : the realization that Indian religion operates essentially on a basis of *space*. This does not mean that Indians do not have an awareness of time, rather that it fuses into the spatial dimension. Vine Deloria's statement is perhaps enlightening here :

American Indian tribal religions are among those so downgraded, because they did not fall into the easily constructed categories of religion as defined with *temporal* concepts and doctrines. Yet. . . the American. . . is turning to the American Indian tribal existence, Americans are in fact attempting to come to grips with the *land* that produced the Indian tribal culture and their vision of community. (Italics mine) (18).

This applies as well to Canada. Wiebe is remarkably aware that Indian religion is indissociable from land and space. Our problem as Canadians is clearly, at this level of the collective search for identity, to come to grips with the Leviathan land that surrounds us, which is originally and fundamentally an Indian possession, something we never took time to consider, absorbed as we were in our progress.

Religion plays a paramount role in the discovery and feeling of rootedness and identity. Past a certain point, despite the limiting historical context in which the novel evolves, Wiebe's concern is that for Canada to survive, Canadians must understand genuinely their environment. He has a striking understanding that there are two kinds of history : one confined to a temporal Christian perspective, the other confined to an a-temporal perspective, the Indian one. The author of *God is Red* could confirm Wiebe's awareness of the priority of space in a possible understanding of Indian religion :

In shifting from temporal concepts to spatial terms, we find that a revelation is not so much the period of time in which it occurs as the place it may occur. . . . In part the affirmation of the existence of holy places confirms tribal people's rootedness, which Western man is peculiarly without. . . this spatial dimension cannot be avoided as men seek religious experiences. Why then must theological reality be defined solely in temporal terms as in Christianity (19).

The Temptations of Big Bear deals extensively with history as time. It has an unusual limitation. Caught in a cyclical pattern, it is forced to begin, evolve, end. Yet, unlike Christianity, theological reality *can* be defined in a-temporal terms. This, the final image of the novel expounds. To repeat Northrop Frye or Rudy Wiebe, finding ourselves swallowed by the immensity of the land, we have destroyed the gods of the Rockies. We have alienated ourselves from the land by giving into the hysteria of *renaming* everything that was not originally white. In *The Temptations of Big Bear*, Rudy Wiebe prescribes the necessity for us to re-set our concepts in terms of this land (and not the Promised Jerusalem), in order to finally know "Where is here", and "What is I".

NOTES

1. *The first of these statements is that formulated by Northrop Frye, the second, that by the writer Robert Kroetsch.*
2. *David L. Jeffrey, "Biblical Hermeneutic and Family History in Contemporary Canadian Fiction : Wiebe and Laurence", in Mosaic, XI, No. 3 (Spring 1978), p.88. Later cited under the title : "Hermeneutic and History".*
3. *Ibid., pp. 89ff.*
4. *Ina Ferris, "Religious Vision and Fictional Form : Rudy Wiebe's The Blue*

Mountains of China ", in *Mosaic*, XI, No. 3 (Spring 1978), p.79. Later cited as "*Religious Vision*".

5. Quoted by Suzanne Zwarun, "*Lonely are the Grave*", in *Macleans*, Vol. 91, No. 18 (Sept. 4, 1978), p.37.
6. Rudy Henry Wiebe, *The Temptations of Big Bear* (Toronto : McClelland and Stewart Limited, 1973). Also under the title : **Big Bear** . All further references to the novel are followed by the page numbers enclosed in parentheses.
7. Rudy Henry Wiebe, "*On the Trail of Big Bear*", *Journal of Canadian Fiction*, III, No. 2 (1974), p.45.
8. We must bear in mind that we evolve in the field of translation from Indian to English. We only possess an approximation of the Indian language. Thus, Poundmaker's real name is "*Sakamotana*".
9. Rudy Henry Wiebe, "*New Land, Ancient Land*", *The New Land : Studies in Literary Theme*, ed. Richard Chadbourne and Hallvard Dallie (Waterloo : Wilfried Laurier University Press, 1978), p. 4.
10. Northrop Frye, "*Haunted by Lack of Ghosts : Some Patterns in the Imagery of Canadian Poetry*", in *The Canadian Imagination : Dimensions of a Literary Culture*, ed. David Staines (Cambridge, Mass. : Harvard University Press, 1977, p.39).
11. "*Religious Vision*", p. 81.
12. John G. Neihardt, *Black Elk Speaks* (New York : Pocket Books, 1959), p.23. The author speaks of Sioux Indians. But in this case, I assume an analogy can be established with **Big Bear**, in the sense that Wiebe's Indian characters (even though they are Cree Indians) are also Plains Indians, like *Black Elk*. Furthermore, *Big Bear's* comment (p. 243) on the colour 'red' seems to indicate the same positiveness.
13. Vine Jr. Deloria, *God is Red* (New York : Delta, 1973), pp. 82-83.
14. **Holy Bible** (New York : Catholic Book Publishing Company, 1957), p. 237.

15. *In the chapter entitled "Le Rocher", the reader will find a very interesting analysis of the Imaginary. Gaston Bachelard, La Terre et les rêveries de la volonté (Paris : José Corti, 1948).*
16. *William K. Powers, Oglala Religion (Lincoln, London : University of Nebraska Press, 1975).*
17. *"Hermeneutic and History", Robert Kroetsch quoted by David L. Jeffrey, p.100.*
18. *God is red, pp. 88-89.*
19. *Ibid., p.81.*

COMPTES RENDUS

Gérald A. BEAUDOIN, *Le partage des pouvoirs*, Ottawa : Editions de l'Université d'Ottawa, 1980, 432 p. abondante bibliographie après chaque chapitre.

Le système fédéral canadien peut parfois surprendre le lecteur français qui n'est pas initié aux subtilités des traditions de la *Common Law* britannique. Et, par là même, les formes de relations et du débat entre la province de Québec et la Fédération peuvent paraître obscures. Le nouveau livre du professeur Gérald A. Beaudoin de l'Université d'Ottawa, spécialiste du Droit constitutionnel canadien, apporte à cet égard tous les éclaircissements nécessaires. Comme son titre l'indique, il traite de la répartition des compétences entre le gouvernement fédéral et les provinces. Il est divisé en chapitres thématiques, libertés fondamentales, questions économiques, communications et travaux publics, éducation, culture, droits linguistiques, santé, justice, droit de propriété, environnement, immigration. . . L'auteur, qui a fait partie de la Commission Pepin-Robarts et participé à la rédaction des rapports préparatoires à la rédaction d'amendements à la Constitution, consacre un chapitre au "rapatriement de la Constitution". Il ne cache pas que la voie des remaniements de la Constitution est encombrée d'obstacles". A notre avis, le débat en profondeur ne fait que commencer. C'est lentement, à coup de conférences constitutionnelles, que se fait le Canada" (p. 384) (1).

Pierre GEORGE

1. *Du même auteur et sur le même sujet : Essai sur la Constitution, Editions de l'Université d'Ottawa, Canada, 1979, 422p.*

Jean-Claude LASSERRE, *Le Saint-Laurent*, grands ports de l'Amérique, Ville La Salle-Québec : Edit. Hurtubise, et Lyon : Presses Universitaires de Lyon, 1980, 753 p., 69 fig.

M. J.C. Lasserre, qui a enseigné pendant près de quinze ans à l'Université de Montréal, publie simultanément à Québec et à Paris la thèse de doctorat d'Etat qu'il a soutenue en 1975 devant l'Université de Paris I. Ce livre, qui est le fruit d'une connaissance familière du terrain et d'un patient travail d'historien, réalise la synthèse des approches géographiques, historiques et économiques du sujet. Le sous-titre indique le sens général de la démarche : comment une voie naturelle, barrée, il est vrai, d'obstacles qui paraissent aujourd'hui relativement mineurs, mais qui furent longtemps difficiles à franchir et même à contourner, a-t-elle été utilisée différemment suivant les époques par les découvreurs, les colons, les marchands, les hommes d'affaire organisant les marchés du continent, jusqu'au moment tout récent (1959) où on lui a donné sa vraie signification géographique de *Voie maritime* de l'Océan aux Grands Lacs américains ? Une longue et riche histoire explorée par un géographe soucieux de tout replacer en chaque moment à la fois dans son cadre naturel et dans son contexte économique conjoncturel. Les géographes ne récuseront pas ce très beau livre, qui est en même temps un livre d'histoire et d'économie, préfacé par le réalisateur de la Voie maritime, Pierre Camu (1).

Pierre GEORGE

1. *J.C. Lasserre a donné un premier aperçu de son livre au Colloque de l'A.F.E.C. sur la maîtrise de l'eau au Canada, à l'automne 1976 à Paris, dont un compte rendu a été publié dans le n° 3 d' "Etudes Canadiennes". Sa thèse a reçu le premier grand prix littéraire de la communauté urbaine de Montréal.*

Office de planification et de développement du Québec, **L'eau et l'aménagement du territoire**, réalisé par François BELZILE, Jacques LAVIGNE, Guy LEMIEUX, Rosaire VEILLEUX, Québec, 1980, in-4^o 204 p. 34 tableaux, accompagné d'un recueil de cartes.

Qui aurait pensé que le Canada, et plus particulièrement la province de Québec, pourrait devoir affronter les "problèmes de l'eau" ? C'est pourtant aujourd'hui un souci pour les administrateurs du territoire. Les grandes réserves apparemment inépuisables sont au Labrador et dans l'Ouest du pays. La consommation est concentrée dans la gouttière du Saint-Laurent et surtout dans la région montréalaise où il est de plus en plus difficile d'assurer, sinon la quantité du moins la qualité de l'eau. L'heure est donc venue des bilans et des économies, et surtout de la lutte contre toutes les formes de pollution urbaines, industrielles et même agricoles. C'est l'objet d'un très beau livre collectif accompagné d'un dossier de cartes, publié par l'Office de planification et de développement du Québec.

Pierre GEORGE

Office de planification et de développement du Québec, **Effets économiques du ralentissement de la croissance économique du Québec**, sous la direction de Hervé GAUTHIER, Monique FRAPPIER-DESROCHERS, René DURAND, Québec, 1980, XXXVI- 194 p., nombreux tableaux, 4 fig., bibliographie.

Il y a cinquante ans, Raoul Blanchard célébrait la fécondité des familles québécoises et y voyait une des raisons majeures de la conservation de l'identité de la province, face aux multiples pressions anglaises. Aujourd'hui, le renouvellement des générations n'est plus assuré, et, dans ces conditions, la population de la province devrait commencer à baisser en 2001. En quinze ans, le taux de natalité a diminué de moitié, passant de plus de 30 avant 1957 à 15 environ, au cours de la décennie 1970. Les experts démographes et économistes de la province s'interrogent sur les effets à moyen terme de ce déclin de la fécondité et du vieillissement de la population qui en résulte – diminution de près de moitié de la proportion des "moins de vingt ans" et doublement de celle des "plus de 65 ans" d'ici vingt ans – sur le contenu de la population active et sur l'économie. S'il n'y a pas lieu à de sérieuses inquiétudes concernant le marché du travail d'ici vingt ans, les charges sociales vont augmenter et les mécanismes de consommation et d'épargne seront progressivement modifiés. Les auteurs de l'étude se résignent : n'est-ce pas aujourd'hui le sort de tous les pays industriels ?

Pierre GEORGE

Jean-Claude VERNEX, *Les Acadiens*, Paris : Ed. Entente, 1979, 188 p.

Auteur d'une thèse de doctorat d'Etat intitulée *Les francophones du Nouveau Brunswick, géographie d'un groupe ethnoculturel minoritaire*, publiée chez Honoré Champion en 1978, et fruit d'un long séjour comme professeur à l'Université de Moncton, J.C. Vernex livre au grand public un petit livre intitulée *Les Acadiens*. Il est publié aux éditions *Entente*, dans une collection intitulée "Minorités". C'est déjà donner tout son sens au livre. Il se lit à la manière d'une tragédie bien construite opposant d'un bout à l'autre la volonté de survivre de ce petit peuple, qui compte aujourd'hui 330 000 ressortissants, à tous les facteurs francs ou sournois d'"érosion" par l'appel à la déculturation ou de dispersion par l'émigration. Tout a toujours condamné les Acadiens à la disparition, et, pourtant, ils sont toujours là et revendiquent toujours leur droit à l'égalité dans la solitude et l'indifférence. Un livre d'expérience et de sensibilité

Pierre GEORGE

S.F. WISE, **Canadian Airmen and the First World War**, Toronto : University of Toronto Press in co-operation with the Department of National Defence and the Canadian Government Publishing Centre, 1980, XX - 771 p.

Que le gouvernement canadien subventionne un aussi bel ouvrage est révélateur d'une certaine politique culturelle, mais peut laisser pantois les Français spécialistes d'histoire militaire.

En effet ce livre de près de 800 pages, remarquablement illustré de photos d'époque (ces machines volantes brisées ou glorieuses, ces énormes hydravions..), muni de somptueuses cartes indiquant les lieux où les aviateurs canadiens sont intervenus, enrichi de tableaux statistiques de tous les Canadiens ayant participé à la guerre aérienne de 1914 à 1918, de notes copieuses, d'un index très riche, recouvre un sujet, à première vue limité : les aviateurs canadiens et la première guerre mondiale.

Ces quelques données illustrent la volonté du gouvernement fédéral de forger son histoire nationale, et un des moyens d'y parvenir passe par l'histoire guerrière. De plus il ne faut jamais oublier qu'au cours de la première guerre mondiale plus de 400 000 Canadiens se sont battus en Europe avec plus de 60 000 tués (les chiffres respectifs pour les aviations sont de 20 000 et 1400...); ce qui n'est pas négligeable pour un pays d'environ 8 millions d'habitants.

La principale difficulté qu'affronte S.F. Wise – ancien pilote lui-même, mais de l'autre guerre – est que les aviateurs canadiens étaient incorporés dans les unités britanniques et qu'ils n'ont jamais formé un groupe autonome. Ces "airmen" sont donc dispersés dans les divers corps de la future R.A.F. et nous suivons leurs carrières dans l'aéronavale (de la Manche à Gallipoli..) où, fin 1917, ils forment 10 % des officiers de ce corps ; dans l'aviation de bombardement, ils jouent un rôle remarqué dans la lutte contre les Zeppelins et participent au mouvement qui fait de l'aviation une arme stratégique à la fin de la guerre ; dans l'aviation tactique qui travaille avec l'infanterie les Canadiens forment le quart des aviateurs du Corps Expéditionnaire britannique en 1918 et nous les suivons dans la Somme comme en Grèce, en Italie ou en 1920 contre les Bolchéviques. Cette approche, inévitable, nous apprend beaucoup de choses sur l'organisation, le matériel, les opérations de toute l'aviation britannique - sur laquelle les études sont très anciennes.

La partie la plus originale est celle qui est consacrée – au début de l'ouvrage – à l'organisation canadienne de l'aviation au Canada même. Avant 1916 le gouvernement canadien ne réalise pas l'importance grandissant de l'armée

aérienne, et ce sont les volontaires canadiens (certains vont acheter leur avion aux Etats-Unis avant de s'embarquer pour la Grande-Bretagne où ils seront formés. . .) aidés par le ministre de la Milice, Sir Sam Hughes, qui imposent la création du Royal Flying Corps - Canada. A partir de cette date l'organisation de la R.A.F.-Canada s'avère, avec l'aide anglaise, particulièrement efficace ; elle forme les personnels (les deux tiers des pilotes canadiens seront formés au Canada même), produit des avions – dérivés des modèles américains –, contribue à la formation de pilotes américains au Texas. On trouve là l'origine de la construction aéronautique canadienne, l'embryon de la future R.C.A.F. En effet une force canadienne autonome ne sera créée qu'à la fin des années 20 autour des pilotes de 14-18.

C'est seulement dans les annexes que Wise entreprend l'étude sociale et géographique de l'origine de ces aviateurs, de façon systématique ; on peut remarquer la très importante sous-représentation des "Québécois", mais cela se comprend dans une arme particulièrement anglophone.

Voilà un livre certainement riche, très complet, presque disproportionné par rapport à son sujet ; il reste marqué au sceau de l'histoire militaire traditionnelle tout en utilisant des méthodes modernes. Mais c'est un peu la loi du genre, pour une histoire officielle.

Jacques PORTES

Auguste Viatte, **Histoire comparée des littératures francophones**, Paris, Nathan, 1980, 215 pages.

Ce livre présente, pour la première fois et par ordre chronologique, l'histoire des littératures francophones hors de France prises dans leur ensemble et non pays par pays. Il souligne à la fois leurs convergences et l'originalité de chacune. La littérature canadienne-française y figure à presque tous les chapitres. Elle inaugure, avec François-Xavier Garneau, l'heure des historiens et avec Crémazie participe au mouvement romantique. Comme les autres littératures, sauf celle de Belgique, elle boude le réalisme. Mais elle exalte avec Fréchette, les gloires nationales et, avec l'Ecole littéraire de Montréal, met l'accent sur un retour à l'art qui aura ses équivalents en Haïti et en Suisse. Puis, avec celle du Terroir, elle professe un régionalisme un peu barrésien qui se retrouve chez les algérienistes ou chez Ramuz. C'est ensuite, dès les années 1940, l'épanouissement de la poésie, puis la grande mutation culturelle du Québec qui occupe à elle seule tout l'avant-dernier chapitre.

Enfin, des perspectives nouvelles situent, les unes par rapport aux autres, les diverses littératures d'expression française dans le monde, et apportent aux manuels qui leur sont consacrés un utile complément. L'ouvrage du professeur Viatte devrait s'avérer un outil indispensable à tous ceux qui désirent situer la littérature canadienne dans son contexte francophone international.

Gilles GINGRAS

Madeleine Ducrocq-Poirier, **Le Canadien de langue française de 1860 à 1958**, Paris : Nizet.

L'aventure des "Français d'Amérique", pour reprendre une désignation chère au général de Gaulle, est loin d'être terminée. L'ouvrage important que Madeleine Ducrocq-Poirier vient de leur consacrer témoigne en faveur de ce peuple tenace, désireux d'accéder à la pleine possession de lui-même et soucieux de participer à l'Histoire.

Depuis 1860, en dépit des nombreuses difficultés, notamment celles créées par un clergé réactionnaire, dominateur et peu soucieux de la personnalité québécoise, l'évolution des créations romanesques reflète bien ce souci d'émancipation si inhérent à chaque être humain. Cette lente récupération de soi-même est en grande partie terminée aujourd'hui. Le maître, à présent, se nomme non plus le passé, mais l'avenir, si prometteur.

Il faut insister sur le courage de ce peuple, trop longtemps englué dans la survivance (le mot vient de Maurice Barrès !), et qui en moins de vingt ans a écarté l'un après l'autre les obstacles mis sur son chemin.

Les héritages français, anglais et américain se sont peu à peu fondus et ont donné naissance à cet "homo quebecensis", de moins en moins traumatisé par un colonialisme à plusieurs niveaux, non exempt d'ambiguïtés savamment entretenues à l'occasion même.

Il suffit de parcourir les villes du Québec pour constater la transformation rapide d'une identité vécue jusqu'en 1960 de façon plutôt négative ; joie de vivre, affirmation de soi, confiance aussi en un destin digne de ce peuple de pionniers se partagent ce nouvel espace humain.

Que le Québec en soit arrivé là, même s'il hésite encore un peu à s'engager à fond dans telle ou telle direction (le vieil esprit normand ne ressort-il pas ?), ne tient pas uniquement du miracle. C'est que depuis une quarantaine d'années plusieurs groupes de créateurs se sont efforcés de renforcer l'univers spirituel et humain de ce peuple jusque-là tenu à l'écart du monde par une idéologie trop abstraite.

Refusant une tradition sclérosée, coupée du réel, ces groupes, non sans difficultés d'ailleurs, ont réussi ce tour de force qui consistait à occuper le "territoire" de cette Amérique française, peu connue en dépit des apparences. Aujourd'hui donc, en 1980, le Québec s'est différencié des peuples qui l'ont soit

aidé à sa formation, soit dans certains cas gêné ; il s'est individualisé et rejette avec raison toute attitude paternaliste, qu'elle vienne de la France, de l'Angleterre ou d'ailleurs.

Ajoutons à ce bref rappel que si l'amitié franco-québécoise ne date pas d'hier, elle s'est singulièrement renforcée depuis quelques décennies ; un travail comme celui de Madeleine Ducrocq-Poirier y contribue grandement.

L'auteur aime, on le sent, ce pays en pleine mutation, et tous ces fils et ces filles originaires de certaines de nos belles provinces. Elle croit - contrairement aux ignorants - à ce Québec qui, dans moins de dix ans, occupera une place enviée au sein des instances internationales. Elle sait que ces héritiers "directs" de l'esprit français, sont les seuls (excepté les antillais) du monde francophone à y joindre la pratique de l'américanité. . .

Gageons que dans l'avenir, leur vieux fond cartésien leur permettra de tenir davantage à distance des voisins intéressés ; partisans, du moins jusqu'à présent, d'un alignement pesant ; et surtout dispensateurs d'une uniformité désastreuse.

Ce travail imposant ne couvre pas moins d'un siècle d'histoire littéraire. Fruit de longues recherches (au moins dix ans), il offre une synthèse unique à ce jour sur une période encore mal connue, qui a vu le roman canadien français distancer les essais journalistiques, traverser des phases pénibles au plan du signifié et du significatif avant d'atteindre à l'universalité.

Cette étude nuancée, précise, érudite est un modèle du genre. Que l'auteur aime ce pays et sa littérature s'avère positif ; par bonheur elle ne l'idolâtre pas, contrairement à beaucoup de petits esprits. Insouciant des modes, si en vigueur actuellement, Madeleine Ducrocq-Poirier n'hésite pas à dire ce qu'elle pense avec une fermeté peu courante. Elle n'hésite pas à porter des jugements sévères sur les difficultés inhérentes à la production romanesque et cela de 1860 à 1925.

Il est vraiment dommage que la période choisie par l'essayiste n'ait point permis de parler davantage de cette grande figure qui se nomme François-Xavier Garneau, évidemment plus historien et poète que romancier. En effet dans ce dix-neuvième siècle encore peu comblé par des œuvres solides, quelle figure ! Quel talent ! Quel plume ! Son histoire ne se lit-elle pas comme un roman ? Madame Ducrocq-Poirier eût pu nous offrir des pages mémorables sur ce grand monsieur des lettres canadiennes du dix-neuvième siècle.

Nous pouvons le regretter d'autant plus que l'entreprise de Madeleine Ducrocq-Poirier est d'une richesse incomparable.

Ses analyses dégagent bien l'axiomatique canadienne française faisant du passé la valeur essentielle. Finalement, en dépit des univers différents, les Canadiens de cette époque ne se distinguent guère de leurs cousins français, dont ils empruntent certaines schèmes parmi les plus réactionnaires. D'ailleurs, le pionnier ne véhicule-t-il pas toujours des valeurs ultra-réactionnaires ?

Rien d'étonnant donc à ce que les *Anciens Canadiens* de Philippe Aubert de Gaspé occupe une place de choix dans cet esprit romanesque de non-ajustement au réel. Thèmes historiques vidés de sens, sentiments patriotiques abstraits; idéalisation excessive des sujets, imitation et restriction abusive se succèdent ; ils nourrissent selon les vœux d'un abbé Casgrain et de ses consorts, un esprit tourné vers une impossible assumption de ses virtualités. . .

Evidemment, il est toujours facile d'attaquer la période "agriculteuriste" des Canadiens français, mais notre essayiste ne condamne pas par plaisir un mouvement si important à l'époque, au contraire, elle l'éclaire en révélant l'idéologie qui le sous-tend. Toujours, en ce dix-neuvième siècle clérical domine l'empire des morts, si présent, entre autre, dans les *Anciens canadiens*.

Durant cette première période, non exempte d'auteurs, songeons à Philippe Aubert de Gaspé déjà nommé, à Joseph Marmette ou à Laure Conan, règne, hélas ! il faut bien l'avouer, un conformisme destructeur pour l'imagination. Plus que les romanciers, les poètes souffrent de cet état des choses où assumer le réel est impossible ; où le recréer implique une solitude absolue. L'exemple d'Emile Nelligan est probant à cet égard.

Madame Ducrocq-Poirier, toujours soucieuse d'être claire, donne à la fin de chaque période analysée des pages admirables sur l'évolution de cet esprit romanesque. Elle tire de l'ombre certains auteurs dont on ne parle guère aujourd'hui, notamment Robert Charbonneau, un précurseur des lettres québécoises, trop injustement oublié. Théoricien du roman dans les années quarante, nationaliste ouvert sur la réalité du monde, auteur de nombreux ouvrages, Robert Charbonneau en humaniste qu'il est, invite ses compagnons à approfondir leurs richesses personnelles. Son essai, *être soi*, révèle la haute tenue de sa pensée.

D'autres écrivains tels que Rex Desmarchais, Claude-Henri Grignon et Ringuet transforment le roman en "élevant l'intrigue", dépouillent les personnages "des oripeaux du romanesque" ; si bien que peu à peu, l'axe spatio-temporel traditionnel cède le pas devant la durée intérieure des êtres.

Grâce à ce groupe de créateurs soucieux d'innover et désireux de saisir les lignes précises de l'homme canadien français, si peu définissable jusqu'alors,

une littérature nouvelle naît ; elle essaye de rejoindre l'universel, en se débarrassant des stéréotypes jusque-là en vigueur. A partir de ce moment (1937), les artistes commencent à s'attaquer à tout ce qui les empêchent de vivre. Ces œuvres pleines d'interrogations préparent le terrain à celles qui, de Jacques Ferron à Marie-Claire Blais en passant par Yves Thériault et Anne Hébert donneront au roman canadien, puis québécois ses lettres de noblesse.

La lecture d'un tel ouvrage est indispensable pour tous ceux qui veulent connaître d'abord les grandes étapes de cet esprit romanesque, comprendre ensuite l'âme d'un peuple trop longtemps méconnue.

Ce gros volume de plus de 900 pages contient une biographie de romanciers canadiens unique en son genre et une bibliographie que tout chercheur devra consulter avant de se lancer dans des travaux d'envergure sur la littérature du Québec. Ici, mieux que de la sympathie, nous découvrons un attachement passionné à une cause chère à notre mémoire de Français, chère à notre histoire de Français. Songeons, ne serait-ce que quelques minutes, à ce groupe de compatriotes partis, un jour, vers des terres nouvelles . . .

Grâce à Madeleine Ducrocq-Poirier, nous les retrouvons aujourd'hui ces gens de Nouvelle-France, vivants, bien vivants, tournés vers un avenir prometteur. Il faut qu'ils sachent que les Français du vieux monde ne seront jamais indifférents à leur destin quoi qu'il arrive.

Dans sa belle préface, Charles Dedeyan a raison d'écrire que Madeleine Ducrocq-Poirier a bien mérité des lettres françaises et québécoises.

Axel MAUGEY

Marguerite Maillet, Gérard LeBlanc, Bernard Emont. **Anthologie de textes littéraires acadiens 1606-1975**. Moncton : Editions d'Acadie, 1979, 643 p.

Il importe de signaler aux lecteurs d'*Études canadiennes* ce gros ouvrage superbement présenté. Combien d'entre eux ne le recevront-ils pas comme une véritable révélation ? La coïncidence entre sa publication et le prix Goncourt d'Antonine Maillet ne doit surtout pas éclipser son importance. Ce sont ici "quelques 225 extraits appartenant à une soixantaine d'auteurs" qui, tout en offrant un solide outil de travail, créent un événement capital. Ils tirent une culture écrite du néant à quoi on la réduisait. Ils restituent à l'Acadie la moitié la plus tangible de sa littérature, l'autre moitié, très riche certes, étant orale et fugitive. Grâce en soient rendues à Marguerite Maillet et à ses deux collaborateurs. Le recensement des œuvres, les notices biographiques, les annexes historique et bibliographique, ont exigé d'eux un labeur imposant, même avec l'aide de cinq assistantes de recherche.

Il ne saurait être question ici d'énumérer les auteurs cités, encore moins d'évaluer leurs qualités esthétiques, qui, mise à part la période contemporaine, ne représentent pas leur mérite essentiel – sans préjudice toutefois d'agréables surprises. Tous, à vrai dire, n'ont pas droit au même degré à la qualification d' "acadien". La première des cinq parties, due à B. Emont, s'intitule même (pourquoi ?) "pré-acadienne". Prenant fin en 1755, elle ne rassemble que des voyageurs, de Marc Lescarbot à Robert Challes, mais n'en réunit pas moins des témoignages sur le pays tel que l'ont fondé les Acadiens. La deuxième, "L'Acadie de la nuit" (1755-1880), est sans doute la plus surprenante, du seul fait que l'on ait trouvé à l'étoffer suffisamment, et sûrement la plus émouvante, par les échos du Grand Déplacement et de la pénible survivance, jusqu'à la restauration d'une vie intellectuelle collective, grâce par exemple au *Moniteur acadien* (1867).

La troisième partie commence avec cette année 1880, dont on a fêté le centenaire, et où les Acadiens ont décidé de réunir leur première Convention nationale (1881). Marguerite Maillet la voit durer jusqu'à 1930. "L'Acadie de l'histoire et du discours" se penche pieusement sur son passé avec Pascal Poirier, Philias Bourgeois, Placide Gaudet, et d'autres amateurs dignes d'intérêt, comme Thomas Albert. La période 1930-1960 se caractérise par l'essor des genres proprement "littéraires", roman, poésie, théâtre : essor modeste, qui se contente, pour chef-d'œuvre, du bon roman d'Hector Carbonneau, *Gabriel et Geneviève*, récemment réédité, mais importante étape historique, qui permettrait, malgré une ampleur bien moindre, des comparaisons aisées avec la littérature québécoise en prose des années 1850-1930. Enfin la cinquième partie, 1960-1975, se place, pour Gérard LeBlanc, sous le double signe de la récupération – ou plutôt de la

consécration de la culture acquise – et de la contestation des attitudes traditionnelles, qui s'exprime surtout dans le théâtre et la poésie. On découvre ou retrouve ici la jeune littérature vivante, près d'une vingtaine de noms dont les deux titulaires actuels du prix France-Acadie, Louis Haché et Léonard Forest, les Herménégilde Chiasson, Calixte Duguay, etc.

Les auteurs et les dynamiques Editions d'Acadie, par cette *Anthologie* qui fera date, enrichissent de façon inespérée le champ des littératures francophones, ouvrent aux chercheurs à venir une foule de pistes, et surtout apportent une contribution magistrale à la renaissance acadienne.

Jean MARMIER

La Noyante, titre du cinquième et dernier roman en date d'Hélène Ouvrard, désigne au premier degré le majestueux Richelieu, cette rivière chargée d'histoire à travers les siècles et où la jeune mère d'Eléonore la narratrice s'était volontairement noyée. Mais la Noyante au-delà du tragique fait divers familial commande, non à titre de symbole ou d'image déterminante mais par ses maléfices et son pouvoir d'anéantissement, tout le personnage d'Eléonore, son passé d'échecs successifs, ses inhibitions et ses refus présents ainsi que le rêve impossible bloqué scellé en son for ("fort" ironise-t-elle) intérieur.

Après une enfance frustrée et frustrante chez des "Mémères d'emprunt", elle avait tenté de prendre ses distances avec la Noyante auprès d'un Charles qui ne l'avait guère aimée et qu'elle venait de quitter quand la chaleureuse Léonor lui offre sa protection et s'installe avec elle dans une de ces vieilles maisons québécoises si typiques dites de la seconde génération, à deux pas du Richelieu. Insolite séjour d'amitié amoureuse qui lui vaut de retrouver par hasard en la personne d'un curieux homme surnommé Gibé, un Jean Blanchard dont elle s'était éprise à dix-huit ans et de prendre conscience par la même occasion de son inadéquation au pays. . .

Ces trois personnages en mal de communication restent prisonniers de leurs secrets, entravés par les relations ambiguës et ne parviennent ni à s'accorder vraiment ni à se rééquilibrer mutuellement. Ils se quitteront faute de savoir conjurer des événements qui tournent à leur désavantage.

Sur le plan individuel, au départ de leurs trois existences respectives, il y eut maldonne ; malheureusement leur rencontre ne favorise pas une redistribution meilleure du jeu pour y tenter leur chance. La faute en incombe sans doute à Eléonore qui aurait pu mieux redonner les cartes puisqu'elle est le trait-d'union entre Gibé et Léonor, mais elle est par trop introvertie. Eléonore ne vit que négativement, comme sculptée en creux. Voilà pourquoi la Noyante dont il n'est parlé pourtant que de temps à autre dans le livre garde un rôle essentiel dans la fiction dramatique.

Toutefois ce roman s'avère d'une tonalité moins désespérée que celle des autres récits d'Hélène Ouvrard. L'auteur s'y permet une certaine forme d'humour à la truculence spécifiquement québécoise par deux fois au moins : au début, avec l'épisode de Gibé et de sa maîtresse surpris en plein bois complètement nus et poursuivis par le mari trompé (Monsieur-le-prospecteur-de terres-à-vendre-aux-compagnies-américaines) qui n'en était pas moins l'amant de

Pauline, la femme de Gibé ; à la fin avec le discours de Pauline aux deux jeunes femmes pour leur annoncer qu'elle avait vendu la vieille demeure et qu'il leur fallait déguerpir sur le champ ; cela dans le langage dru de sa campagne natale avec "surenchère joulisante car la valeur des grands crus linguistiques québécois était à la hausse à la bourse du prestige intra et extra-muros" :

"Ouais, filles ! Créyez-le, créyez-le pas, j'ai vendu ! A un Américain, un amateur d'antiquités. . . La maison pis toutte ce qu'y a dedans pour le même prix. . . Y en pleurait quasiment de joie. Pis moé itou. Y va la transporter de l'autre côté de la frontière. . . Y aiment ça eux autres, les vieilleries ! Y ont ben en belle. Toutte le trafic va être détourné. Y a des polices à motocyclette qui vont l'escorter. . . Le terrain, y l'achète pas, naturellement, vu qu'y transporte la maison aux États. J'ai faite d'une pierre deux coups. Je l'ai vendu à la compagnie So-So pour faire un garage. . . Y étaient ben contents quand même, les gars de So-So. C'est un maudit beau coin pour un garage. Sur la route des États, drette avant la frontière, avec le gaz qu'est plus cher de l'autre bord. . . On va avoir une belle autoroute, un vrai turnpike ! plus un arbre etc." Remarquons en passant qu'Hélène Ouvrard nous fait saisir ici de surcroît pourquoi le patrimoine naturel et culturel du Québec a fondu comme neige au soleil et soupçonner les difficultés actuelles de ceux qui, depuis quelques années se consacrent à sauver ce qui peut en rester.

Cela dit, nous retrouvons avec plaisir dans ce roman le style de poésie subtile et impalpable à laquelle Hélène Ouvrard est particulièrement sensible, celle des choses signifiantes et qu'elle restitue avec des bonheurs d'expression qui ne sont qu'à elle. A l'instar de la romancière, Eléonore est "devenue celle qui se tient attentive au cœur de toutes choses", capable de décrypter dans le linge soigneusement plié d'une malle d'osier une vie "écrite blanc sur blanc, point sur point".

Peut-être le cheminement de la repossession de soi à laquelle l'incite Léonor passe-t-il par le cœur des choses ?

Force nous est de constater qu'aujourd'hui, dans la production romanesque des femmes écrivains au Québec et dont l'originalité va de pair avec la qualité littéraire, avec *La Noyante*, Hélène Ouvrard vient de se placer dans le peloton de tête.

Madeleine DUCROCQ-POIRIER

René POMERLEAU, *La Flore des champignons au Québec et régions limitrophes*.
Montréal, Éditions La Presse, 1980.

Le livre est imposant (22 cm x 28 cm, 720 pages) ; il est beau avec ses 300 photos en couleurs et ses 2 000 dessins et croquis qui le rendent également pratique ; on connaît la supériorité du dessin en matière de reproduction fidèle. René Pomerleau, né au Québec au début du siècle, est un pionnier dans le domaine mycologique au Canada. Il a poursuivi ses études sur place et à l'étranger, notamment en France, et est devenu une des autorités en la matière à l'échelle mondiale. Universitaire de grande classe, il est l'auteur de plus de 200 publications scientifiques. Il a su former avec intelligence et humanité des centaines d'assistants devenus ses disciples et souvent ses amis. Il a réuni dans cet ouvrage le travail de toute une vie, sur le terrain et dans ses laboratoires, où il reste toujours à la disposition de tous, spécialistes ou mycologues amateurs.

La Flore des champignons est un ouvrage scientifique. Après une partie de généralités qui touche à tous les sujets de base : histoire, anatomie, milieu, classification, culture, gastronomie, intoxication, y compris le mode d'emploi de la partie suivante, René Pomerleau, dans sa partie descriptive aborde l'étude systématiquement et exhaustive des "champignons vrais" de 0.5 à 50 cm de diamètre. On y trouve, entre des milliers d'autres, la description de plus de 130 variétés de bolets, de 36 sortes de coprins, d'une centaine de russules, et les descriptions sont d'une précision jamais égalée en ce domaine.

Le mycologue se familiarisera avec un système de clés, commode à l'usage, qui facilitera sa recherche. Professeurs et étudiants y trouveront la somme des connaissances actuelles à partir desquelles il pourront poursuivre une recherche précise sur telle espèce, ou tel sous-genre. Ce n'est pas un ouvrage pour débutant - il y en a tant sur le marché ! Son format en rend difficile l'emploi sur le terrain, c'est sur la table de travail qu'il prend sa véritable place.

Ce bel ouvrage a été lancé au Salon du Livre de Québec en avril 1980, et les éditions La Presse envisagent déjà la publication d'une nouvelle édition avec un supplément. La très grande valeur de l'ouvrage tient surtout au fait que l'amateur éclairé ne s'y perdra pas, et pourra percer les secrets d'une science fort attirante. Le ministère des Affaires culturelles du Québec a reconnu la valeur scientifique et pédagogique quasi universelle de l'ouvrage en accordant à l'éditeur une subvention substantielle qui en fait un livre d'un prix abordable, à la portée de presque toutes les bourses.

On imagine les forêts du Québec comme terres de chasse et pêche ; on n'imagine pas toujours qu'elles recèlent une diversité de champignons remarquable. C'est ce qui explique l'intérêt universel de cet ouvrage dont il faut souligner tout à la fois les qualités scientifiques, artistiques et pédagogiques.

Françoise TÉTU de LABSADE

REVUE DES REVUES

The American Review of Canadian Studies. — Vol. X, n° 1 (Spring 1980).
G.T.STEWART : Political patronage under MacDonalld and Laurier 1878-1911.—
J.SCHULTZ : Whose News ? The struggle for wire distribution, 1900-1920. —
D.BARRY : The united states and the development of the Canada-European
community contractual-link agreement. — A.KORNBERG, H.D. CLARKE
and M.C.STEWART : Public support for community and regime in the regions
of contemporary Canada. — J.A. LEMAY : Quebec and economic interdepen-
dence with the United States : A focus on hydro-Québec. — Vol. X n° 2 (Au-
tumn 1980). R.LECKER : Quantum physics and nouveau roman : the new
ancestors. — R.S.SORRELL : Jack Kerouac, french Canada, and France. —
D.ALPER : Congressional attitudes toward Canada and Canada-United-States
relations. — D.MUNTON : Simulating canadian-American negotiations : a bound-
ary waters example. — R.M.GILL : Bilingualism in New Brunswick and the
future of l'Acadie. — E.G.GRABB and J.W.Rinehart : A research note on class
and authoritarian perspectives in Canada. — A.SENECAL : Quebec studies :
a guide to the Bibliographies.

Annales du Centre de recherches sur l'Amérique anglophone. — (Université
de Bordeaux III), éditées par la Maison des Sciences de l'Homme d'Aquitaine,
33405 TALENCE, France. — Séminaires Canada 1977, n° 17, L.BALTHAZAR:
Genèse et évolution du Canada. — D.LATOUCHE : Québec, terre d'Amérique. —
J.MONBET : Malcolm Lowry. — D.THEALL : McLuhan and the Canadian
School of Communication. — J.R.WESTON : The next revolution in communi-
cation : the shift in Communication power in Canada and elsewhere. —
M.GREENSTEIN : Quebec's Heart of Darkness : Retreat in *The Cashier,*
The Apprenticeship of Duddy Kravitz, and *Surfacing.* — Séminaires Canada
1977, n° 30, J.LENNOX : Notes on the Canadian pastoral romance. — Séminai-
res Canada 1978, n° 36, K.CABATOFF : Social movements as agents of admi-
nistrative reform. — H.L.SINGER : The Quebec Separatist Mouvement. —
P.FOURNIER : Les enjeux économiques du conflit Québec / Canada. — Sémi-
naires Canada 1979, n° 42, P.SPRIET : Margaret Atwood et la condition de
l'écrivain au Canada : réflexions d'un témoin privilégié. — R.SULLIVAN : Words
have borders too : the *West* in Canadian and American fiction. — N.MORRISON:
L'influence de la radiodiffusion sur le développement de la littérature canadien-
ne anglaise : 1936-1962.

Les Archives de Folklore. — 13 (1971), A.MAILLET : Rabelais et les tradi-
tions populaires en Acadie.

Artic. — Vol. 33, n° 2 (June 1980). THE EDITORS : **ARTIC** : A Guide for Contributors. — F.H.FAY and BRENDAN P.KELLY : Mass Natural Mortality of Walruses (*Odobenus rosmarus*) at St Lawrence Island, Bering Sea, Autumn 1978. — L.L.NAYLOR : Socioeconomic Evaluation of Reindeer Herding in North-western Alaska. — P.SCHLEDERMANN : Polynyas and Prehistoric Settlement Patterns. — I.STIRLING : The Biological Importance of Polynyas in the Canadian Artic. — Vol. 33, n° 3 (September 1980). W.B.WORKMAN, J.E.LOBDELL and K.WOOD WORKMAN : Recent Archaeological Work in Kachemak Bay, Gulf of Alaska. — C.D. ARNOLD : A Paleoeskimo Occupation on Southern Banks Island, N.W.T. — J.W.HELMER : Early Dorset in the High Artic : A Report from Karluk Island, N.W.T. — M.S.MAXWELL : Dorset Site Variation on the Southeast Coast of Baffin Island. — A.P. McCARTNEY : The Nature of Thule Eskimo Whale Use. — P.PLUMET and I.BADGLEY : Implications méthodologiques de fouilles de Tuvaaluk sur l'étude des établissements dorsétiens. — M.JULIEN : Etude préliminaire du matériel osseux provenant du site dorsétien DIA. 4 (JfE1-4) (Arctique oriental). — S.A.KAPLAN : Neo-Eskimo Occupations of the Northern Labrador Coast. — S.L.COX and A.SPIESS : Dorset Settlement and Subsistence in Northern Labrador.

The Canadian Forum. — Vol. LIX, n° 696 (Feb. 80), J.JACOBS : The Question of Separatism, Part I : A Tale of Two Cities. K.McROBERTS : English Canada and the Quebec Nation. — Vol. LIX, n° 697 (March 80), T.McCORMACK Passionate Protests : Feminists and Censorship. — D.MORTON : A Canadian Labour Party ? Some Signposts. — H.KIRKWOOD : Revolution and Resolution : An Interview with Margaret Laurence. — J.JACOBS : The Question of Separatism II : From *My Quebec* to The White Paper. — Vol. LX, n° 698 (April 80). J.JACOBS : The Question of Separatism III : Excellence in Diversity. — Vol. LX, n° 699 (May 80), R.ARMSTRONG : La Maudite Galette : The Political Economy of Quebec Cinema. — F.VAILLANCOURT : La Nouvelle Entente Québec Canada : quelques réflexions. — Vol. LX, n° 700 (June - July 80), I.MACPHERSON : Movement and Order : The 1980 Election in the West. — Vol. LX, n° 701 (August 80), S.SIMON : Feminist Writers in Quebec. — Vol. LX, n° 702 (Sept. 80), A Donald Creighton Symposium. — H.V.NELLES : Creighton's Seminar. I.MACPHERSON : Creighton's Empire. — R.C.BROWN : The Historian as Biographer. — F.OUELLET : D.G Creighton et les Racines de la Nation. — R.PAGE : Creighton : The Later Years. — D.W.LIVINGSTONE : A Post Referendum Manifesto. — Vol. LX, n° 703 (Oct. 80). — S.SOLECKI : The State of Canadian Publishing. — P.K.SMITH : James Reaney, Playmaker. — Vol. LX, n° 704 (Nov. 80). P.WOLLHEIM : Robert Flaherty's Inuit Photographs. Vol. LX, n° 705 (Dec - Janv. 1980/81), E.MANDEL : Rewriting the Self. — Vol. LX, n° 706 (Fev. 81) J.HUTCHESON : Trudeau's New Trick. — D.KING : The Drama of David Fennario.

The Canadian Geographer/Le Géographe canadien. — Vol. XXIV, n° 1 (Spring/printemps 1980. GUEST EDITOR : SPECIAL ISSUE/Tourism Management in Host Communities. — RÉDACTEUR EN CHEF INVITE : NUMERO SPECIAL/La Gestion touristique dans les villes d'accueil. — R.W.BUTLER : The Concept of a Tourism Area Cycle of Evolution : Implications for Management of Resources. — J.G.BAILIE : Recent International Travel Trends in Canada. — J.O.J.LUNDGREN : The Land Component in National Recreational Planning : the Swedish Case and its Canadian Implications. — L.SEYMOUR : Tourism Developments in Newfoundland : the Past Revisited. — J.OVERTON : Tourism Development, Conservation, and Conflict : Game Laws for Caribou Protection in Newfoundland. — G.WALL and J.SINNOTT : Urban Recreational and Cultural Facilities as Tourist Attractions. — P.E.MURPHY : Tourism Management Using Land Use Planning and Landscape Design : the Victoria Experience. — J.R.CHENG : Tourism : How Much is Too Much ? Lessons for Canmore from Banff. — Vol. XXIV, n° 2 (Summer/été 1980). P.HARRISON : Geographers and the Management of Canada's Ocean Resources. — E.L.JACKSON : Perceptions of Energy Problems and the Adoption of Conservation Practices in Edmonton and Calgary. — J.CANNON : The Impact of Investment Incentives on Manufacturing Change : the Georgian Bay Region on Ontario. — A.M. HAY and R.H.T.SMITH : The Spatio-temporal Synchronization of Periodic Market-places : a Re-examination. — B.SMIT and M.FLAHERTY : Preferences for Rural Land Severance Policies : an Empirical Analysis. — Vol. XXIV, n° 3, (Fall/automne, 1980). J.T.DAVIS : Some Implications of Recent Trends in the Provincial Distribution of Income and Industrial Product in Canada. — J.EVERITT : Social Space and Group Life-styles in Rural Manitoba. — W.J. CARLYLE : The Management of Environmental Problems on the Manitoba Escarpment. — J.BOECKH, M.DEAR and S.M.TAYLOR : Property Values and Mental Health Facilities in Metropolitan Toronto.

Canadian Historical Review (University of Toronto Press). — Vol. LXI, n° 1, (March 1980). R.BOTHWELL and D.J.BERCUSON : The *Canadian Historical Review* and the State of the Profession : a View on our Sixtieth Birthday. — W.H.WHITELEY : The British Navy and the Siege of Quebec, 1775-6. — P.BURROUGHS : Tackling Army Desertion in British North America. — J.F. HILLIKER : No Bread at the Peace Table : Canada and the European Settlement, 1943-7. — Vol. LXI, n° 2 (June 1980). R.M.BRAY : ' Fighting as an Ally ' : The English-Canadian Patriotic Response to the Great War. — S.W. HORRALL : The Royal North-West Mounted Police and Labour Unrest in Western Canada, 1919. — R.RUDIN : A Bank Merger unlike the Others : The Establishment of the Banque Canadienne Nationale. — Vol. LXI, n° 3 (September 1980). R.PERIN : Troppo Ardenti Sacerdoti : the Conroy Mission Revisited. — A.G.DARROCH and M.D.ORNSTEIN : Ethnicity and Occupa-

tional Structure in Canada in 1871 : the Vertical Mosaic in Historical Perspective. — D.MORTON : 'Kicking and Complaining' : Demobilization Riots in the Canadian Expeditionary Force, 1918-19. — Vol. LXI, n° 4 (December 1980). C.I.ARCHER : Cannibalism in the Early History of the Northwest Coast : Enduring Myths and Neglected Realities. — K.MCCUAIG : 'From Social Reform to Social Service'. The Changing Role of Volunteers : The Anti-tuberculosis Campaign, 1900-30. — C.P.STACEY : The Divine Mission : Mackenzie King and Hitler.

Canadian Literature/Littérature canadienne. — n° 84, (Spring 1980). C.S. ROSS : Nancy Drew as Shaman : Atwood's *Surfacing*. — R.H.MACDONALD : The Revolt Against Instinct : The Animal Stories of Seton & Roberts. — G.R.GARNETT : *Under the Volcano* : The Myth of the Hero. — D.DUFFY : Memory = Pain : The Haunted World of Philip Child's Fiction. — L.R.RICOU : Twin Misunderstandings : The Structure of Patricia Blondal's *A Candle to Light the Sun*. — E.RAUDSEPP : Grove & The Wellsprings of Fantasy. — C.SLADE : The Character of Yvonne in *Under the Volcano*. — D.LIVESAY : Carr and Livesay. — n° 85, (Summer, 1980). D.BESSAI : The Regionalism of Canadian Drama. — B.PARKER : On the Edge : Michael Cook's Newfoundland Trilogy. — J.RIPLEY : From Alienation to Transcendence : The Quest for Selfhood in Michel Tremblay's Plays. — N.CARSON : Towards a Popular Theatre in English Canada. — R.W.WALLACE : Growing Pains : Toronto Theatre in the 1970s. — C.JOHNSON : George F.Walker : B-Movies Beyond the Absurd. — P.STRATFORD : Writer at Play. — G.WOODCOCK : Voices set Free. — A.MESSENGER : Betty Lambert's "Squireux-de-Dieu". — R.LISTER : Alien Vision in Canadian Drama. — M.FRASER : Canada on the English Stage, 1704. —

Canadian Theatre Review. — n° 26 (Spring 1980). M.ANDRE : Theatre in Canada : A Toy or A Tool ?. — C.E.THALENBERG, D.McCAUGHNA : Shaping the Word : Guy Sprung and Bill Glassco. — C.ITZIN : The English Experience : Playwrights in Politics. — T.BEAUPRE : Video Cabaret : Form as Protest. —

Dalhousie Review. — Vol. 60, n° 1 (Spring 1980). D.BARRY : The Politics of 'Exceptionalism' : Canada and the United States as a Distinctive International Relationship. — S.BURNS : Considering George Grant (Review Article).

Etudes françaises. — Vol. 16/3-4 (Octobre 1980). D.POLIQVIN-BOURASSA et D.LATOUCHE : Les manifestes politiques québécois : médium ou message.

Journal of Canadian Fiction. — n° 28/29 (1980). L.BOONE : Each Man's Son : Romance in Disguise. — J.J.O'CONNOR : Saskatchewan Sirens : The Prairie as Sea in Western Canadian Literature. — M.PAGE : *Small Ceremonies*

and the Art of the Novel. — S. MACLEAN : *Lady Oracle* : The Art of Reality and the Reality of Art.

Journal of Canadian Studies/Revue d'études canadiennes. — Vol. 14, n^o 4 (Hiver 1979-80). E.CAMERON : "A Late Germination in a Cold Climate" : the Growth of MacLennan Criticism. — G.WOODCOCK : Surrogate Fathers and Orphan Sons. — H.HOY : "The Gates Closed on Us Then" : The Paradise-Lost Motif in Hugh MacLennan's Fiction. — R.D.CHAMBERS : Hugh MacLennan and Religion : *The Precipice* Revisited. — T.D.MACLULICH : *The Precipice* : MacLennan's Anatomy of Failure. — D.J.DOOLEY : *Each Man's Son* : The Daemon of Hope and Imagination. — S.BONNYCASTLE : The Power of *The Watch That Ends the Night*. — F.ZICHY : "Shocked and startled into utter banality" : Characters and Circumstance in *The Watch That Ends the Night*. — E.CAMERON : A MacLennan Log. — Vol. 15, n^o 1 (Printemps 1980). B.CONRON : Morley Callaghan and His Audience. — P.MORLEY : Callaghan's Vision : Wholeness and the Individual. — I.FERRIS : Morley Callaghan and the Exultant Self. — D.LATHAM : A Callaghan Log. — W.CUDE : Nobody Dunit : The Loose End as Structural Element in *Lady Oracle*. — L.G.MITCHELL : The External World in the Novels of Margaret Atwood. — P.B. O'NEILL : The British Canadian Theatrical Organization Society and the Trans-Canada Theatre Society. — M.VIPOND : The Canadian Author's Association in the 1920s : A Case Study in Cultural Nationalism. — J.G.GREENLEE : 'The Song of a People' : Sir Robert Falconer on Empire. — P.GILLIS : Big Business and the Origins of the Conservative Reform Movement in Ottawa, 1890-1912. — G.BAUM : The Relevance of the Antiogonish Movement Today. — A.I.SILVER : 1763 and All That (A Creative Interpretation of Canadian History). — Vol. 15, n^o 2. W.WESTFALL : On the Concept of Region in Canadian History and Literature. — G.STEVENSON : Canadian Regionalism in Continental Perspective. — D.ALEXANDER : New Notions of Happiness : Nationalism, Regionalism and Atlantic Canada. — R.MATTHEWS : The Significance and Explanation of Regional Divisions in Canada : Toward a Canadian Sociology. — N.H.LITHWICK : Is Federalism Good For Regionalism ? — F.HARVEY : La question régionale au Québec. — P.MARCHAK : The Two Dimensions of Canadian Regionalism. — J.D.HOUSE : Coastal Labrador : Incorporation, Exploitation, and Underdevelopment. — J.LOTZ : The Caribou and the Lichen : Some Reflections from the Hinterland. — D.J.BERCUSON : Regionalism and "Unlimited Identity" in Western Canada. — Vol. 15, n^o 3. A.KROKER : Migration from the Disciplines. — A.MORIN : Un lieu privilégié d'interdisciplinarité : la recherche-action en éducation. — Y.BERTRAND : Disciplinarité ou interdisciplinarité ? — N.NELSON : Issues in Funding and Evaluating Interdisciplinary Research. — I.CHAPMAN and C.FARINA : The Funding of Interdisciplinary Research in Canada. — S.JACKEL : Making Connections. — A.WILSON : Canadian Studies at Trent. — L.RUBINOFF : Hymn

to Apollo : Philosophy, Justice and the Condition of Plurality. — J.BENIDICKSON : Ontario's James Bay Vision. — D.N.SPRAGUE : The Manitoba Land Question 1870-1882. — P.McCORMICK : Voting Behaviour in Alberta : The Quasi-Party System Revisited. — P.ROBERGE et P.W.BELANGER : L'avant et l'après des réformes : l'évolution de la perception du destin scolaire au Canada central, 1965-1972.

Lettres québécoises. — n° 19 (Automne 80). R.ROBIDOUX : Gérard Bessette. A.BOURASSA : *Où il est question de Passé dû*, une pièce de Madeleine Grefard. — A.DIONNE : Les pièces de Michel Garneau, Michel Tremblay, Elisabeth Bourget, Jean Barbeau et Gaëtan Charlebois. — D.SMITH : Entrevue avec A. Maillet. — n° 20 (Hiver 80-81). A.VANASSE : Roch Carrier : un nouveau cycle. — G.COSSETTE : *La mère des Herbes*, de Jovette Marchessault. — P.NEVEU : Nicole Brossard et France Théoret. — Pièces québécoises à l'affiche automne 80, printemps 81. — M.LORD : *L'église et le théâtre au Québec* de J.Laflamme et R. Tourangeau et *Théâtre québécois II* de L.Mailhot et J.C.Godin. D.SMITH : Entrevue avec Anne Hébert. — A.DIONNE : Entrevue avec Elisabeth Bourget.

Queen's Quarterly. — Vol. 86, n° 4 (Winter 1979/1980). E.R.BLACK : How to Watch the Constitution Game. — E.BREWSTER : Three Poems. — B.D.PALMER : Working-Class Canada : Recent Historical Writing. — R.GUSTAFSON : Stench (poem). — R.HUDON : The 1979 Federal Election and the Quebec Referendum. — Vol. 87, n°1 (Spring 1980). P.K.PAGE : Four Poems. — R.G.CASSIDY and E.H.NEAVE : Accountability and Control in the Federal Government.— Vol. 87, n° 2 (Summer 1980). R.DAVIES : A Return to Rhetoric : The Brockington Lecture. — Vol. 87, n° 3 (Autumn 1980). D.SWAINSON : Trends in Canadian Biography. — Vol. 87, n° 4 (Winter 1980). Canada's Constitutional Turmoil : A Symposium. A.LOWER : The Prime Minister and the Premiers. — E.FORSEY : The Constitution Bill. — W.H.MCCONNELL : A Western View of Constitution-Building. — E.R. BLACK : Trudeau's Constitutional. Coup d'Etat.— C.T.A SPLUND : Mr.Trudeau's Constitution : Going in Style. — R.BOTHWELL : Canada and the Postwar Quest for Peace.

Recherches sociographiques. — Vol. XX, n° 1 (1979). J.BERNIER : Les praticiens de la santé au Québec, 1871-1921. Quelques données statistiques. — D.GAUCHER : La formation des hygiénistes à l'Université de Montréal, 1910-1975 : de la santé publique à la médecine préventive. — Vol. XX, n° 2 (1979). V.LEMIEUX et P.LABRIE : Le système gouvernementique des C.L.S.C. — A.BLAIS : La politique agricole du gouvernement québécois, 1952-1973. — L.QUESNEL-QUELLET et G.BOUCHARD : Les transports urbains à Québec. — J.J. SIMARD : Québec et frères, inc. La cybernétisation du pouvoir. —

Vol. XX, n° 3 (1979). C.LEGENDRE : Les débuts de la rémunération à la pièce dans l'industrie forestière. — C.BEAUCHAMP : Les débuts de la coopération et du syndicalisme agricoles, 1900-1930 : quelques éléments de la pratique. — A.MASSOT : Destins scolaires des étudiants de secondaire V. Une analyse comparative des secteurs français et anglais. — Vol. XXI, n° 1-2 (1980). P.REID : L'émergence du nationalisme canadien-français : l'idéologie du *Canadien* (1806-1842). — G.R. LALIBERTE : Dix-huit ans de corporatisme militant. L'Ecole sociale populaire de Montréal, 1933-1950.

Revue canadienne de Science Politique. — Vol. XII, n° 4 (décembre 79). K.D. MCRAE : The Plural Society and the Western Political Tradition. — P. MCCORMICK : The Concept of the Self in Political Thought. — M.W. JACKSON : The Least Advantaged Class in Rawls's Theory. — P.FAUCHER : Croissance et répression, la double logique de l'Etat dépendant : le cas du Brésil. — G.DUCATENZEILER et M.De La FUENTE : Acteurs et stratégies dans le processus d'intégration économique en Amérique latine. — Vol. XIII, n° 1 (Mars 80). R.PREECE : The Anglo-Saxon Conservative Tradition. — G.DIVAY : La coproduction des biens collectifs locaux et ses implications institutionnelles : critique de certaines thèses de l'école du *public choice*. — M.M. ATKINSON : Comparing Legislatures : The Policy Role of Backbenchers in Ontario and Nova Scotia. — D.T. CUNDY : Status Inconsistency, Crosspressures, and Political Orientations : Suggestions and Evidence for a Social Conditioning Approach . — L. DUHAMEL : Lénine, la violence et l'eurocommunisme. — E. SMYTHE : International Relations Theory and the Study of Canadian-American Relations. — Vol. XIII, n° 2 (Juin 80). M.D. ORNSTEIN, H.M.STEVENSON and A. P. WILLIAMS : Region, Class and Political Culture in Canada. — S.STACK : The Political Economy of Income Inequality : A Comparative Analysis. — M.M. ATKINSON and K.R. NOSSAL : Executive Power and Committee Autonomy in the Canadian House of Commons : Leadership Selection, 1968-1979. — S.DOSSA : Human Status and Politics : Hannah Arendt on the Holocaust. — A.ALBERT : Conditions économiques et élections : le cas de l'élection provinciale de 1976 au Québec.

Revue de l'Université d'Ottawa/University of Ottawa Quarterly. — Vol. 50, n°1 (Janvier-Mars 80). L.COTNOIR : Contribution des femmes écrivains du continent américain à la littérature. — S.LAMY : Voyage autour d'une écriture. — J. FÉRAL : Du texte au sujet. — C. MAKWARD : Nouveau regard sur la critique féministe en France. — G. PASCAL : La femme dans l'œuvre de Gabrielle Roy. — P.SMART : La poésie d'Anne Hébert : une perspective féminine. — J.M.PATERSON : L'écriture de la jouissance dans l'œuvre romanesque d'Anne Hébert. — M.COULLARD-GOODENOUGH : La Femme et le sacré dans quelques romans québécois contemporains. — C.BAYARD : Nicole Brossard et l'utopie du langage.

L.DUPRE : L'écriture féminine dans les herbes rouges. — C.CLOUTIER : *L'Éuguélienne* : texte et significations. — C.BARRETT, M.J.des RIVIERES : La femme dans la littérature populaire québécoise (1945-1966). — D. LAFON : L'image de la femme dans la théâtre québécois. — Vol. 50, n° 2 (Avril-Juin 80). R.PERIN : Clercs et politiques au Québec, 1865-1876.

Studies in Canadian Literature. — Vol. 5, n° 1 (Spring 80). E.QUIGLEY : *Tish* : Bowering's Infield Position. — J.W. LENNOX : *La Scouine* : Influences and Significance. — C. MACMILLAN : The Figure of the Artist in Late Nineteenth-Century Canadian Fiction. — A. ADAMSON : Identity Through Metaphor: an Approach to the Question of Regionalism in Canadian Literature. — H.HOY : "Dull, Simple, Amazing and Unfathomable" : Paradox and Double Vision in Alice Munro's Fiction. — P. DENHAM : Narrative Technique in Sinclair Ross's *As For Me and My House*. — Vol. 5, n° 2 (Fall 80). W.M. BOGAARDS : Edward McCourt : A Reassessment. — F.DAVEY : *Lady Oracle's Secret* : Atwood's Comic Novels. — I. A. ARNOLD : Le Vers Libre au Canada : Notes à Propos d'un Problème de Datation. — E. THOMPSON : Prairie Mosaic : The Immigrant Novel in the Canadian West. — T.MIDDLEBRO : Dr. William Osler : Some Reflections. — G. NOONAN : Susanna and Her Critics : A Strategy of Fiction for *Rouging It in the Bush*. — C. R. La BOSSIERE : Justice Staunton in Toronto, London and Zürich : The Case of *The Manticore*.

Tamarack Review. — Issue 80 (Spring 80). M.RICHLER : Joshua Then and Now. — E.BIRNEY : Three Poems.

University of Toronto Quarterly. — Vol. XLIX, n° 1 (Fall 79). D.R. RICCOMINI : Northrop Frye and Structuralism : Identity and Difference. — H.MAKOW editor : Letters from Eden : Grove's Creative Rebirth. — Vol. XLIX, n° 4 (Summer 80). S. SOLECKI, R.P.BILAN : Fiction. — L.GAUVIN : Romans, récits et contes.—S. DIWA : Poetry. — R. GIGUERE : Poésie. — R.HUEBERT : Drama. — G. GIRARD : Théâtre. — J.J. O'CONNOR : Translations. — C. SAINT-PIERRE : Les Etudes Sociales. — E. STIEGMAN : Religion. — Vol. 50, n° 1, (Fall 80). N. FRYE : Across the River and Out of the Trees. — G. ROCHER : Un demi-siècle d'évolution culturelle au Québec. — H. MACLENNAN : Fiction in Canada, 1930 to 1980. — G. BESSETTE : Romancier (s) québécois. — R.GUSTAFSON : New World Northern : Of Poetry and Identity. — M. LALONDE : Petit Testament. — R. DAVIES : Fifty Years of Theatre in Canada. — G. GÉLINAS : Le Credo professionnel d'un homme de théâtre. — G. WOODCOCK : When the Past Becomes History : The Half-Century in Non-Fiction Prose. — J.ALLARD : Les Lettre québécoises depuis 1930.

BILAN DES ETUDES CANADIENNES EN FRANCE 1975-1981

par J.M.LACROIX

Université de Bordeaux III

AVANT-PROPOS

Ce bilan vise à faire le point sur le développement des études canadiennes en France de 1975 à 1981. Grâce à un recul de plus de six années maintenant il apparaît important de tirer certaines conclusions sur la valeur des investissements réalisés dans ce domaine tant du côté canadien que du côté français.

La perspective est ambitieuse certes et la portée de nos remarques sera nécessairement limitée par les contraintes d'une information toujours trop fragmentaire. Nous présentons toutefois ici la synthèse des réponses au questionnaire que nous avons adressé aux membres de l'AFEC en janvier 1981. Notre documentation est largement tributaire aussi des ressources importantes de l'Ambassade du Canada à Paris, du Centre culturel canadien et de l'Association française des études canadiennes.

Prolongeant ainsi en l'élargissant le travail d'enquête déjà conduit en 1975 et publié dans le premier numéro d'*Etudes canadiennes/Canadian Studies* nous pensons pouvoir affirmer que cette nouvelle synthèse atteste un bilan de santé très positif du rayonnement de la culture canadienne en France.

Que tous ceux qui ne figurent pas à un titre ou à un autre dans ce rapport veuillent bien nous en excuser et aient l'amabilité de nous le signaler afin que nous puissions enrichir notre information et publier par la suite une édition plus complète de cette étude. Nous espérons cependant qu'en l'espace de cinq ou six années nous aurons eu l'occasion d'identifier dans des disciplines d'enseignement ou de recherche ainsi que dans des secteurs socioprofessionnels assez variés tous les intérêts qui ont pu se manifester dans le domaine des études canadiennes

Les négligences ou omissions inévitables et bien involontaires de ces quelques pages nous confirment dans l'idée que l'AFEC demeure malgré tout le seul organisme scientifique à l'échelle nationale susceptible de rassembler une information sérieuse sur les activités universitaires et para-universitaires qui visent à mieux faire connaître le Canada en France.

L'AFEC

L'Association française d'études canadiennes s'est constituée à Paris, le 13 mai 1976. Elle fêtera donc son cinquième anniversaire le 23 mai 1981, date de la prochaine assemblée générale annuelle statutaire. Il paraît important de souligner que l'institution n'a pas précédé les réalisations puisque sa création est postérieure au lancement officiel de la revue *Etudes canadiennes* qui remonte à décembre 1975. Le souci d'efficacité a toujours animé les membres responsables de l'orientation de l'association. L'AFEC a pour but la promotion des études canadiennes en France. Elle est ouverte à toute personne, physique ou morale, qui désire œuvrer dans ce sens, quelle que soit sa profession ou sa nationalité. La liste des membres et des abonnés montre que ce but est largement atteint. L'Association française d'études canadiennes est pluridisciplinaire et elle est ouverte à toutes les sciences humaines et sociales.

Depuis sa création, l'AFEC a organisé plusieurs colloques. Ces rencontres ont pour but de proposer une mise au point sur les recherches faites au Canada, à l'intention des spécialistes français intéressés. Ils peuvent aussi être l'occasion d'échanges d'informations entre Canadiens et canadianistes étrangers. Les membres de l'AFEC y sont très attachés et croient à la rentabilité de ces échanges bilatéraux. Les publics sont nombreux compte tenu de la spécialisation des thèmes choisis et les textes des communications proposées fournissent une matière riche pour la revue *Etudes Canadiennes*, la seule revue pluridisciplinaire du genre en France.

Le recrutement de nouveaux membres n'a cessé de s'élargir et de se diversifier depuis 1976. Des efforts importants pour faire connaître notre association ont été réalisés. Le poids des Bordelais est moindre qu'on ne le dit. La région parisienne est bien représentée. L'Ouest aussi. L'Est aussi dans une certaine mesure. Cette conclusion est surtout vraie au niveau des particuliers. Un effort reste à faire au niveau des institutions. L'effort de distribution à l'étranger a porté ses fruits. On note au niveau des membres une représentation à peu près égale des littéraires d'une part et des historiens/géographes d'autre part ; on relève l'existence d'un petit groupe de spécialistes d'économie ou de science politique et d'un nombre assez limité de membres intéressés par les sciences de l'éducation ou le droit ; d'autres secteurs sont représentés par une seule personne.

On pourra toujours souhaiter l'ouverture de l'association mais la pluridisciplinarité a aussi ses limites et, si la revue désire avoir un public fidèle, il faut certes que les centres d'intérêt de l'association ne se restreignent pas mais il convient peut être également qu'ils ne s'élargissent pas trop au risque de se disperser.

Au niveau des horizons socio-professionnels, on constate la prédominance mais non l'exclusivité ni le monopole des milieux universitaires (75 %). On peut toujours envisager pour l'avenir une ouverture vers un public plus large.

La pluridisciplinarité, la relative variété des horizons professionnels, la dispersion géographique des membres de l'AFEC posent un problème de communication et d'information. Il a été résolu par la diffusion régulière d'un *Bulletin d'information* qui se veut le lien entre tous ceux qui souhaitent recevoir mais aussi donner les informations concernant les activités canadiennes. Le *Bulletin* n'est pas un organe à prétention universitaire : outre les activités scientifiques et les nouvelles de l'association, les annonces et programmes des expositions, des manifestations culturelles, il contient les programmes d'échanges entre nos deux pays ; il pourrait même s'élargir en insérant des annonces à caractère plus personnel. Lancé en novembre 78 le *Bulletin* paraît en principe cinq fois par an. Il a tenu ses engagements puisque le n° 12 sortira début mai 1981. L'une des cinq livraisons du Bulletin, celle du début décembre, est constituée par l'annuaire de l'AFEC.

Lancée en décembre 1975 la revue *Etudes canadiennes* a pris désormais sa forme définitive. Elle contient les actes des colloques de l'AFEC et les textes des chercheurs français. Elle accepte aussi des articles de Canadiens dans des proportions raisonnables.

Depuis 1978, l'AFEC diffuse *Etudes canadiennes/Canadian studies* à raison de deux numéros annuels (juin et décembre). Cette revue pluridisciplinaire, éditée par les soins de P.SPRIET et de J.M. LACROIX, sort avec régularité. Son tirage est de 1 200 exemplaires. La revue s'est dotée d'un comité de lecture depuis 1979 qui se prononce sur le choix des articles retenus. A compter du n° 10 la revue a décidé de prendre une orientation nettement thématique et les perspectives d'avenir pourraient s'établir ainsi :

- n° 10 juin 81 : actes du colloque Louis Hémon de Brest
- n° 11 déc. 81 : n° spécial sur l'auteur canadien qui sera inscrit au programme de l'agrégation d'anglais (Margaret Laurence : *The Stone Angel*).
- n° 12 juin 82 : actes du colloque sur l'information de Bordeaux
- n° 13 juin 82 : n° spécial sur Atwood ou Lawrence (auteur non retenu à l'Agrégation d'anglais)
- n° 14 juin 83 : n° juridique
- n° 15 déc. 83 : n° spécial sur la question d'histoire mise au programme de l'Agrégation d'histoire/géographie de 83.
- n° 16 juin 84 : n° sur urbanisme / aménagement du territoire ?
- n° 17 déc. 84 : n° sur la sociologie du sport ?

Des numéros souples contenant les articles courants pourront s'intercaler entre les numéros prévus. A compter du n^o 10, *Etudes canadiennes* contiendra une revue des revues permettant de mieux faire connaître les titres des principaux articles dans des champs de spécialité assez divers. La rubrique des comptes rendus de lecture doit aussi s'étoffer grâce à des envois d'exemplaires de presse de la part des principales maisons d'édition canadiennes et québécoises. Les présentations de thèses soutenues ainsi que des bibliographies dans des secteurs de recherche intéressants sont les bienvenues.

La situation financière de l'association est saine mais toujours fragile car le financement repose en grande partie sur des concours financiers extérieurs. Toutefois le calcul de l'autofinancement laisse apparaître une progression sensible des ressources propres de l'AFEC. Le montant des rentrées financières (cotisations et abonnements) n'a cessé d'augmenter de façon importante. L'objectif à terme de l'AFEC doit être de trouver par elle-même des financements qui lui permettent d'accroître sa part d'indépendance. Elle envisage d'insérer des publicités dans la revue *Etudes canadiennes* et se propose de solliciter des participations financières de la part des universités – centres de recherche notamment ou personnalités extérieures – qui souhaiteraient publier des actes de colloques.

ACTIVITES DE RECHERCHE

Avant de tenter d'évaluer les réalisations des centres d'études canadiennes, nous souhaiterions indiquer qu'il est artificiel de vouloir séparer l'enseignement et la recherche. Un universitaire est un enseignant-chercheur et le lien entre ces deux types d'activités nous semble fondamental et, en particulier, dans le domaine des études canadiennes. L'enseignement permet la diffusion de connaissance auprès d'un public de plus en plus large, et le plus souvent très curieux des réalités canadiennes. Il répond à l'objectif d'ouverture déjà évoqué et la sensibilisation d'un auditoire jeune accroît les chances de susciter par la suite des vocations canadianistes.

La recherche répond à des exigences plus spécialisées. Elle fait progresser notre connaissance du Canada en détruisant certains stéréotypes ou idées générales toutes faites. Elle doit surtout viser à établir des contacts scientifiques avec des équipes de recherches parallèles au Canada. Les résultats de la recherche enfin peuvent être testés et réinjectés dans le contenu du cours.

Il est vrai que certains collègues ont choisi de se livrer à l'un de ces deux types d'activités par goût, par choix personnel ou en raison de la conjoncture locale. Il n'est pas toujours possible de rassembler dans certaines universités un potentiel de chercheurs assez vaste pour constituer une véritable formation

de recherche mais il ne faut pas minimiser les efforts individuels qui parfois à eux seuls sont aussi rentables que des centres de recherches bien structurés.

Il est difficile maintenant de faire créer de nouveaux centres de recherche d'autant que la politique actuelle du Ministère des universités va plutôt dans le sens du regroupement dans certains points de recherches spécifiques hautement spécialisées, de même qu'il n'est pas toujours possible d'introduire des enseignements nouveaux dans les structures actuelles. Les cours à contenu canadien ne sont pas toujours autonomes mais peuvent au moins être intégrés dans un programme plus vaste.

Un effort peut aussi être fait pour introduire des questions canadiennes aux programmes des concours comme ce fut le cas à l'Agrégation d'histoire en 1977 et comme cela est envisagé pour l'Agrégation d'anglais en 1982 et pour l'Agrégation de géographie en 1983.

Il semble aussi qu'il faille développer la part du Canada dans l'enseignement secondaire en quantité et en qualité (révision notamment de certaines informations et suppression de certaines connaissances erronées ou dépassées dans les manuels scolaires).

LES CENTRES D'ÉTUDES CANADIENNES

BORDEAUX

Le Centre d'Études Canadiennes de la Maison des Sciences de l'Homme d'Aquitaine s'est constitué en 1975. Il comporte le Centre d'Études Canadiennes en Sciences Sociales de l'Institut d'Études Politiques, le Centre d'Études Anglo-Canadiennes de l'UER d'études des pays anglophones de Bordeaux III, la section de littérature Franco-canadienne (Département de Français, Bordeaux III) et depuis 1978 l'UPTEC (Unité pluridisciplinaire Technique Expression et Communication). En 1979 est né, à l'Université de Bordeaux I, le Centre de Recherche franco-québécois, en Droit Public et en Science Politique, sous le double parrainage du Département de Droit Public et de l'Institut d'Études Politiques. Le Centre d'Études Canadiennes, dirigé par P.GUILLAUME, est depuis l'origine un centre interuniversités.

Le CEC associe activités d'enseignement et activités de recherches. Les enseignements qu'il donne ne constituent pas une filière autonome. Ils s'intègrent comme éléments de spécialisation des étudiants, dans le cadre des filières normales des deux universités.

Si les enseignements ont pu être mis en place rapidement, les activités de recherches n'ont mûri que lentement. Enseignants et chercheurs publient leurs travaux dans diverses revues et notamment dans *Etudes canadiennes* ; les étudiants produisent mémoires de second cycle et thèses de 3e cycle.

Dans un premier temps, les recherches ainsi menées sont restées individuelles ; le Centre s'était alors donné pour mission de permettre à des spécialistes de toutes disciplines de s'intéresser ponctuellement au Canada. Ont notamment travaillé dans ces conditions des chercheurs du Centre National de la Recherche Scientifique et de la Fondation Nationale des Sciences Politiques. Ces recherches individuelles ont permis des participations à de nombreux colloques.

Dans un deuxième temps, le CEC s'est attaché à promouvoir des recherches collectives, les premiers résultats se sont traduits par le colloque des 30 novembre et 1er décembre 1979, ainsi que par les journées d'études des 10 et 11 octobre 1980, sur LE FACTEUR RELIGIEUX DANS LA SOCIÉTÉ NORD-AMÉRICAINE organisées conjointement avec le Centre de Recherche sur l'Amérique Anglophone de l'Université de Bordeaux III. Les actes de ces colloques sont publiés sous forme de multigraphiés. L'étude du facteur religieux a fait l'objet d'une demande d'ERA au CNRS, présentée conjointement par le CEC et le CRAA.

Un deuxième thème de recherche sur VIE LOCALE ET VIE URBAINE a été lancé dans le cadre de l'accord qui unit l'Université YORK et le CEC. Ce thème a déjà été l'occasion d'échanges de missions, suivies de travaux, publications et contacts réguliers entre chercheurs.

Le Centre franco-québécois de recherches juridiques et politiques de l'IEP a également un projet de recherche intégré franco-québécois en droit public portant essentiellement sur le Droit de la Santé, le Droit urbain et le Droit à l'information (MM. EMERY et SADLAN).

Le Centre d'études anglo-canadiennes de l'UER des pays anglophones de l'Université de Bordeaux III organise des séminaires de recherche axés sur "IDEOLOGIES ET FORMES LITTÉRAIRES" et comporte un double intérêt pour la littérature et pour la science politique (P. SPRIET et J.M. LACROIX). Ce centre participe à la publication de séminaires Canada dans les *Annales du CRAA*.

En liaison avec le Centre d'Études et de Recherches Théâtrales et avec le Centre d'Études de Presse, l'Institut de Littérature et de Techniques artistiques de masse, effectue des recherches dans le domaine des sciences de l'information et de la communication.

Le financement de ces opérations de recherches est partiellement assuré par les Universités bordelaises. Le Conseil Scientifique de l'Université de Bordeaux III alloue au CEC une subvention annuelle qui a été, pour 1979-1980, de 15 000 F. L'Institut d'Etudes Politiques consacre aux colloques et publications du CEC une somme équivalente puisée dans son budget global de recherche. Le CNRS a accordé, pour le projet facteur religieux, une aide individuelle au Directeur du CRAA, J.BERANGER, qui en a fait bénéficier le CEC, soit une allocation de 5 000 F. C'est donc à 35 000 F que l'on peut évaluer l'effort financier localisé des institutions françaises pour la recherche canadienne.

GRENOBLE

Créé officiellement en 1979, le Centre de Grenoble est multidisciplinaire et interuniversitaire (Grenoble II et III). Il est dirigé par le Président J.H.DONNARD qui se propose d'organiser un colloque sur le ROMAN DE LA TERRE en mai 1982 ou en mai 1983. La perspective de ce colloque est à la fois historique et comparative (romans québécois, canadiens anglais, français, anglais et américains).

Le Centre d'études canadiennes bénéficie chaque année depuis 1976 de la présence d'un professeur québécois titulaire de la chaire de francophonie à l'Université de Grenoble III (Jacques COTMAN en 80/81).

Le CEC comprend une section "Lettres" et une section "Sciences sociales". C'est cette dernière qui a organisé en mai 1980 un colloque sur le thème du REFERENDUM du 20 mai au Québec (J. TOURNON et M. CROISAT). Mais ce Centre a encore une autre ambition. Par-delà la pluridisciplinarité, il souhaiterait devenir prestataire de services et servir d'intermédiaire entre les universitaires, les services officiels et les milieux professionnels.

TOULOUSE

Le Conseil de l'Unité d'enseignement et de recherche de l'Université des sciences sociales de Toulouse a créé un CEC le 29 avril 1980. Son directeur, M.P. VELLAS, oriente le Centre dans le domaine du juridique, de l'économique et du social.

RECHERCHES INDIVIDUELLES

Amiens : D.LEROY (économie de la culture), *Brest* : J.CHAUSSADE (géographie)
Caen : R.BENNETT (études nord américaines), *Dijon* : G.LECOMTE, (littérature québécoise), *Lille I* : P. BIAYS (géographie), *Lille III* : R.DURAND, (études

nord-américaines), *Metz* : D.BRUNN (histoire), *Nantes* : Mme PENIGAULT-DUHET, (études nord-américaines), *Orléans* : A.METTON, (géographie), *Pau* : E.VAUCHERET, (littérature canadienne française), *Rennes II* : J.MARMIER (littérature et civilisation canadiennes françaises): Centre d'études des littératures et civilisations francophones pluridisciplinaire (histoire, sociologie) mais dépendant de l'UER de littérature. Existence d'historiens (F.LEBRUN et R.DUPOUY) à contacter qui pourrait être utile pour créer un centre d'études canadiennes ? *Strasbourg* : Mme VAUTHIER (études américaines), *Toulouse* : Y.BRUAND, (histoire de l'art) et Mme ROCARD, études nord-américaines.

PARIS

Paris I : P.GEORGE, (géographie), C.FOLHEN, assisté de J.PORTES, Centre de recherches d'histoire nord-américaine.

Paris III : M.FABRE, directeur du CETANLA (Centre d'Etudes Afro-américaines et des Nouvelles Littératures Anglophones).

Paris IV : R. ASSELINEAU, études nord-américaines .

Paris X : A.DOMMERGUES, études anglo-américaines .

Paris XII : R.MANE, (études québécoises), assisté de Françoise TETU (professeur invité) collabore avec Paris III pour le 3e cycle.

Musée de l'homme : J.F. LE MOUËL, ethnologie et archéologie préhistorique (Inuit).

Chaque université a un universitaire actif et motivé (parfois deux) qui s'intéresse au Canada. Partage presque égal entre littéraires et historiens-géographes. Les regroupements semblent difficiles pour des raisons locales ou méthodologiques et surtout en raison de l'absence d'un potentiel important de chercheurs. On regrette toujours l'absence de synthèse à Paris. Le dispersement géographique des universités parisiennes en est certainement la cause principale. Cela est d'autant plus regrettable que Paris dispose de centres d'information et de documentation privilégiés.

La création de centres d'études canadiennes ne se fait pas du jour au lendemain. S'il est souhaitable que quelques autres centres se structurent pour éviter des situations de monopole il n'apparaît pas sage en revanche de multiplier les CEC au risque de disperser inutilement les efforts et de saupoudrer les crédits. Il conviendrait sans doute aussi d'affirmer la politique générale de recherche et de se demander si un centre doit être très spécialisé (profil pointu) ou s'il pratique une politique d'ouverture (fédération de plusieurs équipes et rotation des thèmes de recherche).

Il faudrait aussi redéfinir la pluridisciplinarité afin de savoir si elle signifie échange ou coexistence. Tout cela étant, il semble que toute recherche crédible menée sur le Canada à partir de la France nécessite l'obtention de bourses pour les étudiants de 3e cycle et de missions pour bénéficier de l'indispensable contact direct avec la réalité canadienne et une documentation sérieuse qui ne se trouve, à partir d'un certain niveau de recherche, qu'au Canada.

L'information risquant d'être trop fragmentaire en ce qui concerne les thèses soutenues ou en cours, il conviendra de publier dans *Etudes canadiennes* une liste d'addenda et de corrigenda complétant le n° 7 de la revue qui recensait les travaux effectués en France sur le Canada.

ENSEIGNEMENTS

La liste des enseignements qui suit montre un élargissement très sensible depuis 1975 mais il va de soi que le contenu est fort changeant. Les informations qui suivent ont été mises à jour mais sont susceptibles de modifications si certaines ne sont pas déjà périmées.

BORDEAUX I ET III

UER de Lettres et Arts : section de français (Bordeaux III) 1e cycle

UV 1 d'Etudes littéraires franco-canadiennes

Mme PICCIONE : de l'enracinement à l'aliénation

Cours annuel : 2 heures par semaine.

UV 2 d'Etudes littéraires franco-canadiennes

Mme PICCIONE : Le théâtre québécois

2 heures par semaine, 40 à 50 étudiants.

UER de Langues : section d'études des pays anglophones (Bordeaux III) 2e cycle

UV d'Etudes canadiennes anglaises

M. JM. LACROIX : Political life in Contemporary Canada

M.P. SPRIET : Canadian Society

M. R. RITZ : The making of the Canadia West

Cours annuel 3 heures par semaine, 60 étudiants + 70 étudiants

(Angleterre, Maroc, Antilles) au Télé-enseignement.

UER d'histoire (Bordeaux III) 2e cycle

M. JP. POUSSOU : Le Canada du XVIe au XIXe siècle.

IEP : section des sciences sociales (Bordeaux I)

M.D. MONIERE (Cours) : Système politique du Canada et du Québec
2e semestre .

M.P. GUILLAUME (séminaire) : Diversité canadienne
2 heures bimensuelles.

Directions de TER Maîtrise et Mémoires 40 à 50 par an

Mme J.MESPLIER : Economie

M.P.GUILLAUME : Histoire contemporaine.

M.P.SADRAN : Droit public et science politique

M.J.MONFERIER : Littérature québécoise

M. JM.LACROIX : {

M.R. RITZ : {

M. P. SPRIET : {

Littérature et civilisation du Canada anglophone.

3e cycle

Directeurs de recherche : M.P.GUILLAUME (IEP)

M.P.SPRIET (Université de Bordeaux III)

Séminaire : Société et politique au Canada/ 2 heures bimensuelles, MM. P.
GUILLAUME, J. SURPRENANT, S. DROLET.

Méthodologie : Minorités ethniques au Canada, M. P.SPRIET.

CAEN

Institut d'anglais de l'UER des Langues vivantes étrangères

Enseignement DEUG - Licence (2e année)

M.FICHOU : Les origines, la géographie et le gouvernement du Canada
(1 trimestre).

M. BENETT : Le gouvernement du Canada et une question d'actualité
(1 trimestre).

Une étude d'un auteur ou d'un roman canadien.

DIJON

Faculté des Lettres : Département de français

M. G.LECOMTE assure un enseignement sur la littérature québécoise depuis 2 ans à l'Université pour Tous de Bourgogne et donne un cours public dans le cadre de la formation permanente. Il envisage un cours sur les littératures canadiennes pour 81/82 dans le cadre d'une UV de 2e année.

Faculté de droit

Projet en 82 : M. Noël Jean MAZEN introduira une dimension canadienne dans un cours de doctorat sur le respect de l'intégrité physique et le droit médical.

GRENOBLE II ET III

Lettres, Maîtrise

M.DONNARD assure un cours sur la littérature québécoise.

UER de Langues, anglais

J.PERRIN assure un cours (une heure annuelle) de littérature canadienne anglaise au niveau de la Licence.

IEP

MM. CROISAT, REBOUD et TOURNON assurent 1 h 30 de cours sur questions politiques, économiques et sociales.

Créations envisagées en 81/82

UER de Lettres modernes

Cours de MM. DONNARD et COTMAN : Littérature québécoise
(6 heures - 2e année de DEUG)

UER Langues vivantes, italien

M. LUCIANI envisage de donner un cours en 82 (1er semestre) à l'IEP (Grenoble II) dans le cadre de l'UV "Connaissance du Canada" ainsi qu'à Grenoble III, UV 16X "Etude sociolinguistique : la minorité italienne au Canada".

LILLE III

Mathématiques et sciences économiques et sociales

M.P. SCHULTZ, spécialiste de droit public, introduira en 82 des éléments de droit administratif canadien dans un cours de DEUG AES (2e année).

LYON II

UER Sciences historiques et géographiques (Art et environnement)

Projet 1982.

M.J.PELLETIER se propose d'étudier les éléments naturels du milieu géographique en privilégiant les exemples canadiens et donnera un cours de licence (1h 30 hebdomadaire) sur les milieux forestiers.

MONTPELLIER

Mme CERMAKIAN assure un enseignement sur la littérature québécoise.

NANCY I

Laboratoire de Botanique

Cytologie végétale

M. René PJ. ROHR, envisage un cours sur "Ecologie et biologie des Lycopsides canadiens" en 82.

NANCY II

Faculté de droit et sciences économiques

Noël MAZEN, spécialiste de droit comparé, consacrera en 82 une partie d'un cours de maîtrise de droit comparé (donné à Nancy et à Dijon) au droit canadien.

NANTES

Section d'anglais

Mme PENIGAULT-DUHET assure depuis octobre 1979 un cours d'initiation : 1 heure annuelle aux études canadiennes (civilisation) en maîtrise. Depuis

oct. 80 existe un cours de DEA sur le Bilinguisme et le multiculturalisme au Canada.

Mme PENIGAULT-DUHET voudrait mettre sur pied un enseignement de littérature canadienne au niveau de la maîtrise ou mieux au niveau de la licence.

ORLÉANS

Département de géographie

M. A.METTON offre aux étudiants d'histoire, de géographie et de langue un cours semestriel sur le "Canada : géographie physique et humaine générale, géographie régionale".

PAU

Départements de Lettres, section de français

M. E.VAUCHERET assure un cours (2e semestre) sur "Les nouveaux horizons de la Renaissance", récits de voyage des découvreurs du Nouveau Monde.

RENNES II

UER de Littérature

Enseignements à trois niveaux assurés par M. MARMIER :

1e C. : 1 UV optionnelle de 2 heures hebdomadaires en Littérature et civilisation canadiennes françaises.

2e C. : 1 heure hebdomadaire formant la 1/2 d'une UV optionnelle avec programme de littératures québécoise et acadienne. (Licence) (auditoire d'américanistes).

2e C. : 1 heure hebdomadaire formant la 1/2 d'un C2, pour les étudiants de Lettres classiques ou modernes. Ce cours sert de séminaire d'accueil pour les éventuels étudiants de DEA (Maîtrise).

ROUEN

Institut d'anglais

M. J.LECLAIRE souhaite lancer en 82 un enseignement de canadien :

– *Licence* : présentation de romans canadiens dans le cadre d'un cours d'introduction au roman contemporain anglophone.

– *Maîtrise*: 1 trimestre consacré au Canada dans un cours sur la littérature du Commonwealth.

– *DEA*: 1 trimestre sur le roman canadien en collaboration avec CAEN.

STRASBOURG

UER de Langues, Littératures et Civilisations Etrangères

Aucun enseignement sur le Canada actuellement mais Mme VAUTHIER envisage la création de quelques heures dans le cadre du DEA sur *The Diviners* de M. LAURENCE (2e semestre 1981) et projette d'intégrer un auteur canadien dans un programme de maîtrise.

TOULOUSE LE MIRAIL

Mme ROCARD assure un an sur deux quelques heures dans le cadre d'un C2 de maîtrise sur une question de littérature canadienne.

PARIS

PARIS I

Au *Centre de Recherches d'histoire nord-américaine*, dirigé par M. C.FOLHEN, existent des enseignements "discontinus" dans la mesure où le séminaire de doctorat est consacré à l'Amérique du Nord, englobant Canada et U.S.A. Un enseignement continu est mis en place quand il s'agit d'une question du programme de licence, CAPES ou Agrégation. Le développement des enseignements sur le Canada est envisagé pour 81/82: "Le Canada aux 19e et 20e siècles".

PARIS III

Etudes anglophones

M.FABRE a permis le démarrage d'un enseignement de DEA en littérature canadienne anglophone (suivi également par des étudiants de maîtrise) ; certains auteurs canadiens sont étudiés à l'occasion dans les programmes de littérature, 2e ou 3e année.

PARIS IV

Etudes anglophones

M. R.ASSELINEAU donne un enseignement de littérature et de civilisation nord américaines incluant le Canada chaque fois qu'il est nécessaire au niveau du 3e cycle.

PARIS X

Etudes anglophones

M. A.DOMMARGUES prévoit pour 81/82 le lancement d'études d'œuvres littéraires canadiennes dans une unité de valeur de 3e année (intitulée "Aspects de la Grande-Bretagne et du Commonwealth dans la Littérature du XXe siècle") et dans un séminaire de maîtrise "Littérature de la Grande-Bretagne et du Commonwealth au XXe siècle.

PARIS XII

Institut de Littérature africaine et d'études des Pays du Commonwealth

M.MANE assure un enseignement portant sur la littérature africaine et à part égale sur la littérature canadienne comparée.

DEUG-LICENCE, UV de littérature canadienne comparée.

MAITRISE, Silhouette de l'Ouest canadien

DEA : une option d'études canadiennes.

M. R.JOUANNY dirige à Paris XII le CERCLEF (Centre d'Etudes et de Recherches sur les Civilisations, Langues et Littératures d'expression française). Dans ce cadre il a organisé un enseignement des littératures canadiennes anglophone et francophone avec la collaboration de Mme TETU (Université de Laval) ainsi qu'une initiation à la recherche dans le domaine de la littérature canadienne francophone (étudiants de doctorat).

UER administration publique économique et sociale

2 cours généraux sur l'économie canadienne.

MUSEE DE L'HOMME

M. LE MOUËL a assuré un exposé au Collège de France (le 19/2/81) sur la

musique chez les Eskimo du Cuivre : échange et circulation, ainsi qu'un cours de préhistoire arctique en mai 81 à l'Institut de Paléontologie humaine (Paris).

Ce bilan traduit un progrès sensible des enseignements sur le Canada par rapport à 1975. On note le maintien ou l'extension de certains cours dans les universités déjà bien placées sur ce plan il y a quelques années mais l'on relève surtout des créations récentes ou envisagées pour la prochaine rentrée universitaire qui sont l'une des conséquences concrètes très positives du programme de complément de spécialisation mis en place l'an dernier par les services culturels canadiens. La domination des enseignements littéraires demeure mais un effort important a été fait toutefois dans le sens de la diversification des disciplines.

ECHANGES

Les échanges — qu'il s'agisse d'accords interuniversitaires, d'accords culturels et scientifiques bilatéraux ou de conventions — marquent le dynamisme des partenaires canadiens et français et doivent stimuler les relations scientifiques.

Il est difficile de les évaluer mais il faut souhaiter au nom de la rentabilité que ces accords ne soient pas protocolaires mais correspondent à de véritables priorités des universités. Ce n'est qu'à ce prix qu'ils auront des résultats positifs. Il appartient à chaque partenaire de définir ses besoins et de flécher les axes de recherche qu'il souhaite privilégier.

Les accords interuniversitaires

Le pourcentage des accords avec l'Amérique du Nord (qui concernent le Canada pour un peu plus de 50 %) a connu une progression assez spectaculaire en 75/76 par rapport au développement de l'ensemble des accords interuniversitaires puis un léger effritement depuis 1976.

Accords interuniversitaires en Amérique du Nord

	Nombre total des accords	Nombre des accords avec l'Amérique du Nord
Mars 75	142	21 (14,7%)
Décembre 76	429	123 (28,6%)
Mars 78	603	161 (26,6%)
Avril 79	724	183 (25,2%)

En réalité, le poids respectif des Etats-Unis-Mexique et du Canada va diminuant en ce qui concerne le Canada. En effet, si, en décembre 76, la France a établi avec le Canada un nombre d'accords deux fois plus important qu'avec les États-Unis, en 79 les chiffres s'équilibrent entre nos deux partenaires d'Amérique du Nord.

Part des accords avec Etats-Unis et Canada par rapport au nombre total des accords

	Accords Amérique du N.	USA Mexique	Canada	Québec
Mars 75	21			
Décembre 76	123	39 (9,1%)	84 (19,5%)	73
Mars 78	161	62 (10,2%)	99 (16,4%)	81
Avril 79	183	84 (11,6%)	99 (13,6%)	87
Décembre 79			98	76

Il est intéressant de souligner enfin que les projets intégrés avec le secteur canadien francophone représentent la quasi totalité des accords passés avec le Canada. Il est peut-être dommage que le secteur anglophone — trop méconnu et pourtant si riche — ne soit pas davantage sollicité par les universités françaises surtout quand on constate l'extension sensible des accords avec les Etats-Unis.

Relations et échanges universitaires dans le domaine des études canadiennes

Les facteurs de mobilité de l'Université française sont peut être moins nombreux qu'au Canada : difficulté pour les universitaires français de quitter leur poste pendant une période de temps assez longue, absence de congé sabbatique. Hormis l'été où l'activité est ralentie dans les universités, la période de septembre-octobre s'avère la plus propice pour les enseignants français qui souhaitent rencontrer collègues et étudiants canadiens. Dans la majorité des cas les missions ne peuvent être que de courte ou moyenne durée.

La présence d'enseignants ou de chercheurs canadiens dans les universités françaises est extrêmement stimulante. Nous ne citerons ici que quelques exemples privilégiés.

BORDEAUX

Les universités de Bordeaux I et II ont des relations avec Moncton, Laval, l'UQUAM, Montréal, Ottawa, York.

Bordeaux I, bénéficie du recrutement annuel d'un professeur de science politique délégué par l'un des départements de l'Université de Montréal, de l'UQUAM ou de l'Université Laval (projet intégré 01.06.17)

Bordeaux III, (UER d'anglais) procède chaque année à un échange de lecteurs avec l'Université York et accueille depuis 1973 un assistant associé canadien (chargé de cours de traduction et d'un enseignement en civilisation canadienne).

L'accord York-Bordeaux, dont l'officialisation a été demandée en décembre 1979 au Ministère des Universités, bénéficie d'une subvention de la Fondation BRONFMAN, gérée par York University dont le montant a été, pour 79/80, de \$ 5 000.

Le *CEC de Bordeaux* souhaite passer des accords de recherches précis avec des universités. Des démarches ont été entreprises en ce sens avec l'université de Montréal (Info. et Communication) et avec l'Université de Moncton (Développement et aménagement régional). Il est souhaitable qu'elles aboutissent. Bordeaux songe aussi à préciser et à concrétiser des liens déjà anciens avec l'Université d'Ottawa. On soulignera que l'effort accompli au niveau des échanges et du personnel enseignant ou chercheur existe également du côté français. Le CEC finance sur ses crédits des missions de recherche. Enfin en dehors des heures consacrées sur leur service à l'enseignement ou à la recherche par les universitaires bordelais, on notera que l'UER de Lettres et Arts a recruté une assistante de littérature canadienne française (Mme PICCIONE) en octobre 76 et que l'UER d'études des pays anglophones vient d'obtenir le premier poste de professeur en France dans le domaine de la civilisation nord-américaine au titre des études canadiennes (JM. LACROIX).

GRENOBLE

Contacts avec les universités de Sherbrooke, Ottawa, Carleton, Edmonton, Calgary et Guelph.

Trois protocoles d'accord sont sur le point d'être signée avec Edmonton, Calgary et Ottawa.

Une chaire de francophonie a été créée sous la présidence de M.DONNARD en novembre 1976.

LILLE

L'Institut d'anglais bénéficie d'un échange de lecteurs avec l'Université d'Ottawa et l'Université de Lille III a signé une convention d'échanges avec l'Université de Montréal.

NANTES

La convention avec l'Université d'Ottawa a permis récemment une mission de trois mois pour un historien nantais.

La section d'anglais procède à un échange de lecteurs avec Saskatoon.

RENNES II

Un projet intégré de coopération existe depuis cinq ans entre Rennes II et Laval ; il s'agit d'un échange annuel qui permet une mission de courte ou moyenne durée dans chaque sens. Un service de professeur est régulièrement consacré à la littérature canadienne française (J.MARMIER).

PARIS I

Le centre de M.FOLHEN a passé une convention avec le CRCCF (Centre de Recherches en Civilisation Canadienne Française) d'Ottawa et vient de signer une nouvelle convention avec l'Université de Toronto.

PARIS X

Echange de lecteurs à l'Institut d'anglais avec McMaster University.

MUSEE DE L'HOMME

Liens et échanges de chercheurs avec le Musée de l'Homme à Ottawa.

PROGRAMME DE COMPLEMENT DE SPECIALISATION

Offert par le gouvernement canadien, ce programme a pour but de permettre à des professeurs de l'enseignement supérieur français de se rendre au Canada pour y effectuer des travaux relatifs :

1 — soit à la préparation d'un ou plusieurs nouveaux cours sur un sujet qui relève des études canadiennes ;

2 – soit à l'introduction significative d'un contenu canadien dans un cours déjà existant ;

3 – soit à l'amélioration ou à la transformation de façon significative de cours déjà dispensés sur le Canada.

Ce programme a été lancé en 1980 : huit chercheurs ou enseignants français en ont bénéficié : M.DONNARD (Grenoble), M.FABRE (Paris III), M.LE-COMTE (Dijon), M.MARMIER (Rennes II), Mme PENIGAULT-DUHET (Nantes), M.PERRIN (Grenoble III), Mme ROCARD (Toulouse) et M.VAUCHERET (Pau). Cette année onze candidatures seront retenues.

Notre évaluation de ce programme ne peut qu'être excellente, l'intelligence du projet consistant essentiellement à exiger des candidats qu'ils démontrent leur motivation réelle pour le Canada et qu'ils s'engagent à faire bénéficier leurs universités de retombées scientifiques concrètes.

BOURSES

Bourses des gouvernements du Canada et du Manitoba accordées aux ressortissants français.

Ce sont en fait 64 bourses qui sont offertes par le Canada dans le cadre des accords culturels franco-canadiens. Comme pour le programme de complément de spécialisation il apparaît important et naturel que des candidats justifient leur intérêt pour le Canada de façon sérieuse. L'obtention de ces bourses doit garantir l'avenir de recherches approfondies dans le domaine des études canadiennes.

Ce programme de bourses présente cependant quelques difficultés techniques dues au délai de dépôt des candidatures fixé au 15 décembre. A cette époque de l'année, ou bien les étudiants ne remplissent pas les conditions car ils sont en cours de licence par exemple ou bien, s'ils sont déjà licenciés, ils doivent prévoir leur départ un an et demi à l'avance ; les meilleurs d'entre eux sont alors tentés d'y renoncer et préfèrent en général rester en France pour se présenter aux concours de recrutement susceptibles de leur garantir un avenir professionnel qui leur semble souvent incertain.

Par voie de conséquence cette date pleinement justifiée par les exigences de la transmission et de l'examen des dossiers favorise parfois des demandes moins motivées de candidats qui considèrent les séjours à l'étranger comme une solution d'attente ou de fuite et non comme un investissement sérieux.

A un autre niveau, celui des étudiants inscrits à un doctorat de 3e cycle, il faudrait pouvoir garantir l'obtention de bourses pour permettre à ces étudiants de réaliser des travaux sur des sujets canadiens. Sans l'assurance de cette aide c'est le recrutement de candidats valables qui est en cause.

PROGRAMME DE CONFERENCIERS

Dans le cadre de son programme d'activités culturelles, le Service Culturel de l'Ambassade (M. le Ministre DE CHANTAL et G.GINGRAS) établit une liste d'universitaires et d'artistes canadiens qui ont donné leur accord pour faire des conférences ou présenter des spectacles dans leur discipline. Ce programme contribue certainement à mieux faire connaître le Canada en France et il a permis à plusieurs villes françaises d'animer des manifestations stimulantes et réussies, soit dans le cadre universitaire soit dans le cadre para-universitaire. Les canadianistes français souhaitent le maintien de ces programmes qui sont caractérisés par l'ouverture et la diversité des intérêts.

RESSOURCES DOCUMENTAIRES

Cette dernière rubrique n'a pas l'ambition d'être exhaustive et notre propos n'est pas de recenser les fonds existants. Nous rappelons toutefois le rôle de l'Ambassade, des consulats, et du Centre Culturel Canadien. D'autre part on sait que depuis 1975 des fonds de livres importants ont été élargis voire constitués dans un grand nombre de centres. Les dons de livres sont toujours accueillis avec enthousiasme mais, une fois passée la phase de sensibilisation, une politique documentaire devrait être sans doute mieux définie en fonction des intérêts spécifiques des utilisateurs. Le manque de crédits des bibliothèques interuniversitaires ou spécialisées laisse peu d'espoir aux canadianistes de pouvoir faire compléter certaines collections ou d'acquérir de nouveaux titres.

Il conviendrait sans doute que certains centres qui auraient défini clairement leur politique de recherche ou leurs centres d'intérêt, bénéficient d'une aide renforcée mais plus spécialisée et mieux adaptée.

La politique d'achat pourrait être repensée du côté français et certaines redondances ne se justifient pas toujours. On regrettera que certains centres ne puissent être dotés de séries de journaux, revues ou périodiques complètes ou manquent surtout d'éléments bibliographiques indispensables à l'établissement de toute recherche. La dispersion des fonds canadiens dans plusieurs locaux au

au sein d'un même lieu géographique est sans doute inévitable et provient souvent d'une série de hasards, mais le temps serait peut-être venu de constituer des bases de données qui permettraient au chercheur potentiel en études canadiennes, un repérage plus efficace des outils qui lui seront indispensables.

Enfin le problème du livre canadien sur le marché français reste entier et les expériences de diffusion jusqu'à présent limitées à telle ou telle librairie plus ou moins confidentielle, éphémère et spécialisée n'ont pas encore résolu certains problèmes d'approvisionnement pour tous ceux qui sont et seraient susceptibles de s'initier aux textes des Canadiens.

CONCLUSION

Il est temps de conclure un bilan à la fois long et rapide. Malgré le désir d'opérer la synthèse de ce que nous avons vu, lu et entendu nous avons sans doute déformé certaines perspectives, commis des erreurs, émis des jugements téméraires. Nous nous contenterons donc seulement de rappeler pour terminer les idées forces en lesquelles nous croyons personnellement :

1. Une recherche spécialisée sur le Canada implique des efforts continus et importants sur le plan financier mais aussi humain.

2. Les investissements en matière culturelle ne sont pas toujours "rentables" dans l'immédiat ou à très court terme mais il convient sans doute de regrouper les moyens d'aide pour en faire bénéficier ceux qui agissent et produisent et non ceux qui parlent et spéculent.

3. Un certain nombre d'initiatives analysées dans ce rapport montrent que les résultats en matière d'études canadiennes sont importants. Qu'il nous suffise de songer à ce qu'étaient les études américaines il y a quarante ans en France et de voir ce qu'elles sont devenues. Les perspectives d'avenir sont donc fort encourageantes.

4. Il est essentiel de poursuivre toutes les activités qui visent à élargir les horizons : liens entre université et ville ou région, liens entre secteur culturel et milieu économique, ouverture vers l'enseignement secondaire (programmes, manuels scolaires) et les jeunes.

Le contenu de cette étude montre bien que les études canadiennes ne sont plus à découvrir ni même qu'elles demeurent marginales. Leur reconnaissance est sans conteste de plus en plus officielle mais il faut poursuivre l'œuvre entreprise et susciter des vocations nouvelles.

ETUDES CANADIENNES/CANADIAN STUDIES

L'Association Française d'Etudes Canadiennes diffuse ÉTUDES CANADIENNES/CANADIAN STUDIES, à raison de deux numéros par an (parution juin et décembre).

Cette publication accueille toute étude intéressant le Canada et rend compte des activités de l'Association. Les textes dactylographiés doivent être envoyés en double exemplaire au Rédacteur de la revue, AFEC, Maison des Sciences de l'Homme d'Aquitaine, 33405 Talence Cedex, France.

EQUIPE DE RÉDACTION

Pierre SPRIET, rédacteur en chef.

Jean-Michel LACROIX, rédacteur en chef adjoint (relations avec imprimeur, correspondants, éditeurs, revue des revues).

COMITE DE LECTURE

R. DURAND et P.SPRIET (litt. canad. anglaise), Cl. FOHLEN (histoire), Ch. MALENFANT-DAURIAC (économie, sociologie), M. MALHERBE (philosophie), J. MARMIER (litt. québécoise), A. METTON (géographie), G. MON-TIFROY (aménagement, urbanisme), P. SADRAN (droit), S. VIERNE (litt. et anthropologie), A.BAUDOT (articles renvoyés par auteurs canadiens).

Prix des anciens numéros :

N° 1 (1975), N° 2 (1976), N° 3 (1977), N° 4 (juin 78), N° 5 (déc. 78) :

25 Francs ou \$ 7.00 le numéro.

N° 6 (juin 79), N° 7 (déc. 79) N° 8 (juin 80)

35 Francs ou \$ 9.00 le numéro.

Pour se les procurer, écrire au siège social de l'AFEC ou à J.M. LACROIX, 6 rue Jean-Racine 33170 Gradignan, France.

Tarif abonnement 1980 (n ^{os} 8 et 9) :
\$ 14.00, £ 6.00, ou 60 Francs.
Tarif abonnement 1981 (n ^{os} 10 et 11) :
\$ 20.00, £ 9.00, ou 80 Francs.